



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

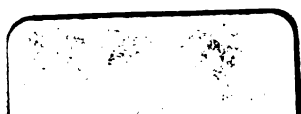
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



600019034N





B. 711

2

HISTOIRE
PHYSIQUE, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE
DU PARAGUAY

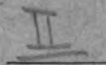
ET
DES ÉTABLISSEMENTS DES JÉSUITES

PAR
L. ALFRED DEMERSAY

CHARGÉ D'UNE MISSION SCIENTIFIQUE DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE L'INSTITUT HISTORIQUE DU BRÉSIL
DOCTEUR EN MÉDECINE, ETC.

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ D'UN ATLAS
DE PIÈCES JUSTIFICATIVES ET D'UNE BIBLIOGRAPHIE.



TOME SECOND

II^e PARTIE. — Agriculture, Industrie, Commerce.

III^e PARTIE. — Histoire générale du Paraguay.

1865
PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77.

1865

PRIX DE L'OUVRAGE.

TEXTE.

I ^{er} VOLUME (I ^{re} PARTIE)	10 fr.
II ^e VOLUME (II ^e et III ^e PARTIES)	7 fr.
— (IV ^e PARTIE) <i>sous presse</i>	3 fr.

ATLAS.

Chaque livraison.	10 fr.
---------------------------	--------

Le TEXTE et l'ATLAS se vendent séparément.

HISTOIRE
PHYSIQUE, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE
DU PARAGUAY
ET
DES ÉTABLISSEMENTS DES JÉSUITES

L. ALFRED DEMERSAY

CHARGÉ D'UNE MISSION SCIENTIFIQUE DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE

**DE LA COMMISSION CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE
DE L'INSTITUT HISTORIQUE DU BRÉSIL
DOCTEUR EN MÉDECINE, ETC.**

**OUVRAGE ACCOMPAGNÉ D'UN ATLAS
DE PIÈCES JUSTIFICATIVES ET D'UNE BIBLIOGRAPHIE.**

*Les sables, loin de grandir les hommes,
la nature et Dieu, repaissent tout.*

LAMARTINE, Milton.

TOME SECOND

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^e
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 77.

1864

Droit de traduction réservé.



HISTOIRE

DU PARAGUAY

ET

DES ÉTABLISSEMENTS DES JÉSUITES

DU MÊME AUTEUR :

ÉTUDES ÉCONOMIQUES SUR L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

1^{re} Étude : du Tabac au Paraguay, Culture, Consommation et Commerce. Rapport adressé à MM. les Ministres de l'Instruction publique et des Finances. Avec une lettre sur l'Introduction du Tabac en France, par M. Ferdinand Denis, conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève; des notes et deux gravures: gr. in-8°, Paris, 1851.

NOTICE SUR LA VIE ET LES TRAVAUX DE M. AIMÉ BONPLAND, correspondant de l'Institut et du Muséum d'histoire naturelle, lue à l'Assemblée générale de la Société de géographie du 22 avril 1853, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société*.)

Fragments d'un VOYAGE AU PARAGUAY, exécuté par ordre du Gouvernement. Considérations sur l'origine de la Population. Les Indiens Payaguas. Lus à l'Assemblée générale de la Société de géographie du 23 décembre 1853, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société*.)

LE DOCTEUR FRANCOA, DICTATEUR DU PARAGUAY : Sa vie et son gouvernement. Br. in-4° à 2 col., Paris, 1856. (Extrait de la *Biographie universelle* (Michaud), 2^e édition.)

UNE MISSION GÉOGRAPHIQUE DANS LES ARCHIVES D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL, EN 1863-1868. Fragments lus à l'Assemblée générale de la Société de géographie du 15 avril 1864, in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société*.)

LE PARAGUAY

ET

LES MISSIONS DES JÉSUITES.

SECONDE PARTIE.

AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

CHAPITRE PREMIER.

**ÉTAT DE L'AGRICULTURE SOUS LA DOMINATION ESPAGNOLE ET DEPUIS
L'INDÉPENDANCE.**

On sait que les hardis conquérants du Nouveau-Monde tenaient l'Agriculture en médiocre estime, et ne partageaient pas les préférences de Sully pour les adeptes de cette noble science (1). Sur tous les points

(1) « Sully, dans ses *Économies royales*, prétend que l'État se passerait mieux pour les commodités de la vie, des gens d'église, nobles, officiers de justice et financiers, que d'artisans, pasteurs et laboureurs. » OLIVIER DE SERRES, *Le Théâtre d'Agriculture et mesnage des Champs*, t. I, p. cxxvj.

un seul mobile les soutenait dans leurs périlleuses entreprises, et les poussait incessamment à de nouvelles découvertes; l'amour des richesses, et cette éblouissante et décevante loterie qu'on appelle une mine d'or. Pour ne parler ici que du demi-continent austral, on retrouve au N. la fable de la cité merveilleuse de Manoa du rio Parime vainement poursuivie depuis Colomb; au S., celle de la Ville des Césars (*Ciudad de los Cesares*) dont on peut lire la description dans la correspondance de missionnaires trop crédules (1); et dans les contrées intermédiaires, le puissant empire de Paytiti placé par l'imagination de chercheurs avides au milieu du lac impénétrable des Xarayes. Alors, entraînés par l'amour du précieux métal et par les récits fantastiques qui leur arrivent du Pérou, ils se dirigent à travers les plaines inondées de Moxos et de Chiquitos vers l'empire des Incas. Beaucoup succombent; les uns de misère et de fatigues, les autres sous les coups des Indiens du Grand-Chaco. Le gouverneur Juan de Ayolas paye de sa vie la découverte d'un chemin qui ouvre enfin aux premiers colons du Paraguay l'accès des mines aurifères des côtes occidentales Sud-américaines (1542).

Le Paraguay, nous l'avons vu précédemment (2),

(1) Voyez les lettres des PP. Cardiel et Lozano, et l'itinéraire (*derrotero*) du P. Tomas Falkner dans la *Coleccion de obras y documentos* publiée par Angelis, Buenos-Ayres, 1836, t. I. Ce volume renferme de curieux documents sur les voyages de découvertes dirigés vers la cité mystérieuse (*encantada*) par quelques gouverneurs. Les meilleurs esprits subissaient l'influence des illusions générales, et la Cour d'Espagne recommandait encore, à la fin du XVIII^e siècle, ces coûteuses expéditions.

(2) T. I, pp. LVII et 84.

ne renfermait aucun de ces trésors si enviés. Cette contrée avait plus et mieux à offrir que des filons qui s'épuisent, en ne donnant que des produits bientôt dissipés et presque toujours infructueux. Sous un ciel splendide, elle étalait une incomparable fertilité dans des forêts immenses où la nature semble avoir accumulé toutes les richesses végétales. Ses nouveaux maîtres finirent par le comprendre. Après de longues années consumées en vaines recherches, en désastreuses entreprises, force leur fut de renoncer à des espérances chimériques, et d'abaisser leurs regards vers des productions moins brillantes, mais plus certaines. La conquête du pays une fois achevée, ils trouvèrent dans les Indiens réduits en servage des bras dociles pour la culture du sol (1). Alors, tout en se reposant des fatigues de la guerre, ils consacraient leurs dernières années à l'acclimatation des plantes qui rappelaient la patrie qu'ils ne devaient plus revoir. Ils se consolaient ainsi de leur isolement. L'époque à laquelle mûrissait pour la première fois un fruit d'Europe, dit M. de Humboldt, était signalée par une fête de famille; et l'auteur des *Comentarios reales de los Incas* raconte avec une naïveté touchante que son père, l'intrépide Andres de la Vega, réunit un jour ses vieux compagnons d'armes pour partager avec eux trois asperges, les premières qui fussent venues sur le plateau de Cuzco.

L'éloignement du littoral, la nécessité de créer sur

(1) Voyez plus loin (*Partie historique*) l'institution des *Commanderies (Encomiendas)*.

place des conditions de bien-être que la longueur et les difficultés du voyage ne permettaient pas de demander à l'Espagne, contribuèrent au développement de ces goûts agricoles, inspirés par l'absence de métaux précieux. Encore de ce côté, les missionnaires donnèrent l'exemple. Ils répandirent la culture des végétaux exotiques d'une extrémité du continent à l'autre, « et les jardins des presbytères et des couvents ont été autant de pépinières d'où sont sorties les plantes utiles récemment acclimatées (1). » Nous verrons les Jésuites non-seulement importer les arbres de l'Europe, mais entreprendre sur une vaste échelle la domestication de ceux qui croissaient à l'état silvestre dans la nouvelle conquête. Au Paraguay, un autre motif obligeait encore les premiers colons à préférer la vie agricole à la vie purement pastorale, facile et lucrative, si promptement adoptée dans les autres provinces de la vice-royauté. C'étaient les obstacles à l'élève des animaux domestiques que nous avons signalés (2); aussi, à l'exception des villes, la nourriture des habitants y est-elle restée plutôt végétale qu'animale.

La distance et les lenteurs de la navigation, à cette époque, en rendant moins active la surveillance jalouse de la Métropole, ont permis à quelques cultures industrielles de s'étendre dans de certaines limites. C'est ainsi que la viticulture après avoir pris un développement assez considérable pour faire concurrence

(1) A. DE HUMHOLDT, *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, III, 143.

(2) T. I, chap. XXIV, pp. 298, 306.

à l'exportation des vins de la Péninsule, et exciter par là les plaintes et les réclamations du commerce de Cadix, finit par succomber sous l'influence de causes locales dont je dirai quelques mots.

Ces difficultés extrêmes de communication, l'exploitation jusque dans ces dernières années des mines de fer du pays, la nécessité de tirer à grands frais de Buenos-Ayres les outils et les instruments agricoles, en obligeant les colons à les fabriquer eux-mêmes, ont maintenu le Paraguay dans un état d'infériorité déplorable. Azara, en parlant de ces instruments, s'exprime ainsi :

« Leur incroyable imperfection contribue à rendre impossible toute espèce de progrès agricole. Au Paraguay et aux Missions, on n'a d'autres houes que des omoplates de chevaux ou de bœufs attachées avec des lanières de cuir au bout d'un manche. La charrue se réduit à un pieu pointu que chacun arrange à sa guise. Il en est de même du joug et de tous les autres instruments de labourage. Il est vrai qu'il en arrive autant dans presque tous les métiers (1)... » Nous modifierons peu cette description, car l'insuffisance du matériel agricole est encore ce qu'elle était il y a soixante ans. Sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres, le Paraguay reste fort en arrière des provinces de la Confédération Argentine ouvertes au commerce direct de l'Europe. Si quelques améliorations ont été réalisées dans ces dernières années, on les doit aux essais

(1) *Voyages*, t. I, p. 154.

de colonisation, d'ailleurs assez malheureux, tentés par le gouvernement du président Lopez. La charrue que j'ai vue fonctionner à Villa-Rica et dans les Missions, était un araire formé d'une longue perche ayant pour soc un fort crochet en bois, et trainé par deux bœufs. Il est vrai que la nature du sol, léger et sablonneux, ne paraissait pas exiger une plus solide construction. Enfin, partout on se sert d'un bâton pointu pour faire les trous destinés à recevoir les grains de maïs, ou les œilletons de la canne et du manioc. Sous le règne du Dictateur, les rares outils qu'il faisait vendre pour le compte de l'État atteignaient un prix excessif. Une hache, une pioche, valaient de 3 à 4 piastres (*pesos fuertes*). A ce prix-là même, n'en obtenait pas qui voulait ; car telle était la disette de ces objets de première nécessité, que plus d'une fois il fut obligé d'envoyer des soldats pour maintenir la foule qui assiégeait ses boutiques.

En érigeant en principe de sa politique l'incommunicabilité du Paraguay avec les contrées voisines, Francia dut nécessairement l'obliger à tirer de son sein tous les éléments de son existence, et à se contenter, pour vivre, de ses seules ressources. Il tourna donc ses regards vers l'Agriculture, à laquelle la nation prisonnière fut contrainte de demander, durant trente années, sa subsistance et ses vêtements. Tout en donnant une vive impulsion à la culture du manioc, des céréales, du riz et du maïs, il imposa celle du coton qui dut fournir, diversement tissé, la presque totalité des habits de la population et les uniformes de ses

soldats. Il apprit aussi à ses sujets à ensemençer leurs champs deux fois chaque année. Cependant, ainsi séquestré, sans besoins, le pays ne produisait que pour sa consommation, et grâce à l'admirable fertilité du sol il arrivait sans efforts à ce résultat si bien en harmonie avec l'indolence naturelle de ses habitants. Mais il n'allait pas au delà, car non-seulement il y avait absence de transactions commerciales avec l'étranger, mais nous verrons plus tard qu'il fallait une autorisation du chef de l'État, même pour conduire des denrées sur le marché de l'Assomption ! Aucun mobile ne poussait le propriétaire à produire au delà des besoins de sa famille ; et satisfait de pouvoir acquitter l'impôt de la dime, il n'a jamais considéré l'Agriculture comme une industrie productive, comme le plus solide élément de la richesse.

Il ne nous coûte pas de le reconnaître, depuis cette époque de funeste mémoire, les conditions politiques et économiques du Paraguay se sont favorablement modifiées ; mais l'Agriculture y est restée stationnaire. En effet, après la mort du docteur Francia (1840), le pays a continué à s'isoler, un peu par la volonté de son gouvernement, plus encore par la force des circonstances. Cependant les événements qui se sont accomplis sur les bords du Rio de la Plata dans ces dernières années, ont servi à soulait, personne ne l'ignore, la politique du président Lopez ; et la reconnaissance de l'indépendance du Paraguay, l'ouverture du Paraná et des rivières intérieures aux pavillons étrangers, devaient donner un grand essor à l'Agriculture en permet-

tant l'échange de ses produits contre ceux des manufactures de l'industrielle Europe. Eh bien ! nous regrettons d'avoir à le constater, la production ne paraît pas avoir ressenti, autant qu'il était permis de l'espérer, le contre-coup de ces circonstances favorables ; elle ne s'est pas développée en raison de l'accroissement de la population et de ses besoins. Des étrangers en assez grand nombre se sont momentanément établis dans la capitale du Paraguay ; la consommation a augmenté, mais en même temps le prix des denrées s'y est élevé dans des proportions extraordinaires (1).

On peut, dans une certaine mesure, trouver l'origine de cette élévation des prix dans des années de sécheresse exceptionnelles ; mais la cause persistante de ce malaise me paraît due, en fin de compte, plutôt à l'application de fausses doctrines économiques, qu'à l'inconstance des phénomènes hydrométéoriques. Le meilleur, le seul remède à opposer à cet état de choses, serait de modifier les règlements vexatoires et les mesures fiscales qui s'opposent à l'exportation des produits du sol. Libre en principe, cette exportation est surchargée de formalités et d'entraves qui équivalent, dans certains cas, à une véritable prohibition. On dirait que le gouvernement, négociant lui-même, voit toujours d'un œil jaloux des opérations commerciales entreprises même sur les objets d'échange dont il n'a pas jugé à propos de se réserver le monopole.

(1) Voy. le tableau de la page 315, t. I.

De la constitution de la propriété naît aussi un grand obstacle aux progrès de l'Agriculture.

Aujourd'hui encore, plus de la moitié du territoire paraguayen est du domaine public. Ce domaine a une double origine. Il comprend d'abord les terres qui ont appartenu de tout temps à l'État, n'ayant jamais été concédées; puis celles que possédaient les municipalités, les couvents, les collèges, les communautés religieuses, et qui ont fait retour au trésor au fur et à mesure de la suppression de ces établissements : ces terrains portent le nom d'*egidos*. Nous laissons de côté ceux qui dépendent des Missions, quoiqu'ils rentrent dans la catégorie des propriétés nationales : nous en parlerons plus tard.

La propriété particulière s'est constituée de la manière suivante : lorsque les gouverneurs avaient décidé la fondation d'une ville ou l'érection d'un centre de population, les agents du fisc divisaient le sol en carrés (*cuadras*) de dimensions variables, et la *cuadra* en emplacements (*solares* ou *sitios*) destinés à chaque habitation (1). Hors de cette distribution, on réservait le terrain nécessaire aux établissements publics, aux églises et aux couvents. Autour de cette première répartition centrale, venait une zone divisée en lots plus considérables (*suertes de chacras*), pour les cultures de tout genre, et d'où la vaine pâture était rigoureuse-

(1) La *cuadra* était de 150 *varas* ou 129 mètres. La *vara* = 0^m.86. Voy. pour la constitution de la propriété dans les colonies espagnoles l'ouvrage récemment publié sous ce titre : *Description géographique et statistique de la Confédération Argentine*, par le docteur V. MARTIN DE MOUSSY, Paris, 1860, t. 1, p. 547.

ment exclue. Enfin, en dehors de ces concessions qui portaient encore le nom de *tierras de pan llevar* (terres à produire du pain), s'étendait le terrain destiné à l'élève du bétail (*suertes de estancia*), divisé en lots d'une contenance variable encore, mais beaucoup plus considérable. Ces lots, tirés au sort (1), étaient concédés aux conquérants, aux premiers colons, et même aux indigènes récemment soumis ou alliés aux nouveaux maîtres du sol. Mais toutes les concessions n'étaient pas faites purement et simplement, ou à titre gratuit; beaucoup imposaient des conditions dont l'inexécution, après un certain délai, entraînait le retour à l'État du terrain concédé. Enfin, beaucoup de propriétés étaient possédées par contrat emphytéotique, sous la condition d'une redevance annuelle assez faible. Le gouvernement, en revisant ces contrats, les a modifiés de la manière suivante : il a aliéné ces terrains moyennant 5 pour 0/0 du prix d'évaluation, payables annuellement. Cette vente perpétuelle transmet le droit de propriété; elle permet à l'acquéreur d'entreprendre des améliorations et un établissement permanent et durable; elle n'a pas l'inconvénient d'exiger, comme la vente simple, des capitaux qui n'existent pas dans le pays; enfin, elle met le propriétaire à l'abri des révisions, soit dans la durée de la jouissance, soit dans le chiffre de la redevance, qu'entraîne l'aliénation par emphytéose. De son côté, l'État retire ainsi de ces biens un revenu important et assuré.

1) D'où le nom de *suertes*.

La zone réellement en culture est celle qui avoisine la capitale du Paraguay, et qui la fournit des denrées nécessaires à sa consommation de chaque jour. Elle comprend le sol des riches vallées où nous savons que la population vit très-agglomérée. Sur ces différents points, le prix de la corde (*cuerda*) ne dépasse pas 25 piastres, avec une profondeur variable depuis un quart de lieue jusqu'à une demi-lieue. A la mort du père, la propriété (*chacra*) se divise entre les enfants, de telle sorte que l'on voit souvent trois ou quatre familles groupées sur un terrain d'une très-faible étendue, d'une demi-corde, par exemple (1). Cette partie de la population ne paye que la dime des fruits qu'elle récolte; son extrême pauvreté l'exempte de toute autre contribution. Un tel état de misère, dans un pays fertile et passablement peuplé, ne peut s'expliquer que par des restrictions commerciales, et par l'existence du seul marché de l'Assomption pour l'écoulement des produits du sol.

Une faible partie des terrains destinés à l'industrie pastorale appartient aux particuliers; la plupart sont propriété publique. Le gouvernement les exploite directement lui-même, soit en y créant des fermes (*estancias*), qui nourrissent d'immenses troupeaux dont une administration très-économe sait tirer un grand parti pour l'approvisionnement de l'armée; soit en les aliénant sous la condition d'un cens réservatif (*reservativo*), ainsi que nous l'avons dit.

1) La corde = 83 varas $\frac{1}{3}$, soit 71^m,666.

A ces obstacles à tout progrès, il faut ajouter la défense faite itérativement aux étrangers d'acquérir des immeubles (1). En privant le pays de leurs capitaux, en repoussant l'émigration européenne appelée et provoquée par les provinces voisines, cette mesure regrettable s'oppose à la fondation de tout établissement agricole; elle accuse des tendances vers le retour à une politique traditionnelle, mais qui n'est plus de notre époque.

(1) Art. 9 du décret du 23 août 1854. Voy. aux *Notes et Pièces justificatives* le texte entier de ce document.

CHAPITRE II.

ÉTAT DE L'AGRICULTURE SOUS LA DOMINATION ESPAGNOLE ET DEPUIS
L'INDÉPENDANCE (suite). — NATURE DU SOL ARABLE. —
INSECTES NUISIBLES AUX RÉCOLTES.

Nous savons que toutes les terres ne conviennent pas également à l'élevage des animaux domestiques, et quels obstacles s'opposent au développement de cette branche importante de l'industrie agricole (1). Sous le rapport de la production, le sol d'un aspect généralement varié, offrant à l'œil des plaines tapissées de hautes graminées, alternant avec des collines boisées ou couvertes de pâturages, est loin de présenter sur tous les points les mêmes conditions de fertilité. Les différentes espèces de terrains considérées géologiquement peuvent être classées de la manière suivante :

1° *Terre rouge des Missions*. Elle forme la masse du sol arable dans les Réductions fondées par les Jésuites. Ainsi, on la trouve sur une vaste étendue dans les

(1) Voy. t. I, chap. xxiv, pp. 298, 308.

provinces de Rio-Grande et de Corrientes. Au Paraguay, elle reparait même au delà du Tebiquary, limite-nord du territoire des Missions, dans le district de Villarica. Ce limon ferrifère, compacte, rétractile, souvent mélangé à du sable quartzeux, contient un sable magnétique, à grains arrondis, attirables à l'aimant, qui apparaissent à sa surface en trainées noires, métalliques, dans les chemins où les eaux pluviales trouvent un écoulement rapide, dans le lit des torrents et des rivières. Frappé de son extrême fertilité, M. Bonpland, dans les notes qu'il a bien voulu me communiquer, se demande s'il ne serait pas identique à la terre rouge de la *Vuelta de Abajo*, dans l'île de Cuba, qui fournit le tabac le plus estimé de la Havane.

J'ai cherché à élucider cette question. Des échantillons de la *terre rouge des Missions*, que j'ai recueillis sur plusieurs points, ont été examinés à l'École des Mines; et leur analyse, faite sous l'habile direction de M. l'ingénieur Rivot, a donné les résultats suivants :

Sur 100 parties « on a dosé :

Argile et quartz.....	65,60
Oxyde de fer.....	18,70
Chaux.....	2,80
Perte au feu.....	11,60
	98,70

L'échantillon ne renferme pas d'acide phosphorique. L'argile qu'il contient est facilement attaquable par les acides (1). »

(1) École des Mines : *Extrait des registres du bureau d'essai pour les substances minérales*, n° 3,370.

Voici maintenant, d'après M. Berthier, la composition de la terre végétale de Cuba :

Carbonate de chaux.	0,080
Peroxyde de fer.	0,140
Oxyde de manganèse.	0,010
Silice.	{ 0,336
— argile. 0,50	
Alumine.	{ 0,170
Eau et matières organiques. . . .	0,250
	0,986

Cette terre est rouge, en petites masses agglomérées que l'on écrase facilement. Elle contient des débris de végétaux, et son odeur désagréable rappelle celle du crottin de mouton. Enfin elle fait pâte avec l'eau, et acquiert beaucoup de ténacité par le desséchement (1).

Les prévisions de M. Bonpland se trouvent donc justifiées : sur les deux points le sol arable est identique, et les différences qu'il peut offrir au point de vue de la fertilité dépendent exclusivement de la nature des matières organiques qu'il renferme. Or, ces différences échappent à l'analyse.

2° *Terre rouge mélangée de sable.* Ce sable m'a paru provenir des grès dont elle renferme de nombreuses variétés.

3° Les *terrains sablonneux*, très-abondants aux environs de l'Assomption : on y cultive la canne à sucre et le manioc.

4° La *terre noire*. Dure, argileuse, imperméable

(1) BECQUEREL, *Des Engrais inorganiques en général*, Paris, 1848, in-18, p. 61.

J'ai parlé plus longuement de la *Terre rouge des Missions*, tome I, chap. viii, pp. 79, 82.

comme les argiles gypseuses supérieures du terrain guaranien, elle forme le fond des vallées où l'eau, en s'accumulant pendant la saison des pluies et les crues des rivières, donne naissance aux *esteros* et aux *bañados*, marais impraticables, mais qui préservent les troupeaux des effets de la sécheresse, terribles et désastreux pour les habitants des Pampas.

5° Enfin les *défrichés*. Quelle que soit sa nature, le sol est toujours couvert d'une couche d'humus fournie par les débris des végétaux.

Au point de vue de la production, ces terrains ne présentent pas les mêmes avantages, et tous — nous croyons inutile de le faire remarquer — ne sauraient être également propres aux mêmes cultures. Ainsi, la *terre rouge*, soit pure, soit mélangée de sable, convient au tabac ; les sables quartzeux à la canne ; les défrichés aux céréales, et surtout au maïs ; la *terre noire* aux végétaux qui, comme le riz, ont besoin de beaucoup d'humidité.

Au Paraguay, de même qu'en Europe, les semences confiées en saison convenable à la terre, suivant sa nature et ses propriétés, n'arrivent pas toutes à bien : des causes puissantes compromettent trop souvent le sort des récoltes, et des ennemis nombreux s'acharnent après elles et les dévorent.

Il est rare que l'agriculteur ait à se plaindre d'une trop grande humidité. Le voisinage des fleuves l'expose au danger des inondations ; mais dans ce cas-là même, nous avons vu (T. I, pp. 59 et 99) que certaines élévations du sol (*lomas*) offraient un refuge aux troupeaux

contre leurs ravages. Les sécheresses, de jour en jour plus prolongées, ont des conséquences plus terribles. Nous les avons assez longuement énumérées pour ne pas y revenir.

On peut dire que la prospérité du Paraguay dépend de la proportion établie entre la durée des deux saisons, pluvieuse et sèche, qui sont loin d'ailleurs d'y revêtir un caractère tranché. J'ai fait connaître l'inconstante apparition des hydrométéores, qui semblent depuis quelques années dévier de la loi générale au détriment de l'agriculture, et les mesures prises par le président Lopez pour atténuer les désastreuses conséquences des sécheresses exceptionnelles qui désolent le pays (4). Il nous reste à exprimer le désir que les Paraguayos abordent enfin le système des irrigations qui produit dans les provinces Andines de merveilleux résultats, en mettant à profit les nombreux cours d'eau dont la nature a doté leur territoire. L'étude des cultures spéciales nous fournira plus d'une fois l'occasion de renouveler ce vœu, et de déplorer leur impardonnable incurie.

Les ennemis des récoltes sont nombreux et redoutables. Avant les mammifères sauvages et les oiseaux, dont les ravages doivent être pris en sérieuse considération dans les plantations voisines des forêts ou éloignées des habitations, il faut compter les insectes, et parmi eux les Fourmis et les Sauterelles, véritables fléaux de l'agriculture paraguayenne.

(1) Voy. t. I, chap. XIX, pp. 231-233.

Des nombreuses espèces de fourmis décrites par Azara, la plus répandue est la Fourmi chargeuse (*Hormiga cargadora*, — *Æcodoma cephalotes* (1)). Substances végétales ou sucrées, grains, riz, conserves de fruits, raisins, rien n'échappe à ses recherches et à sa voracité dans les maisons sous lesquelles elle a construit sa demeure. Dans les jardins, ses légions innombrables creusent de préférence leur nid principal à travers un sol argileux dont elles ont moins à redouter les éboulements. Alors, elles dévastent tous les plantages, et les arbustes, les orangers, les arbres de haute futaie, ne sont pas à l'abri du tranchant de leurs pinces robustes.

On le devine, se débarrasser d'un hôte aussi incommode et d'un ennemi que rien n'effraye, n'est pas chose aisée. Il s'agit d'abord d'arriver à la retraite commune, ce qui présente moins de difficultés dans les champs qu'au milieu des villes. La fourmilière (il y en a souvent plusieurs) une fois découverte, le plus sûr moyen de détruire les insectes, est d'y introduire un filet d'eau qui délaye le sol en une boue argileuse et liquide. Cette pâte se durcit promptement au soleil et rend toute fuite impossible. J'ai vu plusieurs fois cette méthode employée avec succès dans les jardins de Saint-Paul (Brésil), où les fourmis font plus de dégâts encore qu'au Paraguay.

Mais il arrive trop souvent que la situation de la

(1) LATREILLE, *Histoire naturelle des Fourmis*. L'épithète de *chargeuse* lui a été donnée à cause des fardeaux relativement considérables qu'elle transporte.

fourmilière ne permet pas ce bouleversement, soit à cause de la disposition du sol, soit par suite du voisinage des habitations. Alors il faut chercher à remplacer par d'autres ce moyen direct et infailible. On peut insuffler à l'aide d'appareils simples et peu coûteux de la vapeur de soufre, en ayant soin d'empêcher la fuite du gaz acide sulfureux au dehors. Ce procédé que les Jésuites ont fait connaître, s'il ne vaut pas le premier, est préférable à l'emploi du feu, du tabac, de l'arsenic, et des autres substances vénéneuses que l'on a successivement proposées.

Au Brésil, en Bolivie, dans la province Argentine de Santa-Fé, et sur d'autres points du continent austral, la présence et les ravages des fourmis ne sont pas sans compensation. J'ai vu vendre par les négresses, dans les rues de Saint-Paul, de grosses fourmis frites dans la graisse de porc, et M. de Humboldt parle sans trop de dédain des pâtés de fourmis dont il a goûté sur les bords de l'Orénoque (1). Il existe au Paraguay une fourmi rouge qui se nourrit de la *H. caryadora*, et lui fait une guerre acharnée. Elle ne touche pas aux végétaux ; le remède serait donc ici encore une fois à côté du mal, si cette dernière espèce était

(1) On ne tire parti que de l'abdomen des femelles, lequel prend à une certaine époque de l'année un grand développement, et s'emplit d'une matière grasse et jaunâtre formée des germes des œufs.

« Les habitants de la ville de Santa-Fé, dit Azara (*Voyages*, I, 199), vont à la chasse de ces fourmis ailées : ils en prennent la partie postérieure qui est fort grasse, la font frire et la mangent en omelette ; ou bien, après les avoir fait frire, ils les passent au sirop, et les mangent comme des dragées. »

plus nombreuse, et si les habitants s'efforçaient de la multiplier.

Les Sauterelles, qui apparaissent en légions innombrables au Paraguay, comme en d'autres points de la Confédération Argentine, appartiennent au genre *Criquet* (*Acridium*, Orthoptères, — Lamarck), dont elles offrent tous les caractères : corselet verdâtre tacheté de noir; élytres brun clair; ailes transparentes; cuisses charnues, rougeâtres, avec des points noirs. Cet insecte destructeur se montre tous les cinq ou six ans, depuis la fin de septembre jusqu'en novembre, par nuées qui viennent de l'O., du N. O. ou du N. Elles semblent s'élever des plaines désertes du Grand-Chaco pour rayonner vers les régions habitées. Dans sa marche dévastatrice, ce fléau terrible n'épargne rien, pas même le toit en chaume des habitations. Lorsqu'il a tout dévoré, jusqu'aux feuilles épaisses et résistantes de l'oranger, jusqu'au jeune bois des arbres, l'essaim reprend son vol haut et puissant, franchit les plus larges fleuves, et s'achemine vers un autre canton sans jamais revenir sur ses pas.

Le 3 octobre 1846, entre Villa-Rica et la Mission franciscaine de Caazapa, je rencontrai un de ces nuages ailés qui marchait de l'ouest à l'est. Il était quatre heures du soir. Les rayons du soleil, en frappant sur les ailes diaphanes des insectes, simulaient un effet de neige. Un assez grand nombre s'abattaient, puis se relevaient au bruit du pas des chevaux, en laissant sur le sol une couche d'excréments noirâtres et fétides. Cette légion ne s'arrêta qu'un instant dans les champs de maïs et

de manioc d'où les Indiens la chassèrent aussitôt, et cependant elle y causa de grands ravages.

A l'approche du fléau, les cultivateurs rassemblent leurs serviteurs et leurs esclaves, et cherchent à le détourner de sa route, à empêcher au moins qu'il ne séjourne dans les cultures. Elles sont anéanties si les sauterelles déposent leurs œufs sous la terre, car ils éclosent par milliers six semaines après, et rien n'échappe à la destruction. C'est, en effet, moins encore de l'insecte parfait (*Langosta voladora*) que de la nouvelle génération que proviennent les dégâts. Aussi, après avoir cherché à éloigner les colonies de la sauterelle voladora en les effrayant à l'aide du bruit, de feux multipliés, en les couvrant de sable, etc., les habitants s'efforcent-ils de détruire les larves et l'insecte avant le développement de ses ailes (*L. saltona*). Parfois ils y parviennent en poussant ces légions aptères vers des fossés où ils les brûlent avec de la paille ou de l'eau bouillante. Les oiseaux, les reptiles, en détruisent d'innombrables quantités, et viennent ainsi au secours de l'homme, dont les efforts restent trop souvent impuissants en face de ces invasions périodiques, qui rendraient toute culture impossible et le pays inhabitable, si elles se répétaient à de courts intervalles.

Au mois d'octobre 1820, les sauterelles envahirent les plus riches cantons du Paraguay; on craignait une disette : pour la prévenir, le Dictateur imagina d'astreindre ses sujets à ensemençer de nouveau les terres dévastées. Cette heureuse innovation, au rapport du

docteur Rengger qui en fut le témoin forcé, eut un plein succès. Les blés poussèrent avec force et donnèrent d'abondantes récoltes, « au grand étonnement des cultivateurs, qui jusque-là ne s'étaient pas doutés qu'on pût semer deux fois dans la même année. » Malheureusement, les sauterelles n'offrent pas les mêmes ressources alimentaires que les fourmis; et les Hispano-Américains ne partagent pas, sous ce rapport, le goût des Grecs qui les servaient sur leurs tables, confites dans la saumure. Aussi n'ont-ils pas encore songé à s'en faire une ressource dans la disette, à l'exemple de quelques tribus *acridiophages* des bords de la mer Rouge et de l'Euphrate.

Les ravages des autres insectes ne méritent pas de nous arrêter; et beaucoup d'épidémies végétales n'ont pas encore passé des plaines fertiles de l'Europe dans les steppes du Nouveau-Continent. « Il semble, dit un voyageur moderne, qu'en frappant l'agriculture argentine du fléau de la sauterelle, la Providence lui ait fait grâce de tous ceux qui rendent la culture européenne si pénible, et l'obligent à tant de surveillance et de travaux (1). »

(1) MARTIN DE MOUSSET, t. I, p. 544.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE (Suite). — CULTURES INDUSTRIELLES : DU MATÉ.

Les considérations qui précèdent permettent de classer dans deux catégories les produits de l'agriculture paraguayenne. Les uns entrent dans le commerce, et sont exportés en quantités chaque jour plus considérables ; les autres, destinés à la consommation intérieure, ne sortent pas du pays.

Tels sont, parmi les premiers, le Maté, le Tabac, les Bois de construction, les Cuirs ; et pour des sommes presque insignifiantes, le Manioc et le Sucre : parmi les seconds, les Céréales, le Maïs, le Riz, le Coton, les Haricots et les Patates. Enfin, certains fruits, comme les Oranges et les Pastèques, tiennent une large place dans l'alimentation.

Quoique le Maté soit, aujourd'hui surtout, une production spontanée du sol plutôt qu'un fruit du travail

de l'homme, nous commencerons l'histoire des cultures industrielles par cette plante, à cause de son importance commerciale qui prime celle des autres articles d'exportation.

On donne dans toute l'Amérique méridionale le nom de *Maté*, de *Thé* ou *Herbe du Paraguay* (1), à la feuille torréfiée et pulvérisée d'un arbre de la famille des Ilicinées. Dans le *Prodromus* de M. de Candolle, il a été décrit par Auguste de Saint-Hilaire sous le nom d'*Ilex paraguariensis* (2), et M. Bonpland, en le rapportant au même genre, l'a nommé *Ilex theozans* (qui se prend en infusion théiforme). On l'a d'ailleurs confondu avec une foule d'autres; avec le *Cassine congonha*, l'*Erythroxyton peruvianum*, Wild. (III, 148), plusieurs plantes du genre *Luxemburgia*, et, sur la foi de l'abbé Molina, avec le *Psoralea glandulosa* du Chili, ou *Culèn* du Brésil (3). Quoi qu'il en soit, les Indiens Guaranis qui faisaient usage du Maté avant la découverte, et qui ont dévoilé aux conquérants sa préparation et ses propriétés (4), dési-

(1) De ces deux dernières dénominations, la première est impropre, et la seconde tellement vague qu'elle n'a aucune signification. J'ajouterai, pour compléter cette synonymie, que le Maté est appelé par quelques auteurs *Herbe de Saint-Barthélemy*, et par d'autres, *Thé des Jésuites*.

(2) Et non *paraguayensis*. Voy. t. I, la note rectificative de la p. 161. Le mot *paraguayensis*, adopté par Lambert, s'éloigne plus encore des règles de la latinité. AYLMER BOURKE LAMBERT, *A description of the genus Pinus, illustrated with figures*, in-fol., London, 1837, t. II, append., p. 7.

(3) *Saggio sulla storia naturale del Chili*, Bologna, 1782, p. 163. Molina décrit une autre espèce de *Psoralea* sous le nom de *P. lutea*, ou *Culèn jaune*.

(4) Cette opinion est la plus généralement répandue. Elle a pour elle l'autorité de Manoel Ayres de Casal, que l'on a surnommé *le père de la*

gnent l'arbre qui fournit cette feuille aromatique sous le nom de *Caa*, qui dans leur langage signifie *plante*. Ainsi, ils regardent l'*Ilex paraguariensis* comme le végétal le plus précieux et le plus utile, comme la plante par excellence ; aussi, célébraient-ils des fêtes en son honneur. A leur tour, les Espagnols ont adopté le nom générique de *Yerba*, de même que sur un autre point du Sud-Amérique ils ont emprunté à la langue des Aymaras le mot *Coca* (*kkoka*), qui signifie « plante » ou « arbre, » pour désigner un arbrisseau du genre *Erytroxylon* (*Erytroxylon coca*) (1). Quant au mot *Maté*, il vient de la langue des Incas ou quichua. Ce serait, d'après d'Orbigny, une corruption assez légère de *mati* (calebasse), qui, du vase dans lequel on prend cette sorte de thé, aurait passé à la feuille elle-même.

L'arbre à Maté est propre à la région australe du continent Sud-américain, quoiqu'on ait signalé sa présence dans les forêts de la Guyane. Aujourd'hui encore, sa distribution géographique est loin d'être parfaitement connue ; mais on sait qu'elle s'étend beaucoup au delà du Paraguay. Toutefois, on peut prendre comme limites en latitude les 10° et 28° degrés ; et en longitude, d'une part, les côtes du grand Océan, et de l'autre, les vallées formées par les premiers échelons

géographie-brésilienne (*Corographia brasílica*, Cap. I, p. 134 et suiv.). Le docteur Rengger n'ayant pas trouvé l'usage du Maté chez quelques tribus de Guaranis sauvages, le regarde comme postérieur à la conquête (*Reise nach Paraguay, Aarau*, 1835, in-8°, p. 128).

(1) En Orient, le mot *Haschich* (corps gras chargé des principes actifs du Chanvre indien, — *Cannabis indica*) a la même signification.

de la Cordillère des Andes. Sur cette immense superficie, tantôt l'Il. constitue à lui seul des forêts entières encore inexplorées ; tantôt on le trouve isolément sur des points éloignés les uns des autres. Ainsi, au Brésil, il existe dans les provinces de Minas, de Paraná, de Saint-Paul, de Sainte-Catherine et de Rio-Grande du Sud, et le docteur Guillemain l'a rencontré dans les environs de Rio-de-Janeiro (1) ; tandis que M. Bonpland en a découvert plusieurs pieds dans l'île de Martin-Garcia (lat. 34° 43'). Ses limites occidentales ne paraissent pas dépasser les vallées du San-Francisco et d'Oran ; mais la culture peut étendre ces limites - là.

Cet arbre précieux , source inépuisable de richesse pour les pays qui le possèdent, abonde principalement sur les points suivants : au Paraguay, il couvre les ramifications Sud-orientales de la Sierra de Mbaracayù , dans le voisinage de Villa-Rica, de Curuguaty et du Salto-Grande, sur les deux rives du Paraná ; au N. de S. Estanislado ; dans l'Entre-Rios, au N. de la chaîne des Missions, il forme des bois impénétrables qui s'étendent sur la rive gauche de l'Uruguay, au delà de Santo-Angelo, et du côté de l'Orient, vers les *Serras do Erval* et *dos Tapes*. Ces forêts encore peu connues (*montes, yerbales*), se joignent vers le N. à celles des environs de Curitiba, dans la pro-

(1), Rapport de M. Guillemain, Aide-naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, à M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, sur sa Mission au Brésil, inséré dans la Revue agricole, 16^e liv., 1839, p. 14.

vince de Saint-Paul (1). Sous cette latitude, le Paraná, l'Uruguay et leurs affluents traversent des forêts remplies de la précieuse Ilicinée, et offrent ainsi un débouché facile à ses produits.

Sur tous les points que nous venons d'énumérer, et malgré des conditions climatiques différentes, l'arbuste conserve-t-il invariablement les mêmes caractères botaniques? en un mot, n'y a-t-il qu'une seule espèce d'arbre à Maté? C'est une opinion généralement répandue parmi les botanistes que l'Ilex est identique sur tous les points. Mais on peut admettre — je crois — sans crainte de se tromper, qu'il existe plusieurs espèces d'Ilex à Maté; et que très-probablement, les différences signalées dans le goût et les autres caractères de cette feuille suivant sa provenance, tiennent à l'espèce plutôt qu'aux procédés suivis dans la dessiccation. Telle est l'opinion exprimée par Lambert (2), et partagée par M. Bonpland dans une lettre qu'il m'adressait de Porto-Alègre, chef-lieu de la province de Rio-Grande du Sud, le 10 juin 1849, au retour d'un voyage à travers les Seras du Jacuy, de Cruz-Alta, et le district de Butucahy, pendant lequel le célèbre naturaliste découvrit au milieu d'un Yerval jusqu'alors inconnu deux variétés d'Ilex à Maté différentes de l'I. paraguariensis de M. A. de Saint-Hilaire. Quelques années plus tard, M. Bonpland écrivant à M. François Delessert

(1) Le district de Curitiba a été réuni dans ces dernières années à la nouvelle province de Paraná.

(2) *Ouv. cit.*, t. II, app., p. 8.

une lettre communiquée par celui-ci à l'Académie des sciences dans la séance du 6 mars 1854, s'exprimait ainsi :

« Je possède dans mon herbier trois espèces d'*Ilex*, et avec toutes on fait du Maté. Ces plantes nouvelles couvrent de grands espaces. Non loin de Rio-Grande du Sud commence la ligne de végétation de ces trois espèces : elle suit la direction N. O., et parvient jusque sur le bord oriental du Rio-Paraguay. Tout me porte à croire qu'elle doit reparaitre à l'occident de ce grand cours d'eau (1). On la chercherait vainement au S. O. de cette ligne. C'est vers le N., le N. E. et le N. N. O. que se prolongent ces plantes... »

Quoi qu'il en soit des caractères encore mal définis de ses différentes variétés botaniques, nous dirons que l'*Ilex* paraguariensis a l'aspect du Laurier franc (*Laurus nobilis*), et assez souvent les dimensions et la hauteur d'un petit chêne très-touffu. L'écorce lisse et grisâtre se détache facilement du tronc que surmontent des rameaux alternes, nombreux et divergents. Les feuilles, ovales, cunéiformes, un peu obtuses, à dents assez comprimées, rapprochées les unes des autres, ne tombent pas en hiver ; elles sont épaisses, luisantes, d'un vert plus foncé sur leur face supérieure que sur l'inférieure, avec un court pétiole rougeâtre et muni de stipules. Lorsqu'on froisse une feuille dans la main, les particules de cette feuille s'attachent fortement à la peau, et celle-ci se teint en

(1). Supposition très-exacte, puisqu'on a trouvé l'arbuste dans les forêts d'Oran et en Bolivie.

vert; ce qui indique clairement qu'elle contient deux principes : un colorant, et l'autre gommeux (Bonpland). Fleurs disposées en grappes, pourvues de quatre pétales et d'autant de pistils placés dans les intervalles; stigmate sessile, quadrilobé; baies rougâtres, pédiculées, réunies en bouquets axillaires; graines lisses, d'un rouge violet et semblables à des grains de poivre (1).

De nos jours, et sur presque tous les points, on exploite l'arbuste à l'état silvestre : c'est à peine s'il en existe quelques pieds à l'entour des habitations. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Les Jésuites, en donnant à la préparation de l'Herbe un grand développement, remarquèrent de bonne heure que les soins, la culture et la circulation de l'air autour de la plante, en mûrissant les feuilles, modifiaient et amélioraient très-sensiblement la qualité des produits. Ils conçurent aussitôt l'idée de faire des semis à l'aide de graines tirées des localités les plus renommées, et créèrent de vastes Yerbales, plantés en quinconces, à la porte même de leurs Missions. Ces plantations évitaient encore aux néophytes les fatigues qui les attendaient au milieu des bois vierges, et les attaques des Indiens insoumis. J'ai déjà déploré la ruine de ces

(1) « *Glaberrima, foliis cuneato-lanceolato-ve oblongis obtusiusculis remotè serratis, pedunculis axillaribus multipartitis, stigmate 4-lobo, putaminibus venosis. In Paraguay et in Brasiliâ circà Curitiba ubi dicitur *Mate*, et gallicè *Herbe du Paraguai*. » A. DE SAINT-HILAIRE, *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis* de M. de Candolle, Parisiis, 1825, pars II, p. 15; — *Archives de Botanique*, t. XXIX, 1835; — *Mémoires du Muséum*, t. IX, p. 351. La plante a été figurée par Lambert (*A description of the genus Pinus*, t. II, app., tab. 4 et 4 bis).*

créations utiles (1), dont on retrouve des vestiges si remarquables à Yapeyù. Les Missions une fois dépeuplées (je parle de celles du Brésil et de l'Entre-Rios), la hache, les incendies des champs, ont détruit peu à peu les Yerbales. Il n'existe plus aujourd'hui dans les anciens jardins des *quintas* qui environnaient les Réductions, que quelques pieds isolés d'Ilex étouffés par les plantes parasites.

Mais si les Jésuites ont amélioré la culture de l'arbuste, ils se sont contentés d'appliquer à la préparation de ses feuilles la méthode qu'ils trouvèrent en usage chez les Guaranis, en apportant plus de soins dans les opérations diverses qui la constituent.

Les procédés suivis dans la fabrication du Maté, au Paraguay, dans les provinces brésiliennes de Rio-Grande et de Paraná, sont à peu près identiques. Partout la récolte des feuilles a lieu de décembre à août; on commence quelquefois plus tôt; on ne finit jamais plus tard. Dès le mois d'octobre, partent des différents centres de population des détachements de travailleurs civils (*yerberos*), ou de soldats, qui sous la conduite d'un contre-maitre (*capataz*), ou d'un sergent, se rendent dans les forêts où ils ont projeté de fabriquer de la Yerba. Des charrettes chargées des outils, de quelques maigres provisions, marchent suivies du bétail destiné à la nourriture des hommes; ceux-ci, aasez ordinairement à cheval, et bien armés, pour se défendre des bêtes fauves ou de l'attaque des sauvages.

(1) T. I, p. 162.

Cette précaution est loin d'être inutile, car, en 1843, les Indiens surprirent les travailleurs du *pueblo* de Caazapa, en tuèrent six et en blessèrent quatre. Après de longues journées d'une marche lente et difficile à travers la forêt, la caravane pénètre enfin dans la partie où abonde le précieux arbuste. Elle cherche un ruisseau, et s'installe sur ses bords. On déblaye un large espace; on y élève une cabane (*rancho*) pour y loger les ouvriers, et les constructions légères que nécessitent la récolte et la conservation du Maté.

Ces préliminaires achevés, l'opération commence. Quelques hommes vont à la recherche des arbres. Armés d'un long couteau (*cuchillo*), ils en détachent successivement toutes les branches (*gojos*), et les laissent presque entièrement dépouillés. D'autres ramassent et portent ces rameaux au travailleur qui les divise en rameaux plus petits (*desgollar*), et les dispose pour l'opération suivante. Lorsqu'il en a réuni une certaine quantité, il les flambe et les grille légèrement (*chamuscá*), en les passant à travers un feu clair : les feuilles subissent ainsi un commencement de dessiccation.

Poner sobre el barbacoa. Les ramilles déjà grillées sont placées sur une cage faite de bambous (*tacuaras*), et haute de 4 à 5 mètres. Cette cage (*barbacoa* (1)) représente la charpente du toit d'une maison dont le faite serait arrondi. Elle est supportée par des montants qui

(1) Mot d'origine indienne, qui servait à désigner chez les Caraïbes des Antilles les claies sur lesquelles ils rôtissaient et fumaient tout ensemble (*boucaner*) leurs prisonniers de guerre. *Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les Indes*, etc. Paris, 1686, t. 1, p. 147.

remplacent les murs. Les branches, réunies en paquets, sont étendues sur ce toit qu'elles recouvrent entièrement, et l'on allume dans l'intérieur un feu clair mais peu ardent, à l'aide de menu bois et de plantes aromatiques. La chaleur et la fumée arrivent donc modérément aux feuilles, qu'un ouvrier retourne au fur et à mesure de leur torréfaction. On en dispose ainsi jusqu'à 400 et 450 arrobes.

Le feu est entretenu pendant deux nuits consécutives (environ vingt-quatre heures); alors les feuilles n'exhalant plus aucune humidité, on retire les cendres, et l'on étend à la place du foyer des cuirs sur lesquels on entasse les branches convenablement desséchées. Un ouvrier détache les feuilles en les frappant, d'abord avec le tranchant, puis avec le plat d'un long sabre de bois : cette opération se nomme *apalear*.

Ensuite, on pile l'Herbe (*pisar*). Les feuilles, placées dans des auges ou des mortiers de bois, y sont réduites en poudre plus ou moins fine à l'aide de pilons.

Poner en perchel. Cette poudre est déposée dans un hangar exhaussé au-dessus du sol. On la recouvre de cuirs afin de la garantir de l'humidité. Ainsi abandonnée à elle-même pendant plusieurs mois, l'Herbe se bonifie singulièrement.

Poner en los tercios. Enfin, au fur et à mesure des besoins, on retire le Maté du *perchel*, et on le met dans des sacs (*tercios, surones*), pour le livrer au commerce. Ces sacs, assez semblables à de gros oreillers, se taillent dans des peaux de bœuf ramollies dans l'eau, qui se laissent alors distendre par la

Yerba qu'on y empile fortement ; on les recoud avec des lanières de cuir. En séchant, l'enveloppe se rétracte, et exerce une pression sur la poudre qui se trouve ainsi convenablement tassée. Les sacs sont ensuite dirigés, soit à dos de mulets, soit dans des charrettes, vers les rivières où on les charge dans des canots. Leur poids varie de 60 à 120 kilogrammes (de 5 à 10 *arrobas*) ; et, lors de la vente, on retire 2 livres par *arrobe* pour le poids du cuir. D'après les calculs de M. Bonpland, un arbuste peut fournir 35 kilog. de Maté tous les trois ans, soit, en moyenne, une *arrobe* chaque année.

Tels sont les procédés, simples et tout à fait primitifs suivis au Paraguay. Dans les Missions orientales de l'Uruguay, et dans les Yerbales du nord de la province de Rio-Grande, on en a modifié l'application. Au lieu de réduire les feuilles en poudre à l'aide du pilon, on les porte sous une meule en pierre placée de champ dans une auge, et mise en mouvement par un cheval : les propriétaires de ces moulins achètent aux ouvriers leur récolte de la journée, et les payent, soit en argent, soit en vêtements, en vivres et en eau-de-vie. Là, l'*ensuronnage* se fait en grand dans des bâtiments construits exprès, ou dans les bourgs du voisinage. La ville de Cruz-Alta est le centre de ces exploitations, le lieu de dépôt des marchandises d'échange, et le point de départ des travailleurs qui vont se répandant dans les forêts environnantes, à une distance de 20 à 40 lieues (1).

(1) MARTIN DE MOUST, t. I, p. 433.

Au centre des plantations de Curitiba, l'on a installé des fabriques pourvues de machines qui réduisent l'Herbe en poudre très-égale. Malgré ces perfectionnements dans les procédés, le Maté de Paranagoa, nous le dirons bientôt, est d'une qualité inférieure à celui des Missions orientales, lequel est lui-même fort loin de valoir le Maté du Paraguay.

Pour ne pas fatiguer les arbustes, on ne doit les émonder que tous les trois ans (1). C'est une règle généralement suivie par les Paraguayos, qui, s'ils ne cherchent pas à recourir aux machines pour simplifier le travail et le rendre plus parfait et plus productif, ont du moins conservé les bonnes traditions que les Jésuites leur ont transmises. Ainsi, ils suspendent la cueillette des feuilles lorsqu'elles sont humides; ils entretiennent le feu pendant la nuit et le laissent s'éteindre dans le cours de la journée; les fragments trop volumineux des rameaux sont soigneusement retirés, etc. Le Gouvernement ayant monopolisé le commerce de cette denrée, on s'aperçoit que ses prescriptions sont fidèlement exécutées, même au sein des forêts vierges, où il semblerait que son action dût cesser de se faire sentir sur des hommes placés dans les conditions d'une vie presque sauvage.

Il n'en est pas de même au Brésil. Là, on redoute peu l'autorité, dont les ordres sont trop souvent méconnus. La récolte s'y fait toute l'année; on y émonde les arbres tous les deux ans; une taille déréglée et

(1) L'art. 3 du décret du 27 avril 1848 impose un intervalle de deux années au moins entre les coupes. *Et Paraguayo independiente*, n° 79.

sans frein les fatigue et les tue par milliers, en ne laissant pas assez de feuilles pour fournir à l'évaporation de la sève. Enfin, la poudre est grossièrement concassée, et contient de nombreux débris de branches desséchées. Ces abus avaient éveillé la sollicitude de la Chambre municipale de Cruz-Alta, qui prit des mesures pour les faire cesser. Une décision rendue en 1832 permet de fabriquer de la Yerba seulement du mois de janvier au mois d'août. Chaque détachement doit être de dix hommes au moins, tous bien armés, et placés sous les ordres de chefs (*capataces*) pourvus d'une permission du juge de paix de Cruz-Alta, et responsables des délits commis par les travailleurs. Ces délits sont : émonder des arbustes trop jeunes, ou qui l'auraient été depuis moins de trois ans; les couper par le pied; excéder le temps permis et légal; laisser dans le Maté des fragments de ramilles ayant plus de 2 lignes de diamètre et de 1 pouce de long, etc.; le tout, sous peine de confiscation du produit de leur travail. Ces sages règlements sont restés à l'état de lettre morte.

Obtenu par les procédés dont on vient de lire l'historique, le Maté se présente dans le commerce sous la forme d'une poudre grossière, d'un vert-clair, mêlée à des fragments nombreux de petites branches, ayant une odeur herbacée, désagréable lorsqu'elle est fraîchement récoltée, et légèrement aromatique après plusieurs mois de préparation. Quoique l'on puisse fabriquer de la Yerba du mois de décembre au mois d'août, la plus estimée est celle qui se récolte à la fin de l'été, lorsque déjà la végétation a perdu de sa force et que

l'arbre a encore ses fruits : leur présence même dans le Maté est un indice de sa qualité, et augmente sa valeur.

L'infusion théiforme de la feuille américaine est d'un vert-jaunâtre, brune, et tout à fait analogue à celle du thé, lorsque l'Ilex a été conservé longtemps. Elle contient de l'acide tannique, un extrait qui teint en jaune (peut-être analogue à celui que les Chinois retirent du thé pour la teinture des étoffes de soie (1)), plusieurs résines amères et astringentes, quelques parcelles d'alcaloïde, et une quantité notable de caféine combinée avec un acide encore indéterminé. On pourrait s'étonner de voir l'homme rechercher sur tous les points du globe les plantes d'aspect et de caractères si différents, qui toutes, de même que le Thé, le Café, le *Paullinia sorbilis*, le Maté, contiennent de la caféine; mais en rapprochant, d'autre part, ces considérations de son goût prononcé pour les boissons spiritueuses qu'il sait fabriquer, on reste convaincu qu'après le besoin de se détruire, l'homme n'en a pas de plus pressant que de s'exciter.

(1) Chaque année on expédie de la Chine pour Surate une grande quantité de thés trop vieux pour être pris en infusion, et qui sont destinés à la teinture.

On trouvera aux *Notes et Pièces justificatives* une analyse du Maté.

CHAPITRE IV.

CULTURES INDUSTRIELLES. — DU MATÉ : PROPRIÉTÉS, USAGES ET COMMERCE.

Le Maté est d'un usage général en Amérique. On boit l'infusion de cette feuille aromatique au Paraguay, dans les républiques Argentines, au Chili, au Pérou, et dans les provinces brésiliennes de Rio-Grande du Sud, de Paranà et de Saint-Paul. Sur tous ces points, cette boisson est plus habituelle que le chocolat dans la Péninsule, le thé en Angleterre, et le café dans l'Europe orientale ou en Afrique.

Pour préparer le breuvage américain, on met dans un vase destiné à ce seul usage, du sucre et un charbon ardent (1). On grille un peu le sucre; puis l'on

(1) Les Hispano-Américains nomment ce vase *maté*, et les Brésiliens *cuiha*. C'est, en général, le fruit d'une Cucurbitacée. Il y en a de toutes les formes, et plus ou moins richement ornés. Quelques-uns sont en argent massif et dorés : on se hâte d'en faire honneur aux visiteurs. Le chalumeau (*bombilla*, en portugais *bomba*), est en jonc ou en métal.

ajoute une quantité variable de poudre. On verse de l'eau très-chaude mais non bouillante, et l'on introduit dans le vase l'extrémité arrondie en forme d'arrosoir d'un tube destiné à l'aspiration du liquide. Les habitants de la campagne (*del campo*), les journaliers (*peones*), les hommes en général, prennent le Maté *cimarron*, c'est-à-dire sans sucre (1); son action est plus énergique. Mais les femmes, les étrangers, et dans les villes beaucoup de créoles, y ajoutent du café, du rhum (*caña*), un peu d'écorce d'orange ou de citron, etc.; d'autres enfin, remplacent l'eau par du lait. Pour un voyageur médiocrement habitué à l'amertume du précieux breuvage, ces additions sont loin d'être désagréables, ou même inutiles.

On boit le Maté à toute heure de la journée; c'est la première chose que fait un Sud-Américain, le plus ordinairement avant de quitter son lit ou son hamac. Ainsi muni de sa liqueur favorite, il monte à cheval, vaque à ses affaires, et attend sans impatience le repas du milieu du jour. En voyage, véritable trompe-la-faim, le Maté permet de faire de longues traites sans manger à l'Indien, qui se dédommage de cette abstinence forcée par une gloutonnerie dont on se ferait difficilement une idée. On boit l'infusion après le dîner et avant la sieste; on la boit encore après la sieste et après le repas du soir. C'est aussi la politesse obligée que l'on fait aux visiteurs. Enfin, le Maté circule indéfiniment, et dans chaque maison, un serviteur (ce-

(1) *Cimarron*, littéralement : *sauvage*.

bador) est incessamment occupé à sa préparation (1).

Les créoles prennent le Maté très-fort. Ils mettent de la poudre en assez grande quantité pour faire une bouillie épaisse; à peine peuvent-ils aspirer quelques gouttes de liquide; mais on remplit sans cesse le vase, et l'aspiration continue jusqu'à épuisement des principes de la feuille.

Ainsi concentrée, prise sans sucre et à jeun, cette infusion est irritante. Beaucoup de voyageurs ne peuvent la supporter; elle détermine des nausées et des vomissements. Le Maté léger et aromatisé a des propriétés irritantes encore, mais beaucoup moins énergiques, quoiqu'il ne convienne pas à toutes les organisations: l'estomac s'en arrange assez mal, surtout au début; il agit aussi sur le cerveau, et éloigne le sommeil.

Cette boisson paraît nécessaire à l'habitant du Sud-Amérique qui engloutit des quantités énormes de viandes, mal cuites, sans pain, souvent sans farineux (manioc ou maïs), et toujours sans vin; c'est pour lui un digestif obligé.

Si le Maté jouit de propriétés diurétiques et sudorifiques, il les partage avec toutes les boissons chaudes, qui modifient la sécrétion urinaire ou les fonctions de la peau suivant la température atmosphérique. Mais la médecine a prêté à l'infusion et surtout à la teinture de cette feuille, des vertus plus actives dans le traitement de la goutte et des calculs vésicaux. Le docteur

(1) On dit *cebar*, nourrir, entretenir le Maté.

Mantegazza a tenté sans succès l'emploi de cet agent thérapeutique contre la paralysie des membres, et pour relever le système nerveux dans les convalescences longues et difficiles des fièvres typhoïdes (1). Ce qu'il faut admettre, en dehors des vomissements qu'il provoque, c'est une action sur le mouvement péristaltique des intestins, et par suite, des propriétés laxatives assez marquées, surtout lorsqu'on boit l'infusion à jeun et sucrée.

On peut encore, ainsi que je l'ai vu dans la province de Saint-Paul, prendre le Maté en infusion théiforme (2). C'est une manière que, pour ma part, je trouve préférable à l'autre. On évite l'aspiration des nombreuses particules de la plante qui arrivent à la bouche à travers les trous de la *bombilla*; on juge mieux de la force du breuvage; et — considération à mettre en première ligne — il n'y a plus nécessité de se servir d'un tube qui a passé successivement par les lèvres d'une foule d'individus, à commencer par celles de l'esclave qui est chargé de sa préparation, sans qu'on ait pris soin de le laver une seule fois : laver une *bombilla*, est une chose qu'un buveur de Maté n'a jamais faite.

Il faut établir une grande distinction sous le rapport de l'amertume, de la force, en un mot des propriétés du Maté, d'après sa provenance. L'Herbe du Paraguay, plus amère et plus aromatique, est aussi la plus estimée

(1) *Sulla America meridionale Lettere mediche*; Milano, 1860, in-8°, p. 68.

(2) On fait alors usage des feuilles entières et non pulvérisées.

de toutes : elle donne quatre fois autant d'infusions que celle des Missions ou de Paranagoa; et, tout en coûtant plus cher, elle est ainsi plus économique. Nous verrons, en effet, les prix de vente s'établir dans le même ordre.

L'usage du Maté produit la soif chez les personnes qui en font habituellement usage, ou qui boivent l'infusion légère, sucrée et plus ou moins aromatisée. Fumer, prendre du Maté et boire de l'eau, telles m'ont paru être les occupations les plus ordinaires des hommes (je pourrais dire les seules), dans les plaines Sud-américaines.

On devrait donc régler la dose de cette feuille, et il serait d'une hygiène bien entendue de ne pas en consommer au delà d'une once par jour. Mais de l'usage à l'abus il n'y a qu'un pas, que trop de personnes franchissent au détriment de leur santé. Le P. Duran, provincial du Paraguay, dans un ouvrage publié à Anvers, parle des effets *vomitaires* de cette feuille ; il l'accuse de rendre les Indiens gourmands et paresseux : reproche que l'on pourrait adresser à plus juste titre à leur nature imprévoyante (1). Les Blancs qui se livrent aux mêmes excès offrent des symptômes d'affaiblissement des forces digestives : l'appétit se perd, et le corps tombe dans un état de langueur et d'atonie parfois très-grave. Chez les femmes, plus enclines encore que

(1) NICOLAS DURAN, *Relation des insignes progrès de la religion chrétienne, faits au Paraguay et dans les vastes régions de Guair et d'Uruguay*, Paris, 1638, p. 81. Cet ouvrage avait paru en latin, à Anvers, en 1636.

les hommes à cette vicieuse habitude, on observe souvent des névroses rebelles, analogues à celles que détermine l'abus du thé ou du café (1).

Enfin, la manière dont on aspire l'infusion n'est exempte ni d'inconvénients, ni même de dangers. Je laisse de côté la répugnance, fort excusable, à se servir d'un chalumeau que le premier venu arrache de sa bouche pour vous l'offrir ; je ne veux pas davantage énumérer la longue série des maladies contagieuses qui se transmettent incessamment à l'aide de cette dégoûtante habitude (2). Je signalerai seulement la fréquence de l'altération des dents, soumises alternativement au contact de liquides très-chauds et très-froids ; et avant tout celle du cancer de la lèvre inférieure, que j'ai observé trois fois, et qui, de l'aveu des malades, avait eu son point de départ sur la ligne médiane, à l'endroit même où ils plaçaient habituellement le tube métallique. Cette terrible maladie ne m'a rien offert de particulier dans sa marche, et dans sa terminaison toujours funeste par suite de l'absence des secours de

(1) L'ensemble de ces désordres a été décrit par le docteur P. Mantegazza sous le nom de *Gastralgia matica*. Voy. *Sulla America meridionale Lettere mediche*, p. 131. L'espèce d'Ilex que les habitants de la province de Rio-Grande (*Rio-Grandenses*) désignent sous le nom de *Cahuna* (*Chomelia amara* de Velloso ?), très-facile à confondre d'ailleurs avec l'*I. paraguariensis*, possède des propriétés presque toxiques, en déterminant des vomissements et de violents effets purgatifs. On s'accorde à reconnaître que la *hera Cahuna* vient de préférence sur le bord des rivières, dans les lieux bas et humides. Si cette plante n'est pas l'*I. vomitoria*, son existence viendrait à l'appui des constatations scientifiques de M. Bonpland sur la pluralité des espèces d'arbres à Maté.

(2) Parmi elles les accidents primitifs et secondaires de la syphilis occupent la première place.

l'art, mais j'ai voulu la mentionner, en passant, comme un chapitre à ajouter au mémoire intéressant du docteur Bouisson, de Montpellier, sur le cancer buccal, produit par l'usage immodéré de la pipe et du cigare (1). Dans les deux cas, la cause de l'irritation locale est complexe: En même temps qu'un tuyau fortement échauffé agit mécaniquement par sa haute température, et en déchirant les tissus par les aspérités de son extrémité libre, le contact d'un liquide âcre entretient et accroît l'inflammation de la muqueuse. Si la puissance étiologique du Tabac me paraît incontestable, les observations que j'ai recueillies ne sont pas assez nombreuses pour que je me prononce aussi affirmativement sur celle du Maté. Resterait ensuite cette question presque insoluble: le bouton cancéreux a-t-il été produit par les deux plantes américaines, ou leur usage n'a-t-il été qu'une cause provocatrice, susceptible de localiser une manifestation diathésique, ou d'en accélérer l'apparition?

Nous avons dit que la Yerba était livrée à la consommation par trois points principaux: le Paraguay, les Missions orientales, et la province de Saint-Paul. Il nous reste à faire connaître les conditions de ce commerce dans ces différentes localités.

Au Paraguay, le gouvernement a monopolisé l'exportation de cet article important, par un décret du 2 janvier 1846. Lorsqu'il fait exploiter directement les

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1859, n° 32-37. Voy. aussi l'excellente thèse inaugurale du docteur A. Heurtaux: *du Cancroïde en général*, Paris, 1860.

Yerbales par ses soldats, tout est bénéfice pour lui : mais il accorde aussi, soit directement, soit par les commandants des districts (*partidos*), des permissions spéciales et pour un temps déterminé, à des habitants qui vont dans les forêts domaniales fabriquer du Maté à leurs risques et périls. Au retour, ces concessionnaires (*habilitados*) sont tenus d'offrir leur récolte aux agents du fisc qui, après examen, l'achètent au prix d'une piastre forte (*peso fuerte*) l'arroba (1). L'État la revend 6 piastres aux négociants qui l'exportent. Il achète aux mêmes conditions des propriétaires de Yerbales, auxquels il permet d'ailleurs de fournir à la consommation intérieure.

Avec la consolidation du gouvernement de l'Espagne, le commerce du Maté prit un développement rapide. L'histoire rapporte que dès la fin du xvi^e siècle, un gouverneur, frappé des misères et des souffrances auxquelles s'exposaient les malheureux Indiens pour satisfaire l'avidité de leurs nouveaux maîtres, laissa échapper ces tristes paroles : « Mon cœur me présage que cette herbe sera un jour la ruine de la nation guaranie. » Son extraction, qui s'élevait déjà en 1726 à 42,500 quintaux, atteignait de 1792 à 1796, année moyenne, le chiffre de 196,000 arrobes; soit, en nombre rond, 50,000 quintaux que le Paraguay envoyait à Buenos-Ayres. Sur cette somme, la consommation de cette capitale était de 5,000 quintaux : 4,000 allaient à Potosi ; le reste était expédié dans les

(1) Je rappellerai que l'arroba = 11 kil. 1/2.

provinces Argentines, au Chili, au Pérou et à Quito. La consommation du Paraguay et celle du Brésil égalaient celle de Buenos-Ayres (1).

Nous avons dit que les Jésuites s'étaient appliqués de bonne heure à donner leurs soins à la culture et à la préparation de la précieuse Ilicinée. Sous leur direction, les Indiens séparaient les feuilles suivant leur degré de développement. Les petites servaient à la fabrication d'une Herbe douce nommée *Caa-mini*; le Maté tiré des grandes (*Caa-quazù*), avait plus de force et d'amertume (2). On retirait avec soin les nervures et les pétioles des feuilles, ainsi que les fragments de rameaux. En outre, les Jésuites récoltaient dans les Missions de Loreto et de Santa-Ana situées sur la rive gauche du Paraná, une Herbe fort estimée qui portait le nom de *Caa-mini de Loreto*. M. Bonpland regarde ce Maté comme une variété à feuilles plus petites, due probablement à l'influence du sol, ou à des circonstances climatiques difficilement appréciables : pour lui le mot *Caa-quazù* s'appliquerait à l'espèce à grandes feuilles.

Quoi qu'il en soit, la Yerba fabriquée dans les Mis-

(1) Ces données, que nous empruntons à Azara (*Voyages*, tome I^{er}, p. 123), sont confirmées par Francisco Aguirre dans sa notice manuscrite intitulée : *Descripción de la provincia del Paraguay*, etc. Le commandant de la quatrième section de la Commission des Limites estime de 130 à 150,000 arrobes l'exportation annuelle du Paraguay, en laissant de côté celle des Missions, et porte à 20,000 arrobes la consommation de la province.

(2) On connaît la signification du mot *caa*, qui s'applique plus particulièrement à l'arbuste. Les Guaranis appellent sa feuille torréfiée *Caa-cuys*.

sions, conduite par eau sur les places de Buenos-Ayres et de Santa-Fé, et vendue par les soins du P. Procureur, jouissait d'une faveur marquée et faisait une concurrence redoutable à celle des créoles. Quant à celle de Loreto, elle paraît avoir eu de tout temps une valeur exceptionnelle. Ainsi, en 1730, alors que la Yerba commune valait de 12 réaux à 2 piastres l'arrobe, le P. Astorga vendait celle de Loreto jusqu'à 4 piastres. L'auteur un peu suspect de partialité qui me fournit ce renseignement, ajoute que la quantité tirée chaque année des Missions n'est pas inférieure à 30 et 40,000 arrobes, chiffre que je regarde comme exagéré. Il estime à 80,000 arrobes la quantité d'Herbe ordinaire vendue par le P. Procureur (1).

Les qualités exceptionnelles, la réputation et le haut prix du Maté fabriqué dans les Missions, devaient éveiller la jalousie et la convoitise de leurs voisins. Aussi voit-on dès le xvii^e siècle les Jésuites obligés de défendre l'accès des Yerbales compris dans leurs concessions territoriales, à la fois contre les Espagnols et contre les empiètements des communautés indiennes placées sous la direction de religieux d'un autre ordre (2). L'impossibilité de déterminer avec

(1) *Coleccion general de documentos que contiene los sucesos locales a la segunda epoca de las commociones de los Regulares de la Compañia en el Paraguay*, etc., Madrid, imprenta real de la Gazeta, 1769, tomo III. *Informe de D. Mathias Angles y Gortari*, p. 6.

(2) Ordonnance du gouverneur du Paraguay en date du 7 juin 1685, portant défense d'aller récolter du Maté dans les environs du rio Monday, où le P. Delfin Jeronimo, de la Compagnie de Jésus, commençait une Reduction (*Archives de la Mission de Jésus*).

quelque précision, au milieu de forêts lointaines et presque inaccessibles, les limites dans lesquelles les Naturels de chaque juridiction devaient se livrer à la préparation de l'Ilex, amena entre les Franciscains des villages de Caazapa et de Yuty, et les Jésuites des Missions de Santa-Fé, de Santa-Rosa et de Jésus, des discussions parfois très-vives, et d'interminables récriminations. Ces plaintes réciproques avaient du retentissement de ce côté de l'Océan, et plus d'une fois les deux parties envoyèrent à Madrid des députés chargés d'exposer au Roi leurs griefs, et d'en obtenir le redressement. Les archives de Caazapa et de Jésus renferment de curieux mémoires dans lesquels les prétentions des deux ordres religieux sont défendues assez aigrement, pour ne pas dire plus. Il est juste d'ajouter aussi que ces contestations regrettables persistèrent après la chute du gouvernement de la Compagnie, et prirent parfois des proportions qui provoquèrent des mesures rigoureuses de la part des autorités (1).

Les données nous font presque entièrement défaut—le lecteur le croira sans peine—pour apprécier le mouvement commercial de cette denrée sous la dictature de Francia. Les frères Robertson ne l'estiment pas à moins de 720,000 dollars par année; et Lambert,

(1) Il existe dans les archives de Jésus une réclamation de l'administrateur de la Mission contre Yuty, adressée au gouverneur, pour usurpation de Yerbales (11 juin 1773); et une ordonnance du marquis de Sobre-Monte, vice-roi de Buenos-Ayres, du 23 janvier 1784, prescrivant aux Indiens des deux villages de rentrer dans leurs limites respectives, de s'abstenir de porter des armes et de tout acte de violence, sous peine de châtimens sévères.

à l'aide d'un calcul presque identique, à 200,000 ar-robes, sur lesquelles 110,000 allaient au Chili, au Pérou, à Quito, et le reste dans la vice-royauté de Buenos - Ayres (1). Cependant les expéditions, de plus en plus rares, finirent par cesser tout à fait, lorsqu'il eut pris le parti d'isoler son pays du reste du monde. Alors, en même temps que les prix s'abaissaient sur la place de l'Assomption, ils atteignaient sur le marché de la Plata des proportions tout à fait anormales par suite de la rareté de la marchandise. Seul négociant du pays, le Dictateur profita d'abord de cette hausse extraordinaire, en élevant le prix du Maté qu'il échangeait contre les armes et les munitions qu'il recevait des négociants brésiliens par la voie d'Itapua. Mais bientôt les Argentins lassés de cette cherté excessive (2), remplacèrent l'Herbe du Paraguay par celle de Paranagoa et des Missions; et les fabriques du Brésil, sous le contre-coup de demandes chaque jour plus nombreuses, prirent une extension rapide. Toutefois, les premières expéditions qui sortirent du Paraguay après la mort du despote reprirent assez promptement possession d'une clientèle qui s'était déshabituée de ses produits. Le fait suivant peut donner une idée de l'empressement avec lequel le Maté du Paraguay est recherché sur la place de Buenos-Ayres. Je tiens d'un négociant estimable que j'ai

(1) J. P. and W. P. REEVE, *Letters on Paraguay*, London, 1839, t. II, p. 134; — A. B. LAMBERT, *Ouv. cit.*, t. II, p. 7.

(2) Singulièrement accrue d'ailleurs par les frais de transport.

connu à l'Assomption, qu'étant arrivé le premier à Buenos-Ayres avec un chargement de Maté après la levée du blocus par l'escadre française, il le vendit en totalité à raison de 25 piastres fortes l'arrobe, prix sans exemple et sans précédent. Il l'avait payé à Itapua 3 piastres; et il estimait son bénéfice, tous frais faits, de 18 à 20 piastres l'arrobe. De pareilles opérations ne sont possibles qu'en Amérique, où d'incessantes révolutions et la guerre civile créent au commerce des circonstances exceptionnelles : seulement, il s'en faut bien que les résultats soient toujours aussi brillants (1).

Le décret qui a mis le monopole de l'exportation du Maté entre les mains du gouvernement est du 2 janvier 1846. Obligé de faire face à des dépenses extraordinaires, de pourvoir à l'armement et à la défense du pays menacé d'une invasion par le général Rosas, le président Lopez a vu dans cette mesure fiscale un moyen d'éviter l'établissement de nouveaux impôts. On ne peut nier, d'autre part, que les forêts où croît la précieuse plante, étant propriété nationale, l'État n'eût le droit de s'en réserver le produit, avec l'intention qu'il a formellement exprimée d'ailleurs, d'améliorer la fabrication et de mettre fin aux fraudes qui s'étaient glissées dans le commerce du Maté (2).

(1) Au même moment, le Maté des Missions valait 8 piastres l'arrobe, celui de Paranagoa de 4 à 5 piastres, et le thé de Chine, qualité ordinaire, de 5 à 6 réaux la livre.

(2) *El Paraguay independiente* des 17 janvier 1846 et 9 septembre 1848, n^{os} 37 et 79.

Il reste à désirer, toutefois, que le gouvernement permette plus libéralement à ses sujets de vendre leur récolte aux négociants étrangers concurremment avec la sienne, et qu'il trouve bientôt dans le développement de la richesse publique des ressources suffisantes pour renoncer à ce monopole. Un homme d'État ne saurait descendre des hautes sphères gouvernementales pour s'immiscer aux mille détails d'un trafic habituel, sans y laisser quelque peu de sa considération.

Ces réserves faites, nous dirons que le commerce du Maté a lieu exclusivement aujourd'hui par le port de l'Assomption. Villa-Rica, la seconde ville de la République, que cette exploitation avait rendue jadis très-florissante, ne reçoit qu'une partie de la Yerba fabriquée dans les forêts de Curuguaty. Le prix est le même sur les deux marchés.

En 1854, époque à laquelle commencent les chiffres officiels qu'il nous a été possible de recueillir, la vente du Maté s'est élevée à 85,676 arrobes, d'une valeur de 282,489 piastres (1). Cet article figure au premier rang dans le tableau des exportations; il dépasse de 59,552 piastres la valeur des cuirs exportés, et de 121,757 piastres celle du tabac. En 1857, la progression continue : nous trouvons 1,436,295 kilog. de Maté, pour la somme de 3,749,105 fr. Enfin, ce

(1) Soit 985,274 kilog. pour 1,525,440 fr. 60 c. Sur cette quantité, 82,882 arrobes n'ont pas payé de droits comme ayant été achetées à l'État. Dans le tableau des exportations du mois de juillet de cette même année, l'arrobe est estimée 28 réaux.

commerce est représenté, en 1860, par 174,238 arrobes et 1,093,671 piastres; contre 292,834 piastres pour le tabac, et 246,644 pour les cuirs. Différence en faveur du Maté 800,837 et 877,057 piastres : voilà pour le Paraguay (1).

Nous serons moins explicite, faute de chiffres officiels, à l'égard de l'exportation du Maté récolté dans les Missions orientales de l'Uruguay, où depuis quelques années cette industrie paraît avoir fait des progrès notables. En 1849, M. Bonpland avait entrepris de concert avec un riche fermier de la province de Rio-Grande, la préparation méthodique et rationnelle de la Yerba. On doit à cette tentative que le savant naturaliste n'a pas poursuivie, la découverte d'une immense forêt peuplée du précieux végétal. Voici en quels termes notre savant compatriote me rendait compte de son exploration, dans une lettre datée de Porto-Alègre, le 10 juin 1849.

«... Peu de mois après votre départ, M. Pedro Chaves que vous connaissez, est arrivé à San-Borja, et j'ai contracté avec lui d'assez grandes liaisons. Nous avons beaucoup parlé mérinos et métis, puis de plantations en grand de l'arbre à Maté, et de son exploitation aussi en grand. M. Chaves me proposa de planter avec lui 40,000 pieds d'Ilex, et de fabriquer du Maté.

(1) *Annales du commerce extérieur*, n° de novembre 1855 et septembre 1858. Pour l'année 1860, nous avons fait, à l'aide d'un travail long et minutieux, le dépouillement des *Résumés d'importation et d'exportation* publiés mensuellement par le gouvernement du Paraguay dans son journal *el Semanario de avisos y conocimientos utiles*

Pour moi qui ai toujours regardé comme très-profitable une pareille création, et qui ai toujours eu le désir de faire ce travail utile et honorable, il m'est naturellement venu le désir de visiter les immenses bois dont me parlait M. Chaves. Sans cette connaissance, il était imprudent de faire une entreprise. Je promis donc à M. Chaves de voir ses forêts de Maté, et de terminer l'affaire qu'il me proposait.

« Le 11 février dernier, j'ai quitté San-Borja pour me rendre à la ferme de M. Chaves, laquelle a 22 lieues de superficie, et se trouve sur la Serra, à 72 lieues $\frac{2}{3}$ à l'est de San-Borja, dans le district de Butucarahy. Comme vous avez visité ces contrées, je vais vous entretenir de ma manière de voyager.

« De San-Borja à l'estancia de M. Chaves (Santa-Cruz), il y a, comme je vous l'ai dit plus haut, 72 lieues deux tiers, et j'ai employé juste vingt-cinq jours, desquels on pourrait déduire sept jours complets de repos, plus le temps perdu pour avoir seulement marché une heure, deux heures, enfin pour avoir fait de très-petites journées. Pour mon équipage, divisé en trois, je n'ai employé que six hommes, savoir : un guide (*vaqueano*), un picador, deux hommes pour les chevaux et juments, et deux pour les 400 bêtes à laine : je suis venu ici avec un seul domestique.

« Dans tout le cours de ce voyage, j'ai décrit à peu près 200 plantes, la plupart nouvelles pour moi, et d'autres mal connues des botanistes : de ce dernier nombre, le genre *Quillaia* (?), décrit pour la pre-

mière fois dans le Chili, et l'*Araucaria brasiliensis*, bien différent de l'*A. chilensis*; deux espèces nouvelles de Maté (*Ilex*), une plante médicinale qui offre un très-grand intérêt, etc... Si j'ai rencontré un bon nombre de plantes, je n'ai pas été aussi heureux pour la minéralogie. Depuis San-Borja jusqu'à 5 lieues du Jacuy, il existe une grande uniformité de roches. C'est donc seulement en approchant du Jacuy, dans le district de Butucarahy, ou sur la Serra, que j'ai véritablement trouvé quelque chose de nouveau. Je me bornerai à vous parler d'un nouveau basalte différent de ceux que j'ai envoyés au Muséum en 1832; ce qui porte les roches basaltiques de ma collection à cinq espèces.

« Depuis le Jacuy jusqu'ici, tout le pays que j'ai parcouru offre une grande différence de végétation avec le Paraguay et les côtes de l'Uruguay. Sur la Serra on ne trouve que des *Pinheiros* (*Araucarias*), et des arbres à Maté. Ces deux plantes forment des forêts plus ou moins étendues, dont on peut tirer de grands avantages.

« Jusqu'à présent il a été impossible de rien arrêter avec M. Chaves sur nos projets de plantations : d'abord, parce qu'ayant des forêts d'*Ilex*, il est inutile d'en planter. Quant à la fabrication, le lieu indiqué pour l'établir est la *picada* (grand chemin), que le gouvernement et l'assemblée provinciale font ouvrir dans ce moment pour rendre les communications entre le district de Butucarahy et la ville de Rio-Pardo plus faciles.

« Pendant mon séjour à Santa-Cruz, dans l'estancia de M. Chaves, j'ai naturellement visité les nombreux pieds de Maté que contiennent ses bois. Ils se trouvent en petit nombre pour une exploitation en grand, et il faut nécessairement examiner, étudier la *picada*, qui est le point le plus riche en arbustes. Depuis mon arrivée à Santa-Cruz, j'avais toujours projeté de me rendre à Rio-Pardo par le nouveau chemin, et l'obligation dans laquelle je me trouvais de bien connaître les forêts de Maté me firent prendre la résolution définitive de m'acheminer par cette voie malgré les nombreux obstacles qui se présentaient.....

« Le 25 avril, je quittai la ferme de M. Chaves et fus passer la nuit à l'entrée du nouveau chemin, qui sera entièrement ouvert avant la fin de l'été prochain, et aura 14 lieues de bois seulement. Cette étendue peut être divisée en deux parties : la première, de 7 lieues et demie, est une forêt épaisse dont les arbres les plus communs sont l'*Araucaria brasiliensis* et l'arbre qui fournit le Maté ; les autres 6 lieues et demie contiennent aussi cette plante précieuse, mais surtout d'autres arbres forestiers de la plus grande utilité. Il résulte de ce dernier voyage qu'on peut travailler en grand à la fabrication de l'Herbe dans la nouvelle *picada*, mais surtout faire d'immenses plantations si l'on sait travailler. M. Chaves et moi avons donc abandonné le projet de planter 40,000 pieds de Maté à Santa-Cruz, et désirons nous établir dans la *picada*, mais pour cela il faut avoir un peu de patience.

« L'Assemblée provinciale et le gouvernement bré-

silien, afin de peupler plus promptement la nouvelle route, sont résolus à en diviser les bords par lots ou par parties, et à les concéder à la condition que chacun travaillera dans son terrain, le peuplera, et finalement donnera 10 *varas* de plus au chemin. Toutes ces conditions sont peu onéreuses et faciles à remplir. Chaque lot est fixé à un quart de lieue sur les bords de la picada et à une lieue de fond. Un terrain aussi grand vous paraîtra considérable ; quant à moi, il me semble peu de chose. Je voudrais travailler sur une lieue carrée ou au moins sur une demi-lieue. La concession de ces terrains va s'effectuer sous peu de jours, et alors M. Chaves et moi nous saurons à quoi nous en tenir. Si je viens à travailler dans la picada, je rendrai un grand service aux Brésiliens. Non-seulement je leur apprendrai à conserver leurs forêts de Maté qu'ils ont l'habitude de détruire, ainsi que le font si bien les Paraguayens et les Correntinos ; de plus, j'espère mettre en pratique une nouvelle manière de couper et de fabriquer l'Herbe, dont ils tireront avec le temps d'immenses avantages. Par cet exposé, vous voyez que j'ai entre les mains une affaire assez majeure, mais qu'elle ne peut pas se décider tout de suite. »

A cette lettre intéressante, écrite par un juge si compétent en pareille matière, nous ajouterons seulement que le produit de la récolte est expédié par des convois de charrettes à Itaqui, petite ville assise sur les bords de l'Uruguay, d'où il est acheminé vers la Plata par la voie du fleuve. On estimait en 1856 à 6,000 personnes gagnant en moyenne 2 patacons par jour,

le nombre des individus employés à la récolte du Maté dans les Missions orientales. Du 1^{er} juillet 1857 au 30 juin 1858 — dans le cours d'une année — il a été exporté du port d'Itaquy, 1,324,593 kilog. de Maté représentant une valeur officielle de 1,333,368 fr. En tenant compte des envois dirigés vers la Banda orientale, lesquels ne sont pas compris dans ces chiffres, on arrive à un total de 3,248,000 kilog., soit plus du triple de ce que le Paraguay a livré, en 1858, à la consommation extérieure (1).

Dans les premières années de ce siècle (1805, 1806 et 1807), le port de Paranagoa exportait du Maté, en moyenne, pour une valeur de 40 *contos* de réis, soit environ 120,000 francs. L'ingénieur Van Lede assure qu'en 1841 cette exportation s'élevait déjà à 156 *contos* de réis. En 1855, suivant le rapport présenté par le ministre des finances aux Chambres brésiliennes, elle dépassait 200 *contos* de réis, ou environ 640,000 francs.

Enfin, on fabrique encore du Maté dans les forêts d'Oran et du San-Francisco, mais l'élévation des frais de transport oblige à le consommer sur place. C'est en 1770 que la plante, découverte plusieurs années auparavant sur le versant oriental de la cordillère de Senta, fut exploitée sous la direction d'un créole du Paraguay nommé Anselmo Benitez, qui fit connaître les procédés usités dans son pays.

(1) *Dictionnaire universel, théorique et pratique du Commerce et de la Navigation*, Paris, 1860, t. II, p. 594. L'auteur de l'article qui me fournit ces renseignements ne dit pas à quelle source il les a puisés.

A Montevideo, on préfère, nous l'avons dit, le Maté du Brésil à celui du Paraguay. Il se vend 50,000 arrobes de celui-ci à Buenos-Ayres, contre 5,000 dans la ville Orientale.

La relation entre les prix des trois sortes de Maté est la suivante : l'Herbe *paraguaya* vaut de trois à quatre fois le prix de celle de Paranagoa, et la *misionera* vaut le double de cette dernière. Il est inutile d'ajouter que ces proportions relatives varient suivant l'abondance de la marchandise et les besoins de place, surtout à Buenos-Ayres, seul marché sur lequel l'Herbe du Paraguay soit recherchée et puisse se présenter avec avantage.

On nous pardonnera les longs détails qui précèdent sur une plante d'une importance économique de premier ordre. Cette importance dans le passé et de nos jours, peut décupler dans l'avenir, si les populations reprennent les traditions de la culture des Jésuites, si aux plantations convenablement espacées, aménagées méthodiquement, mises, en un mot, à l'abri de l'esprit de dévastation forestière trop répandu chez les Sud-Américains, elles appliquent les lumières que la science fournit incessamment à l'agriculture et à l'industrie.

CHAPITRE V.

CULTURES INDUSTRIELLES (suite). — DU TABAC (1).

Le Tabac-(*Nicotiana Tabacum*, Lin. — Solanées) occupe le second rang dans la série peu nombreuse des cultures industrielles du Paraguay. Sans vouloir retracer ici l'histoire d'une plante sociale dont la consommation a pris depuis quelques années des développements de nature à changer l'assiette de l'im-

(1) Ce chapitre est extrait presque textuellement de la monographie plusieurs fois citée, que nous avons publiée sous ce titre : *Études économiques sur l'Amérique méridionale. Du Tabac au Paraguay*; Culture, Consommation et Commerce; avec une *Lettre sur l'Introduction du Tabac en France*, par M. Ferdinand Denis, conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, et deux dessins; gr. in-8°, Paris, 1851. Dans les fragments qu'on va lire, nous avons dû omettre les détails relatifs à la culture et à la récolte de la précieuse Solanée, pour lesquels nous renvoyons à notre étude; mais on trouvera aux *Pièces justificatives* les passages principaux de la *Lettre* de M. Denis.

pôt (1), nous dirons que le Tabac est originaire du Nouveau-Monde, et que les hardis navigateurs du xv^e siècle en apprirent l'usage de ses premiers habitants.

Mais à qui faire honneur de son importation en Europe? Ici, le doute est permis; toutefois, de fortes présomptions s'élèvent en faveur de l'Espagne. Quant à l'introduction du Tabac en France, les curieuses recherches de M. Denis la reculent jusqu'à l'année 1556, et en attribuent la gloire à André Thevet, le voyageur infatigable qui, pour me servir de ses expressions, « pérégrina durant trente-six ans. » Les envois du célèbre Nicot ne datent que de 1560.

« Il y a, dit Thevet en parlant des habitants autochtones de la baie de Rio de Janeiro, il y a aultre singularité d'une herbe, qu'ils nomment en leur langue *petun*, laquelle ils portent ordinairement avec eux, parce qu'ils l'estiment merveilleusement profitable à plusieurs choses; elle ressemble à notre buglosse.

« Or, ils cueillent soigneusement ceste herbe, et la font seicher à l'ombre dans leurs petites cabanes. La

(1) Le produit de la Régie qui n'était que de 500,000 livres en 1674, et de 32,123,303 fr. en 1815, figurait déjà dans le budget des recettes de 1851, date de la publication de votre mémoire, pour la somme de 120 millions (119,881,000); et l'on suppose que le produit des ventes, évalué à 183 millions pour 1861, s'élèvera de 38 millions, par suite de l'augmentation sur les Tabacs de qualité ordinaire, décrétée le 19 octobre 1860. En appliquant les nouveaux tarifs aux 28,882,327 kilog. de Tabac vendus aux consommateurs dans le cours de cette même année, on obtient l'énorme chiffre de 220,400,000 fr., porté dans les voies et moyens du budget de 1862. Voy. l'*Annexe au procès-verbal de la séance du Corps-Législatif* du 2 mars 1861.

« manière d'en vser est telle : ils enveloppent, estant
 « seiche, quelque quantité de ceste herbe en vne feuille
 « de palmier qui est fort grande, et la rollent comme
 « de la grandeur d'une chandelle, puis mettant le feu
 « par un bout, en reçoivent la fumée par le nez et par
 « la bouche. Elle est fort salubre, disent-ils, pour faire
 « distiller et consumer les humeurs superflues du cer-
 « veau. Davantage prise en ceste façon, fait passer la
 « faim et la soif pour quelque temps. Parquoy ils en
 « vsent ordinairement mesme quand ils tiennent quel-
 « que propos entre eux; ils tirent cette fumée et puis par-
 « lent : ce qu'ils font coustumièremment, et successive-
 « ment l'un après l'autre en guerre, où elle se trouve
 « très-commode. Les femmes n'en usent aucunement.
 « Vray est que si l'on prend trop de ceste fumée ou
 « parfun, elle enteste et enyvre comme le fumet d'un
 « fort vin. Les chrestiens estant aujourd'hui par delà,
 « sont devenus merueilleusement frians de ceste herbe
 « et parfun. Combien qu'au commencement, l'usage
 « n'est sans danger avant que l'on y soit accoustumé,
 « car ceste fumée cause sueurs et foiblesses jusques à
 « tomber en quelque syncope, ce que j'ai expérimenté
 « en moi-mesme, et n'est tant étrange qu'il semble,
 « car il se trouve assez d'autres fruits qui offensent le
 « cerveau, combien qu'ils soient délicats et bons à
 « manger (1). »

Thevet avait donné à l'herbe *estrange* rapportée par lui de la *France Antarctique* (c'est ainsi qu'il appelle

(1) *France Antarctique*, édit. d'Anvers, 1558, p. 57.

le Brésil), l'épithète d'*angoulmoisine*, en souvenir d'Angoulême, sa ville natale. Mais les générations suivantes n'ont pas ratifié le choix du *Cosmographe et garde des Singularitez du Roy*, et dans leur oublieuse ingratitude elles ont, à l'exemple du botaniste suédois, préféré le nom de son heureux rival, l'ambassadeur de Charles IX à la cour de Lisbonne (1). Malgré le passage qu'on vient de lire, qui met en relief pour la première fois les excellences du Tabac et l'origine américaine du cigare, Thevet, en butte à la critique de ses contemporains pour sa crédulité proverbiale, malmené par Lery qui n'aime pas les Cordeliers, en plus d'un passage de la *Préface* de son intéressante et naïve relation (2),

(1) On ferait une longue liste de tous les noms portés en Europe par la plante précieuse qui figure sur l'écusson de l'empire brésilien. On l'a appelée successivement *Herbe à l'Ambassadeur*, *Nicotiane*, *Herbe sainte*, *Herbe à la Royne*, *Médicée*, *Herbe de M. Le Prieur*, etc... La lettre de M. Denis renferme de curieux détails sur l'origine de ces dénominations diverses. Quant à l'étymologie du mot *Tabac*, on a cru la trouver, tantôt dans le nom de l'une des petites Antilles (*Tabago*), tantôt dans celui d'une ville de l'intendance du Mexique (*Tabasco*). Nous croyons avec M. Denis que ce mot vient tout simplement de *tabacco*, nom de la pipe primitive des habitants de Saint-Domingue, figurée par Oviedo dans sa *Cronica de las Indias*, 1547, et que nous avons reproduite dans l'*Étude économique* déjà citée. Voy. aux *Pièces justificatives* la description de cet antique instrument, empruntée à l'*Histoire naturelle et générale des Indes*, par J. Poleur, Paris, 1536, pet. in-fol° : traduction française de l'ouvrage de l'ancien serviteur d'Isabelle.

(2) *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, autrement dite Amérique*. Jean de Lery consacre un passage à la description et aux propriétés du Tabac « simple de singulière vertu, en grande estime chez les Tououpinambauults ; » et, après avoir affirmé que l'*Angoumoise* ou *Nicotiane* n'est pas « vray petun (tabac), » il ajoute : « Tellement qu'en ce cas ie ne luy concede pas ce qu'il prétend, assavoir qu'il ait esté le premier qui a apporté de la graine de petun en France : ou aussi à cause du froit, l'estime que malaisement ce simple pourroit croistre. » Pag. 189-191.

Thevet, stigmatisé par de Thou, le grave historien, a vainement réclamé dans ses ouvrages l'honneur qu'on lui avait ravi de son vivant (1).

Quoi qu'il en soit, le Tabac existe à l'état silvestre au Paraguay, où les Guaranis le désignent sous le nom de *Petỹ* (2). Cultivé avant l'arrivée des Espagnols, il devint une branche considérable de revenus dans les Missions des Jésuites : nous chercherons plus tard à en apprécier l'importance par des chiffres.

En 1779, la cour de Madrid mit le Tabac en régie, et se réserva le monopole de sa vente. Elle avait hâte

(1) Voy. sa *Cosmographie universelle*, Paris, 1575.

(2) *Petỹ*, avec le son gutturo-nasal de l'y surmonté de ce signe (¨), est bien le même mot que *petun* des plaines du Brésil et de l'Amazonie. Il appartient aux onomatopées, car il exprime le bruit que produisent les lèvres en laissant échapper la fumée du cigare. Chose étrange, et que M. Denis fait judicieusement remarquer, pendant que l'ancienne dénomination haïtienne du Tabac se répand dans l'univers, celle qui fut adoptée jadis par les habitants du Paraguay et du Brésil, se conserve dans une de nos provinces. Rapportée des rivages du Nouveau-Continent par les marins français, elle est passée dans la langue des Bas-Bretons ; et plus d'une fois nous avons entendu dire à Brest *betun* et *betuner*, pour *tabac* et *fumer*. C'est à cette source, sans doute, que Scarron l'a puisée pour l'introduire dans ces vers du *Virgile travesti* :

.....
Quand il en attrape quelqu'un,
De leur chair il fait du *petun*.

Et ailleurs, dans une imprécation célèbre :

.....
S'il avait l'haleine importune
Comme d'un homme qui *petune* !

Il me serait facile d'ajouter à celui-ci d'autres exemples d'expressions empruntées au langage des peuples autochtones de l'Amérique. Ainsi, on pourrait trouver, je crois, une étymologie tout aussi naturelle d'un jurement familier dans le nom de certains Indiens encore insoumis du Brésil austral (les Bugres), que dans celui des anciens habitants de la Bulgarie, ou d'une secte d'Hérétiques assimilés aux Albigeois.

d'établir dans ses possessions Sud-américaines un impôt qui, à la Havane, versait depuis longtemps de grosses sommes dans les caisses de l'État.

Avant cette mesure, le Tabac n'était pourtant point exempt de droits, car le trésor en retirait par an 60,000 piastres.

Trois régies furent instituées : à l'Assomption, à Cordova et à Buenos-Ayres.

La première rassemblait les récoltes du Paraguay,

La seconde, celles de la province de Tarija,

Et la dernière, après avoir reçu les produits des deux autres, dont elle surveillait d'ailleurs les opérations, les dirigeait sur l'Europe. Toutes les trois retenant en outre la quantité nécessaire à la consommation intérieure de leurs départements.

On eut un moment l'espoir de tirer du Paraguay 20,000 quintaux de Tabac nécessaires aux manufactures de l'Espagne. Des obstacles dont on avait oublié de tenir compte et qu'il était facile de prévoir, le firent évanouir : d'une part, la province n'offrait point un nombre de bras suffisant pour une culture entreprise sur une aussi vaste échelle, et la population libre mettait un prix excessif à son travail ; de l'autre, les voyageurs et les négociants, soumis à des formalités vexatoires, fatiguaient l'administration provinciale de plaintes incessantes et de réclamations : ses bureaux étaient encombrés d'écritures, et il fallut augmenter le personnel et les appointements des employés de la douane.

Loin de s'arrêter à ces premières difficultés, le gou-

vernement songea à tirer le plus grand parti possible du monopole qu'il avait créé. Il fit venir de Cuba des graines et d'habiles ouvriers ; il rendit une ordonnance qui obligeait, sous des peines sévères, les habitants à se livrer à la culture de la plante d'après les indications nouvelles qui leur furent données ; et, sans limiter le chiffre de la production, il fixa les prix auxquels la Régie ferait ses acquisitions. Les cultivateurs ne pouvaient rien distraire de leur récolte avant que l'État n'eût choisi ce dont il avait besoin, et ils devaient la conduire tout entière au chef-lieu de la province. Là, les agents du fisc mettaient de côté, après examen, les feuilles de bonne qualité, et rejetaient les autres. Ils donnaient des premières, bon an mal an, 2 piastres par arrobe ; et cette invariabilité de prix était, pour le dire en passant, souverainement injuste dans un pays où des causes puissantes que j'ai signalées, compromettent souvent le sort des récoltes.

Cette classification arbitraire des produits était d'ailleurs pour les employés une source de gros bénéfices. Ainsi, ils avaient des affidés qui allaient acheter en secret au cultivateur le Tabac dont la Ferme n'avait pas voulu ; et celui-ci, obligé pour regagner sa demeure de franchir une seconde fois avec ses voitures de longues distances à travers un pays coupé de rivières et de chemins impraticables, préférerait se défaire à vil prix de son Tabac, qui faisait retour ensuite dans les magasins de l'État aux conditions ordinaires.

Le gouvernement ne s'en tint pas là, et voulut faire concurrence aux Portugais en fabriquant comme eux

du Tabac noir. Il tira donc du Brésil des colons auxquels il concéda les droits de sujets espagnols et un salaire de 2 piastres par jour. Ces essais réussirent : les échantillons envoyés à Madrid motivèrent une cédula royale qui enjoignait au gouverneur de la province de donner un plus grand essor à cette industrie. On consacra à de nouvelles plantations le district de Yaguaron, village indien situé à 12 lieues de la capitale, et l'un des émigrés fut nommé majordome de la bourgade. C'était Garcia Rodriguez França, dont le fils devait reconnaître un jour l'hospitalité généreuse accordée à son père, par une tyrannie sans exemple dans les annales du monde.

Sous l'influence des mesures impopulaires et des tracasseries de l'Administration, la production décroit rapidement. Les Paraguayos ne cultivaient le Tabac qu'avec répugnance, et seulement pour se soustraire aux châtimens qui les y obligeaient. La consommation intérieure était faible, et les quantités remises à Buenos-Ayres insignifiantes. Juge impartial autant qu'observateur habile, Azara insiste sur les conséquences désastreuses des mesures décrétées par l'Espagne, et constate que le Tabac qui rendait chaque année, avant l'établissement de la Régie, 15,000 quintaux à l'exportation et 60,000 piastres, ne donnait pas de son temps 5,000 quintaux, quantité à peine suffisante pour les besoins du pays.

Je dois l'avouer, cette évaluation ne s'accorde pas avec celle que me fournit la notice écrite par un des collègues du célèbre voyageur espagnol. Francisco

Aguirre établit ainsi les achats de la Ferme pour l'année 1787 :

Tabac de pipe. . . .	31,755	arrobes, à 12 réaux l'arrobe.	
— en feuilles. .	21,736	— à 16 réaux —	
— noir. .	10,272	— à 27 réaux —	(1)

Ces chiffres, sur lesquels il est impossible de se prononcer, prouvent une fois de plus quelle obscurité règne sur des questions de statistique traitées par des auteurs qui pouvaient puiser aux mêmes sources, mais dont la solution exigeait des éléments alors bien difficiles à réunir ou à connaître.

La Régie tomba avec le régime colonial ; toutefois, après avoir profondément modifié les relations commerciales du pays. Avant son établissement, le numéraire y était inconnu, et les marchés se faisaient par la voie naturelle des échanges, comme cela se pratiquait encore, il y a vingt ans, dans les provinces de Mojos et de Chiquitos. Nous dirons ici, en exprimant l'intention de revenir sur ce fait économique intéressant, que l'argent, mis en circulation par la Régie, est toujours resté rare au Paraguay. Les amendes et les confiscations arbitraires imposées par le docteur Francia pour ôter à ses ennemis ce puissant moyen d'influence, n'étaient pas propres à le faire circuler ; et bientôt il fut absorbé par les caisses de l'État qui ne s'en dessaisit que pour solder les troupes : revenons au Tabac.

Devenue libre, sa culture fit de rapides progrès. L'isolement systématique de la nouvelle république,

(1) *Descripcion de la provincia del Paraguay. Ms, fol. 5.*

devait bientôt paralyser cet essor. Depuis la mort du Dictateur, et dans ces dernières années surtout, le Tabac a repris parmi les productions du pays, l'importance et le rang que des mesures impolitiques lui avaient fait perdre.

Les Paraguayos, durant une longue suite d'années, n'ont cultivé que le Tabac rouge (*Nicotiana Tabacum* des botanistes), importé de la Havane : c'est aussi l'espèce qui donne au Pérou, au Brésil et dans le Nord-Amérique, des produits d'une si grande valeur.

Vers 1812, les Indiens Guanas qui vivent errants dans les plaines sans fin du Chaco, près des frontières de la Bolivie, en firent connaître une à haute tige, à feuilles allongées, que l'on nomme Tabac long (en guarani *Petỹ pucu*). La hauteur des tiges est en effet remarquable ; j'en ai mesuré une de 4 mètres, et il n'est pas rare d'en rencontrer qui en aient 6. Alors la cueillette des feuilles se fait à cheval. Cette espèce, que je regarde comme très-voisine du *N. Fruticosa*, dont elle n'est peut-être qu'une variété (1), donne des

(1) Le genre *Nicotiana* comprend 55 espèces, distribuées géographiquement de la manière suivante :

2 d'Asie : une de Perse et une de Chine ;

2 de l'Australie ;

4 de l'Amérique septentrionale non équatoriale ;

1 ou 2 du cap de Bonne-Espérance ;

et 46 de l'Amérique équinoxiale ou méridionale.

Ces 55 espèces de *Nicotiana* sont réparties en deux sections :

Celle des Didicliées, qui ont une capsule à deux loges et à deux valves ; celle des Polydicliées, dont les capsules ont quatre ou un plus grand nombre de loges ou de valves.

La section des Didicliées se divise en trois tribus assez naturelles : la tribu des *Tabacum*, celle des *Rustica*, et celle des *Petunioides*.

Enfin, la section des Polydicliées, qui présentent beaucoup d'analogies

produits abondants, mais de qualité inférieure, et qui se piquent après douze ou quinze mois de récolte. Aussi sa culture, très-répandue peu après son introduction, est-elle aujourd'hui presque abandonnée. En 1824, lors de l'ouverture du port d'Itapua, les négociants brésiliens, émerveillés de la grosseur des carottes du Tabac long, ne firent plus cas de l'autre. Il fallut pour satisfaire à leurs demandes le cultiver sur une grande échelle. Cet engouement dura peu ; aux plaintes des consommateurs, aux pertes qui en furent la conséquence, les négociants reconnurent leur méprise. Ils revinrent au Tabac rouge réservé de tout temps pour la consommation intérieure.

On obtient de cette dernière espèce, à l'aide de procédés particuliers de culture, les deux variétés suivantes, dans lesquelles la production du pays se renferme à peu près tout entière :

1° Le Tabac *canela* (couleur cannelle). Il fournit presque seul à l'exportation. Sa couleur jaune paraît dépendre aussi de la nature du terrain et de son exposition ; mais c'est moins une variété, que le résultat du choix de certaines feuilles présentant cette apparence et prises sur différents pieds. Son goût plus fin, sa cendre blanche, le rapprochent beaucoup du Tabac de la Havane.

2° Le Tabac tacheté (*Petŷ para*, Guar.). Il est fort,

avec les *Petunioides*, ne renferme qu'une seule tribu composée d'un petit nombre d'espèces. Voy. l'histoire botanique des espèces si variées du Tabac, par M. Felix Dunal, dans : *Prodromus systematis Vegetabilium*, t. xii, 2^e part.

très-gommeux, avec une odeur empyreumatique, un peu vireuse; ses feuilles rugueuses et noirâtres sont marbrées de jaune. Il ne sort pas du Paraguay, où il est exclusivement consommé par les femmes, qui, chose étrange, le préfèrent à l'autre en raison de sa plus grande force.

Enfin, deux variétés botaniques, produites peut-être par la nature du sol et des influences de culture, méritent d'être mentionnées. Leurs noms sont tirés de la comparaison des feuilles avec certains objets.

Le *Petỹ lengua de vaca* (langue de vache).

Le *Petỹ pacoba*. En guarani, *pacoba* veut dire *banane*. Sa feuille, d'un vert vif, satinée, rappelle en effet celle du bananier: il est peu connu, et l'on ignore son origine.

J'ai parlé de l'abandon dans lequel était tombée la culture du *Petỹ pucu*. On peut en dire autant de celle du Tabac noir (*torcido*), qui provoquée par l'Espagne avait acquis, on l'a vu, un grand développement (4).

Mais, au Brésil, cette variété a conservé son importance et sa supériorité. Les provinces de Bahia, de Minas, de Saint Paul, les environs de Santos surtout, fournissent le plus estimé. On en tirait autrefois des

(1) Un habitant de *Recoletas*, hameau situé à une lieue de l'Assomption, fabrique seul une petite quantité de Tabac noir, et vit du produit qu'il en tire chaque année. Il le vend 4 à 5 réaux la livre, tandis que la même quantité de Tabac ordinaire vaudrait un demi-réal et moins encore. Le Tabac noir a constamment un prix plus élevé que l'autre, sa préparation exigeant une manipulation compliquée. Sous le gouvernement de l'Espagne, la régie en recueillait 10,272 arrobes. Le plus estimé venait du *pueblo* de San-Joaquin: elle le payait 27 réaux l'arrobe.

Missions de la rive gauche de l'Uruguay; maintenant c'est à peine si la plante y est connue, tant la décadence de ces établissements célèbres est complète!

Corrientes fabrique aussi du Tabac noir. M. Bonpland le trouve assez semblable à celui de l'Orénoque et du Rio-Negro, qui jouit d'une grande réputation parmi les planteurs de la Guyane. Mais à Corrientes comme au Paraguay, le bas prix du Tabac rouge, l'extrême simplicité d'une préparation qui exige pour l'autre des soins minutieux, en restreignent chaque jour la production; et sous ce rapport, la Confédération Argentine est en partie tributaire de l'empire du Brésil.

Tous les terrains ne conviennent pas également à la précieuse solanée et quelques-uns sont impropres à sa culture. Au Paraguay, de même qu'à la Havane, la *terre rouge* est celle qui donne les produits les plus beaux et les meilleurs (1).

La *terre rouge mélangée de sable* et les *défrichés* viennent ensuite. On choisit toujours un sol modérément riche et léger. Au Brésil, on accorde la préférence à celui qui convient au bananier. Enfin, on ne plante jamais le Tabac en terre noire ni dans les sables, afin d'éviter des conditions extrêmes d'humidité et de sécheresse.

Les semis commencent après la semaine sainte, rarement auparavant. On sème assez ordinairement dans un défriché, en mai, pour planter en septembre; en

(1) Voyez plus haut la double analyse, pp. 14, 15.

juin, pour planter en octobre. Un lieu fumé permet d'attendre le mois d'août qui répond au milieu de l'hiver. Presque toujours les semis sont trop drus. On ne sait pas obvier à la petitesse des graines en les mêlant comme dans le Nord-Amérique, avec du sable ou des cendres, dans de certaines proportions. Les jeunes plants sont ensuite abandonnés à eux-mêmes sans qu'on prenne soin de les éclaircir, de les préserver, à l'aide de châssis ou de toiles, des pluies trop abondantes et des ardeurs du soleil.

Vers le 15 septembre, ils ont acquis cinq ou six feuilles et une consistance qui permet leur transplantation.

On plante le Tabac en lignes d'une longueur indéterminée, et espacées d'une *vare*. La distance entre chaque pied varie, suivant les localités, d'un tiers à une demi-vare ; rarement elle est plus grande.

Au moment où le Tabac montre ses premiers épis, on doit le pincer (*capar*), c'est-à-dire couper ou casser la tige au-dessous du point de floraison. De nombreux bourgeons naissent bientôt sur elle ; on les arrache, à l'exception de deux ou trois que l'on conserve dans les aisselles des feuilles supérieures. Cet émondage, commun à toutes les variétés de Tabac, nécessite un parcours fréquent de la plantation, des visites presque journalières.

On ne pince jamais le Tabac long.

Ces deux opérations, répétées à de courts intervalles, sont accompagnées de la cueillette des feuilles inférieures, désignées en Hollande sous les noms de

feuilles de cœur et feuilles de terre, toujours tachées, flétries par le contact et l'humidité du sol : elles sont sans valeur.

Mais à cela ne se bornent pas les soins du cultivateur, et les ennemis du précieux végétal, les insectes nombreux qui souvent anéantissent en quelques heures les récoltes de la plus riche apparence, tiennent sans cesse sa vigilance en éveil. Parmi eux, les sauterelles sont les plus redoutables.

Les fourmis, les larves des papillons, font aussi au Tabac une guerre acharnée. Les Brésiliens le préservent de leurs attaques, en semant entre les lignes du manioc ou du maïs, sur lequel les insectes se jettent de préférence. Ici, on néglige ces simples précautions.

Quelques phénomènes météorologiques exercent une influence notable sur le sort des récoltes.

J'ai parlé des conditions nécessaires au succès de la transplantation. La sécheresse et l'humidité, au delà de certaines limites, produisent des effets désastreux. En 1847, la récolte ne devait pas suffire aux besoins du pays, les derniers mois de l'année précédente ayant été marqués par une grande sécheresse. Cette disette revient sans cesse, toujours avec la même cause, et jamais un planteur n'a songé à utiliser les sources nombreuses et les rivières qui sillonnent le pays.

Les pluies se prolongent rarement de manière à inspirer de sérieuses inquiétudes. Elles ont pour premier effet d'amener dans les feuilles un développement qui nuit à leur qualité; plus tard elles sont très-fâcheuses, si le soleil se montre à leur suite. Aussi les

Brésiliens ont-ils reporté la culture de la plante dans l'intérieur des terres, où les saisons offrent plus de régularité que sur les côtes.

La grêle est à peine connue ; mais dans les ouragans, si fréquents sur les bords du Paraná, la force du vent brise les plants et les arrache.

Enfin, quatre mois environ se sont écoulés depuis la transplantation qui a échappé à toutes les causes de destruction ; les pousses terminales ont pris un certain développement ; l'époque de la maturité est proche.

L'angle aigu que formaient les feuilles avec la tige s'est ouvert peu à peu ; elles penchent vers la terre ; il semble que leur pétiole ne puisse les supporter. Elles sont grasses au toucher, gluantes, et se brisent sous une faible pression. En même temps, l'aspect et la couleur sont modifiés ; elles paraissent comme flétries. Leur couleur verte primitive est devenue plus obscure et marbrée de taches jaunâtres de différentes grandeurs. Elles exhalent une odeur vireuse *sui generis* très-caractéristique. Toutefois, il faut se garder d'attribuer à ces signes une valeur trop absolue : l'observation et l'expérience apprennent mieux encore à connaître le moment précis de la récolte.

Les feuilles mûrissent successivement et de bas en haut ; rarement toutes celles d'un même pied viennent à point à la fois. Dans chaque cueillette, chaque plant donne ordinairement de quatre à cinq feuilles. Celles du tronc sont plus grandes et de meilleure qualité que celles des branches, et leur produit a plus de prix. C'est le Tabac de feuilles (*de hojas*) ; l'autre prend le nom

de Tabac de pipe (*de pito*). Mais si toutes les circonstances de la récolte ont été favorables, cette circonstance, réelle au fond, devient fort difficile à apprécier.

En reculant le moment de la cueillette, la force et l'âcreté du Tabac se développent davantage; et comme on prive la plante d'une partie de ses feuilles, celles qui restent sont plus chargées de sucs, plus riches en principes gommeux et aromatiques. Elles donnent alors le Tabac tacheté (*Petỹ para*), qui, comme je l'ai dit plus haut, n'entre dans l'exportation que pour des quantités tout à fait insignifiantes.

Au Paraguay, la préparation du Tabac est fort simple: Ce n'est, à vrai dire, qu'une dessiccation. Les feuilles, réunies en *maniques* et desséchées suivant les règles que nous avons exposées (1), ne doivent point, avant d'être livrées au commerce, subir cette série d'opérations qui constituent ailleurs une science particulière dont l'application est confiée, dans ses différentes branches, à des ouvriers spéciaux. On se contente d'en faire des carottes (*mazos*), que l'on conserve dans des coffres en cuir (*petacas*) jusqu'au moment de la vente.

En général, ces carottes pèsent un kilogramme. A Villa-Rica leur poids est plus faible; il ne dépasse pas 750 grammes; seize carottes venant de ce district font presque invariablement une arrobe d'Espagne.

Les rares voyageurs qui à plusieurs époques et à des titres très-divers ont pu pénétrer au Paraguay, sont unanimes dans l'opinion qu'ils mettent sur les Tabacs

(1) *Ubi supra*, p. 18.

de cette partie de l'Amérique. Ils n'hésitent pas à les placer sur la même ligne que ceux de Cuba.

Azara assure qu'ils ont bon goût et peu de force ; cette assertion n'est pas exacte, et me porterait à croire qu'il en a rarement fait usage.

Le docteur Rengger, dans l'ouvrage que sa mort inattendue et très-regrettable ne lui a pas permis d'achever, a écrit ces lignes : « D'après le jugement des connaisseurs, le Tabac du Paraguay est d'un goût plus fin que le meilleur Tabac de la Havane. Il a une odeur aromatique qui ne devient jamais désagréable, lors même qu'elle s'attache aux habits (1). »

M. Bonpland penche vers l'opinion un peu louangeuse du voyageur suisse. Il avouait que des cigares de choix, conservés pendant plusieurs années, l'avaient laissé dans le doute.

Les Tabacs du Paraguay ont incontestablement de grandes qualités. En France, les essais de l'Administration ont prouvé qu'ils pouvaient entrer avec avantage dans ses approvisionnements (2). Leurs défauts tiennent à l'absence de soins dans la culture, à une récolte prématurée ou tardive, à la dégénérescence ra-

(1) RENGGER, *Reise nach Paraguay*. Aaran, 1835, in-8°.

(2) Dans la lettre qu'il m'a écrite, pour m'accuser réception des échantillons que je lui avais adressés, M. le Directeur de l'Administration des Tabacs s'exprime ainsi :

« Les Tabacs du Paraguay s'appliquent fort utilement aux fabrications, et je verrais un assez grand avantage à pouvoir les faire entrer dans les approvisionnements généraux de la Régie, si l'on pouvait être sûr qu'après leur achat dans le pays, l'expédition pour l'Europe en fût toujours possible. » *Voy. Mém. cit.*, p. 27.

pide de la graine qu'il faudrait renouveler souvent, aux procédés défectueux suivis dans la fabrication, à la présence de feuilles avariées, etc., bien plus qu'à leur nature. Les habitants ont d'ailleurs réservé de tout temps pour eux-mêmes le Tabac de bonne qualité, et il convient de tenir grand compte d'une pareille circonstance dans l'examen de cette question.

Les cigares que l'on tirait autrefois des villes frontières, d'Itapua, par exemple, fabriqués et vendus par les soldats de la garnison, ne valaient rien. Dans les maisons particulières, où leur préparation rentre dans les attributions des jeunes filles, leur qualité est tout autre. Aujourd'hui, quelques négociants étrangers, en exerçant une surveillance continuelle sur les ouvrières, obtiennent des cigares moins inégaux, faits de feuilles mieux choisies, mais qui n'offrent pas encore la perfection de ceux de la Havane. Le temps, cause puissante d'amélioration pour le Tabac, ne peut d'ailleurs exercer ici son influence salulaire, car conserver serait contraire aux habitudes indiennes du pays, et la provision de chacun finit au jour de la récolte.

Mais au Paraguay comme à la Havane, les produits diffèrent entre eux suivant les localités. Les plus estimés viennent du département de Villa-Rica. Le Tabac dit *de Valles* (récolté dans les vallées d'Itagua et de Pirayu situées près de l'Assomption, et qui s'étendent jusqu'au pied de cette crête montagneuse désignée par le nom générique de *Cordillera*), plus fort, souvent amer, est moins recherché des spéculateurs étrangers.

Transportée dans les latitudes tempérées, la plante

y garde ses caractères et ses qualités. Les essais tentés par la Régie dans l'E. de la France, ne laissent à cet égard aucun doute.

Quelle quantité de Tabac récolte-t-on annuellement au Paraguay?

Quelle quantité livre-t-on à l'exportation?

En retranchant le second chiffre du premier, la différence serait l'expression de la consommation intérieure. Mais un pareil calcul ne saurait offrir une rigoureuse exactitude, car je doute que le gouvernement ait jamais fait dresser une statistique de la production du Tabac, et c'est depuis peu d'années seulement qu'il publie les chiffres officiels de son exportation : il faut donc s'en tenir à des calculs approximatifs.

Durant les heures de sa longue détention, M. Bonpland a dressé le tableau suivant de la récolte distribuée par districts :

TABLEAU PAR LOCALITÉS DU TABAC RÉCOLTÉ AU PARAGUAY EN 1829.

	arrobes.		arrobes.
ASSUMPTION.....	1,200	<i>Report.....</i>	37,000
LANSARÉ.....	400	EMBOSCADA.....	300
SAN-LORENZO.....	200	MANANBI.....	400
CAPIATA.....	400	URUNDY-YURU.....	1,500
ITAGUA.....	2,000	CATIGUA.....	3,000
IPANE.....	500	YPUITA.....	3,000
GUAREMBARÉ.....	500	GUAREPOTI.....	2,000
ITA.....	400	PIRINEBUY.....	2,500
ANGOSTURA.....	300	CARIY.....	3,000
YAGUARON.....	2,000	VALENUELA.....	1,600
PARAGUARY.....	1,000	ARROYOS.....	1,200
YDIBIRE.....	600	AJOS.....	1,000
CARAPESUA.....	3,000	HYATAI.....	2,000
ACAAY.....	3,000	VILLA-RICA.....	6,000
TOBAPY.....	2,000	ITAPE.....	2,000
YBIENI.....	1,000	ACAN-GUAZU.....	4,000
CAAPUCU.....	800	CAAZAPA.....	1,000
QUIQUIO.....	6,000	YUTI.....	2,000
AGATAPE.....	400	VILLA-REAL.....	3,000
REMOLINOS.....	300	NEEMBUCU.....	4,000
PIRAYU.....	2,000	SAN-MIGUEL.....	1,200
CURUPATTI.....	700	SANTA-MARIA DA FÉ.....	1,200
CAACUPE.....	400	SAN-IGNACIO-GUAZU.....	2,000
SAN-ROQUE.....	300	SANTA-ROSA.....	2,000
IPACARANY.....	300	SANTIAGO.....	4,000
ATIRA.....	2,000	SAN-COSME.....	2,000
TABATY.....	3,000	ITAPUA.....	3,000
ALTOS.....	1,000	TRINIDAD.....	600
AREGUA.....	700	JESUS.....	400
LIMPIO.....	400	BOBI.....	3,000
PENON.....	208	SAN-PEDRO.....	2,000
<i>A reporter.....</i>	37,000	TOTAL.....	106,900

106,900 arrobes = 1,229,350 kilog.

Cette quantité est trop faible. Vers le même temps, 45,000 arrobes sortaient, chaque année, par la voie d'Itapua, comptoir ouvert aux seuls trafiquants brési-

liens. C'est ainsi que, de 1834 à 1835, 2,050,000 kilog. ont été exportés ; et sans les entraves incroyables dont le Dictateur avait chargé ce vestige de transactions commerciales, à coup sûr ce chiffre se serait élevé plus haut.

Il faut d'ailleurs avoir égard à la consommation intérieure, laquelle est énorme, et ne saurait être évaluée à moins de 6 kilogrammes par individu et par an, abstraction faite des déchets. Cette évaluation reste même au-dessous de la vérité.

Le Tabac est, en effet, d'un usage général, et pour ainsi dire sans exception. Les enfants apprennent à faire un cigare avant de savoir parler. Les hommes, énervés par un climat brûlant, sans souci du lendemain, sans stimulant capable de vaincre leur indolence et de les pousser au travail ; les femmes, soumises à des habitudes plus sédentaires encore, cherchent dans l'abus de cette feuille une ressource contre l'ennui, des jouissances et un passe-temps sans fatigue. C'est fort justement que l'on peut appliquer aux habitants du Paraguay ces paroles d'Antonil que nous avons prises pour épigraphe de notre *Étude* : « *Homens ha, que parece não podem viver sem este quinto elemento...* (1). »

Les chiffres de M. Bonpland donnent, au contraire, une juste idée des récoltes relatives.

Dans ces dernières années, l'industrie à la fois agricole et manufacturière du Tabac a pris un grand développement. L'exportation du district de Villa-Rica,

(1) ANDRÉ J. ANTONIL, *Cultura e opulencia do Brasil*, Ch. viii.

qui de 16,000 arrobes (1814), s'était encore abaissée sous l'influence de l'interdiction du commerce, s'élevait déjà en 1846 à 60,000 arrobes, grâce aux débouchés ouverts par l'intervention anglo-française dans la Plata, et depuis cette époque, elle a conservé sa marche ascensionnelle : dès 1855, elle avait plus que doublé.

Le mouvement commercial par le port de l'Assomption présente les mêmes résultats favorables. La valeur totale des produits exportés, qui était de 4,330,000 fr. en 1855, s'est élevée, en 1857, à 2,478,170 fr. (1). Ces chiffres, que je puise à une source officielle, ne contiennent pas le dernier mot de la production, qui paraît être en mesure de satisfaire à toutes les demandes de l'étranger (2).

Les prix ont varié suivant les mêmes proportions, au moins dans l'intérieur du pays.

La Régie vendait 9 piastres ce qui lui en coûtait 2.

Plus tard, Francia, en ouvrant des relations avec le Brésil, attribua au Tabac une valeur tout à fait arbitraire; il fixa le prix de l'arrobe à 5 piastres, avec un droit de sortie de 5 réaux. Les négociants devaient prendre un tiers de leurs achats dans les magasins de l'État. Ils furent donc obligés d'enfler considérable-

(1) Soit pour cette dernière année 225,288 arrobes (à 2 piastres). En 1851, j'écrivais : « ... Le Paraguay produit 450,000 arrobes de Tabac, sur lesquelles il peut en verser dans le commerce près de 200,000. » (*Loc. cit.*, p. 25.) On voit combien mes calculs, pour être approximatifs, s'éloignaient peu de la vérité.

(2) Ces demandes se sont ralenties en 1860. Nous ne trouvons pour l'exportation de cette année que 292,834 piastres (1,581,303 fr. 60 c.), représentant la valeur des Tabacs bruts et celle des cigares exportés.

ment les prix des articles d'Europe qu'ils donnaient en échange, et que le transport à d'aussi grandes distances dans l'intérieur des terres avait déjà décuplés.

Il y a dix ans, le Tabac de bonne qualité coûtait à Villa-Rica, en moyenne, de 8 à 10 réaux l'arrobe. La récolte avait-elle été mauvaise, le prix ne dépassait pas 2 piastres. L'ouverture du port de l'Assomption (juillet 1854) a donné à ce produit, dont la consommation augmente incessamment en Europe, une valeur toujours croissante : aussi ce prix autrefois exceptionnel de 2 piastres est-il souvent dépassé, et l'on ne peut s'expliquer le bon marché relatif des Tabacs du Paraguay, que par le développement de la culture et l'importance de plus en plus grande de la production.

En prenant de l'extension, cette branche d'industrie agricole s'est aussi perfectionnée, surtout dans le département de Villa-Rica, dont les produits conservent une supériorité marquée sur les Tabacs des vallées voisines de l'Assomption (*de Valles*). En même temps, on a introduit la graine des meilleures sortes de la Havane ; et, sous le nom de *Petý hobi* (Tabac vert), on cultive une variété qui entre principalement dans la fabrication des cigares de choix. Cette fabrication a fait elle-même des progrès notables, et l'on exporte aujourd'hui, en boîtes convenablement parées, au prix de 5 piastres (27 fr.) le mille, des cigares qui peuvent soutenir la comparaison, sur les marchés de l'Europe, avec ceux des États-Unis et de Manille. Le prix des qualités ordinaires varie de 12 réaux à 2 piastres. De 28,800 fr. (de juillet 1854 au 31 décembre

1852), la valeur des cigares exportés s'est élevée, en 1857, à 87,560 fr.; et en 1860, à 113,392 fr. (1).

L'emballage des Tabacs bruts, mieux assortis, s'est sensiblement amélioré, et l'on a substitué avec avantage la toile aux enveloppes en cuir de bœuf (*petacas*). Il reste encore quelques progrès à réaliser dans la culture de la plante, et certaines pratiques vicieuses à réformer dans le conditionnement de ses produits. Ainsi, l'habitude généralement répandue de serrer trop fortement les carottes a de grands inconvénients. Au moment de la mise en œuvre, il devient très-difficile de séparer les feuilles sans les briser; il en résulte un déchet considérable. L'Administration française a éveillé sur ce point l'attention des producteurs. En somme, nous le constatons avec empressement, il y a progrès. Les habitants, stimulés par l'appât d'un gain facile et assuré, ont su vaincre leur indolence naturelle et plier leurs habitudes routinières aux conseils des négociants et aux exigences de la consommation : un tel résultat est d'un heureux augure pour l'avenir de ce beau pays.

(1) Soit 5,386,000 cigares pour 22,460 piastres (à 4 piastres le mille).

CHAPITRE VI.

AGRICULTURE (suite). — PRODUITS AGRICOLES.

Le **MAMOC**, *Mandioca* (*Jatropha Janipha*, L. — Euphorbiacées), était avec le maïs un des rares végétaux cultivés par les Guaranis avant l'arrivée des Européens auxquels ils le firent connaître, bien loin d'avoir été transporté d'Afrique en Amérique pour servir à la nourriture des Nègres, comme le prétend Raynal (1). De nos jours, au Paraguay, cette plante tropicale forme la base de l'alimentation de la classe pauvre, qu'elle constitue même presque exclusivement associée aux oranges; et pour le reste de la population, elle remplace le pain, les céréales et les farineux. Pour tous, en un

(1) *Histoire philosophique des Établissements des Européens dans les Deux-Indes*, t. III, p. 212-214. *Mandioca* et *Manioc* viennent de *Manihot*, nom haïtien de l'espèce vénéneuse.

mot, le Manioc est l'aliment principal, essentiel; une plante sociale d'une importance telle à leurs yeux, qu'ils ne sauraient comprendre l'existence d'un pays qui en serait privé.

On connaît deux espèces de Manioc, qui diffèrent entre elles par leurs propriétés beaucoup plus encore que par leurs caractères botaniques : l'une est la *Mandioca dulce* (douce); l'autre la *M. brava* (vénéneuse). Nous dirons quelques mots de cette dernière, peu connue au Paraguay, mais répandue sur toute la surface du Brésil.

Les Paraguayos cultivent trois variétés de Manioc doux, (*aipy* en Guaraní) :

La *Mandioca colorada* (rouge) (*Mandiò pyta*);

La *Mandioca blanca* (blanche) (*Mandiò moroti*);

La *Mandioca grande* (grande) (*Mandiò guaru*).

Le Manioc, dont la culture ne paraît pas dépasser les 30° du côté du S., se multiplie par ceilletons, par fragments de racines et de tiges, que l'on plante depuis août jusqu'en novembre, à la distance d'un vare, dans un sol riche, profond et un peu humide. Dans le premier cas, on récolte en février, et dans le second, en mai, juin et juillet; les racines sont alors de meilleure qualité. Cette culture, assez analogue à celle de la pomme de terre, épuise promptement le sol. Peu productive pour un temps et une surface donnés, elle exige des soins répétés, et c'est avec raison que M. de Humboldt a écrit : « Un peuple qui sait planter le *Jatropha*, a déjà fait un certain pas vers la civilisation. »

Les tiges droites, charnues, hautes de 1 à 2 mètres et plus, et les feuilles vertes, luisantes, épaisses et longuement pétiolées, servent à la nourriture du bétail et des chevaux.

Les racines fusiformes, de dimensions variables, pouvant atteindre une vare en longueur (*M. guazu*), à épiderme mince, légèrement brun ou grisâtre, ont une chair blanche, compacte, laiteuse, et contiennent une quantité notable de fécule amylacée. On mange ces racines cuites sous la cendre, ou bouillies dans l'eau; seules, ou en guise de pain avec la viande et les *dulces* (confitures): c'est un aliment très-agréable, très-sain, et que je place immédiatement après le riz dans la série des substances succédanées des céréales. Soumises à l'action de la râpe et lavées à grande eau, elles donnent une fécule qui se dépose au fond du vase sous la forme d'une poudre blanche et très-fine. On décante, et le résidu, séché au soleil, est de l'amidon très-pur, nommé *cassave* aux Antilles, dont on fait au Paraguay, en l'associant à de la graisse et à des œufs, des gâteaux assez semblables à de petites brioches nommés *chipas*. Ce mets, excellent lorsqu'il est frais, est vendu par les femmes métisses (*chinas*) dans les rues de l'Assomption, au prix de 1 réal et de 1/2 réal la pièce. La pulpe ou le résidu (*afrecho*, en Guar. *tepirati*), sert d'aliment à la classe indigente. L'amidon de Manioc (*almidon de Mandioca*), dont le prix paraît avoir beaucoup augmenté depuis quelques années, est exporté en quantités assez considérables dans les ports de la Plata; il est soumis à des droits de

sortie moins considérables que les autres denrées (1).

On conserve le Manioc en le faisant sécher au four ou au soleil, et il prend alors le nom de *Mandiò popi*. Après avoir épluché les racines, on les fend presque entièrement dans le sens de leur longueur, et on expose à l'air libre jusqu'à complète dessiccation, les deux moitiés que l'on tient écartées l'une de l'autre en les mettant à cheval sur une corde. Ainsi préparé, le Manioc cesse d'être un aliment agréable pour les étrangers. Il contracte en séchant une odeur et un goût particuliers qui répugnent à ceux qui n'y sont pas habitués. Il semble que, sous l'influence des agents atmosphériques, la matière azotée unie à la fécule ait subi un commencement de décomposition. On sèche les deux variétés *blanca* et *colorada*, et de préférence la première; la *M. guazu*, dont les racines sont beaucoup plus grosses, fournit aussi plus d'amidon.

Au Brésil, c'est de l'autre espèce (*Mandioca brava*) que l'on obtient la farine (*farinha*) dont l'usage est général dans tout l'empire transocéanique. Cette farine, soumise à une forte pression dans des paniers flexibles faits de fils de palmier pour en extraire le suc qui est un poison très-actif, desséchée et torréfiée dans de grandes bassines de cuivre, constitue le tapioka du commerce. Mêlée à tous les aliments, elle sert de pain, et constitue avec les haricots noirs (*feijões*), la

(1) Le prix de la farine de Manioc s'est élevé de 13 fr. en 1853, à 110 fr. en 1857 les 100 kil. Voy. t. I, le tableau de la p. 315. Elle figurait dans les exportations de 1854 pour 23,325 arrobes, d'une valeur de 57,000 fr.; en 1860 elle y entre seulement pour 870 arrobes, et 3,466 fr. 80 c. Les droits de sortie sont de 6 pour 100.

nourriture presque exclusive des cinq huitièmes des Brésiliens (1). Il y a quelques années, un négociant portugais proposa au président Lopez d'introduire au Paraguay cette espèce de Manioc et d'y faire connaître les procédés de l'extraction de sa fécule ; la proposition ne fut pas agréée. Ce refus était-il fondé sur la crainte de voir cette plante peu connue, si facile à confondre avec sa congénère, occasionner des accidents redoutables ? Je l'ignore. Toutefois, l'ordre fut donné aux commandants de plusieurs districts de faire extraire de la farine de l'espèce de Manioc cultivée de temps immémorial dans le pays, et j'ai été témoin de ces essais dans la Mission de Santa Rosa et dans d'autres villages indiens. Ils ne réussissaient que médiocrement. Le Manioc du Brésil (*M. brava*) est incomparablement plus propre à la fabrication du tapioka. Il ne saurait, d'ailleurs, servir à l'alimentation sous une autre forme, car personne n'ignore que sa pulpe est imprégnée d'un suc extrêmement vénéneux. Là où il se répand, toute végétation disparaît, et les animaux qui le boivent succombent rapidement. Oviedo rapporte que les Indiens de Haïti, pour échapper à l'esclavage que leur apportaient les conquérants, se tuaient en avalant le jus vénéneux du *Jatropha* (2). Cependant, l'économie do-

(1) On met sur la table une petite corbeille remplie de cette farine, et chaque convive à tour de rôle y plonge la cuiller et même la main, qu'il porte aussitôt à sa bouche. L'habitude ne tarde pas à émousser la répugnance que l'on éprouve à faire comme tout le monde.

(2) L'usage de la farine elle-même n'est pas toujours sans inconvénients. Je me souviens qu'après avoir quitté le littoral pour m'enfoncer dans l'intérieur du Brésil, n'ayant pas encore l'habitude de manger de la viande seule, j'éprouvai les symptômes d'une entérite pour avoir voulu

mestique sait en tirer parti. Ainsi, conservé dans un vase, il laisse déposer une matière visqueuse qui peut servir à empeser le linge, et dans la province de Corrientes on cultive quelques pieds de *Mandioca brava* pour cet usage, en attendant son application aux arts et à l'industrie. Soumis à une ébullition prolongée, il se décompose et perd ses propriétés vénéneuses au fur et à mesure qu'on l'écume. Dans les Guyanes, ce suc épais, brunâtre, sert de condiment sous le nom de *cabiou*, et joue en cuisine un rôle analogue à celui du *souy*, qu'on y apporte de la Chine. Telle est, en peu de mots, l'histoire économique de cette production du sol américain, si utile qu'avec elle « l'habitant de la zone torride pourrait se passer du riz et des autres sortes de froments, ainsi que de toutes les racines et fruits qui servent à nourrir l'espèce humaine (1). » De si précieuses qualités expliquent la croyance des Tupinambas du Brésil, qui regardaient le Manioc comme un présent de Sumé, leur prophète voyageur.

Maïs. Parmi les Céréales, la première place appartient au *Zea Maïs*, la seule graminée à graines farineuses que cultivaient les habitants du Nouveau-Monde lors de sa découverte. On peut donc lui appliquer l'épithète donnée par Pline à l'orge, *antiquissimum frumentum*. Transporté en Afrique par les Portugais, il ne tarda pas à être introduit en Eu-

suppléer au pain qui me manquait par une assez grande consommation de *farinha*.

(1) AUBLET, *Histoire des plantes de la Guyane française*, t. II, p. 72 et suiv.

rope, et quoique indigène des mêmes régions que le Manioc, il put prospérer sous des climats très-divers. On sait la place importante qu'il occupe depuis longtemps dans l'agriculture de l'Europe méridionale. Il réussit encore, quoique moins complètement, dans les régions tempérées ou presque froides de l'Ancien-Continent, grâce à cette flexibilité d'organisation qui caractérise les plantes de la famille des Graminées, et qu'il semble posséder à un plus haut degré que les autres Céréales.

Les nombreuses variétés de Maïs, qu'il faut étudier dans la savante monographie de M. Bonafous (1), ne sont pas toutes cultivées au Paraguay, où l'on connaît principalement les trois suivantes :

Le Maïs doux (*morroncho*, *tupi* en Guarani); le M. blanc (*moroti*), et le M. *pichingalo*.

La première variété, plus commune, donne un rendement plus considérable à cause de la grosseur de l'épi. Les grains, jaunes et très-durs, dépouillés de leur pellicule dans un mortier et cuits avec de la viande, fournissent un mets très-commun désigné sous le nom de *loco*. Bouilli dans l'eau et mélangé ensuite avec du lait, le Maïs constitue la *mazamorra* des Hispano-Américains, ou *cangica* des habitants du Brésil.

Le M. blanc réduit en farine sert à faire des gâteaux qui portent comme ceux d'amidon de Manioc le nom de *chipas*, mais qui ne les valent pas.

Enfin, le Maïs *pichingalo*, encore appelé assez im-

(1) *Histoire botanique et économique du Maïs*, Paris, 1836, in-folio.

proprement *M. tostado* (grillé), est beaucoup moins répandu que les deux précédents. Son nom lui vient de ce qu'on le grille pour le manger; il est, en effet, très-tendre. On approche les épis du foyer, et les grains prennent bientôt une couleur brune, analogue à celle du café torréfié : lorsqu'ils sont cuits, ce qui tarde peu, on les égrène. Ainsi préparés, ils servent de pain.

Là ne se bornent pas les usages de la céréale américaine. Fermentée dans l'eau, elle fournit la *chicha*, boisson enivrante et favorite des Indiens; et l'on peut en extraire de l'alcool en la soumettant à la distillation après un commencement de germination. Enfin, il paraît hors de doute que, antérieurement à la découverte, les peuples du Pérou et du Mexique exprimaient le jus des tiges de la plante pour en faire du sucre. Si cet usage a jamais existé au Paraguay, l'introduction de la canne à sucre l'aura fait abandonner. Mais la fabrication des boissons spiritueuses y est restée en grand honneur, et j'en dirai plus loin quelques mots.

Sous toutes les latitudes, le produit du Maïs est considérable, mais très-irrégulier. S'il végète vigoureusement, à la fois dans les régions dont la température moyenne descend jusqu'à 40°, et sous la zone équinoxiale où elle s'élève à 23°, comme à Rio de Janeiro, il a besoin partout d'une grande humidité. La fréquence des pluies ou leur absence modifie donc singulièrement le rendement de cette céréale, qui donne de beaux produits là où l'excès de la chaleur rend la

culture du froment impraticable. Maintenant, si l'on veut se rappeler l'inconstance et l'irrégularité des météores aqueux et les sécheresses fréquentes qui désolent le pays, on comprendra notre embarras à fixer le rendement du Maïs. Si les circonstances sont favorables, il peut donner 3 et 400 pour 1; il peut aussi ne donner que 30 ou 40 pour 1. Enfin, il n'est pas sans exemple que l'on ait vu la récolte entièrement manquer. De là une extrême variabilité, et parfois une hausse considérable et rapide dans les prix. De 22 fr. l'hectolitre en 1856, le Maïs s'est élevé, sur le marché de l'Assomption, à 71 fr. l'hectolitre en 1857. Il n'y a rien à ajouter à l'éloquence de ces chiffres. Au Paraguay, le Blé de Turquie sert exclusivement à la nourriture de l'homme; mais au Brésil et sur les bords de la Plata, les chevaux, les mules et les volailles en consomment de très-notables quantités. Lorsqu'on part des côtes océaniques pour s'enfoncer dans l'intérieur des terres, les prix augmentent; et l'on s'aperçoit ainsi que l'industrie pastorale se substitue peu à peu à l'agriculture. Je payais à San-Borja, sur les bords de l'Uruguay, 2 *patagons* (4,000 *reis*) l'*alquiere* de Maïs, qui m'avait coûté 4,000 *reis* dans le chef-lieu de la province de Saint-Paul (1). Cette observation est applicable à tous les produits agricoles.

La graminée américaine figure dans les états d'exportation pour des quantités d'une importance mé-

(1) D'après le cours moyen du change avec l'Europe, on admet que 240 *reis* = 1 fr.; et dans les transactions habituelles le billet de *hum mil reis* représente 3 fr. L'*alquiere* = 41 litres 50 centil.

diocre et décroissante. Ainsi, nous trouvons en 1854 10,032 arrobes d'une valeur de 1,864 piastres, et, en 1860, l'exportation n'est que de 471 piastres (1).

On conserve le Maïs, et on le met tant bien que mal à l'abri de la dent des insectes, en le suspendant à l'air extérieur sur de longues perches, et la pointe de l'épi tournée en bas : l'eau coule sur les feuilles, et les grains restent secs.

Le Riz (*Oryza sativa* — Graminées), comparable à celui de la Caroline, ne figure qu'accidentellement sur les états publiés par le gouvernement paraguayen. On ne le cultive, en effet, que pour la consommation intérieure dans les plaines inondées et sans écoulement des environs de l'Assomption. C'est auprès du village indien d'Ypané que j'ai vu les rizières les plus importantes. Le rendement considérable du Riz (*Arroz*), la grosseur des grains, leur excellente qualité, assurent dans l'avenir à cette plante une grande importance commerciale. Il serait facile d'établir des rizières dans les *bañados* qui bordent les nombreux cours d'eau, et en particulier le Rio-Paraguay; dans les plaines basses et périodiquement submergées des environs de la *Villa del Pilar* : cet objet d'échange se placerait avantageusement sur les marchés de la Plata.

Le Riz existe à l'état silvestre dans le nord du pays, sur le bord des rivières, où les Indiens le recueillent en secouant au-dessus de leurs pirogues les

(1) *Revue coloniale*, octobre 1855, p. 500; — *el Semanario de avisos*, 1860.

épis à l'époque de leur maturité. Enfin, M. A. Brongniart a décrit, sous le nom d'*O. paraguayensis*, une espèce de Riz que le docteur Weddell aurait rencontrée dans les marais voisins du fort d'Olympe (1).

« Il est prouvé par des manuscrits authentiques, dit Azara, que le Paraguay fournissait autrefois du Blé à Buenos-Ayres; mais aujourd'hui, c'est tout le contraire, parce que la terre n'y produit tout au plus que quatre pour un. Comme on n'a pas eu le soin de changer les grains destinés à ensemençer, ils ont dégénéré, et il y en a une grande partie qui sont petits, d'une couleur obscure, et dont on ne peut faire aucun usage (2). »

Depuis la fin du dernier siècle, la culture du FROMENT, *Trigo* (*Triticum sativum* — Gram.) a encore perdu de son importance. Remplacée dans les environs de l'Assomption par celle du Maïs qui s'accommode mieux d'une haute température, et se rétablit plus vite après de longues sécheresses, grâce à ses larges feuilles, elle est limitée de nos jours aux environs de Villa-Rica, et sur quelques points des Missions de Jésus et de Trinidad. J'ai vu quelques champs de Blé près de Santa Maria de Fé (3), et de la Mission brésilienne de S. Nicolas. Sur tous ces points, la plante

(1) F. DE CASTELNAU, *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud. Partie historique*, t. II et V.

(2) *Voyages*, t. I, chap. VI, p. 139.

(3) Dans l'estancia de D^e F. de Ortega Gonzales, où je passai plusieurs jours à me rétablir d'une indisposition, au milieu des soins les plus empressés.

reste naine, clair-semée, jaunâtre; elle n'atteint jamais la vigueur et la hauteur qu'elle présente dans les régions tempérées. Ce n'est pas, toutefois, qu'il faille chercher les causes de cet insuccès uniquement dans l'élévation de la température, car le Blé, personne ne l'ignore, végète vigoureusement en Égypte jusque sous le tropique, au delà duquel il est remplacé par le Doura. Mais au Paraguay, la chaleur crée à cette graminée des conditions défavorables de sécheresse, singulièrement atténuées par les inondations bienfaisantes et périodiques du Nil.

Entre la position de la ville de l'Assomption et celle des villages que je viens de citer, il y a d'abord un écart en latitude de 2' 15" à 3° environ, et une altitude différentielle de 100 mètres (1). Mais le climat peut être modifié par des causes locales, telles que la nature du sol, le voisinage des forêts du N., et la constance des vents d'E. qui abaissent si notablement la température pendant les nuits estivales. C'est à des causes analogues, sans doute, que les habitants de l'Ile-de-France (lat. 20° 40') doivent de pouvoir cultiver les céréales sur des terres situées presque au niveau de l'Océan.

J'ai signalé à plusieurs reprises l'inconstance et l'irrégularité des hydrométéores, combinées avec une

(1) L'Assomption est située par 25°16'40", à une hauteur de 70 mètres au-dessus du niveau de la mer; Villa-Rica, par 25°48'55". La latitude des trois Réductions est la suivante : S. Maria, 26°48'12"; Jésus, 27°2'36"; Trinidad, 27°7'35"; et S.-Nicolas, 28°12'. On peut admettre pour Villa-Rica et ces quatre bourgades une altitude moyenne de 150 mètres.

augmentation de la température moyenne, à l'aide desquelles les Paraguayos s'efforcent d'expliquer l'exiguïté actuelle de leurs récoltes. Que ces exceptions aux règles générales de la climatologie tournent malheureusement au désavantage de l'agriculture, nous le voulons croire; mais nous ne regardons pas comme impossible de combattre par des irrigations l'absence des pluies et le manque d'humidité qui diminuent si notablement, depuis plusieurs années, l'abondance des récoltes de toute nature, sur un sol d'une remarquable fertilité. Les habitants des plaines élevées de Queretaro, de Leon et de Zelaya, au Mexique, récoltent 40, 50 et jusqu'à 60 grains pour 1 dans des terres arrosées artificiellement, tandis que celles qui ne le sont pas ne produisent que 15 ou 20 fois la semence. En rapprochant de ces chiffres ceux que fournit la statistique en Europe et sur d'autres points du Sud-Amérique, on trouve que le rendement du Blé qui s'élève encore en moyenne à 12 pour 1 dans la campagne de Montevideo et à 16 au sud de Buenos-Ayres, descend à 8 en France, où il n'était même que de 6 à la fin du dernier siècle, suivant les calculs de Lavoisier et de Necker. Ces résultats suffisent pour faire comprendre l'incontestable utilité des irrigations, appliquées depuis longtemps dans les provinces Andines à la culture des céréales et à celle de la luzerne (*alfalfa*).

On sème le Froment en mai et juin, et l'on récolte en décembre et janvier : lorsque l'hiver n'est pas rude, la plante vient très-mal. En dehors de la haute température et de la sécheresse, il existe au Paraguay d'au-

tres obstacles à la culture des céréales; ce sont les insectes. Les fourmis, en espèces variées, en légions innombrables, sont plus à craindre que les sauterelles, dont les apparitions, plus redoutables il est vrai, sont aussi plus rares.

La variété le plus généralement cultivée appartient à la section des Blés durs. Le grain est petit et son écorce épaisse, ce qui dépend tout à la fois des conditions hygrométriques dans lesquelles il a végété, et du manque d'engrais. On remédierait en partie à ce double défaut en important de nouvelles semences de Buenos-Ayres, ou de l'Europe. La farine est bise, mais le goût n'en est pas désagréable, et sa couleur tient en partie aux procédés défectueux de son extraction. Sans vouloir faire entrer pour une trop large part la culture des céréales européennes dans le développement de la production agricole du Paraguay, nous indiquerons certaines mesures de nature à rendre leur produit plus abondant et moins incertain. On obtiendrait assurément des résultats plus avantageux dans la partie tempérée du pays, sur les pentes douces de la Cordillère de Villa-Rica, en combinant les irrigations avec le renouvellement des semences qui, d'après les observations d'Azara, ont une grande tendance à dégénérer. Ces semences, on pourrait les tirer de Buenos-Ayres, ou mieux encore de l'Europe méridionale, et en particulier de la Sicile, dont les Blés me paraissent devoir offrir de meilleurs éléments de succès (1). Le prix

(1) Je citerai seulement la *Richelle blanche de Naples*, le *Blé de mars carré* et le *Trimentia barbu de Sicile*. Les deux premières espèces appar-

excessif des farines importées des États-Unis, et du pain, sur le marché de l'Assomption, assure au cultivateur des débouchés avantageux pour une denrée dont la consommation avait pris, dans ces dernières années, une marche ascensionnelle très-rapidement croissante, mais qui s'est bientôt ralentie (4).

tiennent aux *Froments ordinaires* (*T. vulgare muticum*); la 3^e à la série des *F. d'Afrique* (*T. durum*). Trop délicates pour le nord de la France, elles sont toutes hâtives et remarquables par la beauté de leur grain clair et glacé. Une végétation rapide, leur maturité précoce, leur donneraient plus de chances d'échapper aux ravages des insectes.

(1) Importation des farines en 1854. . . .	8,137 fr. 35 c.
1857. . . .	371,665
1858. . . .	64,000
1860. . . .	27,000

Prix du kilog. de pain en 1857. . . . 1 fr. 30 c.

L'importation des farines, encouragée par l'excessive cherté, avait dépassé, en 1857, les besoins de la place. Dès l'année suivante, elle descend au sixième du chiffre exagéré qu'elle avait atteint, et, en 1859, les états de la douane n'en font plus mention. Enfin, elle y figure de nouveau en 1860, mais pour une somme encore faible (27,000 fr.).

(*Annales du commerce extérieur*; — *el Semanario*, 1860.)

CHAPITRE VII.

AGRICULTURE : PRODUITS AGRICOLES (suite et fin). — HORTICULTURE. —
FRUITS EXOTIQUES ET INDIGÈNES.

Les végétaux de grande culture qu'il me reste à passer en revue, avant de parler des plantes potagères et de celles qui peuvent fournir des matières premières à l'industrie et à la médecine, n'ont pas plus d'importance que les Céréales dans un pays où les productions du sol semblent dues plutôt à sa richesse et à l'énergie spontanée de la nature, qu'au travail et aux efforts de l'homme.

La CANNE A SUCRE (*Saccharum officinarum*, L. — Gram.) fait partie des récoltes d'hiver, parce qu'on la recueille depuis le mois de mai jusqu'au commencement de l'été (octobre). Le sol du Paraguay convient sur beaucoup de points à la culture de la

Canne; elle y est très-riche en matière saccharine. D'autre part, le combustible abonde partout, le salaire des ouvriers est à très-bas prix, et à ces excellentes conditions pour le cultivateur il faut ajouter la facilité des communications fluviales. On doit donc chercher les causes qui paralysent l'industrie sucrière comme toutes les autres dans l'indolence des habitants, trop bien secondée d'ailleurs par les entraves apportées aux transactions commerciales. On le sait, le prix du travail des esclaves augmente tous les jours par suite de la suppression de la traite, et il ne faudrait pas de grands efforts aux planteurs du Paraguay pour faire une concurrence redoutable aux produits similaires de l'agriculture brésilienne sur les rives du Rio de la Plata.

A l'heure qu'il est, la fabrication du sucre paraît concentrée dans les plaines siliceuses des environs de l'Assomption, sur le domaine (*chacra*) que possède le président Lopez à Ibiray, et dans le district (*partido*) de S. Cosme, ancienne Mission jésuitique sur la rive droite du Paraná.

On cultive deux espèces de Canne. L'une, plus petite, dont l'origine inconnue paraît fort ancienne et qui vient probablement du Pérou, résiste mieux aux gelées : la seconde espèce, plus grande (ses tiges pleines et comme charnues s'élèvent jusqu'à 3 mètres), a été importée du Brésil il y a peu d'années. C'est la grande Canne, rapportée par Bougainville de Taïti aux Antilles et à Cayenne, d'où elle fut introduite dans la colonie portugaise.

On plante la Canne au printemps, depuis août jusqu'en novembre, et non auparavant à cause des gelées blanches qui tueraient les jeunes pousses (*cogollos*). Pour combattre les effets funestes des froids de l'hiver, on prend la précaution de trainer, avant le lever du soleil, une longue corde sur les Cannes, afin de détacher les aiguilles de glace formées pendant la nuit à leur extrémité. C'est moins, en effet, la gelée elle-même qui est redoutable, que le dégel trop brusque produit par le contact des rayons solaires. Il faut ajouter que si les gelées rendent le sirop beaucoup moins cristallisable, il fournit toujours une grande quantité d'alcool à la distillation. La durée d'un plantage (*cañaveral*) est de 7 à 8 ans. L'espèce *portugaise* ne dure que deux ans; et, quoique très-riche en matière sucrée, les habitants ont renoncé sur plusieurs points à sa culture, à cause de sa délicatesse.

Le Paraguay ne produit qu'une quantité insignifiante de sucre cristallisé. Aussi est-il obligé d'en recevoir du dehors pour des sommes relativement considérables, et le prix de cette denrée s'y élève-t-il dans des proportions toujours croissantes, par suite du développement de la consommation (1). On conserve le

(1) Prix du kil. de sucre brut à l'Assomption :

En 1853.	6 fr. 65 c.
56.	1 30
57.	2 60

La valeur du sucre importé a été de :

En 1854.	66,537 fr. 95 c.
56.	73,000
57.	28,785

(*Annales*, septembre 1858.)

suc épaissi de la Canne (*miel de Caña*) dans des cuirs séchés au soleil (*pelotas*) dont on l'extrait au fur et à mesure des besoins. On en fait aussi des confitures (*dulces*), et par la distillation de l'eau-de-vie (*tafia, aguardiente de azucar, caña*), que l'on exporte dans les villes Argentines (1).

Ces détails et les chiffres placés au bas de cette page mettent en relief l'état d'atonie et d'abandon dans lequel reste plongée l'industrie sucrière. Que de progrès à réaliser sous tous les rapports ! On le comprend, nous ne saurions avoir la prétention de les indiquer tous. La plante est abandonnée à elle-même, presque sans soins ; grâce à l'incroyable imperfection des moulins broyeurs, la bagasse retient une quantité notable de jus qu'il serait facile d'en extraire à l'aide d'appareils tirés de l'Europe, et conduits à peu de frais par la voie des rivières. La substitution de l'eau à une force motrice insuffisante et coûteuse, combinée avec des réformes dans la construction vicieuse des fourneaux, des chaudières et des alambics ; avec l'application des procédés de la chimie moderne à la cristallisation du sucre resté dans les mélasses,

(1) L'importance de ce commerce, en 1854, se traduit par les chiffres suivants :

	Unités.		Valeur en francs.
Confitures.	29,588	arrobes.	102,000.
Tafia.	12,534	frascos.	17,000.

L'arrobe = 11 $\frac{1}{2}$ kil. Le frasco = 3 litres environ. En 1855, 56, 57, ces deux articles sont confondus dans les *produits divers* (*otras mercancías*). On trouve, en 1860 :

Confitures. 2,420 arrobes, pour 3,630 piastres.

(*Annales*, novembre 1855, septembre 1858 ; — *el Semanario*, 1860.)

aurait pour résultat infaillible et prochain de faire cesser cette anomalie que nous avons signalée dans les prix de la farine indigène comparés à ceux de la même denrée venant des États-Unis, d'un sucre payé plus cher sur les lieux mêmes de production que celui importé à grands frais de contrées lointaines.

La culture du COTONNIER (*Gossypium* — Malvacées), assez répandue au temps de la domination espagnole, prit tout à coup une grande extension lorsque le pays séquestré par la politique de Francia dut fabriquer les étoffes qu'il ne lui était plus permis de recevoir du dehors. A cette nécessité vinrent s'ajouter les toutes-puissantes exhortations du despote. Mais depuis l'ouverture du Paraguay aux pavillons étrangers, les étoffes indigènes ne sauraient lutter contre les cotonnades (*lienzos*) importées de l'Angleterre et des États-Unis, à cause de l'imperfection des métiers.

Il existe au Paraguay plusieurs variétés indigènes de la plante précieuse qui donne le Coton. Outre le Cotonnier blanc, dont la laine longue, soyeuse et résistante, généralement préférée, a été reconnue de qualité supérieure par les filateurs anglais, le pays en produit un dont les capsules renferment un coton jaune plus fin et plus soyeux, qui, par sa couleur, pourrait trouver d'utiles applications dans le tissage des étoffes. Cette couleur jaune se remarque aussi dans les autres espèces, lorsque les capsules ouvertes restent exposées à la pluie. Dans les deux cas, elle est indélébile et résiste à la lessive comme à l'action des rayons so-

laïres. L'abondance de la récolte du Coton est d'ailleurs très-variable, la plante redoutant l'excès d'humidité tout autant que la prolongation des sécheresses. Trop souvent cette matière première ne suffit pas aux besoins du pays : elle y conserve en général un prix élevé (de 12 réaux à 2 piastres l'arrobe).

Sous le gouvernement des Jésuites, le Cotonnier était cultivé dans les Missions, et les néophytes en tissaient leurs vêtements. Toutes les semaines, chaque Indienne âgée de 16 à 40 ans recevait une quantité de Coton qu'elle devait filer. Cette coutume s'est perpétuée même dans les villages (*pueblos*) qui ne sont pas d'origine jésuitique. La quantité qu'on leur remet est en général d'une livre; elles doivent rendre 4 onces de fil. Les toiles de qualité ordinaire fabriquées avec le Coton, servent à l'habillement de la classe pauvre et des Indiens. On en fait des *typoï* (1) et des caleçons d'une extrême durée. Elles coûtent de 2 à 3 réaux la vare : les tissus très-fins se vendent jusqu'à 4 piastre. Transparents et légers, ils ont l'aspect, le moelleux du crêpe de la Chine. Les femmes en font des serviettes brodées de riches dessins de bon goût, et des caleçons (*calzoncillos*) garnis de longs effilés que les hommes portent sous le *chiripa* (2). Le prix de ces objets de curiosité que les étrangers achètent dans toutes les familles, est en général fort élevé;

(1) Voy. la description de ce vêtement national, t. 1, p. 392.

(2) Morceau d'étoffe de laine de couleur en général unie, que l'on dispose entre les jambes à la façon d'un large pantalon, retenu par une ceinture (*faja*) dans laquelle les Argentins passent le couteau qu'ils ne quittent jamais.

et le prix d'une serviette (*pañño de mano*) dépasse souvent une *once d'or* (84 fr.). Dans l'état actuel de l'industrie du Coton, l'imperfection des peignes et des métiers, l'absence de machines pour l'arçonner et le filer, rendent impossible toute concurrence entre les produits indigènes et ceux du dehors. Sans doute, la culture d'un arbuste si précieux par ses innombrables applications au tissage des étoffes, pourrait prendre de nouveau l'extension qu'elle a perdue de nos jours ; et les rivières fourniraient à bon marché des moyens de transport et des voies d'écoulement : mais dans les conditions actuelles du commerce paraguayen, avec la nécessité d'un transbordement à Buenos-Ayres des marchandises d'aller et de retour, nous ne pensons pas que la vente du Coton à un prix suffisamment rémunérateur soit possible, en concurrence avec les cotons de Pernambouc, de la Louisiane, et surtout avec ceux de l'Égypte et de l'Algérie, placés beaucoup plus à la portée des manufactures de l'Angleterre et de la France. Les pays où il serait facile de le conduire à peu de frais (Corrientes et Buenos-Ayres), peuvent le produire eux-mêmes, ou dédaignent sa mise en œuvre. Tout en voulant constater ici la fertilité de l'arbuste, et l'excellente qualité de ses produits, nous avons longtemps pensé qu'il n'y avait pas lieu d'appeler vers sa culture les bras des indigènes et les capitaux des étrangers. Mais la scission profonde qui vient de se révéler tout à coup au sein des États-Unis, la lutte dont nous voyons les préparatifs gigantesques, et dont on ne saurait prévoir ni la durée ni les résultats, peuvent créer à l'industrie cotonnière

des conditions exceptionnellement avantageuses; car, à tout prendre, ses produits seraient encore moins éloignés des métiers anglais que ceux que nos voisins s'efforcent de tirer de leurs possessions asiatiques, et qui sont de qualité très-inférieure.

A défaut de l'Olivier, dont l'intérêt des producteurs de la Péninsule ne permettait pas l'introduction, le Paraguay possède la *Pistache de terre* (*Arachide*, en guar. *Mani*, *Mandubi*—*Arachis hypogæa*, Papilionacées), plante de culture facile, qui produit en abondance des graines oléagineuses que l'on mange comme des noisettes, mais dont on pourrait extraire une huile précieuse par ses applications aux besoins de l'économie domestique. Très-propre à l'éclairage, préférable aux huiles d'olive généralement sophistiquées que le commerce importe en Amérique, elle fournit encore un savon d'excellente qualité. En 1854, la Pistache de terre a livré à l'exportation 6,264 arrobes de graines, d'une valeur de 4,164 piastres. On sait que cette plante n'a pas besoin d'une température tropicale pour mûrir ses fruits, car des essais nombreux ont prouvé qu'elle pouvait s'accommoder du climat de l'Espagne et de l'Algérie, et même du ciel plus doux de la Provence.

Tels sont les produits peu nombreux de l'Agriculture. On ne les récolte pas non plus sur une grande échelle, car la grande culture est inconnue au Paraguay. Chaque famille borne ses efforts et son activité à produire ce qui est nécessaire à ses besoins. Si la récolte a été abondante, elle se défait du superflu. Dans un pays

essentiellement agricole, cette production restreinte rend très-difficile la réunion des chargements, et crée, pour le dire en passant, au commerce étranger, des incertitudes de retour qui paralysent son essor.

L'Horticulture n'est ni plus active, ni plus étendue. Les plantes potagères et d'agrément, presque toutes importées d'Europe, ne végètent avec vigueur que dans certaines conditions de température qui ne se montrent pas annuellement. Si le froid de l'hiver n'est pas assez vif, les choux et les salades ne pommont pas ; les choux-fleurs ne produisent que des feuilles, et les carottes poussent trop rapidement et deviennent fibreuses. Certaines fleurs comme l'œillet et les roses ont une floraison nulle ou incomplète. Les légumes, d'ailleurs peu cultivés, sont alors remplacés par d'autres plus susceptibles de résister à la chaleur : le Potiron d'Espagne (*zapallo*) ; d'autres Cucurbitacées comestibles, ou cultivées pour leurs fruits qui servent de vase à Maté, à puiser l'eau dans les jarres (*porongos*), etc. ; différentes espèces de Haricots (*porotos*) dont quelques-unes sont indigènes ; les Melons et les Pastèques.

LES MELONS (*Cucumis Melo* — Cucurbitacées) sont à peine cultivés ; on en fait peu de cas. Cependant, ils sont très-savoureux, surtout dans les environs de l'Assomption, dont le sol sablo-argileux paraît leur convenir beaucoup. On en distingue deux variétés : l'une, allongée, à chair jaune, assez grosse, à peau lisse, mais de qualité inférieure à la seconde, qui, plus pe-

tite, a la chair jaune aussi, l'écorce rude, couverte d'aspérités, et appartient à la classe des Melons brodés. J'ai vu peu de ces fruits à chair blanche. Prix : $\frac{1}{2}$ réal la pièce.

Les PASTÈQUES, *Sandias* (*Cucurbita Citrullus*—Cucurbitacées), très-grosses et de bonne qualité, abondent sur tous les points. Les Paraguayos sont très-friands de leur pulpe fraîche et parfumée. Deux variétés : l'une à chair rouge violacée ; l'autre à chair blanche, inférieure en goût à la première.

« Il y avait, en 1602, dit Azara (1), près de deux millions de pieds de Vigne aux environs de l'Assomption, et l'on exportait du vin à Buenos-Ayres. Aujourd'hui, il n'y a plus, dans tout le pays, que quelques treilles. » Cet abandon de la viticulture a persisté, et je crois qu'il faut en chercher la cause dans l'incroyable multitude d'insectes, guêpes, fourmis, etc., qui dévorent les raisins au moment de leur maturité. D'autre part, les habitants ont trouvé dans la distillation du suc de la canne, un moyen plus assuré d'obtenir l'eau-de-vie dont ils ont besoin. Il existe encore à la Mission de la Cruz quelques pieds de Vigne plantés par les Jésuites, qui y faisaient un vin estimé.

La plante végète au Paraguay avec une vigueur extraordinaire, et il n'est pas rare de l'y voir fructifier dès la première année. On arriverait sans aucun doute à

(1) *Voyages*, t. I, p. 141.

des résultats plus satisfaisants, par l'introduction de cépages tirés des régions chaudes de l'Europe. On ne cultive donc aujourd'hui la Vigne que pour ses fruits, qui sont d'excellente qualité. Hors des villes, la demeure des habitants un peu aisés est défendue des rayons brûlants du soleil par une treille formant berceau à l'entrée principale. Protégés par une couche épaisse de feuilles, les raisins mûrissent en décembre, et sur toute la surface du pays à la fois, à cause de l'uniformité de la température. Des deux espèces que l'on connaît, l'une, plus généralement répandue, à gros grains arrondis, rouge clair, donne en très-petite quantité un vin sucré, mielleux, assez semblable à ce que l'on appelle en France du *vin cuit*, mais susceptible de fournir beaucoup d'alcool à la distillation. L'autre a les grains plus petits, également ronds, blancs et rarement jaunâtres : beaucoup plus rare que la première. Les attaques des insectes ne permettent pas la conservation de ces fruits, car leur récolte se fait ici en été.

L'ORANGER (*Citrus aurantium* — Aurantiacées) a une tout autre importance économique que la vigne (1). On le trouve répandu sur toute la surface du pays, où il forme à l'état silvestre des bois entiers ; et les Jésuites avaient multiplié jusqu'à l'excès, dans leurs Missions, l'une des plantes sociales les plus utiles, l'un des dons les plus précieux que l'Europe ait faits au Nouveau

(1) Voy. ce que j'ai dit du genre *Citrus* au point de vue de l'ébénisterie, t. I, chap. XVI, p. 182.

Monde. Ses fruits, associés au manioc, constituent pendant huit mois de l'année la nourriture exclusive de l'immense majorité des habitants, et le commerce en exporte dans les villes Argentines pour des sommes assez importantes (60,000 francs en 1854; 23,468 piastres en 1860).

La culture de ce bel arbre, aussi remarquable par la suavité de ses fleurs que par l'excellence de son bois et les qualités de ses fruits, est négligée comme toutes les autres. L'insouciance des habitants s'en remet des soins qu'elle réclame sur un sol et un climat qui paraissent lui convenir admirablement. On trouve l'Oranger dans toutes les cours, près de toutes les maisons. Il forme autour des habitations rurales de grands vergers plantés en quinconces, dont le sol reste net et dépourvu de plantes parasites. On a cherché à expliquer cette absence de végétation que l'on retrouve en Europe dans les bois de Conifères. Faut-il l'attribuer aux émanations des Orangers, à l'acidité du suc des fruits qui s'en détachent, et imbibe le sol (1)? Ces fruits, à écorce généralement épaisse, exposés à l'air libre sur les toits, se conservent d'une récolte à l'autre si les circonstances sont favorables. L'Oranger doux se reproduit de graines; dans les provinces Argentines, on le multiplie par la greffe sur de jeunes sujets de trois à quatre ans que l'on transplante des îles du Paraná ou des forêts.

(1) Cette propriété singulière, cette *intolérance*, s'il est permis de se servir de cette expression, a fait appeler ces beaux arbres par un voyageur d'ailleurs instruit, dans un langage d'un goût équivoque, les *Aristocrates du règne végétal* !

Ils poussent avec un luxe de végétation extraordinaire, résistent à la sécheresse et aux sauterelles, ces deux fléaux de l'agriculture Sud-américaine, et fructifient dès la sixième année. Les fruits exportés du Paraguay proviennent des plantations et des Orangers silvestres. On en charge de petits navires qui partent de l'Assomption, de la Villa del Pilar et des ports intermédiaires, descendent les fleuves et abordent dans les villes Argentines. Ils y sont revendus à raison de 2 à 3 piastres le cent. Mais, malgré leur prix minime sur les lieux de production, l'élévation des droits de sortie, les frais de chargement, etc., rendent ce commerce peu lucratif.

Le jus de l'Orange contient en abondance un principe sucré très-nourrissant. Pour ma part, j'ai fait de longues traites après avoir pris le matin le suc de trois ou quatre oranges étendu d'un peu d'eau chaude et de rhum (*caña*). On en obtient par la fermentation un vin très-passable, suffisamment alcoolique, et bien connu dans l'Inde. L'usage du fruit, lorsqu'il est mûr, à moins d'être porté jusqu'à l'abus, détermine rarement la dyssenterie, maladie souvent épidémique au Paraguay.

Ici finit à peu près l'énumération des fruits importés de l'Europe, car les conditions climatologiques du Paraguay ne paraissent pas favorables à la longue série des espèces qui font la richesse de nos vergers. On n'y voit ni Fraises, ni Poires, ni Cerises, ni Pommes.

Les PÊCHES (*Duraznos*), rares et petites, duveteuses,

à fruit adhérent au noyau, ne sont mangeables que cuites, parce que les insectes qui les attaquent obligent de les cueillir avant leur maturité (en décembre et janvier). Les Pêchers végètent, au contraire, vigoureusement sous des latitudes plus tempérées. Ainsi, à Buenos-Ayres (lat. $34^{\circ} 36' 28''$), on les cultive à la fois pour leurs fruits qui sont excellents, et comme bois de chauffage, parce qu'ils croissent avec une extrême rapidité. A l'état silvestre, ils forment dans les îles du Bas-Paraná de véritables forêts que l'on exploite au point de vue de ce double produit. Dans les jardins de Saint-Paul, sous le Tropique (lat. $23^{\circ} 33' 10''$), le pêcher réussit parfaitement, parce qu'il trouve à cette altitude (753 mètres) des conditions de température qui n'existent, au niveau de la mer, qu'à une distance beaucoup plus grande de la ligne équatoriale.

Quelques fruits indigènes ont une plus grande importance alimentaire; tels sont les Bananes, les Goyaves, et enfin, les Ananas. Nous allons en dire quelques mots.

Le BANANIER (*Musa sapientum*, Lin. — en guar. *Pacoba*) cesse de mûrir ses fruits au S. du 27° degré. Dans les Missions il gèle souvent, et fructifie mal. Ses larges feuilles satinées, peu résistantes, se déchirent sous le souffle impétueux du *pampero*. Mais à l'aide d'un abri, il serait facile d'étendre vers le S. la culture d'une plante qui est pour l'habitant de la zone torride ce que les céréales sont pour l'Européen, et le

riz pour les peuples de l'Indo-Chine. Des calculs ingénieux de M. de Humboldt, il résulte que le produit du Bananier est à celui du froment, comme 133 : 4 ; et à celui des pommes de terre, comme 44 : 1. Mais le poids seul n'indique pas les quantités absolues de matière nutritive, et l'illustre voyageur fait judicieusement observer qu'en calculant la masse de substance végétale nécessaire à la nourriture d'un individu, on trouve que, à surface égale, un terrain fertile planté de Bananiers peut nourrir cinquante individus, et deux à peine s'il est ensemencé en céréales (1) : résultat sans doute assez éloigné de la proportion précédente, mais qui témoigne hautement encore de la grande supériorité du *Musa* comme plante alibile. A cet inestimable avantage il faut ajouter une culture des plus simples, puisque la plante se multiplie de drageons qui fructifient dès le dixième mois, et que l'on trouve au pied de la tige dont le fruit a mûri, des rejetons nombreux dont le principal commence à développer son régime trois mois plus tard. La petite Banane, aliment d'un goût agréable et très-sain, se mange crue ou cuite. Grillée sur des charbons, et écrasée dans du vin légèrement sucré, elle constitue un mets d'une extrême délicatesse. Les grandes espèces du genre (*Musa paradisiaca*, Lin., *M. regia*, Rumph.), ont besoin pour la maturation de leurs fruits des chaleurs intenses et continues du Haut-Paraguay, où elles n'ont plus à redouter l'abaissement de température que le vent d'E. détermine pendant la nuit.

(1) *Essai politique*, t. III, p. 24-37.

Le GOYAVIER (*Psidium pomiferum* — Myrtacées) produit en abondance des fruits à peau jaunâtre, à chair rose, que l'on exporte confits dans le sucre. La fabrication des *dulces* est, en effet, une des branches de l'industrie du pays.

Il faut à l'ANANAS (*Bromelia Ananas* — Broméliacées) une chaleur moyenne de 23 à 24°. Aussi, s'accommode-t-il bien de la température de l'Assomption et du sol sableux de ses jardins. Cependant, il n'y devient pas aussi gros qu'au Brésil, dont le climat aussi chaud est en même temps plus humide. Déjà à Corrientes (lat. 27° 27'), il cesse de fructifier, mais sa limite géographique s'arrête dans la province de Saint-Paul aux 25° 51', à une altitude de 450 mètres, car partout l'élévation du sol produit les mêmes effets sur la végétation que la différence en latitude. On ne pourrait donc étendre la culture du plus beau fruit américain, connue en Chine dès 1594, qu'à l'aide d'un abri et d'une très-chaude exposition.

Il me serait facile de grossir l'énumération des végétaux qui contribuent, dans des proportions plus ou moins restreintes, à la nourriture de l'habitant du Paraguay. Je ne crois pas en avoir omis d'importants, et le désir de rester dans les limites que je me suis imposées m'oblige à passer les autres sous silence. Sans doute, quelques-uns fournissent dans les années de sécheresse, c'est-à-dire de disette, de précieuses ressources aux populations éloignées des villes : telles sont

les différentes espèces de Palmiers dont les fruits ferment une liqueur rafraîchissante et une amande comestible dont on extrait de l'huile, tandis que la sève tirée du tronc donne le vin de palmier, susceptible d'être converti en alcool, et que le bourgeon terminal ou chou palmiste constitue, cru ou cuit, un aliment aussi sain qu'agréable : malheureusement, on sait aussi que l'arbre, dépouillé de ce bourgeon, est destiné à périr. Le Dattier (*Phoenix dactylifera*), quoiqu'il n'existe que dans les Missions où les Jésuites l'ont introduit, mérite d'être mentionné avant l'Ibapohy (*Ficus Ibapohy*, d'Orb. — Urticées), sorte de figue noire à pulpe douceâtre; le Molle (*Schinus Molle*); le *Mburucuya* (fleur de la Passion); le Chérimollier (*Anona Chermolia* — Anonacées), espèce de pomme verte qui rappelle le goût de la reinette; le Papayer (*Carica Papaya* — Papayacées), dont la pulpe a la forme d'une figue allongée, etc. On peut obtenir de la plupart de ces fruits de la *chicha*, boisson fermentée dont nous parlerons plus loin : et, quoique inférieurs aux espèces originaires du vieux Continent, sans nul doute la culture les améliorerait; mais elle provoquerait de la part des *filz du pays* des efforts et des soins dont il est douteux qu'ils connaissent le prix dans un avenir prochain : or, il en est des fruits de la terre comme de ceux de l'intelligence; l'homme doit les mériter par son travail.

CHAPITRE VIII.

PRODUITS VÉGÉTAUX NATURELS. — DES BOIS DE CONSTRUCTION : EXPLOITATION ET COMMERCE.

Parmi les produits spontanés du règne végétal, les bois propres aux constructions civiles et navales et à l'ébénisterie ont occupé une place que des circonstances politiques leur ont fait perdre, mais qu'ils reprendront au premier jour, sous l'influence d'un régime plus libéral. Durant la domination trois fois séculaire de l'Espagne, le Paraguay avait le fructueux privilège de fournir aux provinces maritimes de la vice-royauté de Buenos-Ayres les bois dont elles manquaient. Les approvisionnements descendaient tout naturellement vers les villes platéennes par la voie des rivières. Les bords du Paraná et du Paraguay sont également couverts,

nous l'avons vu, d'espèces variées et remarquables par de rares qualités que les expériences de la science moderne ont pleinement confirmées (1). Les Missions jésuitiques du département de Candelaria, riveraines du Paraná, en exportaient annuellement de très-notables quantités par la même voie. Tantôt les expéditions avaient lieu dans les barques de la Mission qui revenaient de Buenos-Ayres chargées de marchandises d'Europe (*generos de Castilla*); tantôt on construisait avec les essences les plus légères de grands coffres, ou des radeaux (2); on y entassait les pièces de charpente dégrossies, les bordages, les madriers, les planches, etc., et la cargaison, parvenue au port de destination, y était vendue avec les radeaux, dont les débris servaient de bois à brûler.

Mais cette matière première n'était pas toujours destinée à une mise en œuvre lointaine. On construisait aussi au Paraguay des bâtiments d'un fort tonnage et même des navires de guerre. La plupart des embarcations destinées à la navigation intérieure des provinces Argentines sortaient des chantiers de l'Assomption, et l'arsenal de cette ville mit à flot des corvettes qui, après avoir descendu le Paraná sur lest, recevaient à Buenos-Ayres leur armement, et faisaient route ensuite pour l'Europe, ou pour Lima, en affrontant les gros temps du cap de Horn. La solidité, l'incorruptibilité si remarquables des bois indigènes, donnaient à

(1) Voy. t. I, ch. XV et XVI, de la p. 164 à la p. 191; et aux *Notes et pièces justificatives*, les deux *Rapports* de M. Plaisant.

(2) On les distinguait en *jangadas*, *itapas*, *garandumbas* et *piraguas*.

ces vaisseaux une durée qu'Azara porte au triple de la durée d'un bâtiment de construction européenne. Cette industrie, particulièrement développée sur les bords du Tebiquary, ressentit la première le contre-coup de la politique du Dictateur ; et si, depuis sa mort, le commerce des bois a repris quelque essor, il est bien loin d'avoir acquis l'importance nouvelle que l'avenir lui réserve. On lit, en effet, dans les *Annales du commerce extérieur*, que, à l'exception de quelques chargements d'essences communes, telles que le *Cèdre* (1), l'*Urundeï*, le *Lapacho*, employées dans la charpenterie, il n'a été expédié de l'Assomption, en deux ans, qu'une goëlette de 70 tonneaux chargée de *Bois de Rose*, de *Morosimo*, de *Gaiac*, etc. (2). Depuis cette époque, cette situation ne s'est pas améliorée, nul progrès ne se manifeste dans l'exploitation de cette source intarissable de richesse, et la valeur des bois exportés est descendue de 155,000 fr., moyenne des trois années 1855, 56 et 57, à 64,000 fr. en 1860, et à 78,408 fr. pour les neuf premiers mois de 1862.

Dans les chapitres consacrés à l'étude des caractères physiques des bois du Paraguay, j'ai signalé les conditions locales dépendantes de la nature du sol et du climat qui pouvaient modifier leurs qualités. Sans nier absolument l'influence des circonstances au milieu desquelles ils végètent, j'ai admis en principe que cette influence était généralement exagérée. Un ouvrage es-

(1) Cet arbre, différent des Cèdres répandus en Europe, n'appartient pas à la famille des Conifères : c'est le *Cedrela odorata* — Cédrelées.

(2) *Annales*, n° 855, novembre 1855, p. 5.

pagnol relatif à l'architecture des Missions, resté manuscrit, expose assez longuement les qualités différentes des espèces de bois et les circonstances les plus favorables à leur exploitation. Voici quelques-uns des préceptes de l'auteur qui est un Jésuite, et qui écrit sur les bords de l'Uruguay.

« Chap. II, § 1. *Des bois; leurs qualités. Temps et manière de les couper.* Les arbres sont d'autant meilleurs et de plus longue durée, qu'ils sont exposés aux vents et au midi; que leur couleur est foncée, et qu'ils sont plus difficiles à travailler. Les arbres silvestres valent mieux que les cultivés; ceux qui ne donnent pas de fruits, mieux que ceux qui en portent. Parmi ces derniers, les espèces qui fructifient tous les deux ans, ou qui donnent des fruits aigres, sont préférables aux arbres à fructification annuelle, à ceux dont les fruits sont doux, ou qui fournissent des gommés, des sucres amers, etc. On doit couper les uns et les autres depuis le commencement de l'automne jusqu'au commencement du printemps; choisir la fin des lunes (*quarto menguante*) et les après-midi, parce que les quatre parties du jour correspondent aux quatre saisons de l'année, de la manière suivante :

De minuit à six heures du matin, *printemps* ;

De six heures du matin à midi, *été* ;

De midi à six heures du soir, *automne* ;

Et de six heures à minuit, *hiver*.

« Les fins des lunaisons les plus favorables à l'exploitation des bois dans ce pays (*en aquesta tierra*), sont

celles de la lune de mars atteignant son apogée en avril, jusqu'au dernier quartier de la lune d'août. »

Après avoir exposé la division des saisons de l'année dans la province des Missions, l'auteur anonyme aborde l'emploi des différentes essences de bois.

« Les poteaux (*horcones*), dit-il, doivent être en *Urundeï* ; mais cet arbre, ayant la funeste propriété d'attirer la foudre, il convient de le proscrire des édifices destinés à de nombreuses réunions, des églises, par exemple (1). Il faut donner la préférence à l'*Algarobo* ou au *Tajibo*, et particulièrement à l'espèce noire ou obscure. On peut ensuite employer le *Curupaï* et l'*Ibyrapÿta*. Les mêmes bois conviennent pour les poutres (*canes*) grandes ou petites, et pour les tirants (*tirantes*) ; le *Cèdre*, le *Timboÿ* et le *Tajibo*, pour les pirogues (2). »

Après avoir passé en revue les applications des autres essences forestières, et avoir signalé les qualités des matériaux très-divers usités dans les constructions civiles, le manuscrit traite de l'architecture des Réductions du Paraná et de l'Uruguay. En abordant plus tard le même sujet, nous reprendrons l'analyse de ce manu-

(1) L'auteur insiste à trois reprises sur cette propriété dont la prudence conseille de tenir compte sous des latitudes où les forces électriques se manifestent par des explosions fréquentes et d'une violence extrême. Nous sommes entré à cet égard (t. I, chap. XVIII, p. 217) dans des détails auxquels nous renvoyons le lecteur.

(2) L'écrivain de la Compagnie cite l'embarcation sur laquelle le gouverneur Hernando Arias descendait le Paraná pour se rendre de l'Assomption à Buenos-Ayres, comme faite en bois de *Tajibo*. Cependant on préfère le *Timboÿ*, arbre de dimensions toujours plus considérables, d'une pesanteur spécifique moindre, et plus facile à travailler.

scrit intéressant, mais malheureusement incomplet (1).

Au Paraguay comme au Brésil, nous pourrions ajouter, comme sur tous les points du Globe, on a exploité d'abord les forêts traversées par les cours d'eau navigables, afin de suppléer à l'absence de chemins praticables aux voitures. Mais si les essences précieuses, devenues plus rares, se rencontrent principalement dans l'intérieur des terres, on peut dire que la mine est loin d'être épuisée, même sur les points qui présentent les conditions les plus favorables d'extraction. Cependant, les bois propres à l'ébénisterie de luxe, tels que le *Morosimo*, le *Palo amarillo*, abondent principalement dans la région intertropicale du pays. Or, ce sont ceux qui offrent le plus d'intérêt pour l'industrie française, les bois destinés aux constructions civiles et navales ne pouvant, malgré l'excellence de leurs qualités, devenir l'objet d'un trafic de quelque importance (2).

Jusqu'à ce jour, les transactions insignifiantes qui se sont opérées sur cette matière première n'en ont pas élevé la valeur, et dans ses deux *Rapports*, M. l'ingénieur Plaisant, en insistant sur les propriétés des bois du Paraguay, sur la nouveauté, l'éclat et la finesse de leurs couleurs, sur leur facilité à prendre et à conserver le vernis, etc., s'est attaché à en faire ressortir le bon marché, en comparant leur prix à celui des autres

(1) Il a pour titre : *Compendio y breve noticia de la arquitectura politica y civil sacado de algunos de los autores mas celebres de aquesta facultad*. Va dividido en dos partes. Parte primera : *De la Arquitectura llana y sin adorno*. En el Uruguay, año de 1710, n° 1. (Le n° 2 manque.)

(2) Nous avons dit pourquoi, t. I, p. 165 et suiv.

espèces, soit exotiques, soit indigènes, employées dans l'industrie du meuble. Cette différence peut atteindre le tiers, et dépasse parfois la moitié du prix de revient (1). Tout en admettant que la valeur des bois s'élève assez notablement sur les lieux d'extraction, par suite de demandes plus nombreuses et de facilités plus grandes accordées à la sortie, nous regardons comme très-possible encore leur introduction en France à des prix suffisamment rémunérateurs.

Sans doute, cette valeur minime s'accroîtrait et dans des proportions considérables, par le haut prix du fret, première conséquence de l'éloignement, si l'on tentait l'expédition de navires exclusivement chargés de cet objet à la fois encombrant et très-lourd : mais on obtiendrait sur le fret une réduction pouvant aller jusqu'à la moitié du prix, en l'employant soit comme lest, soit comme fardage à bord des navires chargés des cuirs de la Plata, puisque dans les conditions actuelles et en l'absence d'intercourse entre les deux pays, il y a nécessité d'un transbordement à Buenos-Ayres.

Le Paraguay, avons-nous dit, avait le privilège de fournir aux populations du littoral les bois nécessaires à leurs besoins. Cette branche de commerce, monopolisée comme les autres par le Dictateur, bientôt tarie dans ses sources par l'isolement du pays, redevint libre pendant quelques années, pour être de nouveau

(1) Voy. dans les *Rapports* de M. Plaisant (t. I, *Pièces justificatives*, p. 478), les prix des bois du Paraguay, ceux des bois indigènes, et les conclusions intéressantes qu'il a tirées de ce rapprochement.

confisquée par le gouvernement en même temps que l'exportation du Maté. Nous ne reviendrons pas sur le décret du 2 janvier 1846, nous l'avons apprécié plus haut (p. 49); mais nous devons le compléter en mentionnant ici l'acte présidentiel du 1^{er} décembre 1855, qui élève de 10 à 20 pour 100 le droit de sortie sur les bois de toute qualité (*de toda clase*).

Placé dans ces conditions, cet objet d'échange important devient, à l'occasion, entre les mains du gouvernement un moyen efficace de représailles contre les États de la Plata dont il croit avoir à se plaindre. C'est ainsi que la Confédération Argentine ayant frappé d'un droit de 15 à 16 réaux l'importation du Maté, et de 12 réaux celle du Tabac, l'impôt à la sortie des bois fut aussitôt porté à 40 pour 100 (décret du 16 juin 1860) : bientôt, la Confédération ayant, par une loi du 13 septembre de la même année, ramené la surtaxe à 20 pour 100, le président Lopez accueillit cette mesure réparatrice (décret du 4 octobre), en revenant au tarif du 1^{er} décembre 1855, dont il a été question plus haut.

L'exploitation des riches forêts du Paraguay n'a donc d'importance véritable que pour l'État. Des soldats sont embarqués sur des bâtiments qui reviennent chargés de cette matière première, à l'Assomption, où elle est livrée au commerce étranger. Les frais de main-d'œuvre sont nuls pour le gouvernement, qui se contente de nourrir ses travailleurs. Les simples particuliers ne pouvant fournir qu'à la consommation intérieure, il est permis de supposer que l'industrie fores-

tière se réduit pour eux à peu de chose, dans un pays placé dans les conditions économiques que nous avons fait connaître.

C'est du Haut-Paraguay que viennent les charge-ments les plus importants. Là, abondent les essences précieuses propres à l'ébénisterie de luxe, et ces géants des forêts américaines destinés à la charpente de haut service et aux constructions navales. Les envi-rons de Caraguataÿ, de la ville de San-Pedro, four-nissent en abondance des espèces variées, et des arbres de première grandeur dont le tronc seul ne mesure pas moins de 20 à 25 vares.

On conduit les bois œuvrés dans les centres de popu-lation par la voie des rivières, sur des radeaux (*janga-das*), ou dans des charrettes trainées par des bœufs (1).

(1) Une charrette chargée de 70 à 90 *varas* de planches parcourt une distance de 20 lieues (*leguas*) pour 5 piastres (la *legua* = 4,178 m.). Le volume du chargement varie, en effet, comme le poids spécifique des bois transportés. Nous savons que certaines espèces comme le *Lapacho*, l'*Urundey*, pèsent beaucoup; que le *Cèdre* est moins lourd, que le *Timbò* est encore plus léger.

Voici le prix, sur la place de l'Assomption, de quelques essences choi-sies parmi les plus estimées à différents titres : on suppose les bois en bonne condition et parfaitement secs.

	1 m. long.	30 cent. carrés,	10 à 11 réaux.
<i>Morosimo jaune.</i>			
<i>rouge.</i>	"	"	10 à 11 "
<i>vert.</i>	"	"	7 à 8 "
<i>Palo santo.</i>	"	"	12 à 13 "
<i>Palo amarillo.</i>	"	"	6 à 7 "
<i>Tatane.</i>	"	"	4 à 6 "
<i>Ibiraro.</i>	"	"	2 à 3 "
<i>Urundey.</i>	"	"	4 à 5 "
<i>Lapacho.</i>	"	"	4 à 6 "
<i>Cedro, Cedrona.</i>	"	"	2 à 4 "
<i>Inciense.</i>	"	"	4 à 6 "
<i>Timboÿ.</i>	l'arbre entier,		6 à 16 piastres.
<i>Peterebij.</i>	"	"	25 à 50 "

124 PRODUITS NATURELS : BOIS DE CONSTRUCTION.

Telle est, en peu de mots, la situation de l'industrie forestière, qui ne saurait reprendre le rang qu'elle occupait autrefois, que par l'abaissement des tarifs et la suppression d'un monopole décrété sous l'empire de circonstances disparues depuis longtemps de l'horizon politique du pays.

Ces deux dernières espèces, particulièrement employées dans les constructions navales, acquièrent, d'après leurs dimensions, et lorsque le commerce est actif, des prix beaucoup plus élevés.

Les ouvriers (*peones*) employés à l'exploitation des forêts, gagnent 3 réaux par jour avec la nourriture; ceux qui travaillent les arbres, les débitent en planches, façonnent la charpente, etc., reçoivent un salaire de 4 à 5 réaux.

(Ces détails doivent être rapprochés de ceux que nous avons donnés sur les qualités et les usages des différentes espèces de bois, t. I, de la p. 164 à la p. 191.)

CHAPITRE IX.

PRODUITS VÉGÉTAUX NATURELS (fin). — PLANTES ÉCONOMIQUES : TEXTILES, OLÉAGINEUSES, TINCTORIALES ET MÉDICINALES.

Plantes textiles. — Outre le Cotonnier dont nous avons énuméré plus haut les précieuses qualités, et plusieurs espèces d'Agaves, *Pita* (*Agave americana* — Amaryllidées), le Paraguay possède deux plantes filamenteuses, *Ybira*, *Caraguata* — Broméliacées, dont on extrait par la macération dans l'eau un chanvre de qualité supérieure, qui sert à la fabrication des lignes et des filets de pêche, à celle des cordages, à la couture des souliers, et au calfatage des embarcations.

De ces deux végétaux, l'un croît dans les plaines découvertes, et produit un fruit comestible supporté par une hampe de 25 à 30 centimètres et assez sem-

blable à une datte; l'autre (*Caraguata guyanensis*), ne se trouve que dans l'intérieur des bois et dans les lieux ombragés. Les feuilles, longues de plusieurs pieds, étroites et minces, entourent un fruit dont l'aspect rappelle tout à fait l'ananas, mais qui n'est pas mangeable : c'est l'espèce qui fournit par incision, au Mexique, la boisson connue sous le nom de *pulqué*. A la suite d'une macération peu prolongée, on détache avec la main l'épiderme sur les deux faces de la feuille, et ce qui reste est une filasse incorruptible, ayant la finesse, la flexibilité et l'apparence du chanvre (*Cannabis sativa* — Cannabinées), mais plus forte. Telle est la conclusion d'une expérience faite dans l'arsenal de l'Assomption, et consignée par le capitaine de frégate F. Aguirre dans son mémoire manuscrit. Au récit circonstancié de cette expérience, aux calculs qui la suivent, l'officier de marine ajoute : « Ainsi un câble de Caraguata de 12 pouces, offrirait la même résistance qu'un câble de chanvre ayant 12 pouces 10 lignes $\frac{1}{3}$... Ici on tire à peine parti de la plante qui abonde dans tous les bois. Les propriétaires de navires achètent une petite quantité de cette fibre végétale au prix de 2 piastres l'arrobe (1). »

Parmi les plantes parasites susceptibles de fournir une matière dont les applications industrielles sont si multipliées, nous citerons le Guembé ou Guembetaya. En réalité, on confond sous cette double dénomination deux Aroïdées faciles à distinguer par leurs carac-

(1) *Descripcion de la provincia del Paraguay*, n° 4.

tères botaniques, qui naissent à l'origine des branches des plus grands arbres, d'où elles émettent des racines qui retombent jusqu'au sol en s'enroulant autour du tronc : l'écorce de ces racines aériennes, de couleur violette, se détache facilement, et se tresse en cordages très-recherchés par la marine. Avant l'Indépendance, on se servait avec avantage à bord des navires de guerre de cette matière textile, un peu moins résistante que le chanvre, il est vrai, mais imputrescible dans l'eau et dans la vase. Voilà donc le pays affranchi, sous ce rapport, de l'étranger auquel il n'a besoin de demander ni le chanvre nécessaire à la confection des câbles et au gréement des navires, ni l'étoupe destinée au calfatage et à l'entretien de ses embarcations. Mais cette fibre végétale recevra peut-être quelque jour des applications d'une autre nature, car l'industrielle Europe pourrait bien, à son tour, trouver en elle une matière propre à remplacer dans la fabrication du papier le chiffon dont le prix s'est élevé très-notablement, et dont l'exportation, bientôt permise sans doute, doit créer au commerce de la papeterie des conditions d'existence onéreuses, contre lesquelles on sait qu'il réclame avec énergie (1).

Plantes oléagineuses. — La culture de l'Arachide ou Pistache de terre a pris une assez grande extension :

(1) A côté d'échantillons nombreux et très-remarquables de fils de *Caraguata*, le Paraguay avait envoyé à l'Exposition universelle de 1855, sous le nom de *Bocayahibi*, une autre substance filamenteuse, sans indication d'origine, mais que je regarde comme provenant des feuilles d'un palmier *Imbocaya*, peut-être du *Coros australis*.

elle fournit l'huile comestible que le Paraguay ne retire pas de l'Olivier qui lui manque encore, des graines de Sésame (*Sesamum orientale* — Bignoniacées) qu'il ne connaît pas, et du Colza (*Brassica oleracea* — Crucifères), dont la haute température du pays ne saurait permettre l'acclimatation. Après l'Arachide, je dois citer une autre plante oléagineuse, le Ricin (*Ricinus communis* — Euphorbiacées), singulièrement multipliée sur tous les points habités. Je l'ai trouvée recouvrant le sol de toutes les places des Missions, les ruines des églises et des collèges jésuitiques, et les derniers vestiges des cases des Indiens. Cette plante est un indice infailible qui guide le voyageur vers les lieux où vivait une nation nombreuse, aujourd'hui presque éteinte : compagne de l'homme, elle le suit dans ses émigrations et marque les traces de son passage. Le Ricin, annuel en France, végète vigoureusement ici : il y acquiert les proportions d'un arbrisseau, ce qui ne se voit en Europe que dans des circonstances exceptionnelles (1).

L'huile purgative de ses graines, de facile extraction, est susceptible de fournir à peu de frais une matière précieuse pour l'éclairage et la fabrication des savons, bien préférable, sous tous les rapports, aux graisses dont on fait généralement usage (2).

(1) Par exemple, M. le professeur A. Richard a trouvé le Ricin formant un bois d'arbres au tronc dur et ligneux, près de Nice, sur les bords de la Méditerranée, dans une localité exposée au midi, et dont le climat offrait de l'analogie avec celui de l'Afrique septentrionale. *Éléments d'Histoire naturelle médicale*, Paris, 1831, t. I, p. 590.

(2) On a tenté de rendre l'huile de Ricin comestible, en la traitant par l'acide sulfurique étendu d'eau : ces essais ne paraissent pas avoir réussi.

Plantes tinctoriales. En traitant des différentes espèces de bois indigènes au point de vue des constructions civiles et navales, j'ai signalé celles qui pouvaient être employées comme substances colorantes, telles que l'*Algarobo*, l'*Algarobilla* (t. I, p. 171, 189), auxquels on peut ajouter le *Palo de Mora* (p. 180), et l'écorce du *Quebrahacho* (p. 173). Mais quelques plantes sont susceptibles de fournir des matières déjà connues et très-estimées à l'art de la teinture; tels sont l'Indigo et la Cochenille : d'autres, enfin, n'ont pas encore trouvé place dans les classifications botaniques.

La culture de l'*Indigofera tinctoria* — Papilionacées (*Añil*), presque entièrement abandonnée de nos jours, avait pris de l'extension sous le gouvernement de l'Espagne. Un habitant des bords du Xejuy — la tradition a conservé son nom, il se nommait Juan de la Cruz Rivarola — fabriquait une certaine quantité d'Indigo, et sa qualité était comparable à celle de l'Indigo des Indes orientales et de Guatemala. M. Bonpland, en me demandant des renseignements sur l'état de cette industrie, pendant mon séjour à l'Assomption, m'écrivait que lui-même s'était livré avec succès à la culture de l'Indigotier lors de son internement dans la Mission de Santa-Maria. A l'aide d'une manipulation des plus simples, les femmes extraient des tiges et des feuilles de l'arbuste l'indigotine dont elles ont besoin pour teindre la laine qui leur sert à broder les *typoÿ*, et le coton qui entre dans le tissage des étoffes, et en particulier des *ponchos*.

Le Nopal, *Cactus opuntia* — Cactées, qui nourrit la

Cochenille, croît partout à l'état silvestre. En plusieurs points du globe, la culture du précieux hémiptère a pris depuis quelques années un grand développement, afin de satisfaire aux demandes toujours croissantes des industriels européens. Du Mexique et de l'Amérique centrale elle s'est étendue aux îles Canaries, et d'heureux essais ont été tentés en Algérie. J'ai vu des plantations de Nopal dans les environs de la ville de Sainte-Croix de Ténériffe, et il est permis de supposer que l'invasion de l'oïdium aura détourné de plus en plus les Canariens de la viticulture, au profit d'une industrie qui n'exige que des soins sans aucune avance de capitaux, et que je regarde comme susceptible de rendre, sous le climat à la fois chaud et sec du Paraguay, des bénéfices considérables et certains.

Un arbuste extrêmement commun fournit une admirable couleur bleue. On l'en extrait en faisant infuser dans l'eau pendant plusieurs jours ses feuilles fraîchement cueillies. On les retire, et l'on agite le liquide dans tous les sens avec un bâton, jusqu'à ce qu'il devienne tout à fait clair. Après un repos de vingt-quatre heures on décante, et le dépôt est alors soigneusement mélangé avec de l'urine fraîche et limpide. Les étoffes de laine ou de coton, préalablement imbibées d'une dissolution d'alun, sont trempées dans la liqueur : un séjour plus ou moins prolongé, des frottements répétés, produisent des nuances tendres ou foncées et même presque noires, d'une grande fixité. Cette belle couleur bleue a fait donner à la plante qui la fournit le nom d'*Yribu-retima* (littéralement *jambe*

de corbeau) : on devine quel parti l'art de la teinture retirerait de cette matière, en substituant les procédés de la science aux pratiques primitives et défectueuses dont on vient de lire la description sommaire.

Les racines d'un arbrisseau qui croît dans le N. du Paraguay donnent une belle couleur jaune safranée : enfin, l'on retire un principe colorant rouge écarlate des fruits de l'Urucú, *Rocou* (*Bixa Orellana*), et de la plante rampante connue sous le nom d'*Acangaï*.

Gommes et Résines. De nombreux végétaux épars au milieu de forêts encore inexplorées, découlent des résines dont l'industrie fera quelque jour d'utiles applications. J'ai parlé de celles que l'on extrait pour des usages sans importance économique des arbres nommés Incienso, Curupicaï, etc. (t. I, p. 175, 182), mais avant la *Gomme élémi* (*Amyris elemifera*), aussi abondante ici qu'en Egypte, il existe une substance qui a droit à une mention toute spéciale à cause du rôle considérable qu'elle joue depuis plusieurs années déjà dans l'industrie : c'est la résine que fournit par incision l'*Hevea guyanensis* — Euphorbiacées, et à laquelle les Indiens de l'Amazonie ont donné le nom de *Caoutchouc*.

L'arbre d'où distille ce suc renommé, appelé au Paraguay *Mangaï*s, se trouve vers les 23° et 24° de degrés de latitude, sur les bords de la rivière Igatimi, dans les forêts de Curuguati et de Guarepoti. Personne n'ignore combien l'on a varié de nos jours, aux États-Unis et en Europe, l'emploi de cette substance, et

agrandi le champ de ses applications. On ne se contente plus d'en tisser des étoffes, d'en façonner des chaussures et des instruments de chirurgie : amené à l'état solide, le Caoutchouc se laisse travailler et polir comme le bois. Peut-être le temps et l'expérience ne ratifieront-ils pas tous les éloges que les industriels se sont hâtés de lui décerner ; toutefois, il faut dès à présent le considérer comme pouvant devenir un objet d'échange important pour le Paraguay, où jusqu'ici il n'a servi qu'à fournir des balles aux enfants, et des veilleuses aux malades (1).

L'extraction du Caoutchouc a pris des proportions considérables dans des contrées voisines où cette industrie, très-fructueuse aujourd'hui, était nulle il y a vingt ans ; et le Brésil qui exportait pour 4,422,000 francs de cette résine en 1850, en a livré au commerce pour une valeur de 8,490,000 fr., en 1855 (2). Malgré ce rapide accroissement dans la production, la précieuse matière n'est plus en rapport avec les besoins des industries multipliées qui la mettent en œuvre, et les

(1) On place dans un vase rempli d'eau des boules de Caoutchouc ; elles surnagent, on les allume, et elles durent toute la nuit.

(2) H. Durrer, *France et Brésil*, Paris, 1857, in-18, p. 258. Nous trouvons encore à la page 17, la note suivante : « Les ouvriers qui travaillent dans la province du Parà et les îles de l'Amazone gagnent de 40 à 50 fr. par jour, et le bénéfice des entrepreneurs qui les emploient n'en reste pas moins considérable. » Or, ce bénéfice décuplerait dans un pays où la main-d'œuvre est à très-bas prix. Il y a plus : la famille des Euphorbiacées ne fournit pas seule le suc laiteux, blanchâtre, noircissant à la fumée, qui constitue le Caoutchouc, car au Brésil on l'extrait encore de plantes appartenant aux familles des Morées, des Apocynées, des Artocarpées ; et bien des analogies dans la flore des deux pays permettent de supposer que l'on trouverait aussi ces succédanés dans les forêts du Paraguay.

prix continuent à s'élever. En même temps, le nombre des arbres qui la fournissent diminue par suite de la manière barbare dont on les exploite. Aussi l'Europe, après avoir presque épuisé les forêts américaines, recherche-t-elle maintenant dans l'Inde et les îles de la Sonde, une matière devenue pour ses manufactures de première nécessité.

Plantes médicinales. L'art de guérir sera redevable à la Flore du Paraguay, d'agents nombreux dont les applications ne sont plus aujourd'hui tentées que par les guérisseurs indigènes (*curanderos*), qui mêlent à quelques prescriptions rationnelles les jongleries du charlatanisme et de la magie. Cette thérapeutique informe, extravagante, se transmet par tradition à ceux qui se chargent de mettre à contribution la crédulité des malades. A peine débarqués dans le Nouveau-Monde, les Jésuites apprirent des Indiens à connaître les propriétés des plantes indigènes, et modifièrent, à l'aide d'une observation plus éclairée, ce que leurs formules offraient d'incohérent ou d'erroné. Nous verrons plus tard qu'ils avaient adopté un traitement prophylactique, auquel ils soumettaient les novices récemment débarqués d'Europe, afin de faciliter leur acclimatement. Au Paraguay, les observations des Jésuites furent recueillies par le P. Asperger, médecin hongrois, l'un d'eux, qui les consigna en même temps que les résultats de sa pratique dans un livre écrit vers le milieu du dernier siècle. Cet ouvrage est resté manuscrit; mais il en existe quelques copies entre les mains des guérisseurs,

qui doivent sans doute à ce recueil de recettes les prescriptions rationnelles dont je parlais tout à l'heure. Asperger forma des disciples et eut des imitateurs, car j'ai pu consulter chez Don Pedro Ferré, au *Paso* de l'Uruguay, un *Traité sur les plantes du Paraguay, leurs vertus médicinales*, etc., écrit en 1750, par le P. Pedro Montenegro, qui paraît avoir exercé aussi lui-même la médecine parmi les Indiens. En éliminant de ce recueil ce que les observations de l'auteur ont parfois de merveilleux, et certaines inductions que l'esprit philosophique de la science-moderne ne saurait admettre, on pourrait y trouver les bases d'un travail sur la matière médicale indigène, analogue à celui que le savant docteur Martius a publié sur les plantes du Brésil (1).

Quelques-uns des agents thérapeutiques qu'il préconise, appartiennent à des genres assez répandus en Europe, ou sont employés depuis longtemps dans ses officines. Après le Ricin, qui fournit l'huile purgative si usitée en médecine sous le nom de *Palma Christi*, je citerai la Rhubarbe, le Médecinier des Antilles, *Piñon*

(1) *Systema Materiae medicae vegetabilis brasiliensis*. — Le livre du P. Montenegro, dédié à la *Serenissima Reyna de los siete dolores*, gr. in-8° de 395 pages manuscrites, est divisé en deux parties. La première traite des arbres et des arbustes; la seconde, des herbes, des racines comestibles, etc. Il est écrit en espagnol, et orné de dessins à la plume qui ne donnent qu'une imparfaite idée des végétaux qu'ils représentent. On cite encore un ouvrage guarani sur le même sujet du P. Sigismundi, dont il existe de rares copies précieusement conservées par les hommes de l'art du pays. Ajoutons enfin, que les observations médicales des Jésuites sur d'autres points du Sud-Amérique ont été publiées par Vasconcellos dans sa *Chronique des Jésuites au Brésil*, et que d'autres sont consignées dans un manuscrit de 1735, intitulé *l'Arbre de la vie*, que possède le docteur E. da Sylva Maia de Rio-de-Janeiro.

purgativo (*Jatropha Curcas* — Euphorbiacées), et plusieurs espèces de Salsepareille (Smilacées) : l'une d'elles, trouvée par M. Bonpland sur les bords de l'Uruguay, paraît douée de propriétés sudorifiques et dépuratives énergiques.

Parmi les médicaments exotiques bien connus déjà, il faut ranger le Gaïac, *Palo santo* (*Gaiacum sanctum* — Rutacées), et le Copahu (*Copaisfera officin.* — Légumineuses ; en guarani *Copaÿ*). On extrait la résine ou baume de Copahu, employé avec succès dans le traitement de certaines affections spéciales, d'un grand et bel arbre, touffu, de formes élégantes, qui croit au nord du Paraguay et dans d'autres régions chaudes du Sud-Amérique, à côté du *Myroxylum peruiferum* (Quinaquina), qui produit le *Baume du Pérou*.

Parmi les substances propres à la thérapeutique indigène, je mentionnerai particulièrement le *Baume des Missions* ou *Curalo todo* (guérit tout), remède à peu près universel, que l'on extrait par décoction d'un arbre nommé *Aguaraibay*, à feuilles d'un vert glauque, persistantes, aiguës et dentelées, de la famille des Térébinthacées. C'est le jésuite Asperger dont il a été question plus haut, qui le premier a fait connaître les propriétés de ce baume ; et son emploi était jadis tellement en honneur, que les peuplades indiennes de la région qui le produit étaient tenues d'en envoyer 2 livres chaque année à la pharmacie du Roi, à Madrid. Son action, à la fois tonique et stimulante, a beaucoup perdu de son infailibilité. On l'obtient en faisant bouillir dans l'eau jusqu'à consistance sirupeuse

les feuilles et les ramilles de cet arbre dont j'ai rencontré çà et là quelques pieds auprès des habitations. D'autres baumes-résines sont encore sans usages, tel est celui que fournit le Curupicaÿ (Euphorbiacées); mais un plus grand nombre reste ignoré, et le règne végétal est une mine inépuisable de richesses : nous avons voulu seulement indiquer les principales. Avec les moyens puissants dont elle dispose, la science saura quelque jour l'exploiter, et faire tourner au profit de l'humanité les patientes investigations de ses adeptes (1).

(1) Nous pouvons signaler dès à présent un long mémoire de M. Parodi, pharmacien-chimiste, à l'Assomption, sur les agents que le règne végétal est susceptible de fournir à la thérapeutique. Le travail de M. Parodi, publié dans la *Revista farmacéutica* (Buenos-Ayres), a été reproduit par le *Pharmaceutical journal*, sous ce titre : *On the useful Plants of Paraguay* (Londres, 1860, 61 et 62). Le dernier article porte la mention : *to be continued*.

CHAPITRE X.

INDUSTRIE PASTORALE. — ÉLÈVE DU DÉTAIL. — ORGANISATION D'UNE
FERME DE L'ÉTAT.

L'industrie pastorale, branche importante de l'agriculture du Paraguay, n'y a jamais acquis cependant les proportions auxquelles elle s'est élevée de tout temps dans les provinces du littoral Argentin. J'ai exposé les causes diverses de cette infériorité relative en dépit de l'ordre et de l'économie qui président à l'exploitation des troupeaux, et je renvoie le lecteur aux détails que j'ai donnés sur la température du pays, sur les alternatives d'humidité et de sécheresse extrêmes, la rareté ou le manque de ces argiles salifères qui portent le nom significatif de *campos criaderos* (1); enfin sur les épizooties désastreuses que produit l'invasion de la *garrapata* (2).

(1) De *criar*, élever.

(2) Voy. t. I, chap. XXIV, *Zoologie: Animaux domestiques*. De la p. 294 à la p. 316.

Les fermes destinées à l'élevage des animaux domestiques n'ont donc ni l'étendue ni l'importance de celles qui font la richesse du bassin de la Plata et de la province brésilienne de Rio-Grande du Sud. Il n'existe pas non plus, au Paraguay, d'établissements spéciaux (*saladeros*, *charqueadas*) pour préparer les matières animales que fournit l'abatage en grand du bétail; et les cuirs que le pays exporte proviennent de la consommation intérieure.

Les fermes appartiennent aux particuliers ou à l'État. En traitant plus haut (p. 9) de la constitution de la propriété, nous avons exposé les règles qui présidaient à la répartition du sol entre les conquérants et les premiers colons. Le terrain destiné à l'élevage du bétail (*suertes de estancia*), divisé d'abord en lots d'une grande étendue, devint bientôt insuffisant par suite de l'arrivée de nouveaux colons; et l'on fut obligé de restreindre les concessions qui depuis cette époque se subdivisèrent encore par des partages héréditaires ou des ventes partielles.

Au Paraguay, le voisinage des forêts, la crainte des Indiens, les concessions nombreuses faites aux municipalités, aux collèges et aux communautés religieuses, la fondation des Missions franciscaines et jésuitiques, et, par-dessus tout, certaines conditions peu favorables, ont maintenu dans des conditions regrettables d'infériorité, cette branche de l'industrie agricole qui n'y a jamais acquis autant d'importance que dans les contrées environnantes.

Le domaine de l'État, nous l'avons dit, se compose aujourd'hui des terres qu'il n'a jamais concédées, de celles qu'il a reprises par suite de l'inexécution des clauses attachées à leur concession, de tous les biens de mainmorte des établissements supprimés par la Révolution; enfin, du produit des confiscations prononcées par le Dictateur contre les ennemis véritables ou supposés de son despotisme. C'est à lui cependant, il faut le reconnaître, que revient l'honneur d'avoir mis en rapport ces terrains immenses et jusqu'alors improductifs, en y créant des établissements destinés à fournir des chevaux pour la remonte de sa cavalerie, et le bétail nécessaire à la consommation de ses troupes. Il pourvoyait aussi à l'approvisionnement du marché de l'Assomption. Spéculateur souverain et sordide, « il se fait payer ses troupeaux au maximum de leur valeur, ne souffrant aucune concurrence. » « Il porte, dit encore le docteur Rengger, à ces établissements (les *estancias* de l'État) un intérêt tout particulier, et se fait remettre chaque mois par les *capataces* ou maîtres bergers, un état détaillé de chacun d'eux. Lorsqu'un *capataz* est avec lui, on n'ose annoncer personne (1). »

Le gouvernement actuel donne aussi tous ses soins à l'accroissement de cette branche de revenus, qui contribue déjà, dans de très-fortes proportions, aux dépenses publiques. En 1849, le nombre des fermes

(1) RENGGER ET LONGCHAMP, *Essai historique sur la Révolution du Paraguay*, in-8°; Paris, 1827, p. 218.

nationales était de 64, sans compter les *postes* (1). Je rappellerai ici la distinction entièrement arbitraire dont j'ai parlé précédemment (t. I, p. 307) : un établissement agricole doit nourrir au moins mille têtes de bétail pour porter le nom d'*estancia*. On réserve celui de *poste* (*puesto*), aux fermes qui en possèdent une quantité moindre, ou qui sont des subdivisions de l'établissement principal.

De toutes les fermes publiques (*del Estado, de la Patria*), celle de Surubiŷ, dans un rayon peu éloigné de la capitale, passe pour être la plus importante. Sur le désir que je lui exprimai, le Président me donna l'autorisation et me fournit les moyens de la visiter. J'avais fait, d'ailleurs, la part du plaisir assez large dans cette excursion, car je me proposais de donner la chasse aux nombreux jaguars des environs, qui trouvent dans la multiplicité du bétail une proie facile et une nourriture assurée.

L'*estancia* de Surubiŷ est située à 13 lieues (*leguas*) de l'Assomption, et à 4 lieue et demie du Rio-Paraguay, sur le chemin de la *Villa del Pilar*, lequel traverse les villages d'Ipané et de la Villeta. Bornées au N. par l'*arroyo* Surubiŷ (2), au S. par le Parahy, affluents du Rio-Paraguay éloignés l'un de l'autre de 5 lieues, à l'O. par le fleuve, ses dépendances s'éten-

(1) *Mensaje del Exmo señor Presidente de la Republica a la Representacion nacional del año 1849*, p. 21.

(2) *Rivière des S'urubis*, nom d'un poisson de grande taille et d'excellente qualité, appartenant au G. Silure.

dent vers l'E. jusqu'à des marais immenses, à une distance de 4 lieues.

Le sol de ce vaste domaine se compose de plaines boisées çà et là et à peine ondulées. Aussi, les animaux seraient-ils exposés à souffrir de la sécheresse, sans l'existence de nombreuses lagunes (*esteros, bañados*), où l'eau se conserve pendant toute l'année, et sur les bords desquelles l'humidité entretient une végétation qui fournit au bétail une nourriture suffisante. Mais il résulte aussi de cette disposition du terrain que, pendant l'hivernage, le séjour prolongé des eaux pluviales qui ne trouvent pas d'écoulement, et dont les crues du fleuve grossissent périodiquement le volume, rend tout à fait impraticable le grand chemin qui met la ferme en communication avec les principaux centres de population du pays.

Les pâturages de Surubiý nourrissent environ 12,000 têtes, chevaux, mules et bêtes à cornes; — ces dernières en beaucoup plus grand nombre. En 1844, elle en a perdu 2,000 par suite de l'épidémie de garrapatas, dont j'ai raconté ailleurs les ravages terribles.

Le personnel chargé de l'administration, de la garde des troupeaux, des opérations nombreuses et variées que réclame l'élève du bétail, se compose d'un *capataz mayor* (contre-maitre en chef) (1), résidant au centre, c'est-à-dire dans les bâtiments principaux de la ferme. Ce majordome commande à cinq *capataces* logés dans

(1) Intendant qui n'est, à vrai dire, qu'un premier domestique.

les postes entre lesquels elle se subdivise. Chacun de ces sous-chefs est chargé de la garde d'un certain nombre d'animaux que surveillent, sous ses ordres, des soldats de couleur choisis dans la milice, qui viennent à tour de rôle faire l'office de pâtres. Leur service dure un mois. Chaque matin, ils partent à cheval, emportant quelques maigres provisions, parcourent les champs, font le *rodeo* (1) en surveillant le troupeau qu'ils poussent le soir dans les enclos (*corrales*); puis ils rentrent au poste dont ils dépendent.

Le *capataz mayor* reçoit les ordres du chef de l'État, et correspond directement avec lui. Le président Lopez surveille avec sa sévérité habituelle cette branche d'administration; et gardien jaloux des traditions de Francia, il ne laisse à aucun de ses ministres le soin et le pouvoir de disposer d'une tête de bétail.

Les bâtiments de la ferme consistent dans une agglomération de cabanes (*ranchos*) couvertes en paille et à peine closes, destinées au logement des hommes et à la conservation des cuirs provenant de leur consommation : elles dominent une plaine tapissée d'un gazon fin et serré, formé de Graminées au milieu desquelles l'œil distingue avec peine des plantes appartenant aux genres *Dactylis*, *Holcus*, *Poa*, *Bromus*, *Festuca*, qui font la base de nos prairies naturelles, et des Légumineuses. Dans les dépressions du sol, au bord des ruisseaux et des lagunes, croissent à côté de roseaux gi-

(1) *Faire le rodeo*, décrire des cercles autour des animaux, afin de les empêcher de s'éloigner et de gagner les bois.

gantesques (*tacuaras*) dont nous avons dit l'utilité (t. I, p. 186), des Iridées, des Joncées, des Cannées, de nombreuses Cypéracées, et des Graminées aux feuilles rudes et coupantes, qui rappellent les espèces appartenant au *G. Gynerium*.

Ce que nous devons dire maintenant, c'est qu'on ne cultive dans les plaines sans fin de l'Amérique méridionale aucune plante fourragère. Il faut gravir les premiers échelons de la Cordillère des Andes pour trouver une plante européenne, la Luzerne, *Alfalfa* (*Medicago sativa* — Papilionacées), qui, introduite depuis longtemps par les Espagnols, donne des produits considérables grâce aux eaux dérivées des glaciers supérieurs et des torrents, et supplée très-avantageusement à l'insuffisance des fourrages naturels (1). Partout ailleurs, au milieu des plaines desséchées de la Pampasie, dans la Mésopotamie Argentine, sur l'immense surface du territoire des Missions au sol ondulé, coupé de nombreux cours d'eau, on ne cultive ni les plantes susceptibles de végéter dans des conditions climatologiques défavorables, ni les fourrages dont le produit, comme celui de la Luzerne, décuplerait sous l'influence d'irrigations habilement conduites. Ici, lorsque le soleil de l'été a desséché les hautes herbes des prairies, lorsque leurs tiges fibreuses cèdent avec peine sous la dent des

(1) Les essais du savant et regrettable M. Vilmorin ont prouvé que la Luzerne, revenue du Chili en France, était moins productive et moins robuste que celle qui a continué de végéter sous notre climat ; modification facile, du reste, à concevoir.

animaux qui les broient, on y met le feu, on allume des incendies (*quemazones*) qui couvrent des espaces immenses, et, la nuit venue, éclairent l'horizon d'une teinte rougeâtre sur laquelle se détachent les silhouettes des bœufs et des chevaux fuyant devant les flammes. « Rien de curieux comme de voir la rapidité avec laquelle se répand le feu dans une prairie, quand même le fourrage n'est pas très-sec. La flamme s'élance en pétillant de proche en proche : une crépitation particulière se fait entendre ; c'est le bruit des plantes herbacées les plus volumineuses qui éclatent au milieu de l'incendie ; ces éclats retentissent au loin comme des coups de pistolet tirés dans la plaine ; d'épais tourbillons de fumée s'élancent vers le ciel ; s'il n'y a que peu de vent, ils se soutiennent à des hauteurs immenses, embrumant au loin l'horizon et répandant une légère odeur de brûlé qui se fait sentir même à 25 ou 30 lieues du foyer de l'incendie, et la température déjà très-élevée s'en augmente encore. » Ce passage que j'emprunte à un voyageur moderne (1), malgré d'heureuses comparaisons, reste cependant au-dessous de la vérité, parce que nulle expression ne saurait rendre l'imposante grandeur de cette scène étrange dont le théâtre s'étend sur d'immenses espaces, lorsqu'un *pampero* vient encore activer l'incendie de son souffle tempétueux. Alors, Azara l'a vu, les flammes peuvent couvrir plusieurs centaines de lieues. Les

(1) MARTIN DE MOUSSET, t. I, p. 553.

insectes, les reptiles, les petits mammifères périssent par milliers ; mais parfois aussi des convois de charrettes sont dévorés avec leurs conducteurs surpris et trompés par la marche rapide du feu, qui ne s'arrête que devant les forêts ou de larges cours d'eau. Les habitants de la ville de l'Assomption ont souvent le spectacle de ces *quemazones* allumées par la foudre ou par les Indiens du Chaco, et qui rappellent les émouvantes descriptions de l'auteur de *la Prairie*. Si dans le même temps le vent souffle du N., la température s'élève, l'aspect du ciel se modifie, prend une teinte grise, et le soleil paraît comme voilé (1). Au Paraguay, l'autorité toujours vigilante, ne permet l'application de cette pratique utile que successivement et sur des espaces circonscrits, afin de ne pas priver du même coup tout un canton de la nourriture nécessaire aux troupeaux de l'État et à ceux des particuliers.

Combien une étendue donnée de pâturages ainsi renouvelés par des incendies périodiques et les pluies estivales, peut-elle nourrir de têtes de bétail ? On le comprend, il est impossible d'établir, à cet égard, des calculs ayant quelque fixité ; car, dire que la solution de cette question dépend de la richesse des pâturages, de l'abondance des eaux, de la nature du sol, de l'existence des argiles salines, de conditions climatologiques excessivement variables, etc., c'est dire, en dernière analyse, que cette solution varie sur chaque point du pays. Que si l'on veut y répondre

(1) J'ai décrit ces phénomènes, t. I, ch. XVII, p. 196.

approximativement, on peut fixer à 2,000 têtes la quantité de bétail ou de chevaux à répartir par lieue carrée sur une ferme placée dans des conditions très-favorables, c'est-à-dire analogues à celles que l'on rencontre dans la Banda-Oriental, sur le littoral Argentin, ou dans la province de Rio-Grande du Sud. J'ajouterai que ce chiffre est une moyenne déduite des renseignements que m'ont fournis sur ces différents points des éleveurs (*estancieros*) intelligents. Mais, au Paraguay, il faut réduire cette proportion d'un quart pour le territoire dépendant des Missions et le Grand-Chaco, et de moitié pour le reste du pays.

Au milieu de l'hiver (mai, juin et juillet), lorsque les mouches ont disparu, et avec elles la crainte de voir les plaies envahies par leurs larves, les valets de ferme (*peones*) procèdent à la double opération de la castration et de la marque. Les mâles sont affranchis à l'âge de deux ans : on laisse un taureau par 50 vaches, et un étalon pour 20 juments. On leur applique ensuite sur la cuisse un fer rouge représentant la marque de l'État, ou celle du propriétaire de l'estancia. Au moment de la vente, on a généralement l'habitude de les contre-marquer, à l'aide d'une nouvelle empreinte du même signe, et cette précaution qui éloigne pour l'acheteur toute idée de vol, le met aussi à l'abri des réclamations du vendeur.

Plusieurs fois, pendant l'année, on sépare dans les troupeaux les animaux destinés à la vente de ceux qui doivent servir à la consommation des serviteurs de la ferme. Sur les bords de la Plata, les premiers

sont conduits dans des établissements spéciaux (*saladeros*), où la préparation de la chair et la salaison des cuirs se font sur une très-grande échelle; mais, au Paraguay, on ne tue que pour la consommation locale dans les abattoirs des villes (*mataderos*): là seulement se fait l'extraction des cuirs, unique opération qui offre de l'intérêt et quelque importance pour notre commerce (1).

(1) On trouvera dans le grand ouvrage d'A. d'Orbigny (*Voyage dans l'Amérique méridionale*, t. I, p. 154 et suiv.), sur l'élevage des bestiaux et les opérations qui s'y rattachent, des détails très-complets dont la répétition nous entraînerait trop loin. Je renvoie aussi le lecteur au livre du docteur Martin de Noussy, qui a décrit d'une manière intéressante l'industrie des *saladeros*, et la mise en œuvre de leurs procédés. (*Description géographique et statistique de la Confédération Argentine*, t. II, de la p. 110 à la p. 127.)

CHAPITRE XI.

PRÉPARATION, TANNAGE ET COMMERCE DES CUIRS. — AUTRES PRODUITS DU RÈGNE ANIMAL.

La manière dont les peaux sont préparées est loin d'être indifférente aux négociants français ; et les cuirs secs, moins exposés aux variations de hausse et de baisse, plus convenables pour notre industrie , plus aptes à recevoir les préparations diverses qu'elle leur fait subir, trouvent toujours sur nos marchés un placement plus facile que les cuirs salés : c'est le contraire en Angleterre.

Sur les bords du Rio de la Plata, on range les cuirs secs, d'après leur provenance et leur qualité, en trois catégories :

1° Les cuirs de *saladeros*, préparés avec soin dans des établissements spéciaux et par des ouvriers habiles : ce sont les plus estimés.

2° Les cuirs de *mataderos*. Ils proviennent des abattoirs voisins des grands centres de population. Leur extraction se fait en plein champ, avec peu de soin et d'adresse : ils ne viennent qu'en seconde ligne.

3° Enfin ceux de *campo* sont fournis par les *estancias* : leur préparation est encore plus défectueuse.

On distingue aussi les cuirs secs en légers et en lourds. Les premiers sont recherchés en Espagne et à Gênes ; les seconds, lorsqu'ils sont étirés en long et bien dossés, en beau poil d'hiver, sont généralement préférés sur la place du Havre.

On comprend, du reste, que le conditionnement doit avoir une grande influence sur les prix, en dehors de la variation des cours.

Ainsi les cuirs dits

<i>Saladeros</i>	valent	de 35 à 40 réaux	} les 40 livres espagnoles.
<i>Mataderos</i>	—	de 34 à 38 —	
De <i>campo</i>	—	de 28 à 35 —	

Les cuirs lourds pèsent, en moyenne, 30 livres espagnoles, et les légers 23. Il y a, entre les cuirs de bœuf et ceux de vache, une différence de 5 à 6 livres en faveur des premiers (1).

Les peaux du Paraguay sont plus petites que celles de Buenos-Ayres, de l'Entre-Rios et de Montevideo ; aussi leur poids moyen dépasse-t-il rarement 12 kilog.

(1) La livre espagnole = 460 gram. Pour convertir les livres espagnoles en kilog., il faut retrancher 8 pour 100 du total, et prendre la moitié du produit net.

On les étire indifféremment en long ou en carré, mais toujours avec beaucoup de soin, et leur préparation ne laisse rien à désirer. Les cuirs séchés (*estaqueados*) en carré, ne présentant que les parties utiles — on en a retranché la tête et les extrémités — ont une plus-value de 10 pour 100 sur la place de Buenos-Ayres ; mais ils ne pèsent que 8 kilog. en moyenne : deux font une *pesée* (*pesada*) de 35 livres.

La vente des peaux brutes, longtemps prohibée, est libre aujourd'hui, et ne constitue plus un monopole gouvernemental, comme celle des bois de construction. Toutefois, l'État n'ayant pas encore renoncé à la pratique des étranges maximes économiques du docteur Francia, et continuant à être le plus fort, sinon l'unique négociant du pays, c'est entre ses mains seulement que l'exportation de ce produit offre de l'importance : pour les simples particuliers, elle est presque insignifiante.

L'État achète les cuirs à raison de 4 à 6 réaux la pièce, des bouchers chargés d'approvisionner la capitale de la République ; il les revend de 12 à 20 : les expéditeurs vont les chercher dans les fermes, où leur prix varie de 6 à 8 réaux, suivant leur dimension.

La saison froide, de mars à novembre, est la plus favorable à l'expédition des cuirs en Europe. Pendant les chaleurs ils courent les plus grands risques de se piquer. Pour obvier à cet inconvénient on les fait battre lorsqu'ils sont encore à terre ; mais une fois chargés à bord des navires, il faut renoncer à cette ressource. On a tenté, dans ces dernières années, de

prévenir les ravages des insectes en immergeant les peaux dans une dissolution arsenicale concentrée. Ces essais ont réussi, et ce moyen préservatif a été généralement adopté par les commerçants et les entreposeurs (*baraqueros*), malgré le surcroît de dépense qui en résulte (1). Le Paraguay ne produit donc, à vrai dire, qu'une seule espèce de cuirs secs : nous omettons à dessein de parler des cuirs salés ; ce que nous savons de la rareté et du haut prix du sel, ne permet pas qu'on s'y occupe de leur préparation.

Quelle quantité de cuirs le pays peut-il exporter annuellement ? En adoptant, comme moyenne, le chiffre de 60,000, on s'éloignerait peu, nous le croyons, de la vérité. Nous prenons pour base de notre évaluation le mouvement commercial des dernières années, en faisant observer, toutefois, que ce mouvement présente d'assez grandes variations. Pour expliquer l'importance médiocre de cette exportation, nous rappellerons ce que nous avons dit ailleurs des obstacles à un accroissement illimité du bétail, et l'énorme consommation que fait l'économie domestique des cuirs, des cornes, et des autres produits animaux.

Dans ce chiffre figurent pour un huitième, environ, les cuirs tannés qui, de tout temps, ont occupé une place importante dans l'industrie du pays. En effet, les végétaux propres à la tannerie abondent dans ses immenses forêts. Avant l'*Algarobo* (2) et le *Schinus Molle-*

(1) Il est de 1 réal par pièce environ.

(2) *Prosopis dulcis* — Légumineuses.

Térébinthacées, il faut citer le *Curupaï*—Mimosées (1) dont l'écorce, très-riche en tanin, donne aux cuirs une couleur rouge ferrugineuse, et une remarquable solidité. Ce précieux végétal est si commun qu'on a lieu de s'en étonner. Aussi son écorce (*cascara*) a-t-elle pris place dans les tableaux d'exportation (2). On voit donc que le Paraguay peut fournir aux provinces riveraines de la Plata les éléments d'une industrie encore peu développée chez elles, car elles n'expédient jusqu'à ce jour en Europe, que des cuirs ou secs ou salés.

Les cuirs de chevaux ne figurent pas, au moins avec une désignation spéciale, dans les états commerciaux ; mais nous devons mentionner les crins (*cerda*) dont l'exportation a dépassé, en 1861, 6,000 piastres, en faisant observer que les Paraguayos ayant le soin de les établir dans le sens de la longueur et non pêle-mêle, obtiennent un conditionnement qui augmente leur qualité, et par conséquent, leur valeur. Quoique les conditions météorologiques ne conviennent que médiocrement au cheval, il serait facile d'en améliorer la race par des croisements avec des étalons tirés de l'Europe, ainsi qu'on s'efforce de le faire depuis quelques années sur les bords de la Plata.

Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les conditions indispensables à cette amélioration, dont la première est assurément l'homogénéité des formes dans le choix

(1) Il existe plusieurs variétés peu distinctes de *Curupaï*. L'une d'elles, assez répandue sur les bords du Paraná et en Bolivie, y porte indifféremment les noms de *Curupy* et de *Cebil*.

(2) Elle y entre en 1860 pour 22,474 piastres, soit 97,087 fr.

des mères. Cette condition s'est perdue, en Amérique, dans la production du bétail, et ne s'est conservée, pour l'élève des chevaux, qu'au Chili, de toutes les républiques Sud-américaines, la plus avancée en agriculture. Peut-être même serait-il possible de créer à l'aide de reproducteurs arabes, une race de constitution nerveuse, robuste, capable de résister avec succès à l'influence défavorable du climat.

D'autres considérations sur lesquelles nous croyons inutile de revenir (1), nous font regretter qu'un animal aussi précieux que le Mouton, qui, grâce à sa robusticité, conserve presque invariablement les mêmes caractères de l'Équateur au détroit de Magellan, n'ait encore éveillé ni le goût des travaux sans fatigue et des spéculations tranquilles qui caractérise l'habitant du Paraguay, ni l'esprit de négoce plus décidé de son gouvernement. L'éducation des bêtes à laine attache l'homme au sol dont semble l'éloigner l'exploitation en grand du bétail : elle sert comme de transition entre la vie du pasteur et la vie agricole proprement dite.

L'industrie ovine, plus productive, n'exige que peu de frais de main-d'œuvre et de faibles capitaux ; et dans un pays où les salaires sont très-minimes, où le sol, qui rappelle par quelques-uns de ses caractères celui des savanes de l'Australie, dédaigné jusqu'à ce jour par l'émigration, reste, pour ainsi dire, sans valeur, on doit déplorer l'abandon de cette branche de

(1) Nous les avons exposées, t. I, p. 312.

l'agriculture, qui donne entre les mains des Anglais des résultats de nature à réagir chaque jour davantage sur la production française. Qui ne sait, en effet, que la laine des innombrables troupeaux de l'Océanie, lavée, séchée et comprimée, fournit à la marine une marchandise de retour fort recherchée; et que son introduction sur une large échelle, malgré le droit d'entrée dont elle est frappée, fait une concurrence telle aux produits similaires indigènes, que les agronomes, regardant comme secondaire la production de la laine, s'efforcent d'obtenir à l'aide de croisements judicieux et quelquefois par la création de races nouvelles, des animaux remarquables avant tout au point de vue de la production de la viande, et comme précocité à l'engraissement (1)?

L'intelligente fondation des bergeries du Pichinango, dans l'État-Oriental, par M. Benjamin Poucel, si promptement détruite par la guerre civile; l'établissement de date beaucoup plus ancienne, mais toujours prospère, de M. Arrett, dans la campagne de Buenos-Ayres; l'essor que prend de tous côtés sur le littoral Argentin l'industrie ovine; montrent assez le succès au bout des efforts peu coûteux qu'elle réclame. Ajouterai-je que l'expérience ne tarderait pas à guider l'éleveur dans le choix du sol? Le règne animal obéit aux mêmes lois

(1) On peut citer parmi ces races celle de *New-Kent* obtenue en Angleterre par Richard Goord, et la race française dite de la *Charmoise*, due aux efforts persévérants de Malingié, célèbre agronome du département de Loir-et-Cher. Nous sommes entré dans des détails qui ne sauraient trouver place ici dans l'art. MALINGIÉ, *Biographie universelle* (Michaud), 2^e édit., t. XXVI, p. 249.

que le règne végétal : si les fruits ont plus de saveur dans les terrains hauts et secs que dans les plaines basses et humides, on peut dire, en laissant de côté les conditions hygiéniques, que la sécheresse donne de la force, de l'élasticité à la laine, tandis que l'humidité la rend molle et sans ténacité. N'est-ce pas à la nature du sol de la Cordillère des Andes et des hauts plateaux de l'Himalaya combinée avec les phénomènes climatiques, que la Vigogne et la Chèvre du Thibet doivent les rares qualités de leur toison (1) ?

A ces généralités auxquelles je dois me restreindre, j'ajouterai quelques mots seulement pour compléter la série des produits animaux que le Paraguay peut exporter.

Je citerai d'abord les fourrures, et parmi elles celle du Jaguar. Du 1^{er} juillet 1851 au 31 décembre 1852, lors de l'ouverture du port de l'Assomption, il a livré au commerce cinq cents peaux de tigre à 2 piastres. Ce chiffre, sans doute exceptionnel, ne doit pas cependant passer inaperçu. A côté de la dépouille du Fourmilier, non moins recherchée en Europe, pourraient figurer

(1) Un mot encore sur les avantages comparatifs de l'industrie ovine. J'ai entendu M. B. Poucel, l'éleveur distingué que je citais tout à l'heure, appliquer le raisonnement suivant au sol de l'État-Oriental : une lieue carrée de terrain peut nourrir 2,000 têtes de bétail qui produiront annuellement 200 élèves (*novillos*), dont la vente à 5 piastres donnera 1,000 piastres, ou à 10 pour 100 représentera un capital de 10,000 piastres, par lieue carrée, bétail compris. Or, la même surface peuplée en brebis pourra en nourrir 10,000, dont la tonte à 2 livres 1/2 par tête produira 1,000 arrobes de laine à 1 piastre ; soit 1,000 piastres par année, comme pour le bétail. Mais en croisant les brebis avec des mérinos, le prix des 1,000 arrobes de laine s'élèvera à 4,000 piastres (4 piastres par arrobe), et représentera un capital de 40,000 piastres, au lieu d'un capital de 10,000.

celles de l'Aguara-guazù, de la Loutre et du Tapir; enfin la cire vierge de nombreuses espèces d'abeilles, apportée par les Indiens du Chaco aux postes militaires qui gardent la rive droite du fleuve, deviendra un objet d'échange en même temps que la Cochenille dont j'ai parlé plus haut, et une foule d'autres produits encore peu connus ou négligés qui prendront de la valeur aux yeux mêmes de l'habitant du Paraguay, au fur et à mesure que des relations plus fréquentes avec l'Europe, en développant le goût du bien-être, feront naître en lui de nouveaux besoins.

CHAPITRE XII.

DE L'INDUSTRIE SOUS LA DOMINATION ESPAGNOLE; SON ÉTAT ACTUEL. —
ARTS MÉCANIQUES.

Après les détails dans lesquels nous sommes entré en exposant la situation de l'agriculture et la mise en œuvre de ses produits, l'histoire industrielle du Paraguay ne nous arrêtera pas longtemps; car, à l'exception de la fonderie d'Ibicuy, création récente du gouvernement, et quelques ateliers ouverts par des négociants étrangers pour la fabrication des cigares, il n'y existe aucune manufacture, avec l'acception que ce mot a reçue en Europe.

Ce n'est pas que l'habitant du Paraguay soit dénué d'aptitude industrielle, loin de là : il possède un remarquable talent d'imitation, comparable à celui qui caractérise le Chinois, et cette faculté lui permet de reproduire exactement les modèles qu'on lui présente : nou-

velle analogie entre le Céleste Empire et le pays auquel on a donné le nom de *Chine américaine*, à ajouter à celles que nous avons déjà signalées. Nous le verrons plus loin, cette aptitude, très-développée chez les Guaranis, a été mise à profit par les Jésuites pour la construction et l'ornementation de leurs églises. A-t-elle été transmise à ses métis par la race autochtone, en même temps que d'autres caractères moraux?

Parmi les arts mécaniques, l'orfèvrerie a tenu, à toutes les époques, le premier rang. Si le goût des ornements n'est pas toujours irréprochable, le fini de l'exécution ne laisse rien à désirer. Mais souvent il y a disette de matière première. Là-bas comme en France, la loi a prohibé la fonte des monnaies, et peu d'ouvriers seraient tentés de l'enfreindre.

C'est dans la fabrication des couteaux, des éperons et des objets destinés au harnachement du cheval que se concentre presque exclusivement le travail de l'argent, quoique, sous le rapport du luxe déployé dans l'équipement de leurs montures et de la profusion des ornements, les pauvres Paraguayos restent fort en arrière de leurs voisins les Argentins et les habitants des provinces de Rio-Grande et de Saint-Paul (1). Au temps de la domination espagnole, la fabrication de la vaisselle plate avait une certaine importance,

(1) Un voyageur, témoin oculaire, raconte qu'à la revue des gardes nationales de la province de l'Entre-Rios, passée par le général Urquiza au mois de mai 1858, la valeur des équipements de la cavalerie s'élevait à plusieurs centaines de mille piastres : les chevaux des simples soldats étaient couverts d'argent.

et de nos jours encore, on rencontre dans quelques familles confinées au milieu des terres et dans les communautés indiennes, de larges plats d'argent, restes d'une antique splendeur, épaves arrachées à la misère, ou soustraites aux confiscations arbitraires du Dictateur. Cependant, il n'y a aucune comparaison à établir, sous le rapport des richesses métalliques, entre le Paraguay et les colonies de production minière, telles que le Pérou et le Mexique.

La sellerie et tout ce qui concerne le harnachement du cheval occupent aussi quelques bras pour la mise en œuvre des cuirs tannés dont nous avons vanté plus haut la solidité; et dans la campagne (*en el campo*), d'habiles ouvriers tressent à l'aide de fines lanières de cuir vert découpées au couteau, des brides et des rênes (*riendas*) qu'ils ornent de plumes teintes de couleurs vives, et de montures en argent.

La poterie est une industrie concentrée à Itá et à Yaguaron, villages indiens des environs de la capitale. Elle y est le partage à peu près exclusif des femmes qui fabriquent et cuisent au feu allumé sur la grande place, de grossières assiettes, des plats massifs et des cruches à eau de toute grandeur (*jarros*), qui figurent sur les tables modestes de l'intérieur, à côté des cuillers et des verres fournis par les cornes du bétail. C'est dans la fabrication des *braseros* (1) que le talent du potier cherche à s'essayer; et l'instinct d'imitation des Guaranis, leur ignorance des règles du dessin, impri-

(1) Petits vases dans lesquels on présente des charbons incandescents aux fumeurs.

ment à ces ustensiles un cachet remarquable d'originalité. L'art de la céramique (s'il est permis de donner ce nom à de grossiers essais), connu des Indigènes, tenait un rang important dans leur industrie, lors de la découverte de l'Amérique : nous avons déjà parlé de l'adresse des Payaguàs sous ce rapport (1).

Après la poterie, il faut citer les briques, les tuiles et les carreaux, et la fabrication de la chaux. Toutes ces industries paraissent avoir pris, dans ces dernières années, d'assez grands développements sous la direction de l'État, qui a simplifié la main-d'œuvre et l'a rendue moins coûteuse par l'application de machines achetées pour son compte en Europe.

La mise en œuvre des produits variés du sol a été assez longuement décrite, pour qu'il soit à peu près inutile d'y revenir de nouveau.

On sait que le tissage du coton et la confection des étoffes, en usage chez les Indiens avant la conquête, assez développés sous le régime colonial et dans les Missions, après avoir pris une grande activité grâce au système prohibitif de Francia, tendent à perdre chaque jour de leur importance, par suite de l'introduction des articles manufacturés de l'Europe et des États-Unis. Malgré leur durée pour ainsi dire éternelle, les tissus de coton indigènes ne peuvent soutenir la rude concurrence que leur font les *liencillos* importés du dehors, à cause de l'imperfection des métiers et du haut prix de

(1) Voy. t. I, p. 365.

revient. L'absence de machines se fait vivement sentir même dans la préparation de la matière première, et le lecteur n'apprendra pas sans étonnement que dans un pays de riche production cotonnière, il a été importé, en 1857, pour 149,505 fr. de coton filé : en 1860, ce chiffre s'abaisse à 45,740 fr.

Cependant, plus que jamais, l'abandon de la culture du précieux arbuste serait chose fâcheuse et regrettable; aussi voyons-nous avec plaisir le président Lopez diriger vers cette branche de l'agriculture les efforts de ses administrés, et leur venir en aide. La prolongation au delà de toutes les prévisions d'une guerre fratricide, le caractère d'acharnement qu'elle semble revêtir, en ne laissant espérer ni la pacification à jour fixe des États-Unis, ni l'établissement d'une entente durable entre les deux fractions de la puissante république, promettent des débouchés et assurent des conditions de vente avantageuses à tous les pays producteurs de coton (1).

Il est presque superflu de le répéter, l'industrie était nulle avant l'Émancipation, parce que la cour de Madrid, à l'exemple de tous les gouvernements européens, réservait aux manufactures de la Péninsule le privilège exclusif de fournir aux colonies tous les objets dont elles avaient besoin. Nous dirons plus loin (chap. xiv)

(1) En 1854, le coton qui valait à l'Assomption de 12 réaux à 2 piastres (*pesos fuertes*) l'arrobre, suivant qualité, se vendait à Liverpool 12 schellings (15 fr.). Nous savons que la guerre regrettable dont nous venons de parler a produit une grande élévation dans les prix; mais cette élévation fût-elle momentanée, le prix de 12 schellings donnerait encore aux cultivateurs de beaux bénéfices.

le soin jaloux avec lequel elle interdisait aux nations étrangères toutes relations commerciales avec ses sujets américains, et de quels châtimens sévères elle frappait ceux qui se rendaient coupables de contrebande. Le Paraguay, isolé par le Dictateur, certaines industries prirent de l'essor. Déjà, nous avons signalé les progrès de l'agriculture, vers laquelle revenaient les bras jusqu'alors occupés à la récolte du Maté, mais rendus inactifs par la stagnation des affaires, bientôt suivie de la fermeture du port de l'Assomption. Plus que jamais l'on se mit à fabriquer dans l'intérieur des familles les denrées de consommation journalière; et le tissage des étoffes de laine et de coton, la confection des chapeaux et de tous les objets qu'il n'était plus permis de recevoir du dehors, prirent en quelques années une réelle importance. Cet état de choses subsista à peu près sans modification sous le gouvernement consulaire, successeur presque immédiat du docteur Francia, et nous ne sachons pas qu'il ait cherché à l'améliorer. Il faut arriver à l'ère présidentielle pour trouver trace, dans les actes du gouvernement, d'encouragemens accordés à l'industrie, soit indigène, soit d'origine étrangère. Le premier de ces encouragemens officiels est un décret du 20 mai 1845, qui concède certains privilèges aux inventeurs ou aux importateurs de procédés nouveaux. Ce décret, dont nous donnerons le texte (1), consacre les dispositions généralement adoptées en Europe pour la concession des brevets d'invention et de perfectionnement. A ces mesures libé-

(1) Voy. les *Notes et Pièces justificatives*.

rales, mais que l'état économique du pays ne paraît pas avoir rendues très-fructueuses jusqu'à ce jour, il faut ajouter l'exemption de tous droits à l'importation pour les machines destinées à l'agriculture ou à l'industrie; toutefois, avec une restriction dont il n'est pas inutile de faire remarquer l'élasticité dans la pratique : il faut que ces machines ou instruments ne soient pas d'un usage *général* dans le pays. C'est encore ici le lieu de rappeler que les droits à la sortie des produits agricoles sont assez modérés, à l'exception de ceux qui frappent l'exportation des bois. Enfin, on assure que le gouvernement fait à ses nationaux et même aux étrangers des avances de fonds au taux très-modique, en Amérique, de 6 pour 100 par an (1).

J'arrive maintenant à une manifestation en faveur de l'industrie nationale, dont l'équité commande de faire honneur à la toute-puissante initiative du président Lopez. Je veux parler de la présence du Paraguay à l'Exposition universelle de 1855, dans laquelle il figurait par des échantillons remarquables de ses produits naturels, que le Jury international a jugés dignes de récompenses (2).

Cette collection — pour notre part, nous l'eussions désirée plus nombreuse et plus complète — était placée au rez-de-chaussée de l'*Annexe* du Palais, à côté des

(1) Cet intérêt est de 12 pour 100 à Rio-de-Janeiro lorsque l'on prête sur hypothèque. Dans l'intérieur des provinces de l'empire, s'agit-il d'opérations commerciales, il s'élève à 20 ou 25 pour 100 : trop souvent même cet intérêt excessif, usuraire, est dépassé.

(2) Voy. *Exposition universelle de 1855. — Rapports du Jury mixte international*, Paris, 1856, in-4°, p. 65 et 163.

produits du Canada et de l'Uruguay. Deux drapeaux et un écusson aux armes de la République (1) surmontaient le comptoir sur lequel étaient étalés les objets suivants :

Tabacs en feuilles. De Villa-Rica, de Pirayu, de Villeta, d'Ytagua, d'Yquamandiyu ;

Cigares. De Villeta, d'Ytagua, de Villa-Rica : ces derniers, d'une belle couleur jaune, ne laissaient rien à désirer sous le rapport de la confection.

Substances médicinales. Écorces de Guabirami, fleurs de Bois de Vipère, Séné (très-beau), racines de Guembetaya, d'Ipemi, de Grenadille, de Tatane *Caati* (?), Salsepareille, Baume des Missions.

Plantes tinctoriales. Graines d'Algarobilla en gousses noirâtres, de Pignon, d'Urucu ; Écorces de Catigua, d'Ibiraporoiti, d'Irundeimi ; racines d'Acangaÿ ; fleurs de Tipichamoroti ; fleurs de Bui.

Bois de teinture. Nataré (peut-être *Nazaré*), Palo morado (bois violet foncé), Tataÿba, Ta-yiyu, Quebra-hacho.

Bois d'ébénisterie. Ils sont débités en plaques étroites, vernies, et placées cinq par cinq dans des cadres : sans noms.

Substances diverses. Cire vierge, Maté, Gomme guayaque (Gaïac), Indigo (*Añil*), Indigo Iriburetima, Caout-

(1) Le drapeau paraguayen est tricolore (bleu, blanc et rouge) ; les couleurs sont disposées perpendiculairement à la hampe, comme en Hollande, et dans l'ordre suivant : le rouge en haut, le bleu en bas, le blanc au milieu. Armes : d'argent au léopard de gueules accroupi sur une terrasse de sinople, à la pique de sable derrière le léopard sommée d'un bonnet de liberté rayonnant de gueules. Devise : *Independencia o Muerte* ! ou bien encore : *Paz y Justicia* !

chouc, Coton en gousses, échantillons nombreux de fils de Caraguata, Bocayahibi (matière filamenteuse).

Ces objets, si variés, ne contiennent pas toutefois le dernier mot de la production paraguayenne ; et les riches fourrures du Jaguar, du Fourmilier, de l'Aguara ; les dépouilles éclatantes de nombreux oiseaux, méritaient de figurer dans cette collection, à côté d'échantillons minéralogiques et de substances médicinales intéressantes que nous y avons vainement cherchés. Nous regrettons aussi l'absence d'échantillons de l'industrie relative à l'équipement du cheval, et, avant tout, celle de tissus qui eussent racheté aux yeux des connaisseurs leurs légères imperfections par des qualités très-remarquables de solidité et de fixité dans les couleurs (1).

Quoi qu'il en soit, le *Jury mixte international* a consacré l'excellence des produits du Paraguay, en décernant à son gouvernement une médaille de 1^{re} classe pour les tabacs, et une médaille de 2^e classe pour la collection de bois de teinture, et les autres produits végétaux envoyés à l'Exposition (2).

(1) Il faut tenir compte aux ouvrières qui tissent la laine ou le coton dans ces circonstances défavorables, du mérite des difficultés vaincues ; et ne pas oublier que la même main qui a façonné l'étoffe, a extrait de la plante la matière colorante ; qu'elle a récolté le coton, ou dépouillé les brebis de leur toison, avant de la filer. Rappellerai-je leur dénuement industriel ? Le métier est suspendu à l'angle d'un mur, ou supporté par quelques pieux : pour guide, la routine ; point de modèle, aucun enseignement.

(2) La rupture des relations diplomatiques avec l'Angleterre — nous la raconterons plus tard — n'a pas permis au Paraguay de paraître au concours international, ouvert en 1862, au palais de Kensington.

CHAPITRE XIII.

**VOIES DE COMMUNICATION ET DE TRANSPORT. — POIDS ET MESURES. —
MONNAIES.**

Après avoir exposé la situation industrielle sous les différents régimes politiques traversés par le Paraguay, il nous reste à faire l'historique de ses relations commerciales avec la mère patrie, avec les provinces voisines et avec l'Europe; ce sera l'objet du prochain chapitre. Mais avant d'aborder cette question, et pour n'omettre aucun de ses éléments, nous ferons connaître, en quelques pages, les voies de communication et de transport, les poids, les mesures et les monnaies en usage dans le pays.

Voies de communication et de transport. Depuis des siècles, la principale, l'unique route qui relie le Paraguay au reste du globe, est cette artère fluviale, navigable en toute saison, d'un immense développe-

ment, que forment les rios Paraguay et Paraná. Par elle, cette province mise en rapport avec les provinces-sœurs de la vice-royauté, écoulait ses produits et recevait en échange ceux des manufactures de l'Espagne. Du côté du nord, les communications avec les sujets de la couronne de Portugal étaient interdites, et il fallait l'appât d'un gain considérable pour que la contrebande, repoussée du fleuve étroitement gardé, osât affronter les fatigues et les dangers de longs voyages à travers des forêts inconnues, ou peuplées de tribus indiennes qui ne faisaient guère de quartier aux Européens. Nous avons longuement insisté sur l'importance des rivières comme voies d'écoulement et de transport dans un pays privé de routes carrossables (*caminos carreteros*). Nous renvoyons le lecteur aux détails contenus dans la *Partie géographique* (1), à ceux que nous donnerons sur les bateaux à vapeur établis depuis quelques années, et sur le prix du fret des marchandises d'aller et de retour.

Comme partout, la population s'aggloméra et les villes se fondèrent sur le bord des grands cours d'eau, et les routes de terre n'acquirent aucune importance. Les gouvernements se succédèrent sans se préoccuper de leur amélioration. Aux yeux des uns, l'insignifiance de la production agricole ne justifiait pas leur création; les autres se souciaient médiocrement de rendre plus faciles, c'est-à-dire plus fréquentes, les communications entre leurs sujets. D'ailleurs, qu'on veuille bien

(1) T. I, chap. XII et XIII. *Hydrographic; navigation fluviale*. De la p. 130 à la p. 152.

le remarquer, le Paraguay, incomparablement mieux doté que la province de Buenos-Ayres sous le rapport des voies navigables, n'est pas privé, à un plus haut degré qu'elle, de routes terrestres. De nos jours encore, aux portes mêmes de l'ancienne résidence des vice-rois, devenue après l'Indépendance la capitale de la Confédération Argentine (1), il n'y a aucune route véritablement digne de ce nom. Seulement, l'horizontalité parfaite du terrain permet aux très-rares voitures des voyageurs et aux convois de charrettes de sortir soit à droite, soit à gauche, du sentier frayé, lorsque celui-ci est devenu impraticable. L'art, resté complètement étranger à leur création, ne fait rien non plus pour leur entretien, et le soleil est seul chargé de les assainir. Mais au Paraguay, pays boisé par intervalles, il a fallu, comme au Brésil, ouvrir avec la hache des chemins (*picadas*) sur le parcours desquels on a construit de loin en loin quelques ponts. Le plus ordinairement ces routes suivent les pentes et les plateaux supérieurs. Cette circonstance, et la nature sablonneuse d'un sol habituellement sec, les maintiennent suffisamment bonnes, quoiqu'elles ne soient pas entretenues. Pour éviter les flaques d'eau et les marécages qui occupent le fond des vallées, elles font de nombreux détours qui rendent très-difficile l'appréciation des distances.

Il convient de se défendre ici d'une injuste sévérité. L'Espagne, de nos jours encore si arriérée dans ses

(1) Nous faisons abstraction des quelques années pendant lesquelles la province de Buenos-Ayres s'était constituée en État indépendant, en dehors de la Confédération.

moyens de communication, ne pouvait importer dans ses colonies la création de chemins dont elle méconnaissait, en Europe, les précieux avantages. La France elle-même, beaucoup plus avancée que l'Espagne, qu'était-elle, sous ce rapport, il y a seulement un demi-siècle ? Il y aurait injustice à l'oublier, la loi du 21 mai 1836 sur les chemins vicinaux, en ouvrant une ère nouvelle à la viabilité, a profondément modifié les conditions économiques de l'Agriculture ; elle a fait plus que la création des lignes de fer pour le bien-être et la civilisation des populations des campagnes : à ce titre, elle restera l'éternel honneur des pouvoirs publics qui l'ont édictée.

Quatre routes principales rayonnent de la Capitale vers les frontières du pays. L'une se dirige vers le S. en côtoyant le Rio-Paraguay, et se termine au *paso de la Patria*, sur la rive droite du Paraná ; c'est le chemin qui conduit à Corrientes. Les pluies estivales et les crues périodiques du fleuve le rendent très-souvent impraticable et obligent les voyageurs à de longs détours pour éviter les eaux : souvent même il y a nécessité pour eux de gagner la route des Missions.

Celle-ci, dirigée E. S. E., traverse en effet les Missions et conduit à Itapua, devenu le comptoir unique du pays sous la dictature de Francia. Nous le verrons bientôt, c'était la seule porte par laquelle il recevait du Brésil, à des prix exorbitants, quelques rares marchandises sorties des manufactures de l'Europe.

Une troisième voie remonte le Rio-Paraguay, dont elle suit la rive gauche ; elle mène aux villes du N.

à travers des obstacles analogues, quoiqu'un peu moins grands, à ceux qui coupent la route directe du S.

Enfin, Villa-Rica, la seconde ville de la République, est mise en communication avec le chef-lieu par trois routes d'un parcours à peu près égal. La première suit les coteaux qui dominent du côté du S. le lac Ipacarahy, dont elle contourne l'extrémité orientale en traversant la plaine de Pirayu, pour gagner le sommet de la Cordillera; la seconde et la plus méridionale traverse San-Lorenzo, Ita, Yaguaron et Paraguay, où elle se sépare du chemin d'Itapua ou des Missions; et le troisième tracé qu'on peut appeler intermédiaire, traverse Capiata, Itagua, pour rejoindre la première route près de Piribebuy, et la seconde à Paraguay. C'est dans la direction de Villa-Rica que nous devons signaler maintenant, nous ne dirons pas un grand progrès, mais un essai dont il serait prématuré de prévoir les conséquences : nous voulons parler de l'établissement d'une ligne de fer destinée à mettre ce centre de population important à quelques heures de l'Assomption, en ouvrant ainsi un débouché facile et un prompt écoulement à ses tabacs. Déjà l'occasion s'est présentée pour nous de dire ce que nous pensons de ces créations prématurées qui ne nous paraissent pas remplir les conditions d'un progrès véritable; et l'avenir ne tardera pas à nous apprendre si le Paraguay, à l'exemple du Brésil, ne s'est pas laissé séduire par l'espoir de passer sans transition de la viabilité la plus défectueuse à la plus perfectionnée.

C'est en 1859, au commencement de la saison

froide, que les travaux préliminaires du chemin furent entrepris, sous la conduite d'ingénieurs anglais (1), par quelques centaines d'ouvriers recrutés à titre d'*auxilios*, c'est-à-dire obligés de travailler pour le compte de l'État et gratuitement, ou peu s'en faut. Dès le début, les travaux, malgré les efforts des ingénieurs, avançaient lentement. Le peu de zèle des travailleurs, l'inhabileté des conducteurs paraguayens et l'imprévoyance de l'administration dans ses préparatifs, faisaient craindre que l'achèvement de cette entreprise ne fût fort éloigné (2); mais l'emploi d'ouvriers choisis dans les rangs de l'armée et travaillant sous les yeux de leurs chefs, la connaissance et l'habitude de plus en plus grande du travail, l'expérience, en un mot, qu'il faut acquérir en toutes choses, ont fait disparaître en partie les lenteurs du début, et déjà l'on annonce comme prochaine l'ouverture de la première moitié de la ligne, de l'Assomption à Paraguay, lieu célèbre dans l'histoire de l'indépendance du pays. Entre ces deux points, sur un parcours de 76 kilomètres, le chemin passe par le hameau d'Ybiraï, par le village de Luque, et débouche bientôt dans la vallée de Pirayu, en se rapprochant, après Aregua, du lac Ipacarahy qui en occupe le fond, parallèlement à la Cordillera. Jusqu'à Paraguay, la voie s'éloigne peu de la route de Villa-Rica. Au delà de ce point, le tracé définitif n'est pas encore connu, mais on suppose qu'il

(1) L'ingénieur en chef M. Padiason a sous ses ordres plusieurs ingénieurs et contre-maîtres anglais.

(2) *Annales du commerce extérieur*, n° 1227, p. 5.

suivra la même direction. Sans entrer dans des détails techniques de construction, d'un intérêt médiocre, nous pouvons dire que la pente générale ne doit pas présenter plus de 4 p. 100 d'inclinaison, et que les courbes auront presque toutes de 8 à 900 mètres de rayon. On a choisi pour le balast et les ponts nombreux destinés à l'écoulement des eaux déversées par les pluies torrentielles de l'été, le Lapacho, l'Urundey et les bois dont nous avons vanté à plusieurs reprises la solidité et la résistance presque indéfinie à l'humidité. Ajoutons enfin que les travaux de la gare de l'Assomption sont terminés, et que déjà la vapeur transporte les voyageurs ébahis jusqu'à Luque. Sans vouloir troubler le concert d'éloges qu'une semblable entreprise était de nature à susciter de la part de quelques écrivains, ni chercher à refroidir l'enthousiasme de curiosité qu'elle paraît avoir excité chez les habitants du Paraguay, on peut craindre, toutefois, que la population relativement assez dense sur le parcours de la ligne, et le chiffre de la production du département de Villa-Rica, si renommé pour ses tabacs, ne fournissent, durant de longues années, qu'un trafic insuffisant à l'alimentation de cette voie merveilleuse de transport et de locomotion. Cependant, si cette création devait inaugurer une politique nouvelle, plus soigneuse de donner satisfaction au besoin le plus impérieux des peuples Sud-américains; si elle dénotait de la part du gouvernement le projet d'aborder résolument l'exécution des grands travaux d'utilité publique, toujours laissée à l'écart par des hommes d'État préoccupés par-dessus

tout du soin de leur conservation personnelle, nous n'hésiterions pas à joindre nos félicitations à celles que le président Carlos Lopez avait recueillies de son vivant, sans regretter davantage les sommes un peu aventurées dans cette coûteuse entreprise.

Poids et mesures. Ce sont ceux de la mère patrie. Très-variables dans les provinces de l'Espagne, comme elles l'étaient en France avant l'adoption du système décimal, ces mesures devaient offrir la même diversité dans les colonies. Ainsi, la vare (*vara*), mesure de longueur généralement usitée, se distinguait en

	mèt.	cent.	mill.
Vare commune de.	0	83	5
Vare de Madrid ou de Castille. . .	0	84	8
Vare d'Aragon.	0	76	7
Vare d'Alicante.	0	76	0

Sans rechercher d'autres exemples de cette confusion dans les mesures de capacité pour les liquides, de superficie, ou dans les poids, depuis la livre *lourde* de Bilbao jusqu'à la livre *légère* de Valence (1), nous allons présenter un tableau succinct des poids et des mesures les plus communément usités au Paraguay.

(1) La livre lourde de Bilbao = 715 gramm. 10 centigr. ; la livre légère de Valence = 355 gramm. 35 centigr. : on voit que la différence s'élève du simple au double. — La mise en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1860 du système métrique français a fait cesser cette anomalie, source de confusion et d'erreurs, destinée aussi à disparaître de l'empire du Brésil, en vertu d'une loi votée en 1862.

Mesures de longueur.

	mèt.	fract. du mèt.
Lieue (<i>legua</i>) de 6,000 vares.	5,160	000
Lieue de pays de 5,000 —	4,300	000
Corde (<i>cuerda</i>).	86	000
Vare (<i>vara</i>).	0	860
Pied (<i>pie</i>).	0	278
Pouce (<i>pulgada</i>), 12 ^e du pied.	0	0233
Ligne (<i>linea</i>), 12 ^e du pouce.	0	00109

Mesures de capacité pour les liquides et les matières sèches.

	litres.	
Pipe.	581	156
Baril de 32 <i>frascos</i>	96	928
<i>Frasco</i> de 4 <i>cuartas</i>	3	029
<i>Cuarta</i>	0	757
<i>Almude</i>	25	000
<i>Fanega</i> (12 <i>almudes</i>).	300	000
<i>Azumbre</i> (pour la mélasse, <i>miel</i>). . .	32	livres.

Poids.

	kilogr.	
Tonneau, 20 quintaux.	920	160
Quintal, 4 arrobes.	46	608
Arrobe, <i>arroba</i> , 25 livres.	11	500
Livre, 16 onces.	0	460
Once, 8 gros.	0	028

Enfin pour les pierres et les métaux précieux on emploie :

	kil.	gram.
Le marc, 8 onces.	0	230
L'adarme ou $\frac{1}{2}$ gros.	0	001 79
Le karat, 4 grains.	0	000 19

Système monétaire. Jusqu'en 1779, date de l'établissement de la Ferme des tabacs, l'usage du numéraire était inconnu, et son introduction imprima une modification profonde aux transactions commerciales. Avant cette époque (et cela se pratiquait encore, il y a vingt ans, dans les provinces de Mojos et de Chiquitos), les marchés avaient lieu par la voie naturelle des échanges : la Régie, en payant ses achats aux cultivateurs, fit connaître le système monétaire de l'Espagne, modifié dans ces dernières années par la création d'un papier-monnaie et d'une monnaie de billon.

Jusqu'à cette création, on ne connaissait au Paraguay que l'*once*, pièce d'or distinguée en once espagnole de valeur variable suivant l'époque du monnayage, mais valant en moyenne 84 fr. 70 c. ; et en once américaine représentant une valeur intrinsèque de 84 fr. 50 c. ; la *piastre* espagnole dite *forte* (*peso fuerte*), du poids de 27 grammes 04, au titre de 903 millièmes, valant 5 fr. 40, et la piastre *de l'indépendance* ou *chilienne*, de poids et de titre égaux à ceux de la pièce française de 5 fr. (25 gram. à 900 millièmes). L'once se divisait en 16 piastres, et la piastre en 8 réaux : le réal valait 65 cent. Il circulait des pièces de 1, de 2 réaux, des demi-réaux (*medios*), et des quarts de réal (*cuartillos*). Mais l'argent resta toujours rare dans cette province éloignée. Témoin de cette insuffisance de numéraire, nous en avons déploré les conséquences, car rien ne nous a paru plus primitif que la manière dont les habitants faisaient leurs emplettes sur le marché de l'Assomption, achetant pour

un réal de viande et en troquant la moitié contre du manioc, du maïs ou des oranges. Le président Lopez, justement ému d'un pareil état de choses, a tenté d'y remédier en mettant en circulation de la monnaie de cuivre et du papier.

La monnaie de cuivre, créée par le décret du 16 mars 1847, ne s'élève au total qu'à 70,000 francs environ. Elle consiste en pièces du poids de 5 grammes : il faut 12 de ces pièces pour faire un demi-réal, soit 27 centimes.

La monnaie de papier comprend des billets de 1, 2, 3, 4 et 5 piastres; et de $1/2$ réal, 1, 2 et 4 réaux. Cette émission, garantie par les propriétés nationales, s'élève à la somme d'un million cent mille piastres, soit 4,752,000 francs.

Le rapport de la piastre-papier, monnaie de compte, aux pièces d'or et d'argent, a été fixé ainsi qu'il suit, par le décret du 6 juin 1856, modificatif de celui du 18 février 1854 : l'once d'or vaut 17 piastres 2 réaux, et la piastre espagnole (*peso fuerte*) 10 réaux de papier. Ainsi la piastre forte valant 5 fr. 40 c., le réal-papier représente 54 centimes, et la piastre-papier 8 réaux, ou 4 fr. 32 c. Mais la valeur de l'once d'or est en réalité beaucoup plus élevée, et de plus le change varie suivant les circonstances et les besoins de la place (1). En effet, au taux de 17 piastres 2 réaux (papier), l'once n'aurait qu'une valeur de 74 fr. 52 c., tandis

(1) « Le change sur la France varie de fr. 5.60 à 5.80. » *Rapport de M. le comte de Brayer, consul à l'Assomption, du 12 novembre 1854, à M. le Ministre des Affaires étrangères.*

que valant 16 piastres fortes, et la piastre 5 fr. 40, elle représente 86 fr. 40. Le décret relatif à la création des billets établit que, pour toute somme supérieure à 4 réaux, le paiement peut être exigé, moitié en numéraire, et moitié en papier. Dans la perception de ses revenus et le règlement de ses dépenses, l'État se conforme à cette disposition. Il faut bien le dire, malgré leur confiance inébranlable et de longue date dans les lumières et l'infailibilité de leur *suprême* gouvernement, les Paraguayens n'ont pas adopté, sans beaucoup d'hésitation, ce signe représentatif des espèces de la mère patrie; ils le refusaient, dit-on, même avec un escompte de 25 pour 100 : les négociants étrangers, confiants dans la réserve métallique du trésor, que des évaluations exagérées font monter à plusieurs millions de piastres, les rassurèrent en leur donnant l'exemple. Cependant l'effet d'émissions répétées se fait sentir dans l'intérieur du pays, et les habitants de la campagne, les petits producteurs, ne veulent accepter que des espèces en paiement de leurs denrées; l'argent disparaît peu à peu de la circulation, car ils enfouissent celui qu'ils reçoivent : aussi souhaitons-nous, dans son intérêt, que le nouveau Président de la république, mieux avisé, renonce à des émissions dont l'abus, toujours facile, a porté un coup si funeste au crédit de la Confédération Argentine.

CHAPITRE XIV.

DU COMMERCE DU PARAGUAY AVEC LA MÉTROPOLE ET LES PROVINCES VOISINES.
— IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS AVANT L'INDÉPENDANCE
ET SOUS LA DICTATURE DE FRANÇAIS.

Tous les voyageurs qui ont écrit sur la législation coloniale de l'Espagne en ont blâmé sévèrement les restrictions jalouses, les défiances et l'esprit oppresseur, en oubliant un peu trop que ce système impolitique a été suivi pendant des siècles par les nations les plus éclairées de l'Europe, et que les riches colonies de la libérale Angleterre ont proclamé leur indépendance, pour se soustraire à une aggravation de droits et à d'injustes surtaxes.

L'espace nous manque pour refaire ici une histoire que le lecteur trouvera dans plusieurs ouvrages estimés (1); et contraint de nous renfermer dans un

(1) BOURGOINE, *Tableau de l'Espagne moderne*, 4^e édit., t. II, chap.

cadre plus étroit, nous dirons en peu de mots, à travers quels obstacles et au prix de quels délais la province du Paraguay pouvait échanger ses produits contre les marchandises expédiées de la Péninsule.

On le croira avec peine, jusqu'au xvii^e siècle la ville de Buenos-Ayres, au lieu de mettre à profit la communication directe avec la métropole que lui ouvrait l'Océan, recevait du Pérou les objets manufacturés dont elle avait besoin ; tant était grande la crainte de relations plus faciles, qui auraient pu nuire au privilège des négociants de Séville, et ouvrir une voie plus courte à l'exportation par contrebande de l'or du Pérou. Or, une colonie purement agricole n'avait alors qu'une médiocre importance aux yeux d'un gouvernement toujours avide de métaux précieux ; et d'autre part, on surveillait étroitement l'exploitation des mines, afin que le *quint* du Roi (on nommait ainsi la cinquième partie de leur produit brut) fût exactement perçu par les agents de la couronne.

Les développements rapides que prenait dans le Nouveau-Monde la puissance de l'Espagne déterminèrent ses souverains à concentrer dans les mains d'un conseil suprême la haute direction politique de la conquête et de la colonisation de leur empire transocéanique. Le conseil royal des Indes, créé en 1514 par Ferdinand, fut complété par Charles-Quint en 1524.

VII, VIII et IX, p. 188-296 ; — LABORDE, *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, t. IV, p. 373-384 ; — A. DE HUMBOLDT, *Essai politique*, t. IV, chap. XII, p. 284 et suiv. ; — R. ANTUNEZ Y ACEVEDO, *Memorias sobre la legislacion de los Españoles con sus colonias*, Madrid, 1797, in-8°.

Au commencement du xvi^e siècle, on institua à Séville une chambre (*Casa de contratacion*) chargée de l'administration coloniale, qui fut transportée à Cadix en 1717 (1); et sous le nom de *Consulado*, un tribunal appelé à connaître des différends survenus entre les négociants mêlés dans les affaires de l'Amérique, et à veiller à la conservation de leurs privilèges.

Séville fut donc pendant deux siècles l'unique port chargé d'expédier les produits des manufactures de l'Europe, et de recevoir les matières premières des deux Amériques. Chaque année, des bâtiments convoyés par des navires de guerre partaient de la capitale de l'Andalousie et faisaient voile, les uns pour Vera-Cruz, avec les approvisionnements dirigés sur le royaume de la Nouvelle-Espagne; les autres pour Carthagène et Porto-Bello, avec les marchandises destinées au royaume de Terre-Ferme, au Pérou et au Chili. Dans ces deux ports se rendaient les représentants des maisons opulentes qui avaient concentré le monopole du commerce des Indes, et les échanges s'opéraient avec la plus entière probité : la plus noble franchise, dit Raynal, en était la base (2). Les marchandises (*generos de Castilla*), transportées au Pérou à dos de mulet, en repartaient pour Buenos-Ayres, faisant ainsi un voyage par terre de 4,000 kilomètres; et de là pour le Paraguay, en empruntant la voie sinon plus courte, du moins plus économique du Paraná.

(1) *Instruccion* donnée à Alcalá de Heuarez, le 20 janvier 1503; — Cédule datée de Ségovie, le 8 mai 1717. (*Archives des Indes*. — Séville.)

(2) *Histoire des établissements des Européens*, III, 234.

L'absence d'une route directe, la fréquence des débordements de rivières elles-mêmes peu connues, la crainte des Indiens du Grand-Chaco, en commandant un aussi long détour, augmentaient encore, on le voit, les lenteurs imposées par la politique coloniale, et décuplaient la valeur des marchandises.

Les plaintes réitérées des habitants de Buenos-Ayres finirent par faire brèche au privilège des puissants armateurs de Séville, et le Roi apporta quelque adoucissement à ce régime, si onéreux pour ses colonies, en permettant, vers 1600, au port principal de la Plata, d'exporter chaque année 2,000 fanègues de blé et 500 quintaux de viande salée au Brésil et à la côte de Guinée. Plus tard (8 septembre 1618), des lettres patentes autorisèrent l'expédition annuelle de deux navires de cent tonneaux chacun (1) : en même temps, afin de prévenir le préjudice que cette concession pouvait causer aux transactions des galions du Pérou, une douane spéciale fut établie à Cordova, laquelle frappait d'un droit de 50 p. 100 tout article d'origine européenne qui, importé par mer à Buenos-Ayres, serait introduit au nord de cette ligne. Des peines sévères, la mort même, étaient édictées contre l'exportation par cette voie de l'or du Pérou.

Mais si l'heure d'une plus grande liberté commerciale tardait à sonner pour les provinces Argentines, l'odieux trafic des esclaves allait au moins diminuer la disette dans laquelle elles vivaient des marchandises

(1) D'où le nom de *Porteños* donné aux habitants de Buenos-Ayres, le port unique (*el puerto*) de la Plata.

européennes. Nous avons dit que l'Espagne, dans l'impossibilité d'approvisionner elle-même ses colonies, avait conclu avec la France, en 1702, un traité pour le transport des nègres dont elles avaient besoin. A la paix d'Utrecht, Philippe V rompit cette convention connue sous le nom de *Asiento de los negros*, et la renouvela avec l'Angleterre, aux conditions onéreuses que nous avons fait connaître (t. I, p. 342). Mais les Anglais, imprudemment autorisés à prendre pied sur le littoral Argentin, à y bâtir des maisons, à débarquer des vêtements, des provisions de toute nature pour leurs esclaves et le ravitaillement de leurs vaisseaux, ne tardèrent pas à changer la nature de leurs opérations, et organisèrent sur la plus large échelle une contrebande qui porta un coup funeste au commerce privilégié, exclusif, de la métropole. En 1728, la cour de Madrid, en guerre avec l'Angleterre, se hâta de déchirer un traité dont les conséquences avaient été désastreuses pour ses finances : plus tard, à Aix-la-Chapelle, cette annulation devait lui coûter cher.

Mais la contrebande, si favorable aux intérêts de populations affamées de marchandises européennes qu'elles étaient obligées de payer un prix excessif, avait jeté dans le pays de profondes racines ; et les Anglais n'étaient pas seuls à exploiter cette source illícite de gros bénéfices. La guerre de l'Acclamation, qui suivit en 1640 la séparation des deux couronnes, avait permis aux Portugais de se rapprocher de la Plata dont ils voulaient faire la frontière méridionale de leurs possessions ; et la paix qui la termina après vingt-deux

ans, ne les arrêta pas. Ils fondèrent, en 1679, la *Colonia do Sacramento*, sur la rive gauche, en face de Buenos-Ayres. Bientôt attaquée et prise par les Espagnols, la Colonia, restituée au Portugal, fut reprise par l'Espagne à laquelle elle fut cédée définitivement par le traité du 1^{er} octobre 1777.

Durant les premiers siècles, toutes relations étaient prohibées, non-seulement avec les nations étrangères, mais entre les colonies elles-mêmes. L'Espagne, alors puissance manufacturière et jusqu'à un certain point commerciale, suffisait à leur approvisionnement; mais la fortune se lassa de favoriser les entreprises des successeurs de Charles-Quint, et des mesures impolitiques précipitèrent la décadence de la monarchie. Ce n'est pas ici le lieu de rappeler des faits qui appartiennent à l'histoire générale d'un grand pays; mais après la destruction par les Anglais de l'*invincible Armada* (1588), vint l'expulsion maladroite des Maures et des Juifs qui s'étaient bercés de l'espoir de conserver le droit de cité à l'aide de sacrifices énormes et successifs. Bientôt l'Espagne, contrainte de demander à l'Europe, pour ses colonies, les objets qu'elle ne pouvait plus tirer de ses manufactures, dut livrer en échange les métaux précieux dont l'extraction avait été sa pensée dominante, et la constante préoccupation de sa politique. Dès lors, elle déchut rapidement du haut rang qu'elle avait atteint, et le maître des Indes se trouva à bout de ressources. Ces marchandises, que la métropole recevait avec la pensée de les réexporter sur ses navires, étaient frappées d'un droit de 7 p. 100.

L'avènement à la couronne de la maison de Bourbon (1700) releva l'Espagne de sa décadence, et la remplaça au rang qu'elle avait occupé pendant plusieurs siècles parmi les nations puissantes de l'Europe ; et la cour de Madrid se préoccupa de donner satisfaction, dans une certaine mesure, aux besoins nombreux de ses sujets américains. La prise de Porto-Bello par les Anglais (1728), en amenant la suppression des foires annuelles, l'avait obligée à organiser sur des bases beaucoup plus larges les communications entre la Péninsule et les colonies. Dès 1764, tous les deux mois d'abord, puis tous les mois, un navire partait régulièrement pour la Plata ; enfin, un édit du 12 octobre 1778 rendit tout à fait libre le commerce avec la mère patrie et entre les colonies elles-mêmes. Les effets de ces sages mesures et de cette politique libérale ne tardèrent pas à se faire sentir, et le commerce du Rio de la Plata, qui à partir de 1618 et pendant plus d'un siècle n'avait occupé annuellement que deux navires de cent tonneaux chacun, en employait à la fin du siècle dernier près de deux cents. Azara a présenté le tableau suivant du commerce Argentin à cette époque :

Bâtiments expédiés d'Espagne	53.
— — de la Plata.	47.
Valeur des importations.	2,545,364 piastres.
— des exportations de la Plata.	4,667,166.

La valeur totale des importations et des exportations s'élève à 7,879,968 piastres 7 réaux, soit en nombre rond, 40 millions de francs, en tenant compte du chiffre peu important des affaires entre la Plata

d'une part, la Havane et Lima de l'autre, et qui n'atteint pas 800,000 fr. — Tel est le résultat moyen de cinq années, de 1792 à 1796 (1).

A la même époque, la province du Paraguay expédiait au gouvernement de Buenos-Ayres 196,000 arbes de maté, du tabac, des bois et d'autres objets d'une valeur de 327,646 piastres (moyenne de cinq années, de 1788 à 1792). Ce qu'elle en recevait en retour ne dépassait pas 155,903 piastres : résultat, on le voit, tout à fait en faveur du Paraguay, et que nous aurons l'occasion de signaler encore dans son histoire commerciale.

On sait déjà que cette province ne sortit des mains de l'Espagne (1811), que pour retomber après un court interrègne sous la domination de deux consuls, dont l'un eut bientôt l'adresse de changer la puissance temporaire du consulat en une dictature à vie.

La première magistrature de Francia n'eut qu'une influence médiocre sur les relations commerciales du pays, qu'il s'attacha à rendre de moins en moins fréquentes avec les provinces-sœurs déchirées par d'incessantes révolutions et ravagées, à cette époque, par les bandes du célèbre Artigas, qui interceptait les communications par la voie fluviale, rançonnait ou confisquait les navires. Redoutant à chaque instant une attaque de l'extérieur, le Dictateur ne permettait qu'aux négociants qui lui apportaient des armes et des munitions de faire des cargaisons de retour : à l'aide de

(1) *Voyages dans l'Amérique méridionale*, t. II, chap. XV, p. 314.

ces autorisations (*licencias*) qui donnaient de grands bénéfices, il put se procurer aisément ce qui lui était nécessaire. Devenu pour la vie maître absolu, il resserra encore les liens qui retenaient captive la population, et en vint à ne laisser sortir personne de sa république.

Mais après s'être interdit toute communication du côté du Sud, pour se débarrasser du même coup des prétentions de Buenos-Ayres qui protestait contre l'isolement du Paraguay et sollicitait sa rentrée au sein des Provinces-Unies de la Plata, le despote fut contraint de chercher un palliatif aux conséquences inexorables de l'incommunicabilité qu'il avait érigée en système. Il commença à s'apercevoir qu'il ne pouvait séquestrer absolument son pays du reste du monde, et qu'il devait de toute nécessité, pour le faire vivre, ouvrir un débouché à ses produits. Force lui fut de modifier l'étrange maxime économique qu'il avait longtemps professée, à savoir : *que les Anglais, et généralement tous les Européens, ruinent les autres nations par leur commerce*. Il était un peu tard : l'absence de toute transaction avait eu pour conséquence immédiate une baisse considérable dans le prix de toutes les denrées, et d'immenses approvisionnements de tabac et de maté, entassés dans les magasins, s'étaient en partie détruits. Elle avait ruiné du même coup les négociants et les producteurs. Les navires, ouvrant leurs bordages sous les feux d'un soleil tropical, pourrissaient immobiles dans le port et se démantelaient sur place, ou poussés par de violents

coups de vent, allaient échouer au rivage qu'ils couvraient de leurs débris. Pour sauver une partie de ces capitaux non-seulement improductifs mais qui diminuaient peu à peu chaque jour, sans vouloir toutefois rétablir des communications dont les conséquences l'effrayaient, le Dictateur, toujours en garde contre les arrière-pensées dominatrices de Buenos-Ayres, chercha à ouvrir des relations commerciales avec le Brésil, dont le gouvernement, transformé depuis peu, lui paraissait moins menaçant pour la nationalité qu'il avait fondée. Il fit donc des ouvertures au général Le Cor, officier d'origine française, qui commandait à Montevideo les troupes d'occupation de la province Cisplatine, et l'ancienne Mission d'Itapua, aujourd'hui ville de l'Incarnation, fut désignée pour devenir le Canton de la Chine américaine (1824). Les négociants brésiliens devaient y conduire les articles d'Europe qu'ils voulaient échanger, et prendre un tiers de leurs achats dans les magasins de l'État. Francia ayant attribué lui-même aux produits du Paraguay une valeur fictive hors de toute proportion avec leur valeur réelle, ils furent contraints d'augmenter dans les mêmes proportions les prix de leurs marchandises, que le transport à d'aussi grandes distances dans l'intérieur des terres avait déjà décuplés. En même temps, défense leur était faite de sortir d'Itapua, où les *fijs du pays* ne pouvaient eux-mêmes se rendre qu'avec des autorisations spéciales, toujours très-désirées, mais qui s'obtenaient difficilement et à travers de ruineux délais. C'était à la fois une grande faveur, un moyen d'in-

fluence irrésistible et de gouvernement, sur de pauvres gens qui entrevoyaient une petite fortune dans la re-vente à prix élevés des articles d'Europe qu'ils devaient rapporter de leur voyage. Cette fortune, ils l'attendaient, disaient-ils, *de la générosité de leur suprême Seigneur*. Voici quelques-unes des formalités qu'ils avaient à remplir ; le lecteur se fera une idée des autres. A la demande adressée au Dictateur par l'intermédiaire du secrétaire (*fel de fechos*), était joint un certificat du juge de paix du district délivré sur l'attestation de deux témoins, constatant que les denrées provenaient réellement du travail et de la récolte du pétitionnaire. Le juge, après avoir pesé le tabac, allait reconnaître le champ où il avait été recueilli, et s'assurait ainsi de son origine. Je crois inutile de faire observer que toutes ces formalités étaient remplies avec la plus rigoureuse exactitude ; dans le cas contraire, le juge, le propriétaire, ses témoins, ceux qui auraient eu connaissance de la fraude et ne l'auraient pas dénoncée, eussent été jetés en prison pour n'en sortir jamais. Ces permissions, quoique rares et accordées toujours pour de faibles quantités, étaient cependant très-profitables à ceux qui parvenaient à les obtenir, car les marchandises de retour donnaient de 100 à 150 pour 100 de bénéfices. Elles étaient impitoyablement refusées aux Espagnols, à leurs descendants immédiats, aux parents, aux alliés des victimes du despote, de ceux qui se trouvaient dans les cachots pour raison d'État, *et quelquefois aux personnes qui portaient le même nom* ! La demande, une fois faite, restait souvent sans réponse ; et le pauvre

cultivateur que la crainte de peines sévères empêchait de revenir à la charge, voyait le produit de sa récolte se détériorer peu à peu chaque jour et finir par se perdre, sans pouvoir en disposer, sans oser faire entendre une réclamation, une prière. Notons, pour dernier trait, que le certificat délivré par le juge devait contenir l'assurance que l'intéressé était *bon serviteur de la patrie et dévoué à la sainte cause de la liberté!!!* La patrie! la liberté! toujours ces choses sublimes et ces mots sonores, dont les hommes et les partis ont tant abusé en Amérique pour excuser leurs passions et légitimer leurs excès! — De loin en loin, lorsque les circonstances politiques semblaient le permettre, lorsque la guerre civile paraissait assoupie, et que, en même temps, les convois de charrettes parvenus à grand-peine à Itapua étaient insuffisants à lui fournir les armes et les munitions dont il avait besoin, le Dictateur faisait connaître à Corrientes ses intentions de laisser sortir, en échange de marchandises qu'il désignait d'avance, une certaine quantité de maté, de cuirs et de bois de construction. Souvent le haut prix de ces produits sur les marchés du Rio de la Plata déterminait quelque négociant à tenter l'aventure, et à courir les risques, toujours dangereux, d'une expédition au Paraguay. On savait que le despote détestait les Porteños et se méfiait de leurs intrigues; il fallait donc confier le navire à un subrécargue parlant couramment le guarani, afin d'éviter un soupçon qui aurait entraîné la saisie et la confiscation du chargement. Les marchandises payaient à la douane un droit

fixé à 19, mais porté en réalité à 28 pour 100, parce que le visiteur (*vista*) prenait pour base de sa taxation le prix présumé de leur vente au détail, et non celui porté sur la facture : à ce tarif exorbitant il faut ajouter encore le droit d'*alcabala* (1), et cette circonstance plus onéreuse que les précédentes, que le Dictateur choisissant dans la cargaison les objets à sa convenance, ne les payait qu'après un délai de plusieurs années, et toujours à un prix inférieur à celui qui avait servi de base pour l'acquittement des droits (2).

L'isolement presque absolu du pays continua jusqu'à la mort du tyran, et nous manquons de données officielles pour apprécier l'importance du commerce sous sa domination trentenaire. Francia n'a jamais publié un seul document (il n'existait pas sous son règne d'imprimerie), et les docteurs Rengger et Longchamp se tiennent à cet égard dans une réserve commandée par l'ignorance des faits, et que nous imiterons. Nous en sommes réduit à l'adoption, sans aucun moyen de contrôle, de chiffres formulés par d'autres voyageurs, nous ne savons sur quels renseignements, et relatifs aux premières années de la dictature. D'après les frères Robertson, à l'époque de leur séjour au Paraguay, le total de ses exportations était de 4,665,000 dollars (8,325,000 francs); et les droits perçus par l'État de 105,000 dollars, soit 525,000 fr. Les autres revenus du trésor, consistant en droits de

(1) Droit de vente au détail, et qui existait sous la monarchie espagnole : il était de 4 pour 100.

(2) RENGGER ET LONGCHAMP, *Essai*, p. 237.

4 pour 100 sur les marchandises importées, droit d'alcabala, de vente de propriétés, etc., s'élevaient à 270,000 dollars ou 1,350,000 francs.

Ce n'est pas que le régime inauguré à la mort de Francia nous fournisse des données plus certaines, et il faut arriver à l'époque de l'ouverture du port de l'Assomption pour pouvoir présenter des chiffres officiels, sinon d'une incontestable exactitude.

En effet, à la mort du Dictateur (septembre 1840), toutes les barrières ne s'abaissèrent pas comme par enchantement, et les portes ne s'ouvrirent pas sans restriction pour de pauvres habitants séquestrés depuis trente années. Le régime, assurément plus doux, mais toujours arbitraire, qui recueillit sa succession, un peu par la force des circonstances et la volonté du pays, plus encore par l'adresse des héritiers; ce régime, dis-je, partageait les terreurs de Francia à l'endroit des prétentions de Buenos-Ayres, et ces terreurs, la politique du général Rosas n'était pas, il faut en convenir, de nature à les dissiper. Nous ferons plus tard l'historique des démêlés successifs du gouvernement consulaire d'abord, et de la présidence ensuite, avec le gouverneur de Buenos-Ayres; nous ne voulons qu'indiquer ici leur influence funeste sur le développement des relations commerciales de la République. Ce fut toujours avec de grandes restrictions que le président Lopez permit l'accès de son pays aux navires Argentins, obligés, jusqu'à la fin de 1851, de s'arrêter à la Villa del Pilar de Néembucu. L'autorisation de remonter le fleuve jusqu'à l'Assomption

n'était que très-exceptionnellement accordée à quelques négociants (1) connus personnellement de la famille Lopez, à ceux qui avaient obtenu une

(1) On trouvera aux *Notes et Pièces justificatives* les formalités que doivent remplir l'expéditeur et le consignataire d'un navire qui sort de la capitale du Paraguay ou qui veut y entrer; ces formalités ont subi dans ces dernières années quelques modifications de détail, à l'occasion des traités et des conventions signés avec le Brésil, possesseur des sources et des affluents principaux du Rio-Paraguay; mais nous donnerons quelques renseignements sur la juridiction des tribunaux appelés à connaître des affaires de l'Amérique.

Le *Royal et suprême Conseil des Indes* reçut, nous l'avons dit, une organisation complète et définitive le 4 août 1524. L'empereur Charles-Quint ordonna qu'il serait composé d'un président, d'un grand chancelier en même temps conseiller et vice-président, de huit conseillers, d'un fiscal, de deux secrétaires, etc... Les pouvoirs immenses et pour ainsi dire illimités de ce tribunal, s'étendaient à toutes les questions relatives aux colonies. Avant sa création, ces questions ne venaient que comme accessoires au *Conseil de Castille*, ou bien étaient confiées par le Roi à quelques-unes des personnes notables qui en faisaient partie. On trouve dans ANT. HERRERA (*Hist. gen. Ind. Dec. I, lib. 5 et lib. 10, cap. 16*) les motifs de l'institution du *Real y supremo Consejo de Indias*, les règlements et ordonnances qui le concernaient, les noms des présidents, conseillers, etc... On donnait aux membres de ce pouvoir supérieur le titre de *Magnifiques seigneurs (Magnificos señores)*.

La *Casa de contratacion* de Séville lui était subordonnée, et recevait ses ordres pour l'expédition des affaires courantes ou extraordinaires. Cette chambre comprenait un président, un *contador* (maître des comptes), un trésorier, trois juriscultes (*juezes letrados*), un fiscal; en un mot des *juezes, oficiales de capa y espada y letrados*, etc...

Elle avait, dit Herrera, une grande autorité; elle connaissait de toutes les affaires résultant des « *viages, contrataciones y negocios de Indias, y dependientes dellos.* » Ses officiers étaient chargés d'enregistrer (*despachar*) les flottes lors de leur départ pour les Indes et de leur retour; de gérer les biens de ceux qui mouraient en Amérique; et cette administration, réglée par la *Provision* de l'empereur Carlos V signée à Valladolid le 16 avril 1550, était une de leurs attributions les plus importantes.

Les ordonnances et les règlements relatifs à l'organisation de ce tribunal ont été imprimés, en 1596, à la suite de ceux du Conseil des Indes (3^e vol. des *Cédulas*), et l'on trouve son histoire dans un ouvrage intitulé: *Norte de la Contratacion de las Indias occidentales*, par D. J. DE VETIA LINAGE, *Juez oficial de la real Audiencia*... Sevilla, 1672, 1 vol.

commande d'armes et de munitions, ou qui exprimaient de Néembucu l'intention de prendre leur chargement de retour dans les magasins de l'État, et de le

grand in-4°. Toutefois, l'auteur de ces renseignements précis commet une erreur de date, en disant que l'ordonnance portant institution de cette chambre (il en expose les motifs et les considérants), fut signée par la reine D. Juana, le 14 février 1503, à Alcalá de Henares : il cite ensuite la cédula des rois catholiques du 5 juin 1503. Or, dans un registre contenant la copie de toutes les *Cédulas et Instructions* relatives à l'Amérique, et ayant pour titre : *General desde 17 de abril de 1492, hasta 23 de diciembre de 1505*, on trouve les dates suivantes pour les actes concernant la *Casa de contratacion* : *Instrucción para hacer una Casa en Sevilla para la negociacion, fecha en Alcalá de Henares à 20 de enero (janvier) de 1503*. C'est la première décision relative à cette magistrature : elle institue les juges, définit leurs attributions, etc... Les autres cédulas portent les dates des 14, 25 et 26 février, 3, 7 et 27 mars 1503, etc... Elles ont toutes été signées à Alcalá de Henares.

On a vu plus haut (p. 180, à la note), que l'ordonnance qui transporta la *Casa de contratacion* à Cadix, était du 8 mai 1717. Les papiers et les archives de ce tribunal ont été réunis, lors de sa suppression, à l'*Archivo de Indias* de Séville : mais aucune pièce ne porte de date antérieure à l'année 1563 ; et l'exemplaire de l'ouvrage cité plus haut (*Norte de la Contratacion*) contient (p. 5) une note manuscrite qui explique cette circonstance par un incendie dans lequel « une grande quantité de papiers furent brûlés, et les autres souffrirent beaucoup. »

J'ai parlé du soin jaloux avec lequel l'Espagne interdisait à ses colonies tous rapports avec les autres nations. Ce point était l'objet de fréquentes recommandations. Une lettre du Roi, du 31 décembre 1692, au gouverneur de Buenos-Ayres, défend tout commerce avec les étrangers (*el mas leve comercio*). De leur côté, ses sujets américains ne se laissaient pas de faire entendre leurs plaintes contre des restrictions qui équivalaient à une privation presque absolue des marchandises dont ils avaient le besoin le plus urgent.

On trouve les réclamations des habitants de la *Ciudad de la Trinidad, Puerto de Santa Maria de Buenos-Ayres*, exposées dans un long mémoire imprimé et adressé au Roi. Ce factum, sans date, mais que l'on peut faire remonter à la première moitié du XVII^e siècle, commence par un résumé des faits de la conquête et de la colonisation du Rio de la Plata. Les Portéños y sollicitent de la bienveillance du souverain l'autorisation d'envoyer, chaque année, les produits de leur pays à Séville, à la côte du Brésil et à Angola, dans trois bâtiments du port de 100 tonneaux, pour en rapporter les objets manufacturés dont ils manquent.

solder en bonnes espèces d'or ou d'argent, proposition à laquelle le gouvernement ne s'est jamais montré insensible.

Dans cette pièce intéressante, les pétitionnaires, en quête d'argument, font flèche de tout bois ; ils citent Homère et Diodore de Sicile ; ils rappellent et invoquent les anciennes cédules, et en particulier celle de 1623, et terminent leur supplique par cette parole traduite de Xénophon : « *Bonus princeps nihil differt a bono patre.* » (*Cartas y Expedientes del gobernador del Paraguay*; 1628 à 1699. *Archives des Indes*. — Séville.) Nous avons vu (p. 184) que plus d'un siècle devait s'écouler avant qu'il fût fait droit à cette requête si humblement présentée.

Nous avons montré aussi les Anglais, auxquels le contrat (*asiento*) pour la fourniture des esclaves avait ouvert l'accès des régions Argentines, organisant une contrebande très-préjudiciable aux intérêts du trésor, mais qui donnait satisfaction à un besoin pressant des populations. Ce traité, déchiré par la guerre de 1728, provoqua — il est superflu de le dire — de très-vives réclamations de la part de l'Angleterre, de tout temps peu disposée à renoncer aux spéculations illicites. L'article 10 des Préliminaires signés à Aix-la-Chapelle, les 19/30 avril 1748, contenait l'engagement par l'Espagne de payer une indemnité pour les années de non-jouissance de l'*asiento* des Nègres et du vaisseau annuellement concédé aux Anglais. Par le traité de Madrid (5 octobre 1750; plénipotentiaires: B. Keene et J. de Carvajal y Lancaster), cette indemnité fut fixée à la somme de 100,000 liv. sterl. (2,500,000 fr.), pour l'abandon de tous les droits de la Compagnie royale. (*Mss.* de la Bibliothèque publique d'Évora, Cod. $\frac{CXVI}{2-12}$ A. n° 5.)

En dehors des sources que nous avons citées dans le courant de cette note, on peut consulter encore sur les matières qui font le sujet du chapitre XIV, le *Diccionario geografo-historico de las Indias occidentales o America*, par le colonel ANTONIO DE ALCEDO, Madrid, 1787, t. II ; l'ouvrage du docteur DONIVAN DE SOLORZANO PEREIRA, *Política indiana*, un gros volume in-folio, Madrid, M. DC. XLVIII ; traduction espagnole faite par l'auteur lui-même du livre qu'il a publié en latin sous ce titre : *De Jure Indiarum*, 2 vol. in-folio, *Matriti* (Madrid), 1639-1653 ; et surtout les *Memorias históricas sobre la legislacion y gobierno de los Españoles con sus Colonias*, de ANTUNES Y ACEVEDO, Madrid, 1797, in-8°.

CHAPITRE XV.

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS (Suite et fin).

— TRAITÉS AVEC LES GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS. — DE L'AVENIR DES RELATIONS COMMERCIALES DU PARAGUAY.

La chute de Rosas, l'ennemi déclaré de son indépendance, amena de grands changements dans les relations internationales du pays; et si elle n'a pas du même coup abaissé toutes les barrières, ou si l'on veut, mis un terme aux restrictions arbitraires, on peut dire qu'elle a été le point de départ d'une politique nouvelle dans l'histoire économique du Paraguay.

Un des premiers actes, le plus important peut-être de cette politique, a été la conclusion de traités de commerce avec les grandes puissances de l'Europe. La France, une des premières, répondit aux ouvertures du président Lopez, et le 27 novembre 1852, une mission ayant pour chef M. de Saint-Georges, ministre plénipotentiaire au Brésil, quittait la rade de

Buenos-Ayres pour se rendre à l'Assomption, à bord du vapeur de guerre « Flambart, » qui portait en même temps l'envoyé du roi de Piémont, M. Ceruti. L'Angleterre avait confié ses intérêts au commodore Charles Hotham, qui s'était fait un nom dans la Plata par sa bravoure au combat d'Obligado. Il se présenta à l'entrée du Rio-Paraguay sur le steamer « Locust, » en compagnie du ministre des États-Unis, M. Peldenton. Le diplomate français avait demandé de Corrientes l'autorisation de remonter le fleuve; et l'oubli de cette formalité entraîna pour le capitaine Hotham des contestations qui durèrent plusieurs jours.

Les négociations, suivies pendant deux mois par le comte Alfred de Brossard, secrétaire de la légation, et le général Franciso Solano Lopez, ne tardèrent pas à aboutir : le 4 mars 1853, un traité d'Amitié, de Commerce et de Navigation, fut signé à l'Assomption entre la France et la république du Paraguay; et, le même jour, avec l'Angleterre, la Sardaigne et les États-Unis (1). Le traité avec la Prusse et les autres États du Zollverein allemand a été conclu quelques années plus tard; il porte la date du 1^{er} août 1860 (2). Ces traités, d'une teneur identique pour toutes les puissances, établis-

(1) Le traité a été promulgué par un décret impérial du 2 février 1854, inséré au *Moniteur* du 10 du même mois; on en trouvera le texte aux *Notes et Pièces justificatives*. La date de l'échange de ses ratifications avec les différentes puissances est la suivante : pour la France, le 30 janvier 1854; pour l'Angleterre, le 2 novembre 1853; et pour la Sardaigne, le 18 mars 1854. Les ratifications n'ayant pas été échangées avec les États-Unis, le traité a été remplacé par celui du 4 février 1859, ratifié à Washington le 7 mars 1860.

(2) L'échange de ses ratifications a eu lieu en octobre 1861, à l'Assomption.

sont entre elles une égalité parfaite. Leur durée est en général limitée à six ans à partir de la date de l'échange des ratifications; mais ils ne prennent fin de plein droit qu'une année après l'expiration de ce terme, à moins d'une déclaration officielle de l'une des deux parties contractantes faite une année avant le terme de l'échéance. Le gouvernement paraguayen, à peine initié à la connaissance des rapports internationaux, suivant en cela, d'ailleurs, la politique traditionnelle des États-Unis, a craint de s'engager pour un plus long terme sur un terrain nouveau pour lui. On ne saurait le blâmer de cette réserve; l'histoire offre à chaque pas des exemples des inconvénients et des dangers des pactes commerciaux à longue échéance. En ce qui concerne la France, disons que les stipulations du traité du 4 mars 1853 ayant cessé d'être obligatoires le 30 janvier 1864, une nouvelle convention fut signée à l'Assomption le 9 août 1862, à l'effet de le renouveler et de le confirmer, entre M. Lefebvre de Bécourt, ministre plénipotentiaire, et M. Francisco Sanchez, ministre des relations extérieures de la République; lesquels, « bien pénétrés des dispositions amicales de leurs gouvernements, et respectivement autorisés, sont convenus, *sub spe rati*, des articles suivants :

Art. 1^{er}. Le traité du 4 mars 1853, entre la France et le Paraguay, est renouvelé et confirmé de commun accord, et toutes ses stipulations sont remises en vigueur et force, comme si le susdit traité était inséré *verbatim* dans la présente convention.

Art. 2. Sont exceptées du renouvellement et confirmation de l'art. 1^{er} les stipulations des art. xv et xvi du 4 mars 1853, comme transitoires et présentement sans objet.

Art. 3. La présente convention restera en vigueur pendant le terme de trois ans, à compter du jour de l'échange des ratifications, etc. »

Les stipulations dont il est parlé à l'art. 2, sont relatives à la traite des Noirs et à la durée du traité. Les ratifications de cet acte ayant été échangées le 16 mars 1863, dans la capitale du Paraguay, il a été promulgué par décret impérial du 30 mai, inséré au *Moniteur* le 7 juin, même année.

Les négociations avec le Brésil suivies par plusieurs diplomates successivement envoyés par le cabinet de Rio, n'ont pas abouti complètement, et à l'heure qu'il est, l'accord n'est pas encore parfait. C'est que pour les deux pays la conclusion d'un traité de commerce se compliquait d'une double question de transit fluvial et de limites, de part et d'autre ardemment débattue. Aussi, dans toutes les conventions postérieures à celle qu'avait négociée l'habile ministre Pimenta Bueno, mais que le Brésil a refusé de ratifier, la question territoriale a-t-elle été, d'un commun accord, renvoyée à l'examen et à la décision de commissaires qui devaient être désignés dans un délai maximum de six années (art. 1^{er} du traité du 6 avril 1856) : en dépit de cette clause, qui n'a pas été rappelée dans la *Convention additionnelle* du 12 février 1858, ce différend attend encore une solution.

La marche du commerce paraguayen est ascensionnelle. De 572,533 piastres, en 1851, la somme des exportations et des importations réunies s'est élevée en 1859, à 3,736,326 piastres. Le chiffre des premières, pour les dix années écoulées, de 1851 à 1860 inclusivement, s'est élevé à 11,229,121 piastres, et celui des secondes, pendant le même temps, à 7,379,107 piastres; différence en faveur des exportations, 3,850,014 piastres. On voit que la remarque faite précédemment pourrait trouver encore sa place ici, et que le Paraguay continue à recevoir moins qu'il n'exporte : il ne nous paraît pas sans intérêt de signaler de nouveau ce symptôme favorable des conditions économiques du pays.

En 1860, nous retrouvons, pour les exportations, 1,693,904 piastres, et pour les importations, 885,841 piastres (1). Les premières se classent, d'après leur importance, dans l'ordre suivant : le maté, le tabac et les cuirs ; leur valeur totale s'élève à 1,603,119 piastres (2). Voyons, en peu de mots, quel intérêt elles peuvent offrir au commerce européen, et en particulier à celui de la France.

Le Maté est une boisson exclusivement propre au Sud-Amérique, et rien n'indique qu'elle doive prendre une place prochaine dans la consommation euro-

(1) Soit un mouvement commercial de 2,579,745 p., chiffre inférieur de 1,156,581 p. à celui de 1859. Cette diminution a eu en partie pour cause la mauvaise récolte des tabacs, en 1860. Les *Annales* donnent le chiffre de 12,289,000 fr. pour 1861, en comptant la piastre à fr. 5.40, au lieu de fr. 4.32.

(2) Nous avons déjà constaté (p. 51), l'importance relative de ces trois produits.

péenne. Cependant son adoption par la mode ne me surprendrait pas : on la sait assez prodigue de caprices. Je mets hors de cause le café auquel il me paraît difficile de contester la première place parmi les boissons stimulantes ; mais l'usage du thé ne nous a-t-il pas été imposé par la diffusion en France des habitudes anglaises ? Le tour de la Yerba qui vaut presque autant que la plante chinoise, viendra quelque jour sur le récit enthousiaste d'un voyageur célèbre. Déjà les navires de guerre européens en station dans le Rio de la Plata en ont adopté l'usage, et les marins anglais la préfèrent au thé, à cause de l'énorme différence dans le prix d'une boisson dont ils font une consommation habituelle et considérable. Ajoutons que la feuille américaine conserve ses propriétés sans altération pendant de longues années (1).

On a vu plus haut (p. 75), l'importance que les tabacs du Paraguay, dont le décret du 6 mars 1858 (2) a placé la récolte et le conditionnement sous la surveillance des magistrats, pouvaient offrir pour la Régie française ; et nous avons signalé, chemin faisant, celle des cuirs, du coton et des bois d'ébénisterie. A l'exception des cuirs qui viennent en Europe, on peut dire que jusqu'à ce jour le seul marché ouvert aux produits du Paraguay est celui de la Plata, d'où l'on exporte une certaine quantité de Yerba au Pérou et au Chili. Le

(1) Peut-être aussi la médecine tirera-t-elle parti de l'huile que contiennent les graines d'une plante qui occupe dans les classifications botaniques une place très-voisine du genre *Nerprun*.

(2) On en trouvera le texte aux *Notes et Pièces justificatives*.

Brésil n'a besoin ni des uns ni des autres. Il produit du Maté; il élève du bétail dans de meilleures conditions; et dans ses immenses forêts pourrissent sur pied les essences les plus précieuses pour les constructions civiles et navales, et pour l'industrie.

Nous arrivons maintenant aux marchandises que reçoit le Paraguay. Ce que nous savons du pays laisse assez prévoir qu'elles doivent être de nature très-diverse. Malgré cette diversité, on les classe assez arbitrairement dans deux grandes catégories: les unes sont dites de *almacen*, et les autres de *tiendas*. La première division comprend les vins, les boissons et les liquides de toute nature, les farines, les légumes secs, le sucre, les conserves, le tabac, la porcelaine et les cristaux. On range parmi les articles de *tiendas* toutes les étoffes, les chaussures confectionnées, la mercerie, la bijouterie, les papiers et les livres.

Les objets de fabrication européenne se classent d'après le chiffre de leur importation dans l'ordre suivant: les étoffes de coton (indiennes, *sarrazas*; calicots fins et ordinaires, *lienzos*); les étoffes de laine (draps, peluches, *bayetas*); ces dernières de couleur unie, rouge ou bleue. Elles sont très-employées pour l'équipement des troupes, et ont remplacé les tissus indigènes dans la confection des *ponchos* et des *chiripas* (1). L'Angleterre a le monopole de la fourniture des articles précédents. Les soieries, dont la consommation n'est pas sans importance, viennent en partie de France, et nous

(1) L'État en achète chaque année plus de 100,000 yards. La yard = 0^m,914.

devons constater ici la préférence accordée aux articles d'origine française généralement plus chers, mais aussi de meilleure qualité et d'une durée beaucoup plus grande. Les rares familles un peu aisées (on ne peut pas dire riches), ou alliées au Président, demandent à Paris des articles de luxe qui ne sauraient convenir à la masse de la population.

L'Angleterre fournit encore les faïences, les instruments agricoles, des objets en fer et des outils; l'Allemagne des cristaux, quelques soieries; et les États-Unis toutes les farines que consomme le pays (1).

On remarque que l'importation du vin, des boissons et des liqueurs alcooliques augmente dans de notables proportions. L'Espagne expédie aux Paraguayos un vin *carlon* (de Catalogne) qu'ils apprécient beaucoup; la France ses vins de Bordeaux et du Midi (ces derniers assez semblables au vin *carlon*); l'Angleterre ses bières, dont nous avons trouvé l'usage très-répandu dans les provinces intérieures du Brésil, et qui se substituent peu à peu à la bière de maïs, au vin de palmier, et à ces nombreuses boissons fermentées dont les Indiens leur ont appris le secret. C'est une chose qui étonne grandement les voyageurs anciens et le bon Léry, que cette consommation incessante et considérable de breuvages enivrants faite par les « Toaoupinambaoults, » auxquels le disciple zélé de Calvin ne ménage pas à ce propos les épithètes de « friponniers

(1) Voyez aux *Notes et Pièces justificatives* les tableaux d'exportation et d'importation, et la liste des marchandises susceptibles de trouver un placement avantageux au Paraguay.

et galebontemps. » Le breuvage ordinaire des indigènes de la baie de Ganabara (Rio de Janeiro) était le *caou-in*; c'est la *chicha* ou *aloja* du Sud-Amérique. La manière dont les femmes des « sauvages Américains » le préparaient, n'avait rien de bien attrayant pour des Européens; qu'on en juge en lisant ces passages du narrateur français : « Voici encore comment les femmes en usent pour faire leur breuvage ordinaire. Après donc qu'elles les ont découpées (les racines de manioc) aussi menues qu'on fait par deçà les raves à mettre au pot, les faisant aussi bouillir avec de l'eau dans de grands vaisseaux de terre, quand elles les voyent tendres et amollies... prenant ces rouelles de racines ainsi mollifiées, après que sans les avaler, elles les auront bien maschées et tortillées parmi leurs bouches, reprenant chaque morceau avec la main, elles le remettent dans d'autres vaisseaux de terre qui sont tout prêts sur le feu, remuant toujours ce tripotage avec un bâton... » Mais au manioc, elles substituent aussi le maïs : « Or, nos Américaines faisant semblablement bouillir et maschant aussi puis après dans leur bouche de ce gros mil nommé *avati* en leur langage, en font encore du breuvage de la même sorte... » La recette des Tupinambas s'est conservée sans altération parmi les tribus indiennes du Grand-Chaco; le docteur Rengger l'a retrouvée chez les Guaranis insoumis du Paraguay, et M. Weddell en Bolivie (1). Les

(1) « Quatre vieilles femmes assises autour de plusieurs grands *porongos* (calebasses), mâchaient du maïs avec leurs tronçons de dents, et après avoir bien trituré les grains, les crachaient dans ces vases. Lorsque je de-

eréoles font aussi de la chicha, mais ils substituent la pulpe sucrée des gousses de l'algarrobo et les fruits du pêcher et de l'ananas au maïs dont ils écrasent les grains à l'aide de moyens mécaniques, et sans le secours des mâchoires. Le vieux voyageur, pour justifier le procédé un peu trop primitif de ses amis, n'aurait donc plus besoin de rappeler la manière dont on extrait le vin en Europe; mais il reconnaîtrait avec nous la justesse de la réflexion que nous avons déjà faite; que sous toutes les latitudes, et à tous les degrés de civilisation, après le besoin de se détruire, l'homme n'en a pas de plus pressant que de s'exciter.

Exposons brièvement les conditions générales du commerce extérieur. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, le port de l'Assomption n'a d'intercourse qu'avec Buenos-Ayres. Il n'y est entré jusqu'à ce jour aucune expédition directe des pays d'outre-mer, et la capitale de la Confédération Argentine est à la fois l'entrepôt obligé des exportations du Paraguay, et celui des marchandises qu'il reçoit. Les charges énormes qui grèvent la navigation; l'extrême lenteur du parcours fluvial pour les navires de haut bord; l'incertitude des

mandai au cacique ce que signifiait cette singulière opération, il me dit qu'elles préparaient de la *chicha*, une boisson spiritueuse qui se compose de maïs, de miel et d'eau... Le cacique voulant me faire une politesse, me présenta un *porongo* plein de ce liquide. Je le goûtai, et si je ne l'avais pas vu préparer, je l'aurais trouvé assez agréable. » BENIGAN, *Reise nach Paraguay*, p. 119; — WEDDELL, *Voyage dans le Sud de la Bolivie*, p. 47. — Au dire des Indiens, l'âge des ouvrières ne serait pas sans influence sur les qualités de l'opération : « *Para hacer buena levadura, se ha de mascar (le maïs) con viejas podridas.* » Nous ne traduirons pas. Voyez *Historia natural y moral de las Indias por el Padre J. DE ACOSTA de la comp. de Jesus*. 1 vol. in-12, Barcelona, 1591, p. 135.

retours — car dans ses conditions économiques, le pays offre peu de produits convenables pour un commerce direct—telles sont les causes qui s'opposent à l'établissement de relations suivies avec l'Europe. Aussi n'y existe-t-il pas encore une seule maison française; tout le commerce extérieur se concentre entre les mains du gouvernement, de quelques négociants indigènes, et des maisons anglaises de Buenos-Ayres (1).

Dans l'état actuel de nos relations, les marchandises expédiées de France ne peuvent être rendues à destination, en moins de cinq mois, terme moyen. Il faut, en effet, au moins soixante jours pour la traversée transocéanique, quarante-cinq jours pour la navigation de Buenos-Ayres à l'Assomption, et à peu près le même temps pour le transbordement en rade des marchandises, et l'accomplissement en douane des formalités qu'il nécessite.

Le fret de France au Rio de la Plata, nécessairement très-variable, est, en moyenne, de 100 francs le tonneau de 1,000 kilogrammes, par navires à voiles. Des villes platéennes au Paraguay il a toujours été fort élevé. Avant l'avènement au pouvoir du Dictateur, il était de 1 réal $1/2$ à 2 réaux par arrobe. Sous son règne, les expéditions n'avaient lieu qu'à de très-longes intervalles, et presque toujours pour le compte des propriétaires des navires. En 1844, on donnait jusqu'à une piastre; et en 1846, lors du convoi placé sous la protection de l'escadre anglo-française, les prix varièrent de 4 à 6 réaux $1/2$.

(1) *Annales du Commerce*, septembre 1858, n° 1108, p. 4.

Mais à partir de cette époque, le mouvement commercial se développe dans de larges proportions ; et depuis plusieurs années, des bateaux à vapeur remontent le Paraná entre Buenos-Ayres et l'Assomption en faisant escale dans les ports intermédiaires. En 1854, le fret, par ces bâtiments, était de 12 piastres le tonneau, et de 8 à 9 piastres par navires à voiles. Depuis le mois de novembre 1856, cette navigation est entre les mains du gouvernement qui a fait construire sur ses chantiers des bateaux bons marcheurs, et d'un faible tirant d'eau. Les départs des deux points extrêmes de la ligne ont lieu tous les quinze jours ; mais, dit-on, avec une irrégularité préjudiciable au service des voyageurs et des correspondances.

Le prix du fret et des passages est d'ailleurs trop élevé. On paye à la descente du fleuve 16 piastres fortes (92 francs), et à la remonte 18 piastres (103 fr. 50 c.) par tonne de 40 pieds cubes, ou 80 arrobes (929 kilog.). Le moindre passage (sur l'avant du navire) de l'Assomption à Buenos-Ayres, coûte 32 piastres, soit 182 francs (1). Au prix du fret, il convient d'ajouter encore les frais résultant des droits d'ancrage, de sortie, de chargement et de déchargement ; et enfin les droits de douane qui sont les suivants :

A l'exportation, de 5 à 20 pour 100 : l'or et l'argent en lingots, ouvrés ou monnayés, sont considérés comme marchandises, et payent 10 pour 100. A l'importation celles-ci payent, suivant leur nature, de 20 à 25 p. 100.

Les droits perçus à l'exportation, pendant l'année

(1) *Annales*, 1860, n° 1295, p. 7 : la p. est comptée au taux de fr. 5.75.

1860, se sont élevés à 98,030 piastres (moyenne sur une valeur de 1,693,904 piastres, 5,7 pour 100); et ceux perçus à l'importation, pendant la même année, à 191,623 piastres (moyenne sur une valeur de 885,844 piastres, 21,6 pour 100). Les produits vendus par l'État (maté, cuirs, bois de construction, etc.) sont exempts de droits, mais figurent néanmoins dans les tableaux d'exportation.

Nous l'avons déjà dit, le mouvement maritime est concentré dans le port de l'Assomption. Depuis son ouverture (1851), celui du Pilar qui avait partagé pendant de longues années avec la ville d'Itapua le privilège du commerce extérieur, a perdu comme elle toute son importance. La navigation s'y développe dans des proportions toujours croissantes. De juillet 1851 au 31 décembre 1852, il n'était entré dans le port que 120 goëlettes de 40 à 80 tonneaux : or, la comparaison des trois années 1855, 56 et 57, donne une moyenne annuelle de 328 bâtiments, et d'environ 20,000 tonneaux. On trouve, pour 1860 (entrées et sorties réunies), 356 navires, dont 60 nationaux et 296 étrangers; et, en 1861, 403. Tous les bâtiments employés à la navigation entre les villes de Buenos-Ayres et de l'Assomption portent le pavillon paraguayen ou argentin, c'est-à-dire le pavillon du pays de provenance ou de celui de destination. Par le fait, cette navigation est presque entièrement dans les mains des Sardes, si nombreux dans la Plata : ils forment la majorité des patrons-propriétaires et des équipages (1).

(1) *Annales du Commerce extérieur*, septembre 1858, n° 1108, p. 6,

Nous venons d'exposer aussi complètement que possible, — en négligeant certains détails comme inutiles, et en renvoyant aux *Notes et Pièces justificatives* quelques renseignements d'une nature toute spéciale, — la situation économique du Paraguay. Nous nous sommes efforcé de rester fidèle à notre programme et de parler de ses ressources « avec sincérité, sans dénigrement et sans flatterie (1). » S'il convient, dans des questions de cette nature, de se défier de l'enthousiasme, il faut aussi dégager l'avenir des circonstances du moment, bien faites pour l'entraver.

On l'aura remarqué, nous avons signalé à plusieurs reprises aux encouragements de l'État, si efficaces dans un pareil pays, l'Agriculture, comme devant fournir à l'Europe les matières premières que celle-ci se chargera de mettre en œuvre. Mais tout en plaçant en première ligne la culture du sol, je n'ai pas entendu proscrire l'industrie. Ce serait méconnaître les services que la création de la fonderie d'Ibicuy a déjà rendus au Paraguay, qu'elle a doté depuis plusieurs années des instruments agricoles et des outils industriels que fournit le plus utile des métaux (2). La préparation du coton, le tissage d'étoffes si précieuses dans les climats chauds, méritent aussi d'être encouragés, car ils ont le double avantage d'affranchir le pays d'un lourd tribut payé à l'étranger, et de procurer, par les opérations

et 1863, n° 1496, p. 3. Voy. aux *Notes* le tableau des Importations et des Exportations, et celui du Mouvement maritime.

(1) T. I, INTRODUCTION, p. XIX.

(2) Les produits de la fonderie d'Ibicuy figurent dans les recettes de l'année 1858, pour la somme de 22,512 piastres : nous y reviendrons.

multiples qu'ils entraînent, un travail sans fatigue et des salaires assurés aux mains débiles et inoccupées des femmes et des enfants.

Nous avons indiqué, chemin faisant, les améliorations principales, essentielles, que réclame l'état stationnaire, nous allons dire rétrograde de l'Agriculture. Il en est d'autres qui méritent toute la sollicitude du gouvernement; et parmi elles, l'introduction des végétaux utiles doit occuper une place importante. Le président Lopez avait, dit-on, donné l'exemple, en plantant plusieurs centaines de pieds de café sur son domaine d'Ibiray. L'olivier, importé de Séville au Pérou dès 1560, le cacaoyer, mériteraient aussi les honneurs de tentatives que le succès, selon toute apparence, doit couronner. De plus grandes facilités accordées aux transactions, la suppression de nombreux monopoles à laquelle doit conduire, dans un avenir prochain, le développement de la richesse publique; la concurrence, enfin, rendront inutiles des mesures analogues à celles qui réglementent depuis quelques années la récolte et le commerce des tabacs.

De pareilles mesures touchent de trop près à l'arbitraire, et nous remettent en mémoire la politique du docteur Francia dont le nouveau président doit répudier carrément l'héritage funeste et les étranges maximes économiques, s'il désire entretenir des relations sérieuses et profitables avec l'Europe, s'il se propose de nous faire connaître les produits du Paraguay et de nous y habituer; s'il a, pour tout dire, le ferme dessein d'élever son pays au degré de prospérité qu'une

fertilité exceptionnelle lui donne le droit d'atteindre. L'arbitraire, nous n'hésitons pas à le répéter, érigé en principe gouvernemental, paralyse le développement des forces vives du pays. Une plus grande somme de liberté commerciale le conduira insensiblement à une liberté politique pondérée par des lois, en l'arrachant à l'influence éuervante de l'absolutisme. L'avenir de l'Agriculture, les progrès de l'Industrie, l'extension du Commerce sont à ce prix. Ils réclament impérieusement la transformation d'un pouvoir sans limites qui depuis des siècles assume sur lui la lourde tâche de tout régenter à outrance, et aux méditations duquel nous livrons, en terminant, cette parole fort juste de Montesquieu : « Les terres ne sont pas cultivées en raison de leur fertilité, mais en raison de leur liberté. »

FIN DE LA SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

HISTOIRE GÉNÉRALE DU PARAGUAY.

CHAPITRE PREMIER.

Domination espagnole,

**PREMIÈRES EXPÉDITIONS AU RIO DE LA PLATA. — SOLIS ET GABOTO. —
DÉCOUVERTE DU PARAGUAY.
(1508-1527.)**

La découverte du Paraguay, pour avoir eu moins de retentissement que celle du Mexique ou du Pérou, est digne de figurer au rang des entreprises audacieuses dirigées par l'Europe vers les régions centrales du Sud-Amérique ; et l'histoire de sa conquête possède le trop rare mérite de n'avoir pas été souillée par les excès qui font maudire les grands noms de Cortez et de Pizarre. Or, l'honneur de la découverte de cette terre qui devait rester espagnole, appartient au Portugal ; à cette nation rivale qui, doublant ses forces par son

audace et sa persévérante énergie, a fait souffrir de cruelles blessures au noble orgueil castillan.

Dans les premières années du xvi^e siècle, Ferdinand le Catholique, désireux de poursuivre les entreprises qui avaient déversé sur son règne une gloire si inattendue, et, disons-le, si peu méritée, avait appelé à sa cour les plus habiles marins de l'Europe : Juan Diaz de Solis, Vicente Yañez Pinzon, le compagnon de voyage de Christophe Colomb; Juan de la Cosa, son pilote, et Amerigo Vespucci, le cosmographe célèbre de Florence. A la suite de plusieurs conférences, on décida qu'une expédition serait dirigée vers la côte du Brésil, avec la recommandation de la suivre en s'avancant vers le S.; et le roi en donna le commandement à Solis, *piloto-mayor* de Castille depuis le 25 mars 1512.

La nationalité de ce navigateur infortuné est encore un sujet de doute pour les historiens. Les Espagnols le font naître, les uns à Lebrija, petite ville de l'Andalousie; les autres à Oviedo, dans les Asturies (1). Damião de Goes, en sa chronique, en fait un pilote portugais (2). Si l'on adopte cette dernière supposition, il faut admettre que le *découvreur* du Rio de la Plata était de cette pléiade de marins intrépides que l'Espagne, instruite par l'expérience et le succès, appelait à elle, en les enlevant à leur patrie sourde à de hardies proposi-

(1) P. MARTYR D'ANGHERA, *De rebus Oceanicis*, Cologne, 1574, in-8°; Decad. II, lib. x. p. 201.

(2) *Chronica do serenissimo senhor Rey Dom Emanuel*, Coimbra, 1790, part. IV, cap. xx, t. II, p. 437.

tions, oublieuse et méconnaissante de leurs services. Solis était de Lepe : il vint avec sa famille à Lebrija, d'où il était encore à portée de surveiller les préparatifs de son voyage ; et le roi lui fit don du tiers des terres que possédait la couronne autour de la ville (1). Déjà, en 1508, il avait effectué à ses frais, avec deux bâtiments, un voyage à la côte orientale Sud-américaine qu'il avait reconnue depuis le cap Saint-Augustin jusqu'au 40° degré de latitude. Après avoir exploré la baie de Rio de Janeiro, il était entré dans l'immense estuaire de la Plata, qu'il avait appelé *mer douce* (*mar dulce*), à cause de ses vastes proportions et de la douceur de ses eaux, et s'était hâté de revenir en Espagne dans l'intention de solliciter du roi les subsides dont il avait besoin pour continuer ses découvertes. Des années s'écoulèrent ; un traité fut signé (2) ; et Solis put enfin mettre à la voile du port de Lepe au mois d'octobre 1515 avec trois bâtiments, l'un de 60 tonneaux et les deux autres de 30 tonneaux chacun, pour chercher, sur les traces de Colomb, un chemin vers les richesses de l'Orient, en se dirigeant à l'Ouest (3). Solis retrouva la *Mer douce* ; c'était le Paranà-Guazù, ou rivière *semblable à la mer*. Il en suivit la rive

(1) Archives des Indes. — Séville.

(2) *Asiento y capitulacion q^e se hizo con Juan Diaz de Solis, piloto-mayor, para ir a descubrir en las espaldas de Castilla del oro en Tierra Firme* (Archives des Indes). — Cette convention est du 24 novembre 1514. NAVARRETE l'a publiée dans sa *Coleccion de los viages y descubrimientos de los Españoles*, t. III, p. 134, avec une *Instruccion* portant la même date, donnée par le roi au *piloto-mayor* de Castille.

(3) « *Buscar el Levante por el Poniente.* »

gauche; reconnut une île à laquelle il donna le nom de Martin Garcia, son pilote (1); puis ayant débarqué, sans avoir pris aucune des précautions que la plus vulgaire prudence commandait, il rencontra un parti d'Indiens Charruas qui le massacrèrent avec tous les siens.

Ce tragique évènement dénotait de la part des habitants de ces régions inconnues des dispositions hostiles contre lesquelles la faiblesse numérique des équipages ne permettait pas de lutter avec succès. Il fit une vive impression sur l'esprit des compagnons de Solis restés à bord des navires, et leur parti fut bientôt pris. Ils se hâtèrent de mettre à la voile, et de faire route pour l'Espagne où ils racontèrent la fin prématurée et horrible de leur chef (2).

Cette catastrophe fit oublier le Rio de Solis et celui qui l'avait découvert. Au lieu d'un magnifique cours

(1) Latit. 34° 13'. Long. O. 60° 35'.

(2) SCHMIDEL et d'autres aventuriers de la découverte ont raconté que Solis et ses compagnons avaient été dévorés par les Indiens. Des historiens plus récents (FUNES, *Ensayo de la historia civil del Paraguay*, t. I, p. 3; NAVARRETE, *Coleccion de los viages y descubrimientos de los Españoles*, t. III; et P. DE ANGELIS, *Table de la Historia Argentina*, p. 2, dans *Coleccion de documentos*, t. I), ont admis cette version contre laquelle, à la suite d'AZARA, s'élève très-vivement M. D'ORBIGNY (*L'Homme américain*, t. II, p. 88, à la note). Nous ne voyons rien de bien extraordinaire à cette action de la part d'une nation aussi féroce que les Charruas, en restituant à l'anthropophagie le caractère de vengeance qu'on a voulu, bien à tort, lui enlever, pour la réduire aux mesquines proportions d'une question gastronomique. Il existe d'ailleurs, de nos jours encore, des peuples anthropophages dans l'Amérique du Sud (CASTELNAU, *Expédition, partie historique*, t. II, pp. 37 et 49). Mais c'est très-injustement qu'un compagnon anonyme de Solis accuse les Guaranis de ce meurtre. Voy. *Descripcion de la provincia del Rio de la Plata, y otros papeles pertenecientes a ella*, 1535. Mss. des Archives des Indes. — Séville.

d'eau, son nom qui ne désigne plus aujourd'hui qu'un ruisseau modeste, semble protester contre l'oublieuse ingratitude de la postérité (1).

Cependant, Magellan, parti d'Espagne après avoir vaincu les lenteurs et les sourdes intrigues qui entravent de tout temps l'exécution des grands projets, avait frayé une voie plus courte vers les mers du Sud ; et la découverte des Philippines, annoncée par le retour du vaisseau « la Victoire, » avait provoqué de la part du Portugal des réclamations sur lesquelles le congrès de Badajoz fut impuissant à statuer (1524). Alors la cour d'Espagne résolut d'envoyer une expédition chargée de poursuivre les conquêtes sur la voie si heureusement ouverte par l'illustre marin, dans les limites singulièrement élargies du traité de Tordesillas, qui avait modifié à son profit les stipulations restrictives de la bulle fameuse du pape Alexandre VI (2) : le commandement en fut confié à Gaboto.

Le résultat inespéré du voyage qui venait d'immortaliser le nom de Colomb, avait fait surgir des émules de sa gloire : au premier rang il convient de placer le navigateur *rei nauticæ peritus* (3) auquel la géographie doit la découverte des régions centrales du demi-continent Sud-américain, et celle de ce fleuve « semblable à la mer » qui les traverse du Nord au Sud sur une étendue de plus de mille lieues.

(1) Le nouveau théâtre de Montevideo s'appelle « théâtre de Solis. »

(2) Nous avons fait l'historique de ces négociations. T. I, chap. II, *Contestations territoriales entre l'Espagne et le Portugal*, pp. 24-26.

(3) N. DEL TACHO, *Historia provinciæ Paraguariæ*, chap. III, p. 2.

Sébastien Gaboto ou Caboto, que les Anglais réclament comme un des leurs, était-il né à Bristol, de parents vénitiens, ainsi qu'ils le prétendent ; ou à Venise, d'où il serait allé se fixer en Angleterre, en 1493 ? On sait combien sont obscures ces questions d'origine, lorsqu'il s'agit de la nationalité, toujours vivement disputée, d'un homme illustre ; et celle-ci attend encore une solution. Ce qui paraît moins contestable, c'est que Juan Gaboto, père de Sébastien, marin lui-même, façonna de bonne heure son second fils aux épreuves dangereuses de ce rude métier. Un premier voyage, entrepris aux frais des armateurs de Bristol, avait amené la découverte de l'île de Terre-Neuve et celle de la côte du Labrador reconnue cinq siècles auparavant par l'Islandais Leif Ericson, entre les 56° et 58° degrés de lat. (24 juin 1497). C'est là, pour le dire en passant, la première des tentatives dirigées vers ce fameux passage du Nord-Ouest, entre l'Amérique et l'Asie, qui devait coûter la vie à tant de marins intrépides, et rester caché pendant des siècles, jusqu'à l'heureuse et toute récente traversée sur les glaces du capitaine M'Cluro (1850). En 1499, un second voyage, subventionné par le roi d'Angleterre, fut dirigé vers les mêmes parages : plus heureux cette fois encore que la première, Gaboto, rencontrant la mer libre, s'avança à travers les glaces jusqu'aux 67° 30' de lat. N. ; et côtoyant ensuite le Nouveau-Continent, depuis Terre-Neuve jusqu'à la Virginie, il reconnut les côtes orientales du Nord-Amérique. Ainsi que le fait judicieusement remarquer M. de Hum-

boldt (1), la découverte de la partie continentale du Nouveau-Monde par Gaboto, précéda de plus d'une année celle de Colomb, qui ne vit pour la première fois la Terre-Ferme que le 1^{er} août 1498, dans le delta de l'Orénoque, à l'E. du Caño Macareo.

Ces succès eurent un grand retentissement; et Gaboto dont on vantait déjà le sang-froid et l'intrépidité, acquit la réputation d'un marin consommé, très-versé dans les sciences astronomiques. Aussi, quelques années plus tard, lorsque l'Espagne s'efforçant de repousser les réclamations élevées par le Portugal au sujet de la propriété des Moluques, demanda à Henri VII un de ses cosmographes les plus habiles pour corriger les cartes du pilote Andres Morales, que l'approbation donnée par Solis ne sauvait pas du reproche de laisser dans le doute la position de la ligne de démarcation entre les possessions Hispano-portugaises, ce fut sur lui que s'arrêta le choix du roi d'Angleterre.

Gaboto arriva en Espagne le 13 septembre 1515, peu de jours avant le départ du malheureux Solis, auquel il devait succéder, en 1518, dans la charge de *piloto-mayor* (2), et dont il était destiné à poursuivre les découvertes si fatalement interrompues. En 1524, il prit part aux conférences de Badajoz appelées à fixer la propriété des Moluques, dont il connut alors, par les récits des officiers revenus sur la «Victoire» et

(1) *Cosmos*, traduct. française, Paris, 1848, t. II, chap. vi, p. 321.

(2) Pilote-major, Amiral. — On donnait le nom de *Piloto de altura* à l'officier chargé de diriger le vaisseau en haute mer, d'après les observations astronomiques.

siégeant au même congrès, les richesses inépuisables et l'admirable fertilité. Gaboto s'empessa donc de proposer à Charles-Quint une expédition vers ces îles célèbres, par le détroit de Magellan, expédition qu'il s'engageait à conduire jusqu'au Khatai (la Chine), et à Zipangu (le Japon); en un mot, vers ces régions merveilleuses de l'Asie, que les descriptions enthousiastes de Marco Polo et de l'Anglais John Mandeville montraient depuis deux siècles aux yeux des marins, comme la récompense réservée à de plus heureuses tentatives que celles de l'illustre Gênois.

Le rival puissant de François I^{er} approuva les projets de Gaboto (1), qui partit du port de San-Lucar de Barrameda, le 3 avril 1526, avec quatre bâtiments, dont un appartenait à un riche armateur de l'Andalousie.

Parvenu sur les côtes du Brésil, l'amiral modifia son itinéraire. Le manque de vivres, au début d'une si longue campagne, la perte de son plus gros vaisseau et le mécontentement de quelques officiers, l'obligèrent à atterrir au port de los Patos, près de l'île Sainte-Catherine, où il rencontra, vivant au milieu des Indiens pacifiques de la côte, des déserteurs appartenant à différentes nations de l'Europe. Il y avait parmi eux des Anglais, des Portugais, quelques marins de Dieppe et de Fécamp, et deux Espagnols qui avaient fait partie de l'expédition de Solis. Gaboto recueillit de leur bouche des nouvelles apportées de l'intérieur du continent,

(1) Cédule royale du 4 mars 1525.

qui devaient le détourner de l'exploration des contrées fabuleuses de Tharsis et d'Ophir (1), pour le conduire vers les régions centrales du Sud-Amérique par le grand fleuve auquel la mort de Solis avait fait une si lugubre célébrité.

Après une relâche de plusieurs mois, durant lesquels il construisit une caravelle et quelques embarcations destinées à l'exploration des rivières, Gaboto quitta l'île de Sainte-Catherine, en emmenant avec lui quelques-uns des déserteurs dont nous venons de parler, et quatre Indiens, fils de caciques, destinés, les uns à lui servir d'interprètes, les autres à lui concilier l'amitié des Indigènes, alors nombreux, du Rio de Solis. Il y avait abandonné quelques mécontents qui s'étaient opposés trop ouvertement à l'exécution de ses nouveaux desseins.

L'amiral, prolongeant la côte orientale du continent, doubla le cap Sainte-Marie que les géographes assignent pour limite-nord à l'embouchure de la Plata, reconnut la rive gauche de l'estuaire (février 1527), et, parvenu à une île déjà vue par Solis et à laquelle il donna le nom de San-Gabriel, il jeta l'ancre. Bientôt après, poursuivant sa route, il entra dans l'Uruguay, et alla mouiller à l'embouchure de la petite rivière de San-Salvador, où il construisit un fort pour se défendre des attaques des Charruas, nation féroce qui avait massacré dans les mêmes parages son prédé-

(1) La position de ces contrées, célèbres dans l'Écriture sainte, est restée incertaine, malgré les patientes recherches d'Alexandre de Humboldt et des géographes modernes.

cesseur et tous ses compagnons, à l'exception d'un seul, nommé Francisco Puerto, que Gaboto recueillit. Ces Indiens, unis aux Yaros, venaient de tuer Juan Alvarez Ramon, un des capitaines de l'escadre, envoyé en reconnaissance dans l'Uruguay, qui, après la perte de son bâtiment, avait tenté de rejoindre par terre l'expédition.

Après avoir laissé, comme à San-Gabriel, quelques hommes à la garde du poste de San-Salvador, Gaboto s'avancant vers le N., reconnut les bouches du Paraná, dans lequel il entra par le bras de *las Palmas*, le plus austral des sept, et poursuivit sa route jusqu'au Carcarañal ou Rio-Tercero (1) : il y éleva un nouveau fort qu'il plaça sous l'invocation du Saint-Esprit, tout en s'efforçant de vivre en bonne intelligence et de nouer des relations avec les tribus nombreuses de la nation Guaranie, dont il tirait des vivres et des renseignements sur l'intérieur des terres qu'il venait de découvrir.

De ce point, il se détermina à envoyer le capitaine César et quatre soldats à la découverte, et la caravelle à San-Salvador pour en rapporter les ravitaillements qu'il y avait laissés (2). Dès qu'il les eut reçus, il partit avec le brigantin, la caravelle et cent dix soldats :

(1) Lat. 32° 25' 12" (Azara); — 32° 50' (Thomas J. Page).

(2) Après plusieurs années de pérégrinations dans les plaines du S. et de l'O., ces émissaires parvinrent enfin à Cuzco, la cité sainte du Pérou, la capitale du royaume des Incas. C'est à eux qu'est due la fable de cette ville mystérieuse *des Césars*, que les investigations persévérantes de voyageurs crédules n'ont pu retrouver. Nous en avons parlé plus haut, l'ARTICLE ÉCONOMIQUE, p. 2, à la note. Voy. aussi ARSÈNE ISABELLE, *Sebastian Gaboto*, br. in-8°, Montevideo, 1862, nota E p. 84.

il en laissa soixante dans le fort du Saint-Esprit, sous le commandement du capitaine de Bracamonte (23 septembre 1527).

L'amiral, continuant à remonter le cours du Paraná, parvint à l'île Apipé (1), où il séjourna pendant un mois, entretenant des relations amicales avec les Indigènes heureux d'échanger contre des bagatelles, de petites plaques d'or et d'argent qu'ils disaient provenir d'un grand empire situé dans l'O., et dont ils expliquaient l'origine par des récits qui confirmaient les rumeurs que Gaboto avait recueillies lors de sa relâche sur les côtes du Brésil (2).

(1) Lat. 27° 25'. Long. O. 58° 45'.

(2) Cette première partie de la campagne de l'illustre navigateur a été racontée par un de ses marins, nommé Luis Ramirez, dans une lettre écrite le 10 juillet 1528, du poste de San-Salvador. Cette pièce, dont l'original (en mauvais état) est conservé dans la *Bibliotheca alta del Escorial* (*Codice de Miscelaneas* al. fol. 115, ij. V. 4), se trouve dans la collection Muñoz (t. XXXVI, n° 4, 52 pag.). Elle a été publiée par M. de Warhagen dans la *Revista trimestral do Instituto historico e geographico brasileiro*, t. XV, pp. 14 à 41.

CHAPITRE II.

DÉCOUVERTE DU PARAGUAY (Suite). — ALEXIS GARCIA ET GABOTO.

(1525-1530.)

C'est ici le lieu de donner place à ces relations merveilleuses, encore grossies par la distance, qui durent peser d'un grand poids dans la résolution que prit Gaboto de renoncer à son voyage aux Moluques, et de poursuivre les découvertes de Solis. Pour cela, il me faut reprendre de plus haut le récit des premières expéditions à travers l'Atlantique.

Le Brésil, déjà entrevu par Vicente Pinzon, était à peine découvert par Alvarez Cabral (1500), qu'il devint aussitôt l'escale obligée des navires qui des différents ports de l'Europe se rendaient aux Indes. Les Portugais furent tout naturellement les premiers à s'établir sur ses côtes : les Espagnols au Sud, les Hollandais au Nord, et les Français entre l'Espagne et

la Hollande, devaient bientôt leur en disputer la possession. Ce fut l'île de San-Vicente, reconnue le 22 janvier 1502, qu'ils choisirent pour siège de leur établissement, d'où ils devaient remonter vers la baie de Rio de Janeiro. De San-Vicente partaient des expéditions chargées de poursuivre l'exploration du continent, et de ramener des esclaves.

Parmi ces hommes qu'aucun obstacle n'arrêtait dans des luttes continuelles avec les Indigènes, et avec une nature plus redoutable encore, se trouvait un aventurier nommé Alejo (Alexis) Garcia, qui, parti en 1524, à la tête de plusieurs centaines d'Indiens, s'avança vers les régions inconnues de l'intérieur, traversa les larges rivières qui versent le tribut de leurs eaux dans le Paraná, franchit ce noble fleuve, puis l'immense delta qu'il enserre, le Rio-Paraguay, et parvint enfin à travers les plaines du Grand-Chaco jusqu'au pied des Andes, sur les frontières du royaume des Incas (1).

(1) On le voit, nous admettons comme un fait acquis à l'histoire l'expédition si extraordinaire d'Alexis Garcia, c'est-à-dire la priorité de la découverte au profit du Portugal. Nous devons dire, toutefois, que si aucun historien ne la rejette, à notre connaissance du moins, il en est plusieurs qui n'en font pas mention. A cet égard, l'explicable silence d'AZARA eût ébranlé notre conviction; mais nous nous sommes rappelé que cet esprit d'élite s'est placé plus d'une fois pour juger une nation rivale, au point de vue toujours exclusif des conquérants espagnols. RUY DIAZ DE GUZMAN, *Historia Argentina*, lib. I, capit. v, p. 17, donne des détails si précis sur Garcia, qu'ils ne laissent plus de place au doute. Espagnol, il devait se montrer jaloux de la gloire d'une découverte à laquelle il avait pris part; mais il avait connu à l'Assomption le fils de Garcia, épargné, à cause de son jeune âge, par les assassins de son père, et il avait recueilli de sa bouche les faits, de date encore récente, qu'il a racontés dans son livre. Ainsi qu'on pouvait facilement le prévoir, le témoignage de cet historien,

L'audacieux Portugais et sa bande pillarde avaient rapporté de riches dépouilles de cette lointaine excursion (1); et, revenu au Paraguay, il s'était hâté d'informer de ses succès l'officier qui commandait la colonie de San-Vicente, destinée à devenir le chef-lieu de la capitainerie octroyée par le roi Dom João III, en 1531, à Martim Affonso de Souza, le plus habile de ses conseillers. En même temps, Garcia sollicitait des secours pour poursuivre ses découvertes. Le bruit de ses succès, la vue des objets d'or et d'argent qu'apportaient ses messagers, enflammaient les imaginations, et il n'était bruit parmi ces hommes avides que des richesses des régions arrosées par les affluents du Rio de Solis. On disait bien, il est vrai, que le chef de cette entreprise extraordinaire avait été assassiné à son retour par ses compagnons désireux de s'approprier la large part de butin qu'il s'était faite; mais cette fin malheureuse n'était pas de nature à refroidir l'ardeur des aventuriers restés à San-Vicente.

Gaboto recueillit, au passage, toutes ces indications : elles le décidèrent, on peut le supposer, à renoncer à la poursuite des richesses lointaines et fabuleuses de

ceux des PP. NICOLAS DEL TACHO et GURVARA, invoqués en plein parlement brésilien, lors des discussions relatives à la fixation des limites de l'empire avec la république du Paraguay, ont fourni de sérieux arguments aux revendications formulées par quelques orateurs. Voyez (t. I, p. 5), le discours déjà cité de M. Pimenta Bueno dans la séance du Sénat du 26 juin 1855; et *Historia provinciæ Paraquariæ Societatis Jesus*, etc., in 4°, Leodii, 1673. L'ouvrage de N. DEL TACHO se trouve aussi en anglais dans la *Collection de Churchill*, VI, 3.

(1) Beaucoup d'Indiens possédaient jusqu'à 500 marcs d'argent ouvré. RUY DIAZ DE GUZMAN, *Ouv. cit.*, chap. V, p. 20.

l'extrême Orient, en lui en montrant d'autres moins incertaines et plus rapprochées. Parvenu dans le Paranà, ces indications lui furent confirmées avec plus de précision par les Indiens qui vivaient dans l'île Apipé, et sur les bords de la lagune Ibera. Il se détermina donc sans hésiter à poursuivre sa route par une rivière qui pouvait le conduire aux mines du Pérou, et sur les bords de laquelle les pacifiques Indigènes lui donnaient l'assurance qu'il trouverait en abondance le métal précieux dont ils lui avaient échangé de nombreux échantillons contre des objets sans valeur.

Le pilote-major de Castille revint sur ses pas, chercha l'embouchure du Paraguay dont il remonta le cours sans encombre jusqu'à l'*Angostura*; mais un sérieux obstacle l'attendait en ce passage où le lit de la rivière se rétrécit, et où la navigation devient difficile (1).

Si la grande nation Guaranie, la plus nombreuse des contrées Sud-américaines, avait accueilli pacifiquement les conquérants, du moins en apparence, d'autres s'étaient déclarées, dès le début, leurs implacables ennemis. Déjà, nous avons raconté comment Solis était tombé sous les coups des Charruàs : le Rio-Paraguay devint aussi le théâtre de luttes acharnées. Les Payaguàs, dominateurs exclusifs des eaux du fleuve, étaient de toutes ces nations la plus guerrière (2) : à l'approche des Espagnols, ils se réunirent pour les combattre; et des pirogues montées

(1) Lat. 25° 38' 3".

(2) Voy. les détails que nous avons donnés sur ces Indiens, t. I, chap. XXVII, de la p. 352 à la p. 374.

par des Indiens de la tribu des Agaces, attaquèrent les navires européens, qui les repoussèrent avec de grandes pertes. Quelques Espagnols furent tués ; trois tombèrent vivants au pouvoir des ennemis ; et l'historien que nous avons cité plus haut ajoute que ces prisonniers ayant été délivrés plus tard, il y en eut deux qui devinrent de riches possesseurs d'*encomiendas* (*encomenderos*) dans la ville de l'Assomption (1).

Sorti vainqueur de ce combat, Gaboto poursuivant sa route, s'avança jusqu'au delà de la colline sur laquelle on devait fonder, quelques années plus tard, la capitale du Paraguay : il s'efforçait toujours d'entretenir des rapports pacifiques avec les Indigènes, et recueillait des détails sur les excursions de l'aventurier portugais, sur les richesses qu'il avait rapportées du Pérou, et sur sa fin malheureuse (2).

Tel paraît avoir été le terme des découvertes du hardi marin. De ce point, il redescendait le Paraná, lorsqu'il rencontra Diego Garcia, de Moguer, qui venait prendre possession de la capitainerie du Rio de Solis, dont Charles-Quint l'avait investi ; Gaboto, nous l'avons vu, ayant reçu pour destination l'archipel des Moluques et les pays de l'extrême Orient. Il y eut — on le croira sans peine — entre les deux *Adelan-*

(1) RUY DIAZ DE GUZMAN, *Argentina*, p. 23. — *Encomienda*, Commanderie ; répartition des Indiens entre les conquérants.

(2) Un descendant du découvreur du Paraguay vivait encore, en 1847, dans les environs de l'Assomption.

tados (1) de violentes discussions, chacun prétendant avoir les premiers droits à la découverte du pays ; mais Garcia reconnut enfin la légitimité des prétentions du Vénitien, et ils convinrent de se rendre ensemble au fort du Saint-Esprit, et d'y faire les préparatifs nécessaires pour poursuivre en commun la conquête de ces vastes contrées (2).

Cependant l'amiral aspirait à l'investiture de la capitainie octroyée à Garcia, dont la soumission ne le rassurait pas complètement ; et, pour l'obtenir avec plus de certitude, il dépêcha à la cour d'Espagne deux de ses officiers, Hernando Calderon et Roque Barloque (3), chargés de faire valoir ses services. Les messagers de Gaboto étaient porteurs d'une relation détaillée du voyage dans laquelle il expliquait les motifs du changement de son itinéraire, le renoncement au voyage des Moluques, en insistant sur l'importance des découvertes déjà faites, et sur l'utilité de les poursuivre. A l'appui de sa longue lettre, il envoyait à l'empereur des plaques, des bijoux d'or et

(1) De *adelantar*, avancer, aller de l'avant ; mot sans équivalent en français, auquel on donnait aussi la signification de gouverneur de province : c'était le *Præses provincie* de l'administration romaine. *Segunda Partida*, Tit. IX, ley xxii.

(2) D. Garcia était parti du cap Finistère le 15 janvier 1526 : après avoir reconnu le cap Frio et touché à San-Vicente pour se ravitailler, il en était reparti le 15 janvier 1527 pour la Plata. Une longue lettre de lui, remplie de détails sur son expédition, a été publiée par M. VARNHAGEN dans la *Revista trimestral do Instituto brasileiro*, 3^e série, t. XV, pp. 6-14. L'original de cette pièce est déposé aux Archives de Séville.

(3) Ou Jorge Barlow, d'origine anglaise. WOODBINE PARISH, *Buenos-Ayres and the provinces of the Rio de la Plata*, London, 2^e édit., 1851. Trad. espag. de JUSTO MARZO, Buenos-Ayres, 1852, t. I, p. 7.

d'argent, et quelques Indiens qui devaient faire acte de soumission au nom des peuples américains.

Charles-Quint reçut avec distinction les envoyés de son lieutenant, écouta avec intérêt le récit de leurs aventures, et examina curieusement les habitants de ses nouveaux domaines, les objets précieux, les étoffes et les produits variés de l'industrie indienne qu'ils déposèrent au pied du trône. Tout porte à croire qu'il était grandement disposé à expédier les secours qu'on lui demandait vers le fleuve qui venait d'échanger le nom de « Rio de Solis » contre celui très-significatif de *Rio de la Plata* (1); mais les événements qui se préparaient en Europe, et que présageait l'alliance de la France et de l'Angleterre, l'obligation où il se trouva de passer en Italie, en 1529, détournèrent du Nouveau-Monde l'attention du puissant empereur, « pour lequel, dit Montesquieu, il semblait que l'Univers s'étendit, » et lui firent oublier ses premières résolutions.

Cependant Gaboto attendait toujours son titre d'*Adelantado*, et les renforts avec lesquels il se proposait de poursuivre ses découvertes; aucune voile ne paraissait à l'horizon. Enfin, fatigué d'une inaction de deux années, il céda à son impatience; et, après avoir laissé dans le fort du Saint-Esprit cent soixante-dix hommes sous le commandement de Nuño de Lara, il fit voile pour l'Espagne où il arriva dans les derniers

(1) *Rivière d'argent* : on dit en français *vaisselle plate*, pour désigner la vaisselle faite de ce métal.

jours du mois de juillet 1530. Charles-Quint, fermant l'oreille aux réclamations de Diego Garcia qui l'avait devancé auprès de lui, aux accusations de cruauté formulées par les officiers que l'amiral avait abandonnés dans l'île de Sainte-Catherine, à ces insinuations calomnieuses et jalouses qui s'attaquent toujours au génie et qui n'avaient pas manqué à Colomb, son émule, Charles-Quint approuva sa conduite, et lui conféra la capitainie du Rio de la Plata : mais s'il reconnaissait la justesse de ses vues au sujet des nouvelles découvertes, la pénurie du trésor l'empêchait de lui fournir les moyens de les poursuivre (1).

Après avoir succédé en 1518 à Solis dans la charge d'Amiral de Castille, Gaboto avait été désigné un peu plus tard pour examiner les pilotes qui voulaient entreprendre le voyage des Indes, et prononcer sur leur aptitude. Contraint d'ajourner la réalisation de ses grands projets, il reprit à Séville ces fonctions modestes. Mais si ses ressources personnelles lui interdisaient de pourvoir aux dépenses d'une expédition nouvelle, il s'efforçait de gagner à sa cause les puissants armateurs de l'opulente cité, et de leur faire partager son enthousiasme pour des régions dont il vantait l'inépuisable fertilité, les richesses métalliques, et ce réseau de rivières intérieures dont la navigation permettait d'arriver aux trésors du Pérou. Cette pro-

(1) Cependant, la justice impériale se fit attendre un peu. Gaboto, emprisonné à son arrivée, sur la plainte des parents de quelques officiers morts dans cette glorieuse campagne, fut remis en liberté sous caution. NAVARRETE, *Viajes y Descubrimientos de los Españoles*, V, 333.

pagande ne resta pas stérile, et bientôt plusieurs capitalistes se présentèrent pour mettre à exécution les projets de conquête et de colonisation que le grand homme avait vainement offerts à son souverain. Au milieu de ces compétitions, le choix de l'empereur se fixa sur Pedro de Mendoza, riche gentilhomme de la ville de Guadix, parent très-proche de doña Maria de Mendoza, femme de Francisco de Los Lobos, son ministre et son secrétaire intime.

Le retentissement des découvertes du célèbre Vénitien eut une autre conséquence. Il suscita la jalousie et provoqua les réclamations du roi de Portugal, qui prétendait à la souveraineté des contrées Argentines, comme se trouvant en dehors des limites assignées par la bulle du pape Alexandre VI et les traités aux possessions espagnoles. En l'absence de Charles-Quint, alors dans les Flandres, ces réclamations furent présentées à l'impératrice Isabelle, à Medina del Campo, par Alvaro Mendes de Vasconcellos, ambassadeur de D. João III : l'Espagne passa outre, et ne suspendit pas le cours de ses expéditions (1).

Quant au navigateur qui en avait ouvert si brillam-

(1) La correspondance échangée à ce propos entre les deux cours (du 18 septembre au 24 décembre 1531) est conservée dans les archives de la *Torre do Tombo*, à Lisbonne (*Corpo chronologico*, parte 1^a maço 8, 47 et suiv.). M. A. DE VARNHAGEN en a donné une analyse dans un travail intitulé : *As primeiras Negociações diplomaticas respectivas do Brazil*. Voy. le tome I, p. 119 à 154, des *Memorias do Instituto historico e geographico brasileiro*, 1843. — Les Archives de Séville renferment aussi des documents relatifs à ces négociations rassemblés sous ce titre : *Papeles pertenencientes al Rio de la Plata sobre la pertenencia q^a intentaba de el la Corona de Portugal*.

ment le chemin, il conserva sa charge de *piloto-mayor* jusqu'en 1548, époque à laquelle il retourna en Angleterre, pour y finir ses jours vers 1557 (1).

(1) Gaboto avait publié, quatre ans avant son départ de l'Espagne (1544), une grande mappemonde elliptique de 1 mètre 48 centimètres de large sur 1 mètre 11 centimètres de haut, sur laquelle son expédition au Rio de Solis fait l'objet d'une légende spéciale intitulée : *De Argentine flumine quod vulgò Rio de la Plata nuncupatur*. M. D'AVEZAC a donné d'intéressants détails sur ce précieux document « reproduit en facsimile dans la collection si belle et si utile des *Monuments de la Géographie* de M. Jomard, qui avait l'intention de faire imprimer aussi les textes qui complètent l'œuvre de l'habile cosmographe. » *Bulletin de la Société de Géographie*, 4^e série, t. XIV, 1857, pp. 268-274.

CHAPITRE III.

EXPÉDITIONS SUIVANTES : PROGRÈS DE LA CONQUÊTE. — FONDATION DE
LA VILLE DE L'ASSOMPTION.
(1530-1544.)

Le nouvel Adelantado mit à la voile du port de San-Lucar le 1^{er} septembre 1534. La flotte qu'il avait équipée à Séville, se composait de quatorze bâtiments sur lesquels il avait embarqué 2,500 Espagnols, 150 Allemands ou Saxons, et 72 chevaux (1). L'un des navires appartenait à des armateurs de l'Andalousie, et portait un soldat allemand nommé Ulderico Schmi-del, qui s'est fait l'historien de l'expédition. Après avoir relâché aux îles Canaries, la flotte jeta l'ancre dans la baie de Rio de Janeiro, où Pedro de Mendoza donna l'exemple d'une cruauté qui devait être suivi quelques années plus tard par un Français que ses

(1) On a vu précédemment que cette troupe était l'origine des chevaux de la Plata. T. I, chap. XXIV, *Animaux domestiques*, p. 310.

compagnons ont surnommé le *Cain de l'Amérique* (1). D'une constitution très-faible, d'une santé chancelante, l'Adelantado avait choisi pour son lieutenant, Juan Osorio, officier recommandable par de brillantes qualités : bientôt, sur de vagues soupçons de conspiration, ou par jalousie, il le fit tuer par quatre capitaines dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, et que l'on verra figurer plus d'une fois dans l'histoire de la découverte des régions Argentines. C'étaient Juan de Oyolas, Juan et Lazaro Salazar, et Jorge Lujan. On ne trouve nulle part la justification de ce crime, « car, dit Schmidel, Osorio était bon, intègre, vaillant soldat, officier serviable, généreux et très-aimé de ses camarades (2). » Ce meurtre odieux, inutile, devait imprimer une sorte de fatalité à tous les événements de cette triste campagne, qui n'exerça qu'une influence indirecte sur les progrès de la conquête.

En quittant la baie de Rio, Mendoza chercha l'embouchure du vaste estuaire découvert par Solis, et parvenu à l'île San-Gabriel, il en fit reconnaître la rive droite, où il se rendit bientôt lui-même avec toute sa flotte, et jeta les fondements de Buenos-Ayres (2 février 1535), ville destinée à passer par de cruelles épreuves avant de devenir la cité célèbre dont le nom est inscrit sur toutes les pages de l'histoire du Rio

(1) Villegagnon, chef des Réformés envoyés en 1555 par l'amiral Coligny au Brésil, où il fut rejoint, l'année suivante, par une expédition dont J. de Léry a raconté si naïvement la véridique histoire.

(2) *Viaje al Rio de la Plata*, dans *Coleccion de obras y documentos*, publiée par Angelis, Buenos-Ayres, 1836, t. III, p. 6. Voy. aussi Ruy DIAZ DE GUZMAN, l'*Argentina*, même collection, t. I, p. 35.

de la Plata (1). Les conquérants s'établirent sur le territoire des Indiens Querandies, nation nombreuse qui vivait errante dans l'immensité des Pampas, et dont les dispositions, d'abord pacifiques, firent bientôt place à une haine implacable. Ils attaquèrent la naissante colonie, et pour prévenir leurs incursions, l'Adelantado fit marcher contre eux son frère Diego de Mendoza, avec 300 fantassins et 12 cavaliers. Le chef et la plupart de ses soldats perdirent la vie dans un engagement où les Indigènes combattirent avec acharnement, sans être intimidés par la vue des chevaux qu'ils ne connaissaient pas. Harcelé dans ses retranchements par l'ennemi, manquant de vivres, décimé par les maladies, Mendoza envoya Juan de Oyolas, son *Alguacil-Mayor*, dans le haut du fleuve, à la recherche d'un emplacement exposé à moins d'attaques. Oyolas, remontant le Paranà, avait élevé sur ses bords le fort de Corpus-Christi où il laissa 100 hommes, et revint rendre compte de son expédition à l'Adelantado, qui se transporta sur-le-champ avec une partie de ses forces au nouvel établissement. Ici les mêmes maux repaurent ; et la rareté des vivres, la famine, les maladies qui en furent la conséquence, le déterminèrent à envoyer de nouveau Oyolas à la découverte, après l'avoir nommé son lieutenant général. Pour lui, il revint à Buenos-Ayres ; et là, découragé par l'état misérable où

(1) Un capitaine nommé Sancho del Campo s'écria en touchant le rivage : « *Que buenos ayres son los de este suelo !* » Ses compagnons partagèrent son enthousiasme pour l'admirable pureté de l'atmosphère : le nom de la ville nouvelle était trouvé.

il retrouva ses compagnons, malade lui-même, il s'embarqua pour l'Espagne dans les derniers jours du mois d'avril 1537 (1). Mais la famine le poursuivit sur mer, et il mourut pendant la traversée. Le vaisseau qu'il montait parvint heureusement en Europe, et apporta à Charles-Quint la nouvelle des faits désastreux que nous venons d'esquisser.

D'autres revers avaient frappé les armes espagnoles pendant les quelques années qui s'écoulèrent entre le départ de Gaboto et l'arrivée des secours conduits par Mendoza. Pendant une sortie faite par la garnison du fort du Saint-Esprit, dans le but de se procurer des vivres, les Indiens Timbùs attaquèrent à l'improviste les soldats laissés à sa garde. Mangoré, leur cacique, s'était épris d'une Espagnole nommée Lucia Miranda, femme du capitaine Sebastian Hurtado; et pour l'enlever, il avait surpris et massacré le reste de la garnison. La défense fut énergique, et Mangoré périt dans le combat. Mais l'infortunée Lucia fut enlevée par Siripo, frère du cacique, dont il partageait la passion pour la belle Espagnole. A son retour, Hurtado, désespéré, était parti à la recherche de sa femme au milieu des ennemis : ses prières furent vaines, et l'Indien, inflexible, ne

(1) De très-courtes *Instructions*, datées du 20 avril 1537, laissées par Mendoza à Ruiz Galan, permettent de fixer avec certitude l'époque de son départ de Buenos-Ayres. Dans ces instructions, d'ailleurs peu importantes, l'Adelantado recommande au capitaine R. Galan de venir le rejoindre, soit aux îles Terceira, soit à Séville, où il espère, dit-il, ne pas tarder à arriver. (Mss. des Archives des Indes.— *Descripcion de la provincia del Rio de la Plata, y otros papeles pertenecientes a ella.*)

pouvant triompher des résistances de sa victime, la fit brûler vive, et tuer le mari à coups de flèches (1). Il faut ajouter que Mosquera devenu commandant du poste par la mort de Nuño de Lara, s'était embarqué avec le reste de ses gens pour Yguà, lieu voisin de San-Vicente, colonie portugaise dont cette troupe s'empara en 1534, pour aller ensuite s'établir dans l'île Sainte-Catherine.

Revenons au lieutenant de Mendoza. Oyolas, suivant les traces de Gaboto, remonta le Paraguay jusqu'à l'étroit passage de l'*Angostura*. En cet endroit, il fut enveloppé comme l'avait été l'amiral, par les pirogues des Agaces, qui lui tuèrent 15 Espagnols. Sorti de cette attaque, il continua sa route jusqu'à la Villetta, où il voulut acheter aux Indiens les vivres dont il manquait. Mais ceux-ci accueillirent par des hostilités ses propositions : il fut donc obligé de débarquer et de leur livrer bataille. C'était le 15 août 1536 : la lutte fut vive, et la victoire coûta cher aux conquérants ; 46 Espagnols restèrent sur la place. Les historiens racontent qu'outre les vivres, les vaincus livrèrent sept jeunes filles pour le chef, et deux pour chacun de ses soldats. Tel fut le commencement de ces unions illégitimes dont nous avons signalé l'influence décisive sur les progrès de la conquête. (T. I, pp. 319-323.)

(1) Cet événement tragique, presque romanesque, a été raconté par tous les historiens de la conquête. Voyez les ouvrages déjà cités de Ruy Diaz de Guzman, Azara, Funes, et un intéressant mémoire de M. Candido Baptista de Oliveira, inséré dans la *Revista trimensal do Instituto brasileiro*, 1854, 3^e série, t. XVII, p. 5 et suiv.

Un peu plus haut on jeta les fondations d'une maison crénelée qui devint la première d'une ville qui fut appelée « Assomption » en mémoire du jour de la bataille. Oyolas y déposa quelques hommes, renouvela ses vivres, et continuant sa route, parvint jusqu'aux 24° 5' de latitude où il prit terre en un lieu qu'il nomma *Puerto de Candelaria* (2 février 1537). Alors, confiant le commandement de ses vaisseaux à Domingo Martinez de Irala, avec ordre de l'attendre pendant six mois, et prenant avec lui 200 Espagnols, l'audacieux aventurier s'enfonça dans la direction du Nord-Ouest, au milieu des steppes du Grand-Chaco, avec l'intention d'arriver au Pérou par cette voie encore inconnue.

Irala, prolongeant son séjour au port de Candelaria au delà du terme qui lui avait été assigné, vit arriver Juan de Salazar qui venait de Buenos-Ayres au secours d'Oyolas avec les Espagnols qu'un navire envoyé sur les côtes du Brésil, en quête de vivres, avait ramenés de l'île Sainte-Catherine. Salazar ne fit qu'un court séjour auprès d'Irala, et redescendit le Paraná après avoir laissé des renforts à son passage à l'Assomption. De son côté, Ruiz Galan, resté chef à Buenos-Ayres, avait pris le parti d'aller faire des vivres à l'Assomption; il y arriva peu de temps après le retour d'Irala, qui, les six mois largement écoulés et las d'attendre Oyolas, avait pris le parti de revenir sur ses pas. Galan lui donna l'ordre de retourner à la rencontre du général, et ayant lui-même complété ses approvisionnements, il se remit en route pour la Plata.

Cependant, les conseils de Gaboto n'étaient pas stériles, et ses exhortations portaient leurs fruits. L'Espagne ne perdait pas de vue le riche fleuron qu'il avait eu la gloire d'ajouter à sa couronne américaine. De loin en loin, des vaisseaux portant des troupes, des munitions, et quelques gentilshommes entraînés par l'esprit aventureux qui caractérise cette époque extraordinaire, faisaient voile des ports de la Péninsule vers ces régions d'une merveilleuse fécondité, dont ils entendaient vanter à tout propos, et bien à tort, les richesses métalliques. Trois navires ayant à bord un inspecteur (*veedor*), étaient arrivés pendant l'absence de Ruiz Galan (1); ce qui permit de secourir le fort de Corpus-Christi, vigoureusement pressé par les Indigènes, qui avaient tué déjà cinquante hommes et le commandant, lorsque les renforts parurent. Grâce à eux, les Indiens furent repoussés; mais cette victoire n'empêcha pas l'abandon d'un établissement trop difficile à défendre contre des ennemis nombreux et acharnés, et la garnison se retira à Buenos-Ayres.

Le *veedor* Alonso Cabrera apportait un ordre du roi signé à Valladolid le 12 septembre 1537, qui, dans la prévision de la mort d'Oyolas, investissait les principaux capitaines du droit d'élire un nouveau chef. Or, en l'absence de nouvelles de son audacieuse expédition, ceux-ci résolurent de se rendre à l'Assomption, après

(1) Un quatrième avait dû s'arrêter à l'île Sainte-Catherine pour y réparer de graves avaries.

avoir pourvu à la défense de la place, pour procéder à l'élection, en vertu de la cédula royale (1).

Ce fut là qu'ils apprirent de la bouche même de Martinez de Irala la nouvelle positive de la mort de celui qu'ils avaient mission de remplacer. Oyolas, parvenu à grand'peine au Pérou, à travers les plaines inondées du Chaco et des Chiquitos, s'était procuré quelques lamelles d'argent ; puis, il avait rebroussé chemin jusqu'au port de Candelaria : ses bâtiments en étaient partis. Dès lors, privé de moyens de transport, force lui avait été de camper sur le territoire des Indiens Sarigués, tribu des Payaguàs, dont nous avons déjà signalé la haine implacable contre les conquérants. Unis aux M'bayàs, ces Indiens attaquèrent les Espagnols et les tuèrent tous jusqu'au dernier.

Au mois d'août 1538, Irala, acclamé et reconnu comme chef, se hâta de faire revenir de Buenos-Ayres tous les Espagnols qui y étaient restés. Leur nombre avait singulièrement diminué : les uns avaient succombé sous les coups des Indigènes ; les autres — c'était le plus grand nombre — étaient morts de misère, de maladie, ou dans les étreintes plus douloureuses de la faim (2). Ils s'éloignèrent sans regrets d'une côte inhospitalière pour aller rejoindre leurs compagnons d'armes sur une terre qu'ils savaient féconde et peuplée de nations moins hostiles (1539). Ainsi, la ville des-

(1) Voy. aux *Notes et Pièces justificatives*, le texte de cette pièce importante, dont nous aurons occasion de reparler.

(2) Tous les historiens font une peinture effroyable de la famine qui décima cette poignée d'hommes de fer.

tinée à devenir la capitale florissante d'une vice-royauté, se trouva tout à coup abandonnée, pour ne renaître que quarante ans plus tard.

Aussitôt l'arrivée de ses soldats, Irala en fit le dénombrement, et reconnut avec effroi que, sur plus de trois mille hommes venus d'Europe, il ne lui en restait que six cents. Alors, avant de pousser plus loin la découverte et la conquête du pays, il jugea prudent d'asseoir sur des bases solides et durables la puissance espagnole dans ces contrées lointaines : il bâtit la ville de l'Assomption, d'où sortirent comme autant de colonies les capitales principales des provinces Argentines.

Le sol de la nouvelle ville, partagé entre les conquérants d'après les règles que nous avons fait connaître (1), fut entouré d'une palissade. Les terres environnantes firent aussi l'objet d'une répartition. En même temps, on commença à s'occuper de la population autochthone. Déjà, les relations illicites dont nous avons parlé, avaient fait place à quelques unions légitimes. Irala fut le promoteur ardent de ces alliances : « Aussi, dit un poète qui avait pris part aux dangers de la conquête, les Paraguayos, mécontents de tous leurs gouverneurs, ne conviendront-ils jamais de ses torts (2). » On assigna aux Indiens une résidence fixe ; et, après avoir fondé, dès l'année 1536, les villages de Yta et de Yaguaron, on éleva, en 1538, ceux d'Ypané,

(1) Voy. plus haut, PARTIE ÉCONOMIQUE, chap. I, pp. 9-10.

(2) MARTIN DEL BARCO CENTENERA, *la Argentina*, Canto XVIII, p. 195 de l'édition de Buenos-Ayres, 1836. L'auteur accompagnait Ortiz de Zarate (1572) : il resta vingt-quatre ans en Amérique.

d'Aregua, d'Altos, de Guarambaré, d'Atira et de Tobaty.

Cependant, la soumission de la population, plus apparente que réelle, menaçait l'établissement naissant d'un sérieux danger. Les Indiens restés dans la ville, de concert avec ceux du dehors, avaient formé le dessein de se soustraire aux exigences de maîtres insatiables en se débarrassant de leurs vainqueurs. Ils devaient mettre à profit la présence des Européens à la procession du vendredi saint de l'année 1539, pour les attaquer à l'improviste et les assassiner. L'Adelantado, prévenu par Salazar auquel une femme avait révélé le complot, ordonna sur-le-champ une prise d'armes générale sous le prétexte de repousser une attaque des Guaycurus : puis il se saisit des chefs, les fit pendre, et pardonna au reste des conjurés.

CHAPITRE IV.

GOVERNEMENT DE NUÑEZ CABEZA DE VACA.

(1540-1544.)

On avait appris en Espagne la situation de la nouvelle colonie par un vaisseau expédié de Buenos-Ayres peu de temps avant l'abandon de cette ville; et la cour, ne conservant aucun doute sur la mort d'Oyolas, avait nommé pour le remplacer Alvar Nuñez Cabeza de Vaca, qui avait pris l'engagement de continuer à ses frais la découverte des régions Argentines, aux termes d'un contrat (*asiento*) signé le 18 mars 1540 (1).

L'Adelantado destiné à recueillir la succession que l'on avait plus d'un motif de croire ouverte, ne débutait pas dans la carrière des voyages et des aventures. Né à Jerez de la Frontera, en Andalousie, Alvar Nuñez

(1) *Ms. des Archives des Indes.* — Le nom de *Cabeza de Vaca* (tête de vache) lui venait de sa mère : ce n'était pas un surnom.

était petit-fils de Pedro de Vera, qui avait obtenu des rois catholiques Ferdinand et Isabelle la concession de la conquête des Canaries. Il avait fait partie en 1528, comme trésorier, de l'expédition désastreuse de Panfilo de Narvaez à la Floride, d'où il était revenu, lui quatrième, par la mer du Sud, en 1537, à travers une foule de tribus dont il avait eu l'habileté de se concilier les bonnes grâces.

Le 2 novembre 1540, le nouveau chef sortit du port de San Lucar de Barrameda avec une escadre de cinq vaisseaux qui portaient, outre leur équipage, sept cents Espagnols, parmi lesquels un certain nombre de gentilshommes (*caballeros y hidalgos*), et quarante-six chevaux. Il reconnut le Brésil, dont il suivit les côtes, prit possession de l'établissement portugais de Cananea, et le 29 mars 1544, il aborda à l'île de Sainte-Catherine, où il perdit deux bâtiments. Ce désastre et la mort de la moitié des chevaux qu'il avait embarqués, lui firent prendre la résolution de se rendre par terre dans la capitale du Paraguay. Cette entreprise, de nos jours encore entourée d'obstacles presque insurmontables, n'était pas de nature à arrêter les hommes d'une époque si féconde en tentatives et en découvertes d'une inenroyable audace.

Après avoir expédié par mer Felipe de Caceres, avec le reste de l'escadre, les marins et une partie des troupes, il prit avec lui 250 soldats et tous les chevaux, remonta la rivière d'Itabucu tant qu'elle fut navigable; puis, traversant la chaîne de montagnes connue sous le nom de *Serra Geral* et ses ramifications, des rivières

souvent débordées, des plaines couvertes de forêts impénétrables ou peuplées d'Indiens hostiles, il arriva sur les bords du majestueux Paraná. Il franchit cet immense cours d'eau dans des pirogues que lui fournirent les Indigènes, et il y embarqua ses malades, auxquels il fit descendre le fleuve jusqu'à l'embouchure du Rio-Paraguay qu'ils devaient remonter jusqu'à l'Assomption. Chemin faisant, il rencontra trois capitaines que le général Martinez de Irala avait envoyés à sa rencontre pour lui baiser la main et faire acte de soumission. Il eut enfin l'heureuse chance d'entrer au siège de son gouvernement le 11 mars 1542, après un voyage de 400 lieues des plus pénibles, exécuté sans avoir perdu un seul de ses compagnons : il y fut accueilli avec joie. Un mois après, parurent les canots portant les malades de l'expédition.

Alvar Nuñez choisit Irala pour lieutenant (*maestro de campo*); et d'après les instructions qu'il avait reçues avant son départ, il l'expédia sur les traces d'Oyolas à la recherche d'un chemin vers le Pérou. Irala, ayant sous ses ordres quatre-vingt-dix Espagnols et huit cents Indiens des peuplades nouvellement fondées, remonta le Paraguay jusqu'à *las Piedras-partitas* (lat. 22° 34'). Arrivé là, il détacha les Indiens avec le cacique Aracaré, pour chercher un passage, et il poursuivit sa route sur le fleuve. Après quelques jours de marche, le cacique, redoutant les tribus guerrières du Grand-Chaco, revint sur ses pas. Une nouvelle tentative n'eut pas plus de succès, faute de vires et d'eau.

Le 6 janvier, jour de l'Épiphanie, Irala, parvenu aux 17° 57' de latitude, jeta l'ancre dans la lagune Yaiba, qu'il appela *port des Rois* (*puerto de los Reyes*). Aussitôt débarqué, il marcha dans la direction de l'Ouest pendant quatre journées, en s'efforçant de gagner l'amitié des Indigènes qu'il rencontrait, et d'obtenir d'eux des renseignements sur leur pays, et sur la nature des obstacles à vaincre dans la route qu'il devait suivre. Revenu au port où il avait laissé ses brigantins, il redescendait le fleuve pour aller rendre compte au gouverneur des résultats de sa mission, lorsqu'il en reçut l'ordre formel de faire pendre Aracaré, accusé de désertion. Il exécuta cet arrêt de mort que tous les historiens sont unanimes à blâmer, et qui eut pour conséquence une révolte des Indiens des villages d'Ypané, de Garambaré et d'Atira, qui cherchaient à venger la mort du cacique. Il fallut, pour les réduire, une bataille sanglante dans laquelle périrent seize Espagnols des cent cinquante qu'Irala avait sous ses ordres, et beaucoup d'Indiens alliés.

L'Adelantado voulut, à son tour, d'après les rapports que lui fit son lieutenant, entreprendre une expédition à la recherche des mines, et se frayer une voie vers les trésors du Pérou. Afin de ne laisser derrière lui aucun sujet de troubles, il donna à Alonzo Riquelme, son cousin, trois cents hommes, en le chargeant de châtier les Indiens des bords de l'Ypané; il marcha lui-même contre les Guaycurus et les Lenguas du Grand-Chaco qui avaient tué par surprise quelques Espagnols et des Guaranis aux portes mêmes de

la ville. Il fit de nombreux prisonniers, reçut quelques jeunes filles en otage, et accorda la paix aux vaincus. Cependant, Alvar Nuñez s'occupait de réformer les abus et d'organiser l'administration des finances. Déjà, lors de son arrivée, il avait refusé, au dire d'Azara (1), de mettre Felipe de Caceres en possession d'une place d'administrateur (*regidor*), à laquelle le roi l'avait nommé : cet officier, que des historiens représentent comme un homme inquiet (*amigo de novedades*), et séditieux (2), devait prendre une revanche éclatante de ce déni de justice. Ce ne fut pas sans avoir à surmonter de grands obstacles qu'il annula de la même manière d'autres nominations royales parmi les employés de la trésorerie. Ces réformes et ces destitutions accumulèrent contre lui des haines et des ressentiments qui firent explosion plus tard.

Enfin, ses préparatifs achevés, le gouverneur quitta l'Assomption le 8 septembre 1543, à la tête de quatre cents Espagnols, de douze chevaux et de nombreux auxiliaires indigènes, répartis sur quatre brigantins, seize barques, et plus de deux cents embarcations (*balsas* et *canoas*). Une partie de ces forces côtoya la rivière, et ne s'embarqua que près de la Sierra de San-Fernando, vis-à-vis le *Pain de sucre* (3). Après

(1) *Voyages dans l'Amérique méridionale*, tome II, p. 360. Voyez la note de la p. 248.

(2) Le doyen Funes va plus loin, car il l'accuse d'être un monstrueux assemblage de tous les vices, sans une seule qualité « *Monstruo formado de todos los vicios, sin el apoyo de virtud alguna.* » — *Ensayo de la historia civil del Paraguay*, t. I, p. 199.

(3) Lat. 21° 17' ; — et d'après Azara, 21° 22'.

Une attaque des Indiens Guasarapos, qui surprirent le dernier brigantin de l'escadre et lui tuèrent six hommes, l'expédition parvint au port des Rois, où elle reçut les assurances pacifiques de nombreuses tribus, fractions de la grande nation des Guaranis. Le 26 novembre, Alvar Nuñez se sépara de sa flottille, et marcha dans la direction de l'Ouest, à la tête de trois cents Espagnols munis de vivres pour vingt jours. Ce faible approvisionnement, au milieu de plaines sans fin, inconnues, dénuées de toutes ressources, et qui commençaient à éprouver les effets des inondations périodiques du fleuve, obligea le chef aventureux à revenir sur ses pas. Un brigantin qu'il avait envoyé à la recherche de vivres, reparut bientôt avec des assurances pacifiques de la part des Xarayes et des Orejones (1), nations qui vivaient dans les îles du Haut-Paraguay, et de nombreux objets de leur industrie, mais il ne rapportait point de provisions. L'expédition, contrainte de rétrograder, rentra dans le port le 8 avril, décimée par les fatigues, les privations et les maladies, mais grossie des Indiens Orejones de l'île Cuinprida, que le général Nuñez avait faits prisonniers.

Quelques actes arbitraires, sur l'authenticité desquels le témoignage des historiens est bien loin d'être unanime, avaient augmenté le mécontentement des soldats et des officiers, déjà rudement éprouvés par les périls de cette campagne lointaine, et la

(1) Voyez l'étymologie du nom de ces Indiens, t. I, p. 146, à la note.

sédition faisait parmi eux de rapides progrès, fomentée d'ailleurs par les employés des finances destitués, et par ce Felipe de Caceres dont il a été question plus haut. Dans la nuit du 25 au 26 avril 1544, deux cents Espagnols se présentèrent en armes chez le gouverneur, alors couché et malade. Jayme Resquen, l'un des conjurés, appuya sur sa poitrine une arbalète armée; mais l'Adelantado ne fit aucune résistance. Il remit son épée à Francisco de Mendoza, et fut conduit en prison avec Alonzo Riquelme, son parent, et plusieurs officiers de ses amis. Le lendemain, les conquérants s'assemblèrent; et, après avoir décidé qu'Alvar Nuñez serait envoyé en Espagne, ils choisirent pour chef le capitaine Martinez de Irala.

Ainsi finit l'administration d'un homme diversement jugé par les historiens, et sévèrement blâmé par ceux qui, comme Schmidel, ont été les victimes des méfaits qu'ils lui reprochent (1). S'il est difficile, à trois siècles de distance, d'apprécier le caractère et l'opportunité des mesures blâmées par ses contemporains, il est permis de supposer que l'Adelantado voulut essayer du rôle toujours dangereux de réformateur, et mettre un frein à l'avidité d'hommes à tout prix pressés de s'enrichir. Ramené en Espagne après un emprisonnement d'une année employée à la construction du vaisseau sur le-

(1) Azara partage l'opinion de Schmidel, mais Barco Centenera, Ruy Diaz de Guzman, Guevara et le P. Bautista (*Serie de los gobernadores del Paraguay*, dans la *Coleccion de Angelis*), n'ont pour lui que des paroles d'admiration: et les tomes 80 et 84 de la Collection inédite de Muñoz, qui fait partie de la Bibliothèque de l'Académie de l'Histoire, à Madrid, renferment des documents de nature à les justifier.

quel on l'embarqua, sa conduite, dénoncée au Conseil des Indes par ceux qui s'étaient constitués ses géoliers, fut punie par arrêt de ce tribunal suprême, de la privation de sa charge (*oficio*), et de l'exil à Oran, en Afrique, pendant six ans. Mais Nuñez appela de ce jugement ; il fut absous après une longue instance, et reçut une pension de 2,000 ducats avec la présidence (*primacia*) du tribunal de commerce institué à Séville sous le nom de *Consulado*. Ce fut là qu'il mourut ; nous ignorons en quelle année (1).

(1) Cet aventurier célèbre a laissé deux ouvrages. Sous le titre de *Naufragios, Peregrinaciones y Milagros*, il a donné le récit de son expédition à la Floride ; et sous celui de *Comentarios* il a écrit l'histoire de son administration dans le Rio de la Plata. Voir pour plus de détails la *Bibliographie*, à la fin du volume.

CHAPITRE V.

SECOND GOUVERNEMENT DE MARTINEZ DE IRALA. —
SES EXPÉDITIONS AU PÉROU. — QUERELLES INTÉRIEURES. — ARRIVÉE A
L'ASSOMPTION DU PREMIER ÉVÊQUE DU PARAGUAY.
(1544-1555.)

Les ennemis du gouverneur violemment dépossédé avaient jugé prudent de le conduire, au milieu de la nuit, à bord du vaisseau destiné à le transporter en Europe. Lorsqu'ils le tirèrent de sa prison, Alvar Núñez fit un dernier acte d'autorité et une dernière protestation en criant à haute voix, sur la place publique, qu'il nommait Juan de Salazar son successeur dans le gouvernement. Celui-ci rassembla aussitôt ses partisans, ceux du prisonnier, et chercha à se mettre en possession de la charge qui venait de lui être octroyée en vertu d'un pouvoir que les chefs tenaient du roi. Mais Irala coupa court à cette opposition tardive, et fit embarquer Salazar sur un canot qu'il envoya

rejoindre le navire porteur d'Alvar Nuñez et des amis restés fidèles à sa fortune.

Cependant, Irala ne réussissait pas à rallier tous les mécontents, et la tranquillité avait peine à se rétablir. Les Payaguas, nation indomptable et rusée, et les Guaranis, profitant de ces luttes intestines, se soulevèrent contre leurs dominateurs désunis, et il fallut plusieurs victoires pour les réduire de nouveau à l'obéissance (1546).

Le nouveau chef ayant enfin, par sa fermeté et des mesures vigoureuses, fait rentrer dans le devoir les ennemis de son administration, voulut, à son tour, à l'exemple de son prédécesseur, s'ouvrir un chemin vers le Pérou. Il laissa le commandement de la colonie à Francisco de Mendoza, et prenant avec lui 350 Espagnols et de nombreux Indiens auxiliaires, il remonta la rivière jusqu'au mont San-Fernando, d'où il renvoya ses bâtiments, à l'exception de deux qu'il laissa en ce point sous la garde de cinquante hommes. Pour lui, marchant dans la direction du Nord-Ouest, il traversa le Grand-Chaco, la province de Chiquitos, et parvint, au prix de fatigues inouïes, après avoir souffert tous les tourments de la faim et de la soif, sur les frontières du gouvernement du Pérou. Là, il fit halte, et dépêcha Nuño de Chaves avec trois officiers, chargés de complimenter à Lima le vice-roi Pedro de Lagasca, et de lui faire des offres de service, en lui demandant de le confirmer dans le gouvernement du Paraguay. Le vice-roi reçut avec distinction ces envoyés, leur fit des présents, mais tout en répondant à Irala en des termes

capables de lui faire concevoir les plus belles espérances, il donna le gouvernement de la Plata à Diego Centeno qui mourut à Chuquisaca, empoisonné, dit-on, peu de jours avant d'avoir reçu la nouvelle de sa nomination.

Cependant, retenus sur les confins d'un pays que la renommée leur dépeignait sous les couleurs les plus séduisantes, et comme d'une richesse extrême en mines d'or et d'argent, les soldats d'Irala se mutinèrent et lui retirèrent le commandement de l'expédition. Désormais affranchis de toute discipline, ils se débandèrent et rejoignirent au mont San-Fernando les deux brigantins à la fin de l'année 1549.

Mais l'absence du général avait été mise à profit par ses ennemis, qui n'avaient pas eu besoin de beaucoup d'efforts pour accréditer le bruit de sa mort au milieu de son aventureuse expédition. Ces rumeurs étaient surtout propagées par le commandant de la ville, Francisco de Mendoza, qui se berçait de l'espoir d'être appelé à succéder à celui qui l'avait institué son lieutenant. Toutefois, le résultat du vote ne lui fut pas favorable, et Diego Abreu fut élu gouverneur. Mais son compétiteur ne se tint point pour battu, et chercha à rallier ses partisans en contestant la validité de l'élection. Abreu se hâta de prévenir le résultat de cette manœuvre ; il ordonna l'arrestation de Mendoza, le mit en jugement et le fit pendre.

La nouvelle de ces fâcheux événements était parvenue à Irala, que ses compagnons avaient repris pour chef, afin de s'en faire un appui contre la faction qui dominait alors dans la ville vers laquelle ils avaient hâte

de revenir. En effet, à son approche, Abreu, peu rassuré sur les dispositions de ses soldats, jugea prudent de s'éloigner avec cinquante de ses partisans, parmi lesquels Ortiz de Vergara, Ruy Diaz Melgarejo et Alonzo Riquelme, dont on a vu plus haut les relations de famille avec Alvar Nuñez, le gouverneur dépossédé.

Bientôt arrivèrent du Pérou à l'Assomption les messagers d'Irala, Nuño de Chaves, Miguel de Rutia, Pedro de Oñate et Ruiz Mosquera, avec d'autres aventuriers, hommes de désordre, contre lesquels Irala dut sévir, parce qu'il découvrit qu'ils avaient formé le projet de se défaire de lui (1). Alors, Nuño de Chaves qui devait, quelques années plus tard, fonder le gouvernement de Santa-Cruz, épousa la fille de Mendoza, mis à mort, nous l'avons dit, sur l'ordre d'Abreu; et il pressa le gouverneur de venger la mort de son beau-père, en sévissant contre celui qui l'avait ordonnée. Irala fit donc poursuivre Abreu et ses partisans; mais désireux d'apaiser des haines et des discordes qui paralysaient les progrès de la conquête du pays, il s'efforçait en secret d'obtenir leur soumission. Ortiz de Vergara, Alonzo Riquelme et les principaux mécontents se rendirent à ses exhortations; et pour s'attacher les deux premiers, il leur donna ses deux filles. Abreu voulut continuer la lutte; il fut tué dans une rencontre, et l'on porta son cadavre à l'Assomption : Ruy Diaz Melgarejo, qui chercha à venger

(1) « Ils amenaient par terre les premières chèvres et les premières brebis que l'on ait vues au Paraguay. » AZARA, *Voyages dans l'Amérique méridionale*, t. II, p. 370.

sa mort, fut jeté en prison; mais pour n'avoir point à punir, Irala lui fournit secrètement les moyens de passer au Brésil.

Un des premiers actes de l'administration d'Irala avait été, on l'a déjà vu, de rappeler auprès de lui tous les Espagnols de Buenos-Ayres, et d'ordonner l'évacuation de cette place, où les conquérants avaient peine à se maintenir devant les attaques incessantes des Indiens, et sous les étreintes plus redoutables de la faim et des maladies. Quelques années plus tard (1553), il songea à créer un nouvel établissement qui pût servir de port de refuge et de ravitaillement aux vaisseaux à leur arrivée dans le Rio de la Plata. Il confia cette expédition à Juan Romero, qui partit à la tête de cent vingt soldats d'élite, pour fonder la ville de Saint-Jean-Baptiste, en face de l'emplacement de Buenos-Ayres, près de l'embouchure de la rivière de San-Juan, dans les parages où Gaboto avait abordé. Cette tentative ne fut pas plus heureuse que celle de Pedro de Mendoza; les déprédations et les hostilités des Charruas obligèrent bientôt Romero et ses compagnons à se rembarquer pour revenir à l'Assomption, malgré les secours que le capitaine Alonzo Riquelme leur avait amenés.

Sur ces entrefaites arrivaient aussi auprès du chef plusieurs caciques de la province de Guayra, dans le but de réclamer sa protection contre les Indiens Tupis. Entreprenant, toujours infatigable, Irala se rendit à leurs instances et se mit aussitôt en marche contre leurs ennemis. Cette fois encore, la valeur, la tactique et la

supériorité des armes eurent l'avantage sur le nombre ; et bientôt l'Adelantado, vainqueur, accorda la paix aux Indiens, et revint à l'Assomption, après avoir perdu quelques hommes sur le Paraná.

Vers le même temps, frappé des ressources et des richesses naturelles de cette belle province, et voulant, d'autre part, assurer la liberté de ses communications avec les côtes du Brésil et avec la métropole, tout en mettant la colonie naissante à l'abri des incursions des Portugais, Irala avait décidé l'érection de la ville d'Ontiveros, près des rives du Paraná, à une lieue de sa grande cataracte (*Salto grande*). Le capitaine Rodrigues de Vergara, avec soixante Espagnols, partisans pour la plupart de Diego de Abreu, fut chargé de cette mission. On voit qu'Irala, toujours habile, éloignait du même coup du siège de son gouvernement des mécontents et des fauteurs de nouveaux désordres ; mais nous devons ajouter que ces serments de discordes, transportés à de grandes distances, en dehors de son action, devaient grandir et faire explosion après le départ de Rodrigues de Vergara. En effet, les nouveaux colons se révoltèrent bientôt ; et cinquante soldats envoyés contre eux, sous le commandement de Pedro de Segura, ne parvinrent pas à les réduire. Le gouverneur reçut avec colère la nouvelle de cet échec ; toutefois, il voulait gagner du temps, et il différa sa vengeance.

Pendant qu'Irala exerçait ainsi l'autorité suprême avec des alternatives de succès et de revers, mais au prix d'une incessante et prodigieuse activité, le roi

d'Espagne, tardivement informé de la guerre civile qui déchirait ses nouvelles possessions, songeait à remplacer leur chef dans des fonctions qu'il avait su conquérir — on ne saurait le nier — avec toute l'habileté d'un profond politique.

Jayne Resquen, l'un des officiers chargés de conduire Alvar Nuñez en Espagne, avait eu l'adresse d'obtenir en arrivant la place du prisonnier; son triomphe devait être de courte durée. Déjà, il avait pris la mer, mais le mauvais temps l'obligea de rentrer au port, ce qui permit à Juan de Sanabria, gentilhomme influent de Medelin, un autre compétiteur, de continuer ses sollicitations et de réussir, en offrant au trésor de plus grands avantages : Sanabria mourut à Séville, au milieu des préparatifs de son expédition (1549). Son fils, qui lui succéda dans sa charge, les continua; et lorsqu'ils furent achevés, il remit le commandement des navires à Juan de Salazar, et vint à la cour, qu'il quitta enfin pour se rendre à son poste : une erreur des pilotes le conduisit à Carthagène, et il ne vit jamais la Plata.

Les obligations imposées à l'Adelantado par l'acte de concession du 22 juin 1547, dénotaient de la part de l'Espagne des idées de colonisation assez arrêtées. Ainsi, Sanabria avait dû prendre l'engagement de conduire en Amérique, outre deux cents soldats, cent familles, de fonder deux villes, de transporter des graines, des artisans, et des vêtements dont le prix de revente aux conquérants avait été fixé d'avance par la prévoyance du Conseil des Indes. L'âme n'avait pas été plus oubliée que le corps; et huit religieux de l'ordre



des Franciscains devaient faire partie de l'expédition, pourvus de vêtements sacerdotaux et de tous les objets nécessaires à la célébration des mystères sacrés.

On se souvient que Juan de Salazar, lieutenant de Pedro de Mendoza, avait reçu l'investiture du commandement suprême de la bouche d'Alvar Nuñez, au moment de l'embarquement de ce dernier : c'était aussi une des victimes de l'ambitieux Irala, qui s'en était défait en le renvoyant, sur le même vaisseau, en Espagne. Comme l'Adelantado, il avait fini par obtenir une justice tardive du Conseil des Indes, et il retournait au Paraguay en qualité de trésorier général. Salazar partit donc du port de San-Lucar, en 1552, avec trois bâtiments équipés aux frais de Sanabria. L'un d'eux s'étant perdu sur la côte américaine, par le 26° degré de latitude, il prit la résolution de remonter vers le Nord jusqu'à San-Vicente, colonie portugaise, où il fit un assez long séjour. Enfin, il se décida à se rendre par terre à l'Assomption, et il y arriva au commencement de 1555, en compagnie de Melgarejo qui s'était réfugié au Brésil quelques années auparavant : ils furent bien reçus du gouverneur (1). Mais tous les Espagnols de l'expédition n'avaient pas consenti à en suivre le chef dans son voyage à San-Vicente : une partie, se rangeant sous les ordres du

(1) Juan de Salazar amenait avec lui sept vaches et un taureau, qui parvinrent heureusement à l'Assomption, en descendant le Paraná, sous la conduite d'un Portugais nommé Gaëté. Voyez tome I^{er}, page 295, des détails relatifs à l'introduction des animaux domestiques, qui devaient faire bientôt la richesse du bassin de la Plata ; mais à laquelle Azara assigne une date antérieure à celle-ci.

pilote Hernando de Trejo (1553), avaient fondé la colonie de San-Francisco sur le continent, en face de l'île Sainte-Catherine. La famine et les maladies amenèrent la ruine de cet établissement, et ses fondateurs se retirèrent aussi à l'Assomption, où ils arrivèrent presque en même temps que Salazar et ceux qui lui étaient restés fidèles, en suivant comme eux la route audacieuse ouverte par Alvar Nuñez; mais, moins heureux que ce hardi capitaine, Trejo perdit en route trente-deux soldats qui s'étaient séparés de leurs compagnons pour chercher des vivres, et à son arrivée il fut jeté en prison sur l'ordre d'Irala, qui lui imputait à crime l'abandon de la colonie de San-Francisco.

Le continent américain était à peine découvert, que ses nouveaux maîtres s'occupèrent d'en convertir les habitants au Christianisme, et de les civiliser. Faut-il rappeler ici les vives et pressantes recommandations de la pieuse reine Isabelle à Christophe Colomb? Les souverains, stimulés d'ailleurs par les plaintes des défenseurs zélés sortis des rangs du clergé, n'épargnaient pas les lois et les ordonnances pour mettre un frein à l'avidité des conquérants, et protéger les Indigènes contre leurs exigences. Charles-Quint, à l'exemple de ses prédécesseurs, s'occupa des intérêts spirituels de ses nouveaux sujets, et de bonne heure il sollicita du pape Paul III la création d'un évêché dans les provinces du Rio de la Plata. On peut croire que le salut des Indiens n'était pas la seule préoccupation de l'habile politique, et qu'il comptait bien un

peu sur les exhortations et sur l'exemple du clergé pour apaiser les haines et les querelles, et faire revivre chez les conquérants des habitudes de soumission, de mansuétude, depuis longtemps oubliées et méconnues. Une bulle de 1547 avait concédé l'érection d'un évêché à l'Assomption, et D. Juan de Barrios y Toledo, investi de cette haute dignité, avait été sacré le 10 janvier de l'année suivante. Ce prélat, dont on vante les vertus, mourut avant son départ pour l'Amérique, et D. Pedro de la Torre lui succéda (1).

La veille du dimanche des Rameaux de l'année 1555, deux navires, sous les ordres du capitaine Martin de Orue, jetèrent l'ancre dans le port de l'Assomption. Ils avaient à bord l'évêque, un nombreux clergé, deux religieux de Saint-François, et deux pères de la Merci. Tous furent accueillis avec joie; et Irala, absent de la capitale, se hâta d'y revenir pour joindre ses félicitations à celles du peuple. Le prélat était porteur pour lui d'instructions et d'un ordre royal qui lui conférait le titre d'*Adelantado*, qu'il avait tant ambitionné, avec des pouvoirs extraordinaires. On le voit, il avait enfin gagné sa cause auprès de son souverain, dégoûté peut-être aussi par l'insuccès des tentatives faites pour le remplacer.

(1) *Descripcion del Obispado de la Asuncion del Paraguay*, mémoire de 35 p. écrit à Lima, en 1772, par Cosme BURNO, *Cosmografo-Mayor de estos Reynos*, dans un volume de Mss. intitulé : *Descripcion de algunas provincias de America*. (Bibl. de l'Académie de l'Histoire. — Madrid.)

CHAPITRE VI.

SECOND GOUVERNEMENT D'IRALA. — SA MORT. — SES ORDONNANCES
CONCERNANT LES INDIENS.

(1555 - 1557.,

La confirmation d'Irala dans les fonctions suprêmes qu'il exerçait depuis longtemps, allait fournir de nouveaux aliments à son infatigable activité. Désormais sans crainte du côté de ses ennemis personnels, soutenu par un parti puissant, aimé du peuple, il porte ses regards sur tous les services publics. Il nomme aux emplois civils, ouvre des chantiers pour la construction des navires, commence l'érection de la cathédrale, et s'occupe de nouveau de fixer la condition des Indigènes par des ordonnances qui obtinrent l'approbation royale. En même temps, il pourvoit à la défense de la colonie, et fonde de nouveaux centres de population. Dès le mois de septembre 1555, il avait expédié Nuño

de Chaves avec des troupes dans la province de Guayra, pour y poursuivre le double but qu'il s'était proposé lui-même lors de sa première expédition, c'est-à-dire de châtier les Tupis et d'arrêter les Portugais du Brésil dans leurs incursions. Chaves, sorti victorieux de nombreux combats, revint à l'Assomption, et le gouverneur fit aussitôt partir Ruy Diaz Melgarejo avec cent soldats pour réduire en commanderies les Indiens qu'il avait subjugués.

En même temps, il fonda une ville (Ciudad-Real) sur les bords du Paraná, au confluent du Rio Pequiri et à 3 lieues d'Ontiveros qui fut abandonné par sa population alors bien réduite (1557). On procéda ensuite au dénombrement des Indiens, qui furent répartis entre les soldats espagnols à titre de *commanderies* (1). Ces établissements, d'abord prospères, ne devaient pas tarder à déchoir sous les excès du service personnel, entre les mains de maîtres avides pressés de quitter le pays qui les avait enrichis, pour rapporter en Europe le fruit de leurs exactions et de leur avarice.

Tous ces soins ne détournaient pas du Pérou l'attention d'Irala; et désireux d'ouvrir et d'assurer des communications avec une contrée dont les richesses étaient un objet continuels d'ardente convoitise, il avait décidé l'érection d'une ville sur le territoire des Indiens

(1) FUNES porte à 40,000 le nombre des familles indiennes réparties entre 60 soldats *encomenderos*. Ce chiffre nous paraît très-exagéré; mais il nous est impossible d'en présenter un autre plus modéré. Voyez *Ensayo de la historia civil del Paraguay*, t. I, p. 162.

Xarayes. Ce fut à l'énergie et à l'habileté de Chaves qu'il confia cette mission, et celui-ci s'embarqua au mois d'avril 1557 avec deux cent vingt Espagnols et plus de quinze cents Indiens auxiliaires, pour remonter le Paraguay. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette expédition, qui fut le dernier acte de l'administration d'Irala. Il en avait surveillé personnellement les préparatifs; et à peine était-elle sortie du port, qu'il s'était rendu dans le village d'Yta, pour y faire couper des bois destinés à l'érection d'une chapelle. Il y tomba malade, une fièvre ardente le saisit; et, ramené à l'Assomption, il mourait au bout de sept jours, à l'âge de 70 ans, victime d'une activité qui ne s'en remettait à personne des détails les plus insignifiants de l'administration. Il était de la ville de Vergara, dans le Guipuzcoa.

L'opinion des historiens est très-partagée sur le compte de ce *conquistador* auquel on ne saurait refuser de rares qualités. A côté d'une immense ambition, parfois peu scrupuleuse sur les moyens de se satisfaire, et d'une licence de mœurs à peine excusable par les circonstances au milieu desquelles il a vécu (1), Irala a montré de grands talents militaires, et une énergie à toute épreuve. Prodigue de sa personne, juste, aimé de ses compagnons, respecté de ses ennemis, dont on ne saurait lui reprocher d'avoir tiré ven-

(1) BARCO CENTENERA dit en parlant de lui :

... aunque era en muchas cosas concertado,
En esto de la carne desfrenado.

) *Argentina*, Canto I>, p. 44.)

geance, son génie organisateur (qualité assez rare à cette époque pour qu'on la signale), son coup d'œil, embrassaient tous les détails d'une administration alors bien difficile. On peut dire de lui qu'il fonda la domination de l'Espagne au Paraguay.

Il a été plusieurs fois question des mesures prises par Irala vis-à-vis des Indigènes. Ses ordonnances, revêtues de la sanction royale, trop souvent enfreintes ou éludées par l'intérêt avide et personnel des conquérants, ont fait loi pendant de longues années. A ce titre, elles méritent un sérieux examen, et c'est par lui que nous terminerons le portrait de l'homme éminent qui les avait édictées et mises à exécution. ,

Les rois de Castille, après avoir pris une faible part à la découverte de l'Amérique, contribuèrent à peine, au moins durant tout le premier siècle, à la colonisation de leurs nouveaux et immenses domaines. Prodiges d'exhortations à d'incessantes conquêtes, ils envoyaient peu d'argent, leurs ressources étant engagées dans les guerres qu'ils soutenaient en Europe. L'amour effréné de l'or poussait les aventuriers vers le Sud-Amérique ; et tel était le retentissement des richesses du Pérou, que nous avons vu les premiers *adelantados*, Pedro de Mendoza, Alvar Nuñez Cabeza de Vaca, entreprendre à leurs frais de coûteuses expéditions qui devaient, après d'incroyables fatigues et des luttes acharnées avec les Indiens, leur enlever leurs dernières illusions sur l'existence des métaux précieux si avidement convoités. Ainsi l'Espagne dut la conquête de sa couronne américaine à

ces élans d'audace de la part de simples particuliers auxquels elle marchandait son autorisation, et dont elle jalousait la gloire. Mais il fallait, en fin de compte, récompenser ces hommes qui, à travers mille dangers, allaient conquérir des royaumes à la pointe de leur épée. A défaut d'or, on leur donna la terre et ceux qui l'habitaient; on leur partagea le sol sur lequel on fondait de loin en loin quelques villes, et on leur livra la population indigène pour le cultiver. Ces concessions, faites sous l'autorité des Adelantados, portaient le nom de *commanderies* (*encomiendas*), et on les distinguait en commanderies de *Yanaconas* et de *Mitayos*. Les premières se composaient des Indiens qui avaient été faits prisonniers à la guerre, ou qu'il avait fallu réduire par la force. Répartis entre les conquérants, qui prenaient le titre de *Commandeurs*, ils les servaient toute l'année en qualité de domestiques ou plutôt de serfs, sans qu'il fût possible au maître de les vendre ou de les maltraiter (1). Il devait, au contraire, les habiller, les nourrir, les soigner dans leur vieillesse et dans leurs maladies, et les instruire dans le Catholicisme. Ces commanderies étaient plus productives et partant plus recherchées que celles dites de *Mitayos* (2), lesquelles comprenaient les Indiens qui, loin de combattre les Espagnols, avaient fait de bonne heure acte de sou-

(1) Ils conservent la liberté de tester (*liberam facultatem*)... Ils sont comme des colons partiaires sur les fonds auxquels ils sont attachés (*adscripti*)... Aucun homme de couleur, mulâtre ou métis, aucun individu illégitime, ne peut posséder des Indiens. » SOLORZANO, *De jure Indiarum*, in-fol., Matriti, 1639-1653, t. II, pp. 12-310.

(2) De *mitad*, moitié; d'où le mot français *métayer*.

mission et avaient recherché leur alliance. A ceux-là on assignait pour résidence un territoire; ils y construisaient un village, aussitôt placé sous l'autorité d'alcades et d'officiers municipaux, comme en Espagne. La population était divisée en fractions, et chaque fraction, ayant un cacique à sa tête, devenait l'apanage d'un colon. Mais le commandeur n'avait droit qu'à deux mois de travail chaque année, et ce service personnel n'était dû que par les hommes de 18 à 50 ans. Les caciques, leurs fils aînés, les autres fonctionnaires de la peuplade et les femmes, en étaient exempts. Les deux mois écoulés, les Indiens recouvraient le libre emploi de leur temps, et pouvaient commercer et acquérir à l'égal des Espagnols. Placées sous l'autorité directe du gouverneur, les commanderies étaient l'objet d'une inspection passée chaque année dans toute l'étendue de la province, et pendant laquelle des délégués écoutaient les plaintes des Indigènes et faisaient droit à leurs réclamations. Mais, trop souvent, les obligations imposées aux maîtres n'étaient pas remplies : leurs exigences, le travail forcé auquel ils soumettaient leurs serfs enclins d'ailleurs à la paresse, ou médiocrement disposés à affronter les fatigues et les dangers d'expéditions continuelles, les poussaient à la révolte; et, d'autre part, les mesures de l'autorité étaient une cause permanente de mécontentement pour les colons lésés dans leurs intérêts.

Alvar Nuñez échoua dans les réformes qu'il avait décrétées; Irala fut plus heureux ou plus habile. Pour répondre aux exhortations pressantes de la cour, qui

poussait sans cesse à de nouvelles conquêtes, il donna un plus grand développement à la réduction des Indiens. Il permit aux Espagnols de faire à leurs frais des expéditions pour se procurer des serviteurs et fonder des villages dont les habitants étaient partagés entre les ayants-droit. Mais la tribu était-elle nombreuse, alors on adjoignait un corps de troupes aux volontaires, et on érigeait une ville sur le territoire conquis. C'est ainsi que l'on procéda lors de la fondation d'Ontiveros, de Ciudad-Real, dans la province de Guayra; et pour réduire les Guaranis des plaines de Jerez, dans le Haut-Paraguay.

En même temps, Irala limita la durée de la possession des commanderies à deux générations (*para la segunda vida*), c'est-à-dire qu'après avoir appartenu au premier et au second commandeur, les Indiens devaient recouvrer la liberté et acquérir la condition de sujets espagnols, moyennant un faible tribut payé au trésor. L'habile organisateur avait jugé ce temps suffisant, à la fois pour permettre à l'Indigène d'apprendre un métier et d'acquérir des éléments de civilisation qui pussent lui permettre de vivre libre, et pour récompenser les colons de leurs services.

On a vu plus haut que l'Église s'était déclarée, dès le principe, la protectrice officieuse et zélée de la population, victime des exactions des *encomenderos*; et il serait superflu de rappeler ici les protestations et les démarches de l'évêque célèbre de Chiapa. Une conduite déréglée, la licence de leurs mœurs, depuis le chef jusqu'au soldat, ne donnaient que trop de prise à

la critique. Tous vivaient en concubinage avec les Indiennes, et Irala, dans son testament, confesse avoir eu des enfants de sept femmes guaranies qui étaient sœurs. Nous avons vu que ce dérèglement avait eu du moins pour correctif l'augmentation rapide de la population, grâce à des bâtards qui étaient considérés comme Espagnols (1). Les plaintes du clergé contre l'inexécution des ordonnances d'Irala trouvèrent de l'écho de ce côté de l'Océan; et par ordre du roi l'Audience de Charcas envoya, en 1611, au Paraguay, en qualité de *visitador* (2), un auditeur chargé de lui faire un rapport sur l'état des choses, et de prendre les mesures les plus propres à détruire les abus qui lui étaient incessamment dénoncés.

Alfaro — tel était le nom de l'intègre magistrat — devait échouer dans cette mission délicate. Il débuta par ordonner l'abolition de tout service personnel de la part des Indiens, moyennant une redevance annuelle en fruits du pays, payée aux commandeurs. Ces mesures provoquèrent de violentes réclamations de la part d'une soldatesque qui savait le besoin que l'on avait d'elle pour conserver et étendre encore la conquête du pays. Tout demeura donc dans le même état qu'au-

(1) Tome I, chap. XXV, *Ethnologie et Population*, p. 320.

(2) Visiteur, Inspecteur; fonctionnaire auquel la cour confiait le soin de prendre des informations sur la situation des colonies. « Leur voyage (*visita*), dit M. DE HUMBOLDT, n'a généralement d'autre effet que de contrebalancer, pour quelque temps, le pouvoir des vice-rois et des *Audencias*, de recevoir une infinité de mémoires, de pétitions et de projets, et de signaler leur séjour par l'introduction de quelque nouvel impôt. Le peuple attend l'arrivée des *visitadores* avec la même impatience avec laquelle il désire leur départ. » *Essai politique*, t. II, p. 21.

paravant ; mais, pour ne pas mécontenter la cour, Alfaro lui donna l'assurance que le service personnel était aboli, et que l'institution des commanderies ne tarderait pas à disparaître. Plus d'un siècle s'écoula, et le Conseil suprême des Indes apprenant enfin l'état de servitude dans lequel étaient tenus les Indigènes, ordonna leur mise en liberté sans conditions. Azara assure que cette décision souveraine resta sans effet, et que, de son temps, les choses subsistaient encore sur le même pied. Ajoutons, pour terminer ce qui a rapport à cette importante question, qu'une partie des commanderies avaient été, sinon supprimées, du moins transformées. Remises aux mains des Franciscains et des Jésuites, elles étaient devenues le point de départ de ces établissements célèbres qui, sous le nom de *Missions*, intronisèrent un système de communauté bientôt adopté par les laïques eux-mêmes, et dont nous dirons plus tard les avantages, sans dissimuler ses défauts.

CHAPITRE VII.

SUCCESSIONS D'IRALA. — CACERES ET JUAN DE GARAY. —
FONDATION DE BUENOS-AYRES.
(1557-1575.)

Avant de mourir, l'Adelantado avait désigné pour son successeur Gonzalo de Mendoza, son gendre, qui s'empresse d'en donner avis au capitaine Ruy Diaz Melgarejo, occupé à jeter les fondements de Ciudad-Real, dans le Guayra, et à Nuflo de Chaves qui conduisait alors, on l'a vu plus haut, une expédition vers le Nord de la province et le territoire des Xarayes. Disons tout de suite que son administration, de courte durée, ne fut signalée par aucun événement remarquable, à l'exception d'une victoire remportée sur les Indiens Payaguàs (tribu des Agaces), par les capitaines Alonzo Riquelme et Mosquera. Gonzalo de Mendoza mourut, en effet, le 1^{er} juillet 1558 : il eut pour successeur Francisco Ortiz de Vergara, marié

comme lui à une des filles de Martinez de Irala, et qui obtint les suffrages du peuple, recueillis et proclamés par l'évêque. A la nouvelle de ces événements, Chaves, qui s'était avancé dans l'intérieur du pays des Chiquitos et dans le Mato-Grosso, après avoir reconnu l'île Cumprida et s'être séparé de ses bâtiments à l'embouchure du Rio-Jaurù, voulut se soustraire à l'autorité du gouvernement du Paraguay, en érigeant une nouvelle province au milieu des contrées inconnues qu'il venait de parcourir. Cette résolution n'obtint pas l'approbation de tous ses soldats; la plupart reprirent la route de l'Assomption. Il ne resta avec Chaves que soixante Espagnols, à la tête desquels il continua à s'avancer jusqu'au Rio-Guapey. De là, pénétrant dans les plaines de Guelgorigota, il y fit la rencontre d'Andres Manzo qui, de son côté, amenait des troupes du Pérou avec l'intention de fonder une colonie au centre de cette région. Les deux aventuriers se disputèrent la possession du territoire, et Chaves résolut alors de se rendre à Lima pour faire valoir devant le vice-roi la priorité de ses droits. Celui-ci reconnut aussitôt l'indépendance de cette conquête, dont il donna le commandement à son fils D. Garcia de Mendoza. Chaves ayant reçu des hommes et des subsides, reprit le chemin de la province, avec le titre de lieutenant du nouveau gouverneur. Ce fut alors qu'il fonda la ville de Santa-Cruz de la Sierra, dans le pays des Chiquitos. Quelques années plus tard (1575), cette position fut abandonnée, et la ville fut

réédifiée sur le point qu'elle occupe aujourd'hui (1), à peu de distance de l'emplacement primitif. Son compétiteur était mort assassiné par les Chiriguanos dans les plaines qui ont gardé son nom (*Llanos de Manzo*).

Pendant que ces événements se passaient sur ses frontières, le cœur même du Paraguay n'était pas plus tranquille. Les Guaranis, mécontents de leur nouvelle condition et avides de recouvrer la liberté, s'étaient soulevés sur tous les points; la révolte allait bientôt s'étendre jusque dans la province de Guayra. Les conquérants sentirent la nécessité de frapper un grand coup : ils se levèrent en masse, et le gouverneur marcha contre les rebelles à la tête de 500 Espagnols, de plus de 4,000 Indiens restés fidèles, et de 400 Guaycurus. Après plusieurs rencontres, un dernier et sanglant combat livré sur les bords des rivières Yaguary et Mbuyapey (3 mai 1560), les obligea à faire leur soumission. Dans la province de Guayra, Ciudad-Real avait été investie; et sur la demande de Melgarejo, Vergara avait envoyé à son secours soixante soldats sous les ordres d'Alonzo Riquelme : les forces combinées des deux capitaines dispersèrent enfin les rebelles (1561).

Tout paraissait apaisé, lorsque Nuflo de Chaves, suivi de quelques-uns de ses compagnons d'aventures, reparut inopinément à l'Assomption. Ils venaient y chercher leurs familles pour les emmener dans leur

(1) Lat. 17° 49' 44". Long. O. 61° 43' 30".

naissante colonie. L'évêque du Paraguay exerçait une grande influence sur l'esprit d'Ortiz de Vergara, auquel il persuada sans peine de se rendre à Charcas (1), afin d'obtenir du tribunal supérieur (*real Audiencia*) institué dans cette ville depuis 1559, l'investiture de la haute dignité à laquelle l'avaient appelé les suffrages de ses concitoyens. Ce conseil fut écouté, et bientôt le gouverneur et l'évêque lui-même, accompagnés de plus de 300 Espagnols et de nombreux Indigènes, s'embarquèrent pour remonter le Rio-Paraguay. Nuño de Chaves, à la tête des Indiens de sa commanderie, avait pris la voie de terre et suivait l'expédition qui, parvenue aux 19° 48', traversa le territoire des Chiquitos et atteignit enfin la ville de Santa-Cruz. Arrivé dans ses domaines, Chaves, trahissant les lois de l'hospitalité, fit arrêter Vergara en le déclarant déchu de ses fonctions : il fallut un ordre de l'Audience royale pour lui rendre la liberté si indignement ravie, et lui permettre de continuer sa route jusqu'à Charcas, où il n'arriva qu'en 1565, pour y poursuivre les sollicitations en vue desquelles il avait entrepris ce malencontreux voyage. Mais d'autres prétentions à un pouvoir sans limites s'étaient fait jour parmi ses

(1) Cette ville, fondée en 1529, se nommait aussi Chuquisaca et la Plata; mais chacun de ces noms avait une acception spéciale. Ainsi l'on disait : l'Archevêque de *la Plata*; l'Audience de *Charcas*; et en parlant d'un négociant, qu'il était établi à *Chuquisaca*. Nous ajouterons, pour compléter cette confuse synonymie, qu'elle fut appelée *Sucre*, à la suite de la guerre de l'Indépendance, en l'honneur du général colombien qui commandait l'armée libératrice à la bataille célèbre d'Ayacucho (9 décembre 1824). Le nom de *Chuquisaca*, dérivé du quichua, a prévalu.

compagnons de voyage, et Vergara, accusé devant la suprême magistrature par le procureur de la province du Paraguay, d'avoir quitté sans nécessité son gouvernement, en le laissant désarmé contre les attaques des Indigènes toujours remuants, perdit sa place et fut condamné à être envoyé en Espagne. Le vice-roi de Lima lui donna pour successeur Juan Ortiz de Zarate, qui s'engageait à consacrer 80,000 ducats de son patrimoine aux services de la province, sous la condition que sa nomination serait approuvée par le roi. Désireux d'obtenir cette sanction, Zarate se mit immédiatement en route pour l'Europe, après avoir délégué ses pouvoirs au trésorier (*contador*) Felipe de Cacerès, dont le nom, on se le rappelle, avait figuré avec éclat dans les troubles dont la province était périodiquement agitée.

Pourvu des subsides qu'il avait reçus de son chef, Cacerès, sans perdre de temps, reprit le chemin de l'Assomption, où il arriva au commencement de l'année 1569, en compagnie de l'évêque Torres et des Espagnols qui avaient suivi Vergara. Ils y revinrent par la même route, mais au prix de mille dangers, et après avoir échappé à de nombreuses embûches. Chaves, moins heureux, était tombé avec toute son escorte sous les coups des Indiens Itatines, qu'il avait emmenés par force et par ruse des plaines du Paraguay, pour les réunir dans un village (1568).

Pendant la province allait être de nouveau la proie du plus effroyable désordre. Cacerès avait fait, en 1570, un voyage au Rio de la Plata où il s'était

rendu pour avoir des nouvelles de Zarate. Audacieux, dissimulé et vindicatif, il s'était brouillé avec l'évêque, qui lui reprochait le rôle qu'il avait joué et la part qu'il avait prise dans la destitution d'Ortiz de Vergara. Bientôt la ville se trouva divisée en deux camps, et la rupture grandit au point de revêtir les proportions d'un scandale public. Cacerès se vengea en prenant des mesures contraires à la dignité épiscopale, et le prélat le fit censurer publiquement par Alonzo de Segovia, son vicaire général, homme d'intrigue et fougueux, aux conseils duquel il était aveuglément soumis : en même temps il excommunia tous ses partisans.

La réponse du gouverneur ne se fit pas attendre ; elle fut plus violente que l'attaque. Il fit jeter le vicaire en prison, expulsa le clergé de l'église dont il interdit l'accès à l'évêque qu'il consigna bientôt dans sa demeure ; et quelque temps après il redescendit la rivière pour aller de nouveau à la rencontre de Zarate, en emmenant avec lui le prélat avec l'intention de s'en défaire en l'envoyant à Santiago. Ce projet échoua devant d'insurmontables obstacles, et de retour au siège de son gouvernement, il rendit la liberté à son prisonnier.

De pareils procédés vis-à-vis d'un haut dignitaire de l'Église, dont on déplorait la faiblesse, mais dont personne ne contestait la douceur et la charité, aliénaient à Cacerès l'esprit de ses plus chauds partisans, et augmentaient incessamment le nombre de ses ennemis : la destitution de son lieutenant, le supplice d'un offi-

cier nommé Pedro Ezquibel, la garde nombreuse dont il s'entoura, furent impuissants à conjurer l'orage qui s'amoncelait sur sa tête, et bientôt il tomba victime d'une conspiration ourdie par un père de la Merci, nommé Francisco Ocampo. Dans le courant de l'année 1572, il était entré un matin dans la cathédrale, au milieu de son escorte, lorsqu'une troupe de conjurés conduits par l'évêque, le vicaire Segovia et le fray Ocampo, s'emparèrent de sa personne et l'enfermèrent dans un cachot dont la clef fut remise au prélat. Il faut se reporter par la pensée vers cette époque de barbarie, pour lire sans émotion le récit de faits d'un aussi triste enseignement !

Une année s'écoula pendant laquelle on avait décidé l'envoi du prisonnier en Espagne, et Martin Suarez de Toledo, qui s'était fait décerner par la municipalité l'autorité suprême, en confia la conduite au capitaine Diaz Melgarejo, un de ses ennemis, qui, depuis plusieurs années, gouvernait de la façon la plus despotique la province de Guayra. Au moment où le vaisseau allait mettre à la voile (avril 1573), l'évêque, toujours docile aux conseils intéressés de son entourage, se décida à partir pour aller incriminer en personne la conduite du gouverneur devant le tribunal des Indes. Le bâtiment devait être escorté par Juan de Garay qui, à la tête de quatre-vingts soldats, avait reçu de Martin Suarez l'ordre d'élever une ville sur les bords du Paraná. Garay, parvenu à l'entrée des sept bouches du fleuve (*de los quiloazos*), revint sur ses pas; et, remontant le Paraná, il jeta les fondements de la

ville de Santa-Fé de la Vera-Cruz, qui fut transportée en 1654 au lieu qu'elle occupe aujourd'hui (1).

Quant au vaisseau qui portait Cacerès en Europe, des avaries l'avaient contraint d'atterrir à l'île portugaise de San-Vicente où venait d'arriver Zarate, en route pour le gouvernement dont la possession lui avait été confirmée par Philippe II, dans un nouveau contrat daté de 1569. Les habitants délivrèrent le prisonnier, et il ne fallut rien moins que les excommunications de l'évêque pour les déterminer à le rendre à ses geôliers : mais le prélat ne devait pas jouir longtemps de son triomphe, car il mourut peu de jours après, à San-Vicente, accablé par l'âge et les fatigues du voyage. Cacerès parvint heureusement en Espagne où sa conduite reçut l'approbation du Conseil royal des Indes, qui censura celle de l'évêque. Quant à Melgarejo, après avoir confié à d'autres la garde du prisonnier, il s'était joint à l'expédition de Zarate, qui poursuivait sa route vers la Plata.

Parvenu à l'île de San-Gabriel, l'Adelantado écrivit à Juan de Garay pour l'aviser de sa position critique (février 1574). Sorti du port de San-Lucar le 17 octobre 1572, à la tête de six vaisseaux bondés outre mesure, il avait perdu trois cents hommes dans sa longue traversée, et depuis son arrivée (novembre 1573), les Charruàs lui en avaient tué quatre-vingts et l'arrêtaient dans sa marche. En conséquence, il demandait des secours à son lieutenant qu'il confirmait

(1) Lat. 31° 40' 29". Long. O. 63° 12' 30".

dans le commandement de la nouvelle ville. Garay s'empressa d'expédier des vivres par le fleuve, et ayant pourvu à la défense de Santa-Fé, il se mit en route avec trente soldats et vingt chevaux ; mais apprenant que Zarate, avec une partie de ses forces, s'était retiré dans l'île de Martin Gracia, tandis que le reste de son monde remontait l'Uruguay pour élever un établissement, il suivit les bords de ce fleuve, vainquit les Charruàs dans une sanglante bataille, et, parvenu à l'embouchure du rio San-Salvador où il rencontra les gens de Zarate, il y jeta les fondements de la ville de ce nom. Les services signalés de Garay lui valurent le titre de lieutenant général de l'Adelantado, qui, délivré des embûches et de la crainte des Indigènes, put enfin s'acheminer vers le siège de son gouvernement, en passant par la colonie de San-Salvador. Ce fut alors qu'il donna à la province du Rio de la Plata le nom de *Nouvelle-Biscaye*, en souvenir du pays où il était né ; mais l'histoire n'a pas ratifié une prétention que la médiocrité de ses services était loin de justifier.

A peine entré en fonctions, le despote Zarate annula l'élection de Martin Suarez de Toledo, et se mit en lutte ouverte avec les ennemis de Cacerès, qui, toujours nombreux et puissants, lui firent éprouver le même sort, en le jetant en prison, où il mourut à la fin de 1575, universellement détesté. Il avait désigné pour son successeur le futur mari de sa fille unique, en vertu de la clause de l'acte qui lui concédait la propriété de sa charge avec succession (*para la segunda vida*). En même temps, il lui avait donné pour tuteur

Juan de Garay, et remis aux mains de son neveu, Diego Ortiz de Zarate y Mendieta, un tout jeune homme de vingt ans, le commandement provisoire de la province.

Doña Juana, la riche héritière, habitait alors Chuquisaca, où Garay se rendit pour lui faire connaître les dernières volontés de son père; et déjà, secondant ses secrètes intentions, il pressait son mariage avec Juan de Torres de Vera y Aragon, auditeur (*oidor*) de l'Audience, lorsqu'il reçut du Pérou l'ordre de le suspendre, et de se rendre auprès du vice-roi D. Francisco de Toledo, qui convoitait la main de la fille de Zarate pour un de ses neveux. L'union projetée eut lieu malgré cette opposition; mais le vice-roi se vengea de son échec en faisant arrêter le mari, qui ne fut rendu que plusieurs années après à ses fonctions d'auditeur, en attendant la décision de la cour au sujet de ses droits au gouvernement du Paraguay.

Garay, choisi pour lieutenant par le nouveau gouverneur, au lieu de répondre à l'appel qui lui était adressé de Lima, avait repris prudemment le chemin de sa province, qu'il retrouva dans le plus grand désordre. Les excès et les crimes de Mendieta y faisaient regretter l'incapacité et l'administration déplorable de son oncle. La ville de San-Salvador, laissée sans secours contre les attaques furieuses des Charuás, avait été abandonnée, et ses défenseurs, de guerre lasse, s'étaient retirés à l'Assomption (1576). Mais ce triste état de choses ne devait pas durer, et de nombreux désastres allaient être réparés, grâce à l'é-

nergie, à l'activité et aux rares talents du lieutenant de Torres de Vera. Après une série de mésaventures qu'il serait trop long de raconter, Mendieta, en route pour le Pérou, puis dirigé sur l'Espagne, comme prisonnier, par l'ordre de Francisco Sierra, gouverneur de Santa-Fé, et recueilli en détresse par les Portugais de San-Vicente qui lui avaient fourni les moyens de rentrer en possession de son gouvernement, Mendieta, abandonné avec sept des siens sur une plage déserte, avait été massacré par les Indigènes qui, s'il fallait en croire Funes et Guevara (1), l'auraient fait servir, comme Solis, à d'horribles festins.

Un des premiers actes de Juan de Garay fut de décider l'érection d'une nouvelle ville. Il répondait ainsi aux recommandations pressantes de la cour, qui regardait fort justement la fondation des centres de population comme le meilleur moyen d'asseoir la puissance espagnole au milieu de contrées immenses, peuplées de nations hostiles. Le vieux capitaine Ruy Diaz Melgarejo, qui avait fait oublier ses torts et sa désobéissance par quarante années de bons services, partit à la fin de 1576 pour bâtir Villa-Rica del Espiritu-Santo dans la province de Guayra, à 2 lieues du Rio-Paraná; mais le voisinage des Portugais et la crainte de leurs attaques obligèrent bientôt ses fondateurs à franchir le fleuve, et ce fut seulement en 1680, qu'après avoir occupé plusieurs emplacements successifs, la ville fut transportée dans l'endroit où elle se trouve aujourd'hui.

(1) FUNES, t. I, p. 267; — GUEVARA, lib. II, p. 142.

d'hui (1). Les habitants de la nouvelle ville, réunis à ceux de Ciudad-Real, réduisirent en commanderies la population de la province; ils se la partagèrent, achevant ainsi l'œuvre commencée par Chaves, dès 1555.

A peine Garay avait-il expédié le vieil officier pour cette nouvelle mission que, prenant avec lui cent trente Espagnols, il s'achemina vers les mêmes parages. Il fonda successivement le village de Perico - Guazú, peuplé d'Indiens Nuaras, celui de Jejuy avec des Guaranis, et le bourg de Talavera qui fut attaqué et détruit par les Payaguàs, en 1650.

Rentré à l'Assomption, il chargea de nouveau Melgarejo, auquel il donna soixante soldats d'élite, de la fondation d'une nouvelle ville sur les bords de la rivière Mbotetey, qui se joint au Rio-Paraguay, vers les 19° 20' (1580). Ce centre de population, bientôt abandonné, reçut le nom de Santiago de Jerez.

Cependant le lieutenant du gouverneur que le vice-roi retenait toujours à Lima, avait reconnu la nécessité de créer un lieu de refuge et de ravitaillement aux navires espagnols à leur arrivée dans la Plata; et ce fut dans l'intention de mettre ce projet à exécution qu'il entreprit de relever les ruines de la ville de Buenos-Ayres, sous le nom de *Ciudad de la Trinidad, puerto de Santa-Maria de Buenos-Ayres*, le jour de la Trinité de l'année 1580 (2). Il réduisit ensuite

(1) Lat. 25° 48' 57". Long. O. 58° 51' 59".

(2) P. DE ANGLÉS a publié dans sa *Coleccion de documentos*, t. III, quelques actes relatifs à la fondation de cette cité célèbre, et à la répartition du sol et de ses habitants entre les conquérants.

en commanderies et distribua entre les fondateurs les Guaranis des îles inférieures du Paraná, qui peuplèrent plus tard les villages de San-Ysidro et de las Conchas; et des Indiens M'beguas, il forma la peuplade del Baradero.

Ces dispositions prises, Garay s'était mis en route pour l'Assomption; et, remontant le Paraná, il était parvenu vers les 32° 41' de latitude, lorsqu'il fut surpris à terre par les Indiens Minuanes, et massacré pendant son sommeil avec quarante de ses compagnons. Le reste de sa troupe atteignit heureusement Santa-Fé, et revint plus tard au Paraguay.

Ainsi mourut un homme dont le courage, l'intelligente activité et les services ne peuvent être comparés qu'à ceux du général Irala. Mais il y a en lui, à côté d'une conduite exemplaire et d'un égal désintéressement, plus de délicatesse et de grandeur d'âme. Tous les deux, à force de patience et d'énergie, reculèrent les bornes de la domination de l'Espagne dans le bassin de la Plata, et en posèrent les bases d'une manière inébranlable (1).

(1) La maison que Garay s'était bâtie se voyait encore en 1847, au coin de la Recoba Vieja, portique en style moresque, sur la place de la Victoria, à Buenos-Ayres, et sa postérité était représentée par une femme âgée et infirme qui l'habitait à la même époque. A. DE BROUSSARD, *Considérations historiques et politiques sur les Républiques de la Plata*, 1850, in-8°, p. 20.

CHAPITRE VIII.

HERNANDO DE SAAVEDRA. — DIVISION DE LA PROVINCE DU PARAGUAY.

(1585 — 1620.)

La mort de Garay fut le signal d'une coalition de tous les Indigènes de la rive droite de la Plata, qui se ruèrent avec furie sur la colonie qu'il avait relevée. Mais Rodrigo Ortiz de Zarate sortit du fort, et leur livra un combat sanglant dans lequel fut tué le cacique Guazalaya qu'ils avaient mis à leur tête. Le courage désespéré des hordes indiennes vint se briser de nouveau contre la discipline et le sang-froid des soldats européens. La ville, quelques années plus tard, parut assez redoutable au pirate Thomas Candish, qui n'osa pas l'attaquer (1587).

Alonzo de Vera y Aragon, que l'on avait surnommé *Cara de perro* (Face de chien), à cause de sa laideur, succéda à Juan de Garay dans les fonctions de lieute-

nant de la province du Paraguay. Digne par son mérite et son courage de l'autorité suprême, il voulut, à l'exemple de ses prédécesseurs et entraîné comme eux par l'amour des découvertes, reculer les limites de son gouvernement. Ce fut vers les plaines immenses du Grand-Chaco qu'il porta ses regards, et en 1585 il s'embarqua sur le Rio-Bermejo, à la tête de cent trente-cinq soldats, pour aller soumettre les peuplades qui erraient dans ces solitudes, de nos jours encore si imparfaitement connues (1). Après une série de victoires remportées sur elles, il fonda dans les plaines de Mataro une ville à laquelle il donna le nom de *Concepcion del Bermejo* (15 avril 1585).

Mais durant la longue absence du chef, le principe d'autorité avait été méconnu, et de nouveaux troubles éclatèrent dans la capitale de la province. L'évêque fray Juan Alonzo de Guerra, religieux de l'ordre des Minimes, dont quelques historiens vantent les vertus, ne pouvait rester spectateur indifférent de ces désordres. Il censura publiquement et avec un zèle peut-être excessif, les scandales de son clergé, la conduite déréglée des commandeurs, leur avarice et leurs exigences à l'égard des Indiens. Blessés dans leurs intérêts, les mécontents cherchèrent les moyens de se délivrer de critiques et de remontrances importunes. Guidés par l'alcade de la ville, ils s'acheminèrent vers la demeure du prélat dans le dessein de s'emparer de

(1) Voy. t. I, APPENDICE, p. 416-458, des détails sur cette région, et sur les peuples qui l'habitent. — Quelques années plus tard (1631), la ville de la Concepcion fut détruite par les Indiens.

sa personne et de l'emprisonner. La vengeance de l'alcade ne s'arrêta pas là; et bientôt, il conduisit lui-même l'évêque à Buenos-Ayres pour le diriger sur l'Espagne.

Juan de Torres de Vera y Aragon, soustrait enfin par arrêt de la justice aux rancunes du vice-roi, avait pu quitter le Pérou et prendre possession de son gouvernement en 1587. Son premier acte fut de mettre à exécution un projet conçu depuis longtemps, en fondant une ville au confluent des rios Paraguay et Paraná. Il chargea, dès 1588, son neveu Alonzo de Vera, surnommé *el Tupi* (le Tupi), du soin d'élever une ville qui échangea presque immédiatement le nom de San-Juan de Vera imposé par son fondateur, contre celui de Corrientes qu'elle a toujours conservé (1). Les tribus des plaines voisines furent réduites en commanderies partagées entre les quatre-vingts Espagnols qui avaient suivi Alonzo de Vera, et peuplèrent, la même année, les villages de Las Guacaras, Ytati et Santa-Lucia, qui eurent beaucoup à souffrir des attaques des Payaguàs et des hordes du Chaco.

Les soins d'une administration qui embrassait d'aussi vastes territoires; où tout était à créer; où il fallait incessamment, avec une poignée d'hommes, contenir une population toujours remuante et réprimer de continuelles révoltes de la part des Indigènes, avaient eu

(1) On a dit d'abord *San Juan de los Siete Corrientes*, à cause des pointes rocheuses qui hérissent la base de la falaise que couvre la ville, et contre lesquelles vient se briser le courant du fleuve dont la largeur, en ce point, est de 2 milles environ.

raison des forces du gouverneur, déjà si rudement éprouvées par les épreuves qu'il avait dû traverser pour prendre possession de son gouvernement. Aussi, désireux de revoir l'Espagne, ne tarda-t-il pas à résigner ses fonctions (1591). Il fallut procéder à son remplacement ; et pour la première fois, les suffrages du peuple se portèrent sur un créole : Hernando Arias de Saavedra fut élu à l'unanimité. Le nouveau chef était né, en effet, à l'Assomption. Après avoir vaincu les Indiens dans maints combats, il s'était montré le défenseur zélé de leurs intérêts ; aussi avait-il acquis une grande réputation de bravoure et de générosité. Hernando Arias se démit du pouvoir en 1593.

L'administration de ses trois successeurs n'offre aucun fait digne d'être recueilli par l'histoire. Don Fernando de Zarate, l'un d'eux, qui cumulait le gouvernement du Paraguay avec celui de Tucuman, construisit un fort pour mettre la ville de Buenos-Ayres à l'abri des attaques des pirates anglais.

La mort de Diego Valdes de Banda, successeur de Zarate, rendit à Arias de Saavedra les hautes fonctions qu'il avait exercées avec distinction, et la cour le confirma en 1604 dans la possession du gouvernement : il entreprit aussitôt d'en reculer les limites par de nouvelles conquêtes. Il s'avança donc jusqu'à 200 lieues vers le Sud, dans la direction du détroit de Magellan ; mais cette tentative hardie, faite avec des forces insuffisantes, échoua contre des ennemis nombreux et résolus. La plupart des soldats furent tués, et leur général perdit la liberté avec ceux qui avaient

échappé à la mort. Mais un pareil revers n'était pas de nature à abattre le ferme courage de Saavedra. Étant parvenu à s'évader, il revint à Buenos-Ayres à travers mille périls, rassembla quelques troupes, et partit à leur tête pour délivrer ses compagnons de captivité.

Après avoir pris une revanche éclatante de sa défaite sur les Indiens des Pampas, ce fut contre ceux du Grand-Chaco qu'il tourna ses armes; et il vainquit avec l'aide de ses lieutenants des tribus nombreuses de Guaycurus. Il fut moins heureux dans deux expéditions dirigées vers l'immense province de Guayra, dont les habitants s'étaient révoltés pour se soustraire aux exactions et aux mauvais traitements des commandeurs. Alors, découragé par ces tentatives infructueuses qui lui coûtèrent un grand nombre d'hommes, Hernando Arias proposa à son souverain de renoncer à la force pour soumettre les Indigènes, et de tenter leur conversion à l'aide de missionnaires chargés de leur porter la parole de l'Évangile. Philippe III, par une cédula de 1608, accueillit la proposition de son lieutenant : les PP. jésuites Simon Mazeta et José Cataldino, Italiens, reçurent en partage la province de Guayra; et les PP. Lorenzana et Francisco de San-Martin se rendirent chez les Indiens des bords du Paraná, à la demande du cacique Arapizandù. Bientôt ces tribus, réunies par la parole de courageux apôtres, donnèrent naissance à ces *Missions* qui tiennent une si large place dans l'histoire du Paraguay, et dont je me propose de raconter les développements extraordinaires, l'organisation et la chute.

Hernando Arias de Saavedra avait eu pour successeur Diego Martinez Negrón (1609) : ce fut sous l'administration de ce dernier que fut envoyé par ordre du roi, quelques années plus tard (1611), en qualité de *visitador*, D. Francisco de Alfaro, avec pleins pouvoirs de réformer la condition des Indiens et d'abolir l'institution des commanderies, en remplaçant le service personnel par une redevance payée au trésor. On a vu plus haut devant quels obstacles s'étaient brisées les sages ordonnances du visiteur, et la voie détournée qu'il avait dû prendre pour ne pas pousser les possesseurs d'*encomiendas* à la révolte, et satisfaire du même coup aux désirs et aux recommandations pressantes du cabinet de Madrid.

A la mort du gouverneur Negrón (1615), le général Gonzales de Santa-Cruz le remplaça provisoirement, et eut bientôt lui-même pour successeur Arias de Saavedra, auquel un rare mérite et de longs services, appréciés en Espagne, valurent pour la troisième fois l'investiture du commandement.

Cette dernière période de la vie administrative de Hernando Arias fut consacrée à l'organisation intérieure de la province. Protecteur zélé des Indigènes, il fit exécuter les ordonnances d'Alfaro, et punit les commandeurs qui méconnaissaient leurs dispositions (1).

La découverte, sinon la prise de possession du pays était presque achevée : le moment était venu de l'organiser, d'exploiter ses immenses richesses naturelles ;

(1) Sanctionnées par les souverains, ces ordonnances ont été insérées dans la *Recopilación de las Leyes de Indias*, ley 6, tit. XVII.

en un mot, d'aborder la colonisation de ses plaines fertiles et « vastes comme l'Océan. » Pour atteindre ce but encore éloigné avec des chances certaines de succès, il fallait travailler à la conversion de tribus toujours hostiles et entreprendre sérieusement leur civilisation; il fallait en même temps donner au dépositaire de l'autorité royale une action moins étendue, et dès lors plus directe, sur tous les points de ces immenses territoires; et une surveillance plus restreinte, c'est-à-dire plus facile, sur toutes les branches des services publics. A peine investi du pouvoir, Hernando Arias avait compris cette double nécessité, et à plusieurs reprises il avait sollicité du roi la division de la province en deux gouvernements distincts. Une cédula de 1620 ordonna ce partage. Le Paraguay fut remis aux mains de deux gouverneurs indépendants, mais soumis l'un et l'autre à l'autorité du vice-roi du Pérou et à celle de l'Audience de Charcas. La ville de Buenos-Ayres devint le chef-lieu du second gouvernement, et le siège d'un évêché. Nous le verrons bientôt, elle était appelée, par sa situation, à de plus hautes destinées. Ce démembrement consommé, Arias de Saavedra put enfin jouir du repos qu'il avait si bien mérité; il termina ses jours à Santa-Fé de la Vera-Cruz, au milieu de l'estime et de la considération publiques.

En faisant l'histoire de la conquête du Rio de la-Plata, nous avons dû signaler seulement les faits généraux, négliger et omettre plus d'un détail intéressant. Nous croyons cependant en avoir dit assez sur ces pre-

miers temps de la domination espagnole, pour donner au lecteur une idée du courage, de la persévérance et de l'indomptable énergie de ces hommes de fer, que la connaissance seule du pays peut permettre d'apprécier à toute leur valeur. On trouve de grands exemples et une grande leçon dans ces exploits qui, à trois siècles de distance, revêtent toutes les proportions de légendes fabuleuses.

« De nos jours, dit très-excellemment un écrivain dont les lettres et la diplomatie déplorent la mort récente et prématurée, de nos jours les gouvernements hésitent à favoriser des émigrations salutaires et commandées par les circonstances, dans ces contrées découvertes depuis trois siècles, et déjà civilisées à demi. Ils objectent l'éloignement, les difficultés et les dangers de l'entreprise, les complications intérieures et extérieures de la politique européenne, et quoi encore? Et ils oublient que des émigrations analogues ont eu lieu aux temps héroïques de la domination espagnole! Et dans quelles circonstances? L'art de naviguer était à son berceau; la vapeur n'avait point abrégé les distances; les inventions de l'industrie la plus raffinée n'avaient pas adouci les labeurs de traversées marquées par des privations et des misères de toute sorte. Une population barbare couvrait le territoire et opposait aux Espagnols des mœurs et une langue sauvages et inconnues. L'ambition rivale de Charles V et de François I^{er} partageait et remuait l'Europe; le principe d'autorité, dont les rois avaient été jusqu'alors l'expression, vacillait sous le souffle destructeur d'un

moine allemand, tout gonflé de l'esprit de révolte. En comparant, au milieu d'ébranlements analogues, notre timidité et notre impuissance, malgré l'immensité de nos ressources matérielles, avec l'énergie et l'activité féconde des conquérants d'Amérique, malgré la faiblesse de leurs moyens, nous nous demandons involontairement si nous ne sommes pas bien dégénérés de nos pères, et si l'Européen d'aujourd'hui est bien le descendant de l'Européen d'autrefois (1). »

(1) A. DE BROSSARD, *Considérations historiques et politiques sur les Républiques de la Plata*, p. 20-21. — Il n'est pas sans intérêt de rappeler que ces réflexions, pleines de justesse, ont été écrites en 1850, au lendemain d'une révolution dont les effets doublaient encore l'à-propos des mesures conseillées par l'auteur.

CHAPITRE IX.

DEPUIS LE DÉMEMBREMENT DE LA PROVINCE JUSQU'À L'ADMINISTRATION
D'ALONZO SARRIENTO.
(1620-1659.)

La division des provinces du Rio de la Plata en deux gouvernements indépendants l'un de l'autre, ne produisit pas tout d'abord les effets que l'on devait attendre d'une mesure inspirée par l'expérience et par une politique prévoyante et sage. Sans doute, l'ère des découvertes était à peu près fermée ; et si l'Espagne n'avait pas pris possession, sur tous les points, de ses immenses domaines , du moins en avait-elle reconnu et singulièrement reculé les limites. Les gouverneurs du Paraguay, désormais plus sédentaires au chef-lieu de la province, allaient organiser l'administration des différentes fractions de ce grand corps, sans être obligés de se transporter incessamment de l'une à l'autre. Mais les difficultés et les obstacles contre lesquels ils auront à lutter,

pour être concentrés sur un espace plus circonscrit, quoique encore bien vaste, n'auront rien perdu de leur gravité. D'un côté, la guerre avec les Indigènes continue, tout en changeant de caractère. Refoulés dans les profondeurs boisées des forêts et dans les plaines sans fin du Grand-Chaco, ils n'attaquent plus que rarement à force ouverte les nouveaux maîtres de leur pays. Se sentant plus faibles, ils ont plus souvent recours à la ruse ; ils cherchent de ce côté la force qui leur échappe. En même temps ils ouvrent leurs rangs à quelques déserteurs de la grande famille latine, qui, traqués par la justice à raison de nombreux méfaits, deviennent les instruments les plus redoutables de la haine et de la vengeance des Indiens, auxquels ils inculquent les défauts et les vices de la civilisation, sans un seul de ses avantages. Un grand prestige entoure ces renégats ; et bientôt ils se mettent à la tête des expéditions (*malocas*) qui ont pour but le pillage, la destruction des établissements européens, et le meurtre de ceux qui les ont fondés.

Au milieu de ces attaques imprévues qui tiennent la vigilance des colons sans cesse en éveil, l'autorité centrale ne paraît pas mieux assise. Trop souvent l'Audience de Charcas d'un côté, le vice-roi du Pérou de l'autre, usant de prérogatives mal définies, nomment des gouverneurs qui, forts de leur droit, recrutent des partisans dans toutes les classes de la population, et en viennent à une lutte ouverte dont l'enjeu est le pouvoir qu'ils tentent d'escalader. A plusieurs reprises, l'autorité du souverain, si absolue dans la Péninsule,

semble faire naufrage, et disparaître sous les ardentes compétitions auxquelles la cédula du 12 septembre 1535 a ouvert la porte.

Le pouvoir spirituel ne reste pas étranger à ces luttes sanglantes; et le clergé, dédaignant les foudres de l'Église, emprunte des armes plus meurtrières qu'il tourne alternativement contre les laïques et contre les ennemis nés dans son sein. Ainsi, les Jésuites, auxquels Philippe III a confié la conversion des Indigènes, bannis par l'évêque de l'Assomption, y rentrent triomphants à la suite d'un gouverneur, pour en être expulsés de nouveau par un mouvement populaire. Il y a plus : le représentant de la royauté, traduit devant un tribunal suprême, paye de sa tête, du même coup, sa rébellion et peut-être leur inimitié.

Toutefois, les rudes épreuves que subit la Société de Jésus semblent affermir et accroître encore sa puissance. Les Missions jésuitiques prennent un accroissement rapide, presque redoutable; et après avoir fait naître la jalousie des Espagnols, celle des évêques, elles éveillent les défiances des gouverneurs et jusqu'à l'attention soupçonneuse de la cour, où leurs habiles fondateurs comptent cependant des amis nombreux et puissants.

Ces établissements fameux avaient eu d'ailleurs de mauvais jours à traverser. Attaquées par les Indiens insoumis, et plus souvent par les Portugais de Saint-Paul, qui s'efforçaient d'en réduire les paisibles habitants en esclavage pour les vendre sur les marchés du Brésil, les Missions de la province de Guayra avaient

été abandonnées, et celles du Haut-Paraguay n'avaient échappé à la destruction que grâce à la valeur des néophytes, disciplinés et exercés au maniement des armes.

Trois grands événements marquent encore la seconde moitié du xviii^e siècle : la conclusion de conventions restées sans valeur entre l'Espagne et le Portugal pour la démarcation de leurs colonies ; la guerre dite *des Missions*, soutenue par les Indiens contre les forces coalisées des deux puissances, à l'occasion de la mise en vigueur du traité de 1750 ; et enfin l'expulsion du Nouveau-Monde des disciples de Loyola, que l'éloignement ne sauve pas de l'ostracisme prononcé contre eux par la politique des cabinets européens.

Enfin, après plus de deux siècles d'anarchie, l'autorité est remise aux mains de fonctionnaires énergiques, et l'ordre renaît. Le pouvoir royal semble plus solidement assis que jamais, au milieu de l'extrême pauvreté produite par les entraves commerciales, lorsque le contre-coup d'événements mémorables et bien connus se fait sentir au chef-lieu de la vice-royauté de la Plata, et retentit bientôt après dans la province méditerranée du Paraguay. Mais ici, à l'encontre de ce qui allait se passer sur les bords du Rio de Solis, un homme paraît, qui confisque aussitôt à son profit la Révolution, l'indépendance et toute liberté, pour courber son pays sous le joug du plus capricieux despotisme, et le maintenir dans une voie d'arbitraire où les imitateurs ne devaient pas lui faire défaut.

Telle est l'esquisse rapide d'un tableau dont il me

reste à présenter avec quelques détails les traits les plus saillants.

Saavedra eut pour successeur D. Manuel de Frias, qu'il avait chargé d'aller soutenir devant le Conseil des Indes la nécessité du démembrement de la province. Frias, on l'a vu plus haut, avait réussi dans cette négociation; et par son adresse à faire valoir ses services à la cour, il avait obtenu les attributions qu'elle venait de réduire: il en prit possession en 1620.

De nouveau, la discorde éclata entre les deux pouvoirs temporel et spirituel. L'évêque fray Tomas de Torres, mécontent d'avoir vu son intercession repoussée dans l'apaisement d'une querelle personnelle au gouverneur, ne lui épargna pas les censures de l'Église, et celui-ci répondit à ces attaques par les armes qu'un pouvoir sans limites mettait à sa disposition. L'Audience de Charcas, pour couper court à des inimitiés qui divisaient la ville en deux partis profondément hostiles, résolut de mander à sa barre Manuel de Frias. Au milieu de ses démêlés avec l'autorité épiscopale, le gouverneur avait assuré la tranquillité de la province en châtiant rudement les Indiens Payaguas, ennemis intraitables de son repos. A peine était-il parti pour se rendre à l'appel du tribunal suprême, que les Guaycurus attaquèrent à leur tour la province, mollement défendue par les magistrats auxquels il avait confié l'administration pendant son absence. Aussi les habitants se hâtèrent-ils d'envoyer à Charcas un exposé de la situation précaire du pays, en récla-

mant avec instance la réintégration de leur premier magistrat dans les fonctions dont il s'était montré digne en plus d'une circonstance critique (1626). Leur requête fut favorablement accueillie, et déjà Manuel de Frias, complètement justifié de ses torts, s'était mis en route pour aller reprendre les rênes de son gouvernement, lorsque, parvenu à Salta, il mourut subitement (1627).

D. Luis de Cespedes Xeray qui lui succéda l'année suivante, s'attira la haine de ses administrés par sa tolérance coupable à l'endroit des incursions des Paulistes, qui, secondés par les Tupis, et presque assurés de l'impunité, assaillirent les Missions de la province de Guayra, Villa-Rica et Ciudad-Real, et réduisirent en esclavage leurs habitants. Des calculs qui me paraissent empreints d'exagération évaluent à 60,000 le nombre des Indiens vendus sur les marchés du Brésil en deux années, de 1628 à 1630. Cespedes avait épousé une Portugaise de Rio de Janeiro, et cette alliance, au dire des historiens, augmentait encore sa tolérance pour les déprédations d'une nation rivale, détestée de tout temps des Espagnols. Le mécontentement des colons allait croissant, et leurs plaintes furent écoutées par l'Audience royale, qui condamna le gouverneur félon à une amende de 12,000 piastres, et à la privation pendant six ans de toute fonction publique.

Le gouvernement très-court de Martin Lopez de Balderrama, nommé par le tribunal suprême et confirmé dans ses fonctions par le comte de Chinchon, vice-roi du Pérou, ne présente, de 1633 à 1636, que d'infruc-

tueuses tentatives de réduction des Indigènes en commanderies, au mépris des ordonnances du visiteur Alfaro, et malgré les remontrances énergiques des Jésuites dont le zèle, en froissant les intérêts des colons, leur suscitait de nombreux ennemis, et devait inévitablement les mettre en lutte avec l'autorité civile.

D. Pedro Lugo Navarra, qui prit les rênes du pouvoir en 1636, ne répondit pas complètement aux espérances que le cabinet de Madrid avait fondées sur ses qualités et son mérite. Il abandonna sans secours aux invasions des Paulistes et de leurs alliés les Indiens Tupis, les Missions de l'Uruguay dont les habitants, réduits à leurs seules forces, parvinrent cependant à repousser les attaques d'ennemis implacables. Navarra mourut en retournant en Europe, où la mollesse de sa conduite eût été, sans aucun doute, sévèrement punie.

Nous touchons à l'époque la plus orageuse que le Paraguay, cette terre classique de l'anarchie en ces temps reculés, ait traversée. Gregorio de Hinostrosa, créole chilien, avait succédé, en 1641, à Navarra. Il avait fait la guerre aux Indiens indomptables de l'Araucanie, dont il était resté le prisonnier pendant quatorze ans. A son arrivée à l'Assomption, où l'avaient précédé une grande réputation de bravoure et la renommée de ses longs services, il se trouva en présence d'un évêque dont les qualités plus brillantes que solides, l'esprit inquiet et l'activité fougueuse, allaient renouveler les scènes scandaleuses des temps passés, en mettant aux prises de nouveau l'autorité civile et le pouvoir religieux. Ce prélat se nommait Bernardino

de Cardenas. Né à Chuquisaca, il était entré de bonne heure dans l'ordre de Saint-François, où il avait promptement acquis une grande réputation par son éloquence et l'irréprochable austérité de ses mœurs. Nommé évêque du Paraguay par bulles datées du 18 août 1640, et consacré par l'évêque de Tucuman le 14 octobre 1641, il prit aussitôt possession de son siège, et l'occupa sans troubles jusqu'en 1644. A cette époque, il en fut banni par le gouverneur, qui faisait cause commune avec les Jésuites qui avaient contesté au prélat le droit de visiter leurs Missions. Transporté à bord d'une barque, il descendit la rivière et se réfugia dans la ville de Corrientes. En même temps, les Jésuites nommèrent un chanoine pour gouverner l'Eglise du Paraguay en qualité de proviseur.

Réintégré dans son siège épiscopal, en 1646, par une ordonnance de l'Audience et une décision de l'archevêque de la Plata, D. Bernardino de Cardenas en fut banni une seconde fois, quelques mois après son retour.

Pendant l'exil du prélat, le gouverneur, avec l'aide de six cents Indiens Guaranis, avait châtié rudement les Guaycurus, toujours disposés à mettre à profit les querelles intestines de leurs dominateurs. Cette victoire procura aux habitants de la province quelques jours d'une tranquillité qui ne devait pas durer (1).

(1) Hinostrosa et l'évêque avaient été cités une première fois à comparaître devant l'Audience de Charcas dans un délai de quatre mois (*Provision, etc., fecha en la Plata á 7 de setiembre de 1645*). Une seconde *Provision*, en date du 18 septembre de l'année suivante (1646), mais qui ne

En effet, D. Diego Escobar de Osorio avait remplacé, en 1647, le gouverneur Hinostrosa, et l'évêque en avait obtenu de nouveau son rappel, grâce à l'influence de sa femme qu'il avait su mettre dans ses intérêts. Cependant, la bonne intelligence ne fut pas de longue durée; et de nouveaux désordres avaient éclaté, lorsque Escobar de Osorio mourut presque subitement, le 26 février 1649. Aussitôt l'évêque, invoquant les dispositions de la cédula célèbre de Charles-Quint, convoqua le peuple dans ses comices, et eut l'habileté de se faire décerner l'autorité suprême (1).

Alors, il donne un libre cours à sa haine contre les Jésuites, ses ennemis, et ne recule devant aucun moyen de la satisfaire. Il ameute contre eux la populace, à laquelle il promet le pillage de leur collège. Les portes de l'édifice sont enfoncées; on le livre aux flammes; et les religieux, embarqués de vive force dans des canots, sont abandonnés sans vivres au cours du fleuve (2). L'Audience de Charcas, informée de ces événements, révoque l'évêque de ses fonctions civiles, et expédie en toute hâte, pour le remplacer, Sebastien de Leon y Zarate, avec l'ordre de réintégrer les Jésuites dans leur demeure, et dans la jouissance de leurs privilèges (1649).

concernait cette fois que l'évêque Cardenas, resta sans effet comme la première. Voy. les Mss. rassemblés sous ce titre : *Coleccion de Mata Linas*, t. LVI, n° 14 et 15. Bibl. de l'Académie de l'Histoire. — Madrid.

(1) Actes de son élévation et de son acceptation du 4 mars 1649.

(2) In FOMES, *Historia*, t. II. — Les motifs justificatifs de l'expulsion des Jésuites sont longuement exposés dans deux Mémoires adressés, l'un par les officiers de la ville de l'Assomption à l'Audience de Charcas, le 26 mars 1649; l'autre par l'évêque au Roi, le 25 avril de la même année.

Mais l'audacieux prélat ne fléchit pas; et, décidé à résister par la force à la prise de possession de son successeur, il rassemble ses partisans, excite et soutient leur courage, et les pousse à la rencontre du gouverneur Leon qui marchait sur la ville à la tête d'une petite armée composée d'Espagnols et de 3,000 Indiens des Missions.

La lutte fut meurtrière; 22 Espagnols et quelques Indiens du parti de l'évêque y périrent : mais du côté du gouverneur 385 Indiens restèrent sur la place. La ville fut saccagée, ses magistrats emprisonnés, et le prélat vaincu fut excommunié et déposé le 19 octobre, par sentence de fray Pedro Nolano, provincial de la Merci, que les Jésuites avaient nommé juge conservateur (*juez conservador*) (1). A la fin de 1649, on tira l'évêque de sa prison, et on le conduisit sous escorte à Santa-Fé, d'où il se rendit à Charcas pour justifier sa conduite devant l'Audience. Il y arriva le 17 mars 1651, n'y fit qu'un court séjour, et passa bientôt à Potosi et de là à la ville de la Paz où il reçut, bien des années après (1662), la nouvelle de sa réintégration dans son siège épiscopal. Il avait, aussitôt sa déposition, expédié en Espagne où il arriva en août 1652, fray Jean Villalon, religieux de l'ordre de Saint-François, avec la mission de défendre auprès du roi, du Conseil des Indes et de la cour de Rome, sa conduite, que les Jésuites, de

(1) Un bref de Grégoire XIII concédait à tous les ordres religieux le privilège de nommer un *juge conservateur apostolique* pour les cas où ils jugeraient leurs intérêts gravement compromis. — La prise de la ville est du 1^{er} octobre, et l'acte d'excommunication du 28 septembre.

leur côté, incriminaient par la bouche du P. Pedraça (1). Ajoutons que les Jésuites furent remis en possession de leur collège, en 1650, par le gouverneur Leon y Zarate, bientôt remplacé par Andres de Leon Garabito, né à Lima, jurisconsulte très-versé dans la connaissance des lois.

L'administration de Garabito fut signalée par des attaques formidables des Portugais de Saint-Paul et des Tupis contre les Missions jésuitiques de l'Uruguay, du Paraná et de la province d'Itati, au nord du Paraguay (1651 et 1652). Nous reviendrons plus tard sur ces expéditions continuelles de forbans que la valeur des néophytes parvint enfin à arrêter.

Cristoval de Garay y Saavedra, originaire de Santa-Fé, et petit-fils de l'illustre fondateur de cette ville, succéda, en 1653, à Garabito, dont les victoires avaient enfin procuré à la province des jours d'une prospérité cruellement atteinte par une épidémie qui décima la population pendant les années 1654 et 1655.

On a vu au commencement de ce chapitre que les

(1) Toutes les pièces de ce long procès, Mémoires, Suppliques, etc., traduites de l'espagnol, ont été réunies dans un rare et curieux volume intitulé : *Histoire de la persécution de deux Saints Evêques par les Jésuites : l'un D. Bernardin de Cardenas, évêque du Paraguay, l'autre D. Philippe Pardo, archevêque de l'Eglise de Manille, métropolitaine des Isles Philippines*, in-18, M D C X C I (sans lieu d'impression). Elles font aussi partie des documents nombreux publiés par le cabinet de Madrid lors de la suppression de l'Ordre, et forment 2 vol. in-4°, Madrid, 1768, sous ce titre : *Coleccion general de documentos tocantes a la persecucion que los Regulares de la Compañia suscitaron... desde 1644 hasta 1680 contra el Revmo F. D. B. de Cardenas... por evitar q' este prelado visitase sus misiones del Parana, Uruguay e Itati*. Nous y renvoyons le lecteur désireux de lire des détails très-intéressants, mais qui par leur développement ne sauraient trouver place ici.

Missions, par leurs développements extraordinaires, étaient devenues suspectes, non-seulement aux autorités civiles de la province, mais aux yeux mêmes du cabinet de Madrid. Il circulait sur les richesses tirées chaque année de ces établissements par leurs habiles fondateurs, et sur l'existence de mines d'or et d'argent, des rumeurs et des récits fabuleux que la cour voulut contrôler en envoyant sur les lieux un visiteur. Elle confia cette tâche à D. Juan Antonio Blasquez de Balverde, auditeur de l'Audience de Charcas, magistrat intègre, investi du droit de visiter toutes les Réductions, y compris celles du Rio de la Plata. Balverde prit possession du gouvernement en 1657, et se mit en devoir de remplir la mission qu'il avait reçue de la cour. Ce que nous avons dit ailleurs (tome I, p. LVII), laisse assez prévoir le résultat de ses investigations. Il ne trouva pas de métaux précieux ; mais, en revanche, il put constater l'existence de richesses considérables, obtenues par le travail et la mise en culture d'un sol fertile. Le visiteur se contenta donc de faire le dénombrement de la population, et de fixer le tribut annuel (*capitacion*) que chaque Indien devait verser dans les coffres du roi.

CHAPITRE X.

DEPUIS L'ADMINISTRATION D'ALONZO SARMIENTO JUSQU'À LA MORT
D'ANTEQUERA Y CASTRO.
(1659-1726.)

En 1659, Alonzo Sarmiento y Figueroa fut appelé à remplacer Blasquez de Balverde. Par son manque de fermeté vis-à-vis des Indiens de Caazapa et de Yuty, qui s'étaient opposés à son entrée dans ces deux villages, Balverde avait laissé germer au sein des peuplades des idées de rébellion qui firent explosion dans celle d'Aracayà. La destitution du cacique Yaguari-guay, dont la conduite inspirait de justes défiances, devint le signal de la révolte, et le gouverneur Sarmiento, bloqué dans une chapelle avec quarante-deux Espagnols, soutint pendant cinq jours les attaques furieuses d'une multitude de barbares irrités de cette résistance héroïque. Après des prodiges de valeur, les conquérants, échappés aux armes des rebelles et à

l'incendie, sortirent enfin vainqueurs de cette lutte inégale et meurtrière. Alors Sarmiento voulut faire un exemple, et inspirer par sa sévérité une crainte salutaire. Tous les chefs du complot, le cacique en tête, payèrent de leur vie cette levée de boucliers. Les habitants du village rebelle, enlevés de leurs foyers, furent transportés à l'Assomption pour expier dans un dur servage une faute dont tous n'étaient pas coupables (1660). Cette répression sévère, trop conforme aux lois de la guerre à cette époque, n'obtint pas l'approbation de la cour, éloignée du théâtre des événements, et par cela même disposée à juger avec plus d'indulgence la conduite de ses sujets américains. Aussi, non contente de donner, en 1663, un successeur à Sarmiento y Figueroa au moment où il se préparait à de nouvelles opérations militaires, elle chargea D. Pedro de Roxas y Luna, auditeur de l'Audience de Buenos-Ayres (1), de s'emparer de sa personne et d'instruire son procès. Un examen plus approfondi de la cause fit cesser les poursuites de la part du procureur fiscal.

Andino, qui gouverna la province de 1663 à 1674 avec un désintéressement qui ne fut pas toujours imité, eut à réprimer les attaques incessantes des Guaycurus et des Payaguàs (2). Il fut aidé dans ces expéditions par

(1) Ce tribunal, institué dans le but d'épargner aux habitants les coûteuses lenteurs qu'entraînait l'appel des causes à l'Audience si éloignée de Charcas, fut supprimé en 1672, peu d'années après son installation, et rétabli de nouveau en 1776.

(2) *Lettre au Roi du 28 décembre 1665*. Réponse à une cédule du 9 septembre 1662, et demande de secours. (Archives des Indes.)

les Guaranis des Missions, qu'il conduisit aussi à la défense de Buenos-Ayres, menacé à la fois par une flotte européenne, et du côté de la terre, par les tribus des Pampas.

D. Felipe Rege Corvalan qui remplaça Andino, ne parvint pas à faire oublier les bienfaits de la longue carrière administrative de son prédécesseur. A peine entré en fonctions, il dut repousser de nouvelles hostilités des Indiens insoumis qui détruisirent les villages d'Arcaya, de Tobati et d'Atirà, et jetèrent l'effroi dans la capitale, en menaçant à ses portes les habitants des riches vallées d'Arecutacuà et de Tacumbù. Mécontent de ses lieutenants, dont la science militaire ne parvenait pas à arrêter les incursions des hordes ennemies, Corvalan se mit à la tête d'une nombreuse expédition et ne fut pas plus heureux. Prenant avec lui 315 Espagnols, mille Indiens des Missions jésuitiques, et 400 des villages franciscains de Caazapa et de Yuty, il poussa, en 1675, une reconnaissance jusqu'à 80 lieues de l'Assomption, où il rentra après une marche de deux mois et demi, harcelé par les instances et bientôt par les menaces des officiers et des soldats décimés par les dures fatigues de cette longue et infructueuse campagne. A ces tentatives impuissantes de répression d'autres événements vinrent s'ajouter, qui provoquèrent contre le gouverneur le vif mécontentement de la Municipalité (*Cabildo*). Les Paulistes avaient envahi de nouveau les Missions, et Villa-Rica, un des centres de population les plus riches de la province, était tombée au pouvoir des implacables Mamelucos. Les

plaintes du Cabildo, portées à Charcas par le capitaine José Leon de Zarate, déterminèrent l'Audience à envoyer sur les lieux Juan Arias de Saavedra, lieutenant de la ville de Corrientes, pour prendre des informations et vérifier les faits. Celui-ci, assiégé par les sollicitations et les doléances des habitants, outre-passant ses pouvoirs, fit saisir le gouverneur et l'envoya sous escorte à Charcas.

Le suprême tribunal instruisit aussitôt la cause du prisonnier, et ne trouvant pas de charges suffisantes pour prononcer sa destitution, il le renvoya à son poste, en censurant avec sévérité la conduite des magistrats municipaux (*alcades* et *regidores*) pour leur rébellion contre le représentant de la personne du roi, et l'incapacité avec laquelle ils avaient administré la province durant l'interrègne dont ils étaient les auteurs.

Réintégré dans ses fonctions, Corvalan s'efforça de faire oublier sa conduite passée. Il châtia rudement les Indiens dont les incessantes hostilités avaient mis en péril la capitale même de la province. Mais cette ardeur un peu tardive l'entraîna au delà des bornes de justes représailles, et l'histoire ne saurait lui pardonner d'avoir eu recours à la trahison pour tirer vengeance d'ennemis que leur état de barbarie et l'amour de l'indépendance autorisaient, jusqu'à un certain point, à employer des armes interdites aux soldats de la noble Espagne. Disons donc que, le 20 janvier 1678, trois cents Guaycurus, attirés dans la ville sous le prétexte de fiançailles entre un chef des conquérants et la

filles de leur cacique, furent impitoyablement égorgés au milieu de l'ivresse, pendant qu'un corps de troupes tentait, mais sans succès, de surprendre le reste de leurs compagnons sur la rive droite du fleuve que, fort heureusement pour eux, ils n'avaient pas traversé.

Corvalan qui avait acheté au prix de cette trahison quelques années de tranquillité, fut remplacé, en 1681, par Juan Diaz de Andino, investi pour la seconde fois du suprême commandement. Andino mourut en 1684, et la très-courte administration de son successeur intérimaire, Antonio de Vera Mujica, originaire de Santa-Fé, ne présente aucun fait digne de remarque. Mais nous devons signaler dans celle de Francisco Monfort, qui gouverna la province de 1685 à 1691, une attaque contre les Paulistes qui s'étaient emparés de Jerez, et la vive impulsion donnée aux travaux de construction de la cathédrale (1).

Sébastien Felix de Mendiola eut le sort de Rege Corvalan. Destitué du commandement par les habitants indignés de ses actes arbitraires et de la brutalité de son despotisme, envoyé à Buenos-Ayres, puis réintégré dans ses fonctions par l'Audience de Charcas, il mit à profit la leçon sévère qu'il avait reçue, et se conduisit, dans la suite, avec modération. Juan Rodriguez Cota qui lui succéda en 1696, conserva le pou-

(1) Commencé en 1688, l'édifice fut achevé le 23 juin 1692.—La crainte de donner à ce travail des développements qu'une *Histoire générale* ne comporte pas, m'oblige à renvoyer à un tableau spécial les noms de tous les gouverneurs du Paraguay, avec la date de leur entrée en fonctions. On trouvera cette liste à la fin de la première époque, intitulée *Domination espagnole*, chap. XII, p. 336.

voir jusqu'en 1702, et put réprimer de nouvelles hostilités des Guaycurus, avec l'aide des Indiens disciplinés des Missions.

A la liste déjà trop longue des gouverneurs violemment déposés par les Paraguayos en révolte, il faut ajouter encore le nom d'Antonio Escobar qui succéda à Rodriguez Cota. Escobar, accusé de démence, fut remplacé par un de ses frères; et, vraie ou fausse, cette imputation fut sanctionnée par le vice-roi du Pérou, qui lui donna un successeur. On pourrait dire avec vérité que les désordres dont la turbulente république était périodiquement agitée, ne s'apaisaient que pour prendre de nouvelles forces, et pouvoir faire, derechef, explosion. Plusieurs causes alimentaient incessamment ce foyer d'incendie. Enclavée dans un désert, à une distance considérable de l'Europe, sans communications, soit avec le pouvoir royal résidant à Madrid, soit avec le vice-roi de Lima, qui en était le représentant, la province restait sans défense contre l'arbitraire et les actes tyranniques de ses chefs. Le peuple, rebuté par les lenteurs incroyables d'une administration à peine organisée et livrée à des agents qui se préoccupaient moins de leurs fonctions que du soin de leur fortune, le peuple, poussé à bout et obligé de se faire justice à lui-même, avait trouvé un prétexte, sinon une justification, à ses mutineries, dans la cédule octroyée par Charles-Quint, à Valladolid, qui semblait avoir fait abandon de sa prérogative royale en investissant les conquérants du droit d'élire, en certains cas, un nouveau chef. Par cette porte qu'avait entr'ou-

verte le souverain, s'introduisirent d'autres abus; et l'insubordination finit par passer des soldats au général, du peuple à celui qui avait reçu la mission de le gouverner.

A Gregorio Bazan de Pedraza, sous l'administration duquel furent fondées les deux villes de Guarana-pitan et de Curuguati (1714), dans le but d'opposer une digue aux incursions dévastatrices des Mamelucos, et qui mourut en 1717, succéda Diego de los Reyes Balmaceda, alcade provincial de l'Assomption. Diego de los Reyes n'avait pas reçu directement l'investiture de l'autorité suprême. Il l'avait acquise à beaux deniers comptants du titulaire, effrayé d'un fardeau que l'état critique du pays lui faisait envisager comme étant au-dessus de ses forces. L'alcade, devenu gouverneur, eut tout naturellement pour ennemis ses anciens collègues, envieux de son élévation subite. A la tête des mécontents se mit José de Abalos, homme habile, plein de ressources et d'intrigues. Redoutant son opposition, et désireux de se l'attacher, Reyes lui offrit la place de lieutenant du roi (1), nouvellement créée par une cédula du 15 mars 1716 : il la refusa.

Une sanglante expédition dirigée contre les Payaguàs par le gouverneur en personne, fut dénoncée à l'Audience de Charcas comme ayant donné lieu à un massacre inutile d'Indiens, au milieu duquel on avait confondu les innocents avec les coupables. La suprême

(1) Officier chargé des pouvoirs politique et militaire en l'absence du gouverneur.

magistrature, harcelée par la vivacité des doléances du Cabildo, voulut en vérifier la justesse, et confia l'instruction de la cause aux soins d'un magistrat choisi dans son sein. José de Antequera Enriquez y Castro, originaire de Lima, chevalier de l'ordre d'Alcantara et protecteur général des Indiens, fut chargé de cette mission délicate, qui souleva dans la province le plus effroyable désordre.

On ne saurait le nier, le juge-instructeur (*pesquisidor*) avec des passions vives, ardentes, et une grande ambition, possédait de brillantes qualités, une remarquable intelligence, et des connaissances étendues. Il arrivait au Paraguay porteur d'un décret (*auto*) du viceroy, qui lui conférait le gouvernement de la province, au cas de la culpabilité de Reyes. Il eût fallu, dit fort justement le doyen Funes, un prodige d'impartialité pour faire triompher la cause du gouverneur incriminé entre des mains intéressées à sa perte.

La procédure, on le devine, ne s'égara pas en des lenteurs tortueuses et inutiles. Déclaré coupable et aussitôt emprisonné, Reyes parvint à s'évader, et ne put être traduit devant l'Audience de Charcas par celui qui, après avoir été son juge, s'était déclaré son successeur en présence du Cabildo, auquel il donna lecture du plein pouvoir délivré dès le 24 avril 1721, par la prévoyance trop confiante du vice-roi.

Ce dernier, sur le rapport du tribunal intéressé par esprit de corps à soutenir jusqu'à la fin l'un de ses membres, avait confirmé la nomination d'Antequera y Castro aux fonctions qu'il venait de confisquer;

mais bientôt, mieux informé, il avait par un nouvel acte de sa toute-puissance administrative (1) réintégré dans le gouvernement de la province Reyes Balmaceda, réfugié à Buenos-Ayres, qui, de son côté, se hâta de donner connaissance de cet ordre au Cabildo de l'Assomption, et se mit aussitôt en marche pour ressaisir les rênes du pouvoir. Après s'être fait reconnaître comme gouverneur à Candelaria, la plus importante des Missions du Paraná, il s'avança jusqu'au village de Tobaty, à une vingtaine de lieues de la capitale du Paraguay.

Antequera, soutenu par la Municipalité et les habitants principaux de la ville qu'il avait inféodés à sa cause, en les amenant à adresser à l'Audience un mémoire dans lequel sa conduite était glorifiée dans les termes les plus élogieux (2), et auxquels il persuada sans peine que le décret dont Reyes appuyait ses prétentions était supposé, Antequera envoya à sa rencontre deux officiers, avec l'ordre de s'emparer de sa personne; et bientôt après, craignant de voir son compétiteur revenir à la tête d'une armée d'Indiens tirés des Missions, il s'avança lui-même jusqu'au Rio-Tebiquary, avec mille soldats d'élite, pour observer ses mouvements. Au retour de cette expédition, mourut subitement José de Abalos, un des fauteurs principaux

(1) 3 mars 1723.

(2) *Carta satisfactoria de la Ciudad de la Asuncion, en respuesta a otra calumniosa que el Obispo de Buenos-Ayres escribio à favor de D. Diego de los Reyes; año 1723.* Dans *Coleccion de Mateos Murillo; Miscelanea historica*, t. V, p. 200. (Bibl. de l'Académie de l'Histoire. — Madrid.)

de ces désordres, dont Antequera combla la mesure en faisant saisir, au milieu même de la ville de Corrientes, en dehors des frontières de son gouvernement, Reyes, son rival, auquel le droit des gens assurait un inviolable asile.

Cependant le vice-roi fatigué de tous les subterfuges mis en avant, dans le but d'éluder ses ordres, par l'esprit fécond du rebelle qui se savait appuyé par l'Audience de Charcas, prit la résolution de rétablir son autorité depuis trop longtemps méconnue. Il donna le commandement de la province à Baltazar Garcia Ros, lieutenant du roi à Buenos-Ayres (1), et ce dernier écrivit de Corrientes, le 14 décembre de la même année, à Antequera, à la Municipalité, pour leur faire connaître l'objet de sa mission : bientôt après, il s'avança jusqu'au *paso* du Tebiquary. Là, il échoua comme Reyes, faute de forces suffisantes pour braver les ordres et les menaces d'Antequera toujours appuyé par le docile Cabildo de l'Assomption : contraint de revenir sur ses pas, il retourna à Buenos-Ayres.

Il en repartit presque aussitôt. Le vice-roi, par une lettre du 11 janvier 1725, avait transmis de nouvelles et pressantes instructions au gouverneur de cette ville, D. Mauricio de Zavala, qui, dans l'impossibilité de s'éloigner du siège de son gouvernement, par suite des hostilités des Portugais contre la place naissante de Montevideo (2), en confia l'exécution à Garcia Ros. Des ordres l'avaient précédé au Paraguay, et il ren-

(1) 7 et 8 juin 1724.

(2) Érigée en ville par Lettres royales du 16 avril 1725.

contra sur les bords du Tebiquary, 2,000 Indiens des Missions avec lesquels il franchit librement cette rivière. Il trouva de l'autre côté Ramon de Los Llanas, un des lieutenants dévoués d'Antequera, qui, à la tête de 200 Espagnols, observait les mouvements de sa petite armée.

Pendant que les deux partis se tenaient ainsi en présence, voici ce qui se passait à l'Assomption. Les relations qui de tout temps avaient existé entre l'ex-gouverneur Reyes et les Jésuites, et cette circonstance que son successeur Garcia Ros venait prendre possession de sa charge à la tête d'une armée recrutée parmi les Indiens Guaranis, avaient permis aux détracteurs de la célèbre Société d'accréditer le bruit que les Missionnaires, auteurs de la guerre, projetaient de ravager la province, et de s'en emparer à la faveur des troubles. La Municipalité, cédant aux suggestions d'Antequera, soutenue d'ailleurs par les chefs militaires et par le peuple, signifia aux Jésuites leur expulsion de la ville dans le court délai de trois heures. A cette mesure elle en ajouta une seconde, d'une extrême gravité, en donnant à Antequera le commandement des troupes et les pouvoirs de capitaine général (7 août).

Le gouverneur rebelle sortit donc de l'Assomption à la tête de 3,000 hommes et marcha à la rencontre de Garcia Ros, dont l'armée fut bientôt défaite, autant par ruse que par force (25 août). Toutefois, le vainqueur n'osa pas, malgré ce succès, mettre à exécution le dessein qu'on lui a prêté, de s'emparer des quatre

Missions riveraines du Paraná; et redoutant d'ailleurs un soulèvement des Indiens, il rentra en triomphe au siège de son gouvernement.

Cependant, des ordres sévères étaient arrivés du Pérou au gouverneur Zavala. Le nouveau vice-roi D. José de Armendariz, marquis de Castel-Fuerte, décidé à mettre un terme à l'anarchie qui depuis tant d'années désolait la province, et d'y rétablir avec la tranquillité l'autorité du souverain, lui ordonnait formellement de se saisir d'Antequera en mettant, au besoin, sa tête à prix, de l'envoyer sous bonne garde à Lima, de confisquer ses biens et de lui donner un successeur. Une autre lettre invitait en même temps le P. Provincial des Jésuites à fournir au gouverneur de Buenos-Ayres tous les secours en hommes dont il pourrait avoir besoin pour l'accomplissement de cette mission. Zavala s'occupa sans retard des préparatifs de la campagne. Il fit partir quatre bâtiments de guerre et six pièces de canon avec l'ordre à la ville de Corrientes d'appeler 200 hommes sous les armes. Il se mit lui-même en marche dans les premiers jours de décembre 1724, avec 130 soldats et 25 volontaires. A Santa-Fé, il entra en relations avec D. Martin de Barua; et, appréciant ses qualités, il le prit avec lui en lui offrant le gouvernement du Paraguay.

L'approche de ces forces, la communication que Zavala avait faite à l'Assomption des ordres péremptaires du vice-roi, vinrent dessiller les yeux des plus aveugles, et les partisans les plus décidés d'Antequera parlèrent eux-mêmes de soumission. La Muni-

cipalité se hâta d'écrire à Zavala, en protestant de la fidélité de la ville et de la province au roi ; elle le suppliait de laisser ses soldats à Corrientes et de se présenter sans armes dans une ville toute portée à reconnaître son autorité. Ces dispositions pacifiques ne laissaient plus à Antequera d'autre ressource que la fuite ; et le 5 mars 1725, il s'embarqua avec deux de ses partisans les plus compromis, Monteil *maestre de campo* et l'*alguazil-mayor*, Juan de Mena. Zavala fit son entrée à l'Assomption sans aucun obstacle, le 29 avril, et prit sur-le-champ toutes les mesures propres à rétablir l'ordre et la tranquillité dans le pays. Il en confia l'administration à Martin de Barua, remit en liberté l'ancien gouverneur Reyes, réintégra dans leurs emplois les fonctionnaires destitués et abolit les décrets de confiscation. Ces mesures mises à exécution, Zavala reprit le chemin de Buenos-Ayres dans le courant de cette même année 1725. Ajoutons que l'auteur de ces longs et si graves désordres ne tarda pas à expier sa criminelle conduite. De Cordova, où il s'était tout d'abord réfugié, Antequera, trahi par son secrétaire Lopez Carvallo, abandonné avec éclat de l'Audience de Charcas, fut arrêté et conduit à Lima. Sur ces entrefaites, le vice-roi reçut de la cour l'ordre d'instruire son procès : elle exprimait aussi le désir que l'expiation eût lieu sur le théâtre même de ses méfaits. L'instruction de la cause fut confiée à Matias Angles, juge suprême (*justicia-mayor*) de la ville de Cordova, qui se rendit au Paraguay pour remplir cette commission. Après une procédure longue

et minutieuse et un jugement solennel, Antequera et Juan de Mena, condamnés à mort, furent exécutés au milieu d'une émotion générale, et en éveillant cette indulgence sympathique que la foule ne refuse jamais aux criminels d'État qui peuvent mettre de rares qualités et de grands moyens au service d'une grande ambition (4).

(1) Le P. BAPTISTA représente le vice-roi Armendariz comme vindicatif et sanguinaire, et l'accuse d'avoir fait périr en même temps trois Franciscaïns, et un pauvre nègre victime de son dévouement envers l'un de ces religieux. Voy. *Serie de los Señores Gobernadores del Paraguay*, dans la *Coleccion de documentos...* publiée par Angelis, t. II.

CHAPITRE XI.

NOUVEAUX TROUBLES AU PARAGUAY.
ZAVALA PACIFIE LA PROVINCE : SA MORT. — CRÉATION DE LA
VICE-ROYAUTÉ DE BUENOS-AYRES.
(1726 - 1776.)

Tous les ferments de discorde n'avaient pas disparu de la province avec l'administration factieuse d'Antequera, et la tranquillité se rétablissait avec peine, car les prétextes ne manquaient pas à ses partisans pour entretenir l'agitation des esprits.

On a vu plus haut que les Jésuites avaient été expulsés du Paraguay; mais l'Audience prescrivit presque aussitôt leur rétablissement (1726). La nouvelle de cette mesure souleva une vive opposition de la part des officiers de la ville et des membres de la municipalité. Il fallut même un ordre formel du vice-roi pour contraindre à son exécution le gouverneur Barua, qui s'y était refusé ouvertement. Enfin, le 19 février 1728, les disciples de Loyola

furent réintégrés en grande pompe dans leur collège et dans la jouissance des privilèges qu'ils tenaient de la faveur royale. Le doyen Funes, leur disciple, s'écarte en cette circonstance de l'approbation louangeuse qu'il décerne presque toujours à leurs actes, et les blâme, fort justement, d'être rentrés à l'Assomption avant l'apaisement des haines que leur conduite, à tort ou à raison, avait soulevées contre eux. Ces haines, on le verra bientôt, ne devaient pas tarder à faire explosion de nouveau.

Cependant, la contenance irrésolue, presque douteuse du gouverneur Barua, avait été dénoncée au vice-roi du Pérou, qui le remplaça par D. Ignacio Soroeta, dont il avait apprécié les services à Cuzco. De Santa-Fé, où il se rendit sans tarder, Soroeta donna avis de sa nomination à la Municipalité de l'Assomption. La nouvelle de la destitution de Barua fit éclater le mécontentement qui couvait sourdement depuis la chute d'Antequera, et dans le mois de décembre 1730 la population se souleva à la voix d'un nouveau chef nommé Mompox, au cri de : *Commune! Commune!* qui avait servi de ralliement aux factieux des deux Castilles, sous le règne de Charles-Quint. Il le faut dire toutefois, il est difficile de définir le caractère de ce mouvement révolutionnaire que plusieurs historiens envisagent comme une tentative (assurément bien informée) de gouvernement républicain; car si les rebelles résistaient aux ordres des agents de la royauté, ils reconnaissaient, dans toute sa plénitude, sa puissance souveraine. Les documents officiels

le représentent comme dirigé par les troupes accourues des présides à la capitale de la province (1). On peut dire qu'il y avait là un mélange confus de pouvoir absolu et de tendances démocratiques, de soumission aveugle et de désobéissance, au milieu duquel on distingue seulement une soif ardente des emplois publics et des honneurs que la jalouse métropole ne concédait que de loin en loin, et comme à regret, aux créoles.

La junta mit à sa tête D. Alonzo Reyes, intime ami de Barua, qui s'était démis de ses fonctions au milieu de l'anarchie et se tenait prudemment à l'écart; mais que plus d'un témoignage représente comme ayant la main dans les troubles dont il attendait la restauration de son pouvoir.

Sur ces entrefaites, Soroeta mal informé de l'état des choses et de la disposition des esprits, s'avancait imprudemment vers la capitale de son gouvernement, où il entra bientôt au milieu d'une escorte nombreuse de révoltés qui, sous prétexte de lui faire honneur, s'étaient portés à sa rencontre (1731). Dès le lendemain, il reconnut, mais trop tard, son erreur; on ne lui permit pas de saisir les rênes du pouvoir, et il dut quitter la province après avoir subi de nombreuses humiliations. Sur les conseils de Mompox, une nouvelle junta se forma, et choisit pour président l'alcade Luis Barreiro, bientôt renversé par un nouveau sou-

(1) *Rapport collectif du vice-roi et de l'Audience du Pérou du 30 octobre 1731. (Expediente sobre los alborotos ocurridos en el Paraguay. Archives des Indes. — Séville.)*

lèvement, pour avoir voulu gouverner au profit de l'autorité royale : il fut remplacé par Garay.

Au milieu de cette confusion anarchique de tous les pouvoirs, les Indiens des Missions guaraniques avaient pris les armes. Résolus à défendre leurs personnes et les biens de la communauté contre les desseins d'invasion et de partage dont on les menaçait depuis longtemps, ils s'étaient rassemblés au nombre de 4,000 sur les bords du Tebiquary, et leur armée grossissait tous les jours. Ce rassemblement inquiétait les rebelles qui, reconnaissant dans ce soulèvement la main des Jésuites, leur prêtèrent l'intention d'envahir la province et de tirer vengeance, par les armes, des affronts qu'on ne leur avait pas épargnés. Leur expulsion fut de nouveau résolue ; et malgré les exhortations et les censures apostoliques de l'évêque Palos, 2,000 révoltés (*comuneros*) assaillirent le collège jésuitique, en brisèrent les portes et en chassèrent les habitants : c'était le 19 février 1732.

Cependant la cour, instruite de ces désordres, avait confié le gouvernement de la province insurgée à D. Martin Agustin de Ruiloba, capitaine du port du Callao ; et de son côté le vice-roi du Pérou, placé plus près du foyer de l'incendie, recommandait au gouverneur de Buenos-Ayres Zavala, et au P. Provincial des Jésuites, l'exécution prompte et sévère des ordres reçus d'Espagne.

En 1733, Ruiloba, le nouveau gouverneur, arriva au village (*pueblo*) de San-Ignacio, et bientôt il parut sur les bords du Rio-Tebiquary. Il avait ordonné à

tous les Indiens des Missions de prendre les armes, et sous l'influence des craintes inspirées aux rebelles par ces mesures énergiques, des députés vinrent le trouver pour faire acte de soumission au nom de la municipalité et de la ville. Le 27 juillet de cette même année, il entra à l'Assomption au milieu des acclamations de la foule accourue sur son passage.

Le doyen Funes (1) accuse Ruiloba d'avoir manqué de prudence en cette occasion, et de n'avoir pas su pardonner les fautes du passé pour assurer l'avenir. Il lui reproche d'être entré, par ses discours irréfléchis et des destitutions maladroites, dans les voies d'une réaction qui eut bientôt son contre-coup.

Bientôt, en effet, le mot *Commune* qu'il avait pros- crit, retentit de nouveau ; et les mécontents, mettant à profit l'absence et l'éloignement de quelques chefs militaires, sortirent en foule de la ville, en cherchant à soulever la campagne. Le gouverneur marcha à leur rencontre, et les deux partis se trouvèrent en présence. Ruiloba fit feu sur un des chefs de la ré- volte nommé Ramon Saavedra, et le manqua : il fut aussitôt renversé de son cheval et massacré. Des deux parts il y eut quelques morts (2), et la petite troupe du gouverneur prit la fuite (15 septembre 1733). Ces événements servirent de prétexte à d'autres désordres dans la capitale. On pilla des maisons ; on fit plusieurs victimes, et comme toujours, plus d'une vengeance

(1) *Ouv. cité*, t. II, p. 323.

(2) Parmi eux figurait un officier municipal (*veinticuatro*), du nom de Juan Baez.

particulière eut l'art de s'abriter sous le manteau de l'intérêt public.

Ensuite, pour se donner un simulacre d'autorité et couvrir leurs excès des apparences de la légalité, les rebelles voulurent élire un nouveau gouverneur. Leur choix s'arrêta sur l'évêque Arregui. Il faut ici revenir sur le passé, et dire quelques mots de ce prélat.

Juan de Arregui, évêque nommé de Buenos-Ayres, avait demandé au fray José de Palos, évêque de Mauritanie *in partibus*, mais qui occupait, comme coadjuteur et en l'absence du titulaire, le siège de l'Assomption, de venir le consacrer. Les rebelles s'opposèrent au départ de leur prélat, et Arregui s'était décidé à venir chercher cette consécration au Paraguay. Mais tandis que l'un employait toute son influence à concilier les esprits et à les ramener dans le devoir, on assure que l'autre, sans faire cause commune avec la révolte, avait plaidé très-instamment sa cause auprès du malheureux Ruiloba, en s'efforçant d'en obtenir des concessions qui lui parurent incompatibles avec l'autorité et les prérogatives qu'il tenait de la confiance royale. Entre les mains des rebelles, ce prélat, faible, fourvoyé, ne fut qu'un instrument docile et sans volonté, chargé de la sanction des décrets de la junte et de son président. On instruisit donc le procès de Ruiloba en chargeant sa mémoire de crimes imaginaires; on procéda à de nouvelles destitutions; on persécuta les ennemis de la révolution. Le coadjuteur Palos, attristé par ces désordres, et craignant de paraître leur donner par sa présence

une approbation même tacite, s'arrêta au seul parti qui lui restait de protester contre eux ; il s'enfuit du pays (1). De son côté, l'évêque Arregui ne tarda pas à reconnaître tout ce que sa position avait d'équivoque et à se repentir de la condescendance dont il avait fait preuve dans l'exercice de son pouvoir nominal. Il eut le tardif courage de révoquer les décrets arrachés à sa faiblesse, et songea à déposer le trop lourd fardeau qu'il avait imprudemment accepté. Il sut couvrir de prétextes plausibles la nécessité de son retour à Buenos-Ayres, et fut assez habile pour que la junte n'y mit pas obstacle.

Cependant, la nouvelle du meurtre de Ruiloba, la connaissance des décrets revêtus de la sanction du prélat-gouverneur, qui ordonnaient l'expulsion des Missionnaires du Paraguay, les desseins hautement avoués de s'emparer des sept *pueblos* du Paranà, avaient excité le courroux du vice-roi, qui, d'accord avec l'Audience de Lima, prit les mesures les plus énergiques pour rétablir la tranquillité dans les esprits. Il donna l'ordre de saisir, à Corrientes et à Santa Fé, les exportations de la province : toute communication avec elle fut interdite ; les Indiens des Missions, appelés sous les armes, la cernèrent de toutes parts ; et il chargea Bruno de Zabala, dès le mois d'avril 1734, de prendre les rênes du pouvoir et d'aller une

(1) Dans une lettre du 18 février 1731 au roi, il l'avait supplié de le relever de ses fonctions et de lui permettre de se retirer à Buenos-Ayres, pour y finir ses jours (*para terminar en paz su vida... sin pension alguna*). Archives des Indes. — *Alborotos del Paraguay*.

seconde fois, de sa personne, réduire les rebelles à l'obéissance.

Pendant qu'en dehors de ses frontières, ces mesures répressives s'exécutaient ponctuellement, au dedans continuait à régner la plus complète anarchie. La discorde avait éclaté entre les membres composant la junta révolutionnaire. Tandis que la jalousie, les haines particulières, l'amour du commandement, la soif des honneurs et des emplois publics, les armaient les uns contre les autres, les Indiens M'bayàs assaillirent le village de Tobaty, massacrèrent dix personnes, et se retirèrent chargés de butin; et de leur côté les Portugais, faisant irruption sur plusieurs points, enlevaient des prisonniers destinés aux mines, ou à être vendus comme esclaves sur les marchés du Brésil.

Au milieu de cette confusion, on apprit que l'évêque Arregui avait reçu l'injonction de comparaître à Lima pour justifier son imprudente conduite. Mais le prélat, déjà avancé en âge, fut soustrait par la mort aux conséquences de cet appel.

Cependant, Zabala se préparait à exécuter les ordres précis et rigoureux qu'il avait reçus. Il rendit compte au roi de ses dispositions (1). Parti de Buenos-Ayres à la tête de 40 fantassins et de 400 dragons, il prit le commandement d'une armée de 6,000 Indiens, et vint asseoir son camp à 4 lieues du Rio-Tebiquary (25 janvier 1735). L'approche de ces forces causa à

(1) Lettre du 12 juillet 1734. — *Expediente sobre las inquietudes del Paraguay*. Archives des Indes.

l'Assomption un grand émoi : on décida de se défendre. Aussitôt les révoltés font un appel aux armes ; ils déploient l'étendard royal, et s'avancent résolument avec deux pièces de canon jusqu'à Tobapy. Après s'être efforcé vainement de faire reconnaître son autorité, après un appel inutile à la conciliation, Zabala vit bien qu'il devait recourir à des moyens plus énergiques. Il détacha un corps sous les ordres de Martin de Echaurri contre les rebelles, qui déjà avaient battu en retraite. Cet officier les poursuivit, s'empara de la bannière royale, et fit de nombreux prisonniers. Cinq des principaux auteurs des troubles, condamnés par un conseil de guerre, furent passés par les armes. Ensuite Zabala fit son entrée à l'Assomption, dans les premiers jours de juin. Il retira à la province le privilège qu'elle tenait de la cédula de l'empereur Charles-Quint souvent citée, de nommer son gouverneur ; il rétablit les magistrats (*regidores*) destitués, fit exécuter les meurtriers de Ruyloba, et prit une seconde fois toutes les mesures propres à assurer la tranquillité du pays. Enfin, il en confia l'administration à José Martin de Echaurri (1), qui s'en était montré digne par sa conduite, et reprit, en 1735, le chemin de Buenos-Ayres.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter, en terminant le récit de cette époque orageuse, que Zabala, revêtu depuis quelque temps du titre de lieutenant général, avait été nommé par la cour, en récompense de ses

(1) Ou Chauregui, d'après le P. Bautista.

grands services, président et capitaine général du royaume du Chili. Il n'avait consenti à se charger une seconde fois de la lourde tâche d'apaiser la révolte, que sur les instances du vice-roi du Pérou. Il revenait donc à Buenos-Ayres avec l'intention d'aller prendre possession de ses nouvelles fonctions, lorsque parvenu à Santa-Fé, une maladie grave le saisit et l'emporta en quelques jours (1735). Les historiens s'accordent à louer dans le pacificateur du Paraguay, sa fermeté exempte de toute sévérité excessive ou inutile, un désintéressement et un dédain des richesses peu habituels de la part des hauts fonctionnaires du Nouveau Monde. Zabala conserva le pouvoir de 1717 à 1734. Peu de gouverneurs ont joui, pendant autant d'années, de la confiance du monarque : cette circonstance suffirait à faire son éloge.

CHAPITRE XII.

DEPUIS LA MORT DE ZABALA JUSQU'A L'INDÉPENDANCE. — ÉRECTION DE
LA VICE-ROYAUTÉ DE BUENOS-AYRES.

(1735-1811.)

D'autres épreuves attendaient la province que l'énergie de Zabala avait fait rentrer dans le devoir, et où l'évêque Palos s'était hâté d'aller reprendre les fonctions de son ministère. Encouragés par la guerre civile, qui depuis tant d'années mettait les armes aux mains de ses habitants, les Guaycurus, les Mbocobis et d'autres tribus du Chaco, traversèrent le fleuve et portèrent la dévastation jusqu'aux portes de la capitale. Soutenues par les Indiens des Missions, les troupes régulières du gouverneur Echaurri repoussèrent cette nouvelle invasion.

D. Rafael de la Moneda, qui lui succéda en 1740, compléta l'œuvre de la pacification par la création de postes fortifiés (*presidios*) sur les frontières, et en

élevant dans la Cordillère de *los Altos* (1), le village de la *Emboscada* (de l'Embuscade), qu'il peupla de nègres et de mulâtres, et qui devait arrêter, du côté du N., les Indiens M'bayàs.

C'est encore à l'énergique habileté de ce gouverneur qu'est due la soumission définitive des Payaguàs, cette nation indomptable dont le nom est revenu si souvent dans le courant de cette histoire (1744).

Quelques mois avant de résigner ses fonctions entre les mains du colonel Marcos de Larrazabal (1747), Rafael de la Moneda, revenu aveugle d'une expédition entreprise au cœur de l'été, avait échappé à un complot ourdi contre ses jours. Quatre des conjurés furent saisis et mis à mort ; les autres échappèrent, par la fuite, au châtiment de leur crime. Mais s'il laissait la province momentanément pacifiée, il ne la laissait pas plus riche : loin de là. Les moyens mêmes de défense qu'il avait imaginés étaient une cause nouvelle et très-active de misère et de ruine. Obligés à un service militaire ininterrompu, ne recevant ni solde, ni armes, ni munitions, n'ayant plus le stimulant des *Encomiendas* qui avait si puissamment encouragé leurs ancêtres dans leurs entreprises audacieuses, les Paraguayos ne pouvaient consacrer aux travaux de l'agriculture, leur seule ressource, que les moments laissés libres par l'impérieuse nécessité de la défense commune. Or, leurs récoltes, trop souvent insuffisantes, supportaient

(1) Nom donné à une portion de la chaîne de montagnes qui s'étend du Rio-Paraguay à Villa-Rica, au N. du lac Ipacarahy. Voy. t. I, chap. VI, *Orographie*, p. 63 ; — et chap. XXVI, *Ethnologie et Population*, p. 359.

seules le lourd fardeau de la dîme, des impôts, et les droits exorbitants qui frappaient les exportations (1). Aussi le Cabildo ne cessait-il d'élever la voix, en réclamant du vice-roi des subsides, et de faire entendre des plaintes qui restaient sans écho. Mais, aux yeux de la haute administration américaine, comme à ceux de la cour de Madrid, le Paraguay avait l'irréparable tort de n'être point un pays de mines. Or, l'existence des métaux précieux pouvait seule attirer sur lui les regards compatissants et les largesses d'une royauté dont les ministres étaient fort éloignés, nous l'avons dit, de considérer l'Agriculture comme la première et la plus noble des industries, comme la seule capable de faire la richesse et la sécurité des États.

Sous la longue administration du colonel D. Jayme Sanjust, qui entra en fonctions en 1749, cette situation précaire et misérable s'empira. De nouvelles entraves avaient été apportées aux relations commerciales de la province, et les droits de douane avaient été exhaussés afin de faire face aux dépenses des fortifications de la ville naissante de Montevideo (2), et à la défense de Santa-Fé, toujours en butte aux attaques des nations du Chaco. Sur ces entrefaites, un désastre sans précédent frappait le bourg éloigné de Curuguaty, attaqué à l'improviste par les Indiens

(1) Fourn, *Ouv. cit.*, t. II, p. 90, à la note.

(2) Cette ville fut fondée sous l'invocation de Saint-Philippe, en vertu de lettres royales données à Aranjuez, le 16 avril 1725, par Bruno Mauricio de Zabala, l'habile gouverneur de Buenos-Ayres. Les actes relatifs à son érection et les lettres royales ont été publiés dans le tome III de la *Coleccion de documentos*.

M'bayàs qui mirent à mort 107 de ses habitants. Les barbares furent repoussés par une poignée de soldats qui tirèrent une vengeance éclatante de ce massacre.

Un moment, on put croire que la culture d'une plante appelée à prendre la première place dans la production agricole du pays, allait améliorer sa position presque désespérée. Nous avons dit ailleurs (1), que le cabinet de Madrid, dans son désir de faire concurrence à la fabrication du tabac noir du Brésil, qui alimentait exclusivement les manufactures de l'Espagne et en particulier celle de Séville, avait ordonné, en 1751, au gouverneur Sanjust, d'entreprendre la culture de la précieuse solanée. Les essais, confiés à des colons portugais habiles dans cette industrie, réussirent au delà de toutes les espérances ; et dès 1753, Sanjust fit un premier envoi de 953 arrobes de tabac qui fut proclamé d'une qualité au moins égale à celui d'origine brésilienne. Un ordre royal prescrivit aussitôt de donner toute l'extension possible à un produit qui promettait de si magnifiques résultats, mais dont la décadence fut aussi rapide que ses débuts avaient été brillants. Nous ne reviendrons pas sur les causes de cette décadence.

Au milieu des préoccupations et des inquiétudes que causait aux habitants la nécessité de se défendre des attaques des Indiens, les Portugais se rapprochaient des frontières. Le traité du 13 janvier 1750, dont la nouvelle avait provoqué le soulèvement des Guaranis

(1) PARTIE ÉCONOMIQUE, p. 65, et dans le mémoire plusieurs fois cité, *du Tabac au Paraguay*, p. 8.

contre les forces combinées des deux puissances, avait été annulé par la convention de 1764. Les Portugais élevèrent, en 1767, le fort de Igatimi sur les bords du Paraná. Informé de cette nouvelle usurpation de territoire par le gouverneur Morphy, le vice-roi lui donna l'ordre de s'en emparer; ce qui fut exécuté en 1777, par Agustin de Pinedo, son successeur.

D. Carlos Morphy avait remplacé, le 29 septembre 1766, Fulgencio Yegros, créole paraguayen, officier distingué par sa valeur et ses connaissances militaires, mais dont la courte administration souleva d'amères critiques et des plaintes énergiques par suite des excès dont se rendit coupable le lieutenant de la ville de Curuguaty, Bartholomé Larios Galvan, qu'il avait nommé à ces fonctions (1). Sous le gouvernement de Carlos Morphy fut mise à exécution la célèbre cédula royale du 27 mars 1767, qui ordonnait l'expulsion des Jésuites de tous les domaines de la couronne d'Espagne. Nous reviendrons sur ce grand acte de politique et sur les conséquences qu'il entraîna pour le pays dont nous esquissons l'histoire; nous dirons seulement que le gouverneur de Buenos-Ayres, Francisco Bucareli, chargé de son exécution, ne rencontra aucun des obstacles que la résistance des Missionnaires aux stipulations du traité de 1750 pouvait faire redouter. Quelques mois lui suffirent pour

(1) *Lettre du gouverneur Morphy* du 18 février 1767; — *Réponse du roi* du 24 février 1768, qui suspend l'exécution de deux condamnés, dans les troubles de Curuguaty. — *Mss.* des Archives des Indes.

prendre possession de leurs établissements; mais leur ruine était consommée.

Cependant, l'adoucissement des rigueurs du régime colonial, l'extension chaque jour croissante du commerce, la diffusion de notions plus exactes sur les prodigieuses richesses naturelles des contrées platéennes y attiraient un courant continu d'émigration, et toutes ces causes de prospérité avaient accru du même coup leur importance aux yeux du Conseil des Indes. Les inconvénients qui avaient rendu nécessaires à une autre époque, le partage de l'immense province du Paraguay en deux gouvernements distincts et indépendants (1620), reparaissaient plus sensibles. Mille lieues séparaient Buenos-Ayres de la ville de Lima, résidence du vice-roi, dont elle recevait les ordres au prix de lenteurs qui entravaient au plus haut point l'expédition des affaires. La difficulté de ces communications entraînait des conséquences d'une bien autre gravité, lorsqu'il s'agissait de prendre des mesures pour arrêter la marche envahissante des Portugais du Brésil, qui, tantôt ouvertement, tantôt par des voies détournées, s'avançaient vers le Rio de la Plata dans le double but d'y créer un foyer de contrebande, et d'en faire la frontière S. de leur colonie américaine. A tous ces motifs, si l'on ajoute que la ville de Buenos-Ayres, par sa position exceptionnelle, privilégiée (elle était le port unique ouvert au commerce des provinces Argentines avec la mère patrie), avait acquis une grande importance, on comprendra sans peine l'opportunité de l'érection d'une vice-royauté dans le Rio de la

Plata. Une cédula du 8 août 1776 ordonna la fondation de ce grand gouvernement qui comprenait le territoire de l'Audience de Charcas, le Tucuman, les provinces du Haut-Pérou, et celle de Cuyo, détachée du Chili. Par cette mesure, le Paraguay devenait vassal d'une colonie sortie de son sein, et qui prit sur les autres provinces, placées dès lors sous sa dépendance, une suprématie qu'elle s'efforça de garder après la rupture des liens qui les rattachaient à la métropole. Or, dans cette prépondérance se trouvent l'explication et presque la justification de l'antagonisme et des haines qui ont ensanglanté ces régions dignes d'un meilleur sort, en mettant les armes aux mains des fils émancipés de l'Espagne dans des guerres civiles qui, après un demi-siècle, ne paraissent pas à la veille de s'éteindre.

Le 13 novembre 1776, D. Pedro Zehallos, nommé premier vice-roi de la Plata, sortit de Cadix à la tête d'une flotte composée de 117 bâtiments ayant à bord 10,000 hommes de troupes de débarquement. Jamais expédition aussi considérable n'avait fait voile vers les rivages du Nouveau Monde. Ces forces imposantes s'emparèrent de l'île Sainte-Catherine (20 février 1777), et bientôt après de la Colonia. Intimidée par ces actes de vigueur, la cour de Lisbonne se hâta de conclure le traité préliminaire de Limites du 11 octobre 1777. Nous avons exposé les clauses principales de cet acte diplomatique et les obstacles insurmontables que rencontra son exécution (1).

(1) T. I, chap. V, p. 45-51.

A peine investi des hautes prérogatives qu'il ne devait pas conserver longtemps, Zeballos, portant ses regards vigilants sur tous les points du vaste territoire soumis à son autorité, prescrivit à D. Pedro Melo de Portugal, qui administrait la province du Paraguay depuis l'année 1778, de fonder à Remolinos une colonie peuplée d'Indiens Mbocobis, et les postes fortifiés (*presidios*) de Humaità et de Curupaÿti, dans le but d'arrêter les incursions des hordes du Grand-Chaco.

Mais la création de la vice-royauté de la Plata devait entraîner de nouvelles modifications dans la législation économique de ses provinces, et le Paraguay éprouva bientôt le contre-coup de la politique plus libérale de D. José de Galvez, marquis de la Sonora (1). Les entraves si nuisibles au développement de son commerce, c'est-à-dire de sa prospérité, disparaissaient une à une. Les droits étaient ou diminués ou abolis; et la ville de Santa-Fé perdait le fructueux privilège de servir d'entrepôt obligé à toutes les marchandises exportées ou reçues par le Paraguay. A cette époque, on y instituait une régie pour le tabac dont la culture reçut une vive impulsion; et malgré le prix fixé par les agents du fisc à ce nouveau produit, la richesse publique se développa dans de notables proportions. En même temps on avait montré quelque souci des intérêts moraux des habitants par la création d'un collège d'éducation (1783), auquel le

(1) Il en a été question plus haut, p. 200 et suiv.

gouverneur Lazaro de Ribera, qui avait succédé, en 1796, à D. Joaquin de Alos, ajouta quelques écoles.

Cependant, le bruit des événements mémorables qui ébranlaient l'Europe à la fin du XVIII^e siècle, n'arrivait que très-affaibli sur les bords du Rio de la Plata, et restait sans écho pour la province reculée dont nous nous occupons.

Peu lui importait que l'Espagne, d'abord coalisée avec l'Angleterre contre la république française, en vertu du traité de 1793, fit la paix avec cette dernière pour déclarer la guerre, en 1796, à son alliée de la veille, dont elle avait eu à subir de nombreux et cruels affronts qui allaient être vengés par l'héroïsme des créoles Argentins; aussi n'aurons-nous plus rien à signaler dans l'histoire du pays jusqu'à l'époque de son émancipation, après avoir enregistré la cédula royale du 17 mai 1803, qui modifiait encore une fois sa circonscription territoriale, en créant une province dite *des Missions*, composée des 30 villages jésuitiques de l'Uruguay et du Paraná, et indépendante de celles de Buenos-Ayres et du Paraguay. Le lieutenant-colonel Bernardo de Velazco, investi des fonctions de gouverneur de cette nouvelle province, les cumula quelques années plus tard (1806) avec l'administration du Paraguay. La concentration dans les mêmes mains, jusqu'à la révolution, de ce double gouvernement ne doit pas passer inaperçue, car nous verrons plus tard le président de la république s'en autoriser comme d'un sérieux argument dans la revendication de ses droits de souveraineté sur le territoire

des anciennes Missions situées dans l'Entre - Rios (entre le Paraná et l'Uruguay).

Avec Velazco finit donc la série des gouverneurs de l'époque coloniale, qui depuis Pedro de Mendoza comprend 63 noms rangés dans l'ordre suivant par le P. Bautista :

Pedro de Mendoza.	1535—1537
Domingo Martinez de Irala.	1538—1541
Alvar Nuñez Cabeza de Vaca.	1541—1542
Domingo Martinez de Irala.	1542—1557
Juan Ortiz de Vergara.	1558—1564
Juan Ortiz de Zarale.	1574—1581
Juan de Torres Vera y Aragon.	1581—1586
Alonso de Vera y Aragon.	1586—1592
Juan Caballero Bazan.	1592—1595
Hernando Arias de Saavedra.	1596—1597
Juan Ramirez de Velazco.	1597
Hernando Arias de Saavedra.	1598—1599
Diego Rodriguez Valdez de la Banda. . .	1599—1602
Garcia de Mendoza.	1602—1615 (1)
Hernando Arias de Saavedra.	1605—1611
Diego Martinez Negron.	1611—1619
Manuel de Frias.	1619—1625
Pedro de Lugo y Navarra.	1625
Luis de Céspedes Xaria.	1631
Martin de Ledesma.	1636
Gregorio Inostrosa.	1641
Diego de Enobre Osorio.	1644
Fray Bernardino de Cardenas.	1645
Sebastien de Leon.	1645
Antonio de Leon Garavito.	1650
Cristoval de Garay.	1653
Juan Blasquez de Valverde.	1656
Alonso Sarmiento de Figueroa.	1659
Juan Diaz de Andino.	1663

(1) Il faut lire : 1602-1605.

Felipe Reje Corvalan.	1671
Diego Ibañez de Faria.	1676
Juan Diaz de Andino.	1681
Antonio de Vera Mugica.	1684
Alonso Fernandez Marcial.	1684
Francisco Monfort.	1685
Sebastian Felix de Mendiola.	1692
Juan Rodriguez Cota.	1696
Antonio de Escobar y Gutierrez.	1702
Sebastian Felix de Mendiola.	1705
Baltazar Garcia Ros.	1706
D. Manuel de Robles.	1707
Juan Gregorio Bazan de Pedraza.	1713
Andres Ortiz de Ocampo.	1716
Diego de los Reyes Balmaceda.	1717
José de Antequera Enriquez y Castro.	1721
Bruno de Zavala.	1725
Martin de Barua.	1725
Ruiloba.	1733
Fray Juan de Arregui.	1733
Cristoval Dominguez.	1734
Bruno de Zavala.	1735
Martin José de Chauregui.	1735
Rafael de la Moneda.	1741
Marcos de Larrazabal.	1747
Jaime Sanjust.	1750
José Martinez Fontes.	1761
Fulgencio Yedros.	1764
Carlos Morphi.	1766 (1)

A ces noms il faut ajouter les suivants :

(1) *Serie de los Señores Gobernadores del Paraguay... segun consta de los libros capitulares que se conservan en el archivo de la Asuncion*, dans *Colección de Angelis*, t. II. Ce tableau ne comprend pas tous les gouverneurs provisoires ou intérimaires, ni d'autres qui n'ont pas pris possession de leur charge; on pourra y remarquer aussi quelques différences dans l'orthographe des noms et dans les dates de l'entrée en fonctions. Après vérification, nous croyons devoir maintenir celles que nous avons adoptées, jusqu'à la découverte de documents à la fois plus précis et plus complets.

Agustin Fernando de Pinedo.	1772
Pedro Melo de Portugal.	1778
Joaquin de Alos.	1787
Lazaro de Ribera.	1696
Bernardo de Velazco.	1806

Sous le gouvernement de Velazco s'écroula la domination trois fois séculaire de l'Espagne : nous allons dire quelques mots des circonstances qui ont présidé à l'accomplissement de cet événement mémorable (1).

(1) Mais avant de raconter la chute du gouvernement colonial, il n'est pas sans intérêt d'en exposer brièvement les rouages et le mécanisme.

La cour d'Espagne, comme celle de Portugal, administrait elle-même ses colonies transatlantiques. Les deux Métropoles, jalouses de leur autorité, n'en déléguaient qu'une partie aux vice-rois, représentants de la personne du souverain ; et cette centralisation excessive explique l'immense quantité de documents accumulés par une correspondance de plusieurs siècles dans les archives de la Péninsule, que j'ai signalée dans un *Rapport* à M. le ministre d'État, et dans une récente publication. (Voy. *Une Mission géographique dans les archives d'Espagne et de Portugal*. — *Bulletin de la Société de géographie*, 5^e série, t. VII, 1864, p. 430-458.)

On a vu plus haut (*Partie économique*, p. 192, à la note) quelle était l'organisation des tribunaux appelés à connaître des affaires commerciales de l'Amérique. Le service politique et administratif comprenait, au-dessous du *Conseil royal et suprême des Indes* sur les attributions souveraines duquel nous avons assez longuement insisté,

1^o Des *Vice-Rois*. Jusqu'au XVIII^e siècle, il n'y eut dans toute l'Amérique espagnole qu'une seule vice-royauté, celle du Pérou, qui se substitua presque aussitôt au seul empire indigène que rencontrèrent les conquérants. Mais les inconvénients graves qui résultaient pour l'expédition des affaires et la transmission des ordres à travers des déserts inconnus et sans fin, de l'éloignement de cette autorité centrale (nous les avons exposés p. 332), en amenèrent le démembrement. En 1718, on créa un autre grand gouvernement à la Nouvelle-Grenade ; vers 1731, les capitaineries générales de Caracas et du Chili ; et enfin, en 1776, la vice-royauté de Buenos-Ayres.

Le vice-roi représentait la personne du souverain ; il concentrait dans sa main les pouvoirs civil et militaire, et avait la haute direction de tous les services. Il nommait à un grand nombre d'emplois, et par intérim à ceux dont la cour s'était réservée la disposition. Un traitement considérable (il était de 40,000 piastres à Buenos-Ayres, et de 60,000 au Mexique

et au Pérou), des gratifications et quelques revenus indirects, lui permettaient de soutenir, au milieu d'un nombreux entourage et à l'aide d'un grand état de maison, l'éclat de la puissance suprême. Ce haut dignitaire, exclusivement choisi parmi les Espagnols d'Europe, ne conservait ses fonctions que pendant cinq ans, et, à l'expiration de son mandat, il était soumis au jugement dit de *résidence*, c'est-à-dire qu'il devait rendre un compte exact et détaillé de son administration, et justifier ses actes. On a blâmé, non sans raison, l'extrême mobilité et la durée trop courte de ces fonctions que l'on retirait au titulaire au moment où la connaissance des ressources et des besoins du pays pouvait lui permettre de travailler utilement au développement des unes et à la satisfaction des autres.

2° Des *Audiencias* (*Audiencias*). Ces tribunaux supérieurs ou d'appel jugeaient toutes les causes n'excédant pas 10,000 piastres; au-dessus de ce chiffre, il fallait se présenter devant le Conseil des Indes. Mais les attributions des *Audiencias* n'étaient pas exclusivement judiciaires, et leur autorité, souveraine en certaines circonstances, servait de contre-poids à l'omnipotence du vice-roi, dont, en cas de mort, les fonctions étaient exercées par le président ou doyen, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau titulaire. La cour, avec laquelle elles correspondaient directement, les chargeait aussi de commissions importantes et d'assurer l'exécution de ses ordres; enfin, elles pourvoyaient à la nomination de fonctionnaires d'un ordre élevé, de gouverneur de province. Chaque tribunal comprenait un président (*regente*), des conseillers ou auditeurs (*oidores*), et des fiscaux (*Ascales*), en nombre variable et proportionné à l'importance et à l'étendue de sa juridiction. Ces magistrats devaient être naturels d'Espagne; et, pour mettre leur impartialité à l'abri de tout soupçon, il leur était interdit de s'allier aux familles du pays, ou même d'y nouer d'étroites relations sociales. L'Audience de Charcas, l'une des plus anciennes, comprenait les gouvernements de Buenos-Ayres, du Paraguay et du Tucuman.

3° Des *Gouverneurs* ou *Intendants de province*. Ces fonctionnaires étaient nommés suivant les circonstances, et révoqués par la couronne, les vice-rois ou les Audiencias. On a vu plus d'une fois les gouverneurs du Paraguay obligés d'aller justifier leur conduite à la barre du tribunal de Charcas. A côté du gouverneur un *assesseur* (*asesor letrado*), versé dans la connaissance des lois, avait pour mission de l'éclairer et de le guider dans ses décisions. Un assesseur était également placé auprès du vice-roi.

4° L'étendue des territoires, l'accroissement de la population et du commerce, et la nécessité d'une expédition plus prompte des affaires, amenèrent la création de *Corregidores* ou *Subdélégués* (*Corregidores*, *Subdelegados*).

5° Mais à côté et au-dessous des fonctionnaires représentant l'autorité absolue du monarque, il y avait des Municipalités (*Cabildos*, *Ayuntamientos*), analogues à celles de la Péninsule, imitées elles-mêmes du système romain, et qui, dans le principe, furent investies de prérogatives

étendues. A ces assemblées, composées de *Regidores* et d'*Alcaldes*, appartenaient le maniement des fonds municipaux, l'administration intérieure des villes, le soin de veiller à la sûreté des citoyens, de faire les règlements de police et de rendre la justice dans les cas ordinaires. La nomination des membres de ces corporations fut dévolue, dès les premiers temps de la conquête, à l'élection populaire ; mais plus tard, à partir du règne centralisateur et despotique de Philippe II, le roi nomma les *Regidores* qui désignaient eux-mêmes les *Alcaldes* de *primero* et *segundo voto*. Le peuple, privé de l'élection de ses magistrats, n'en continua pas moins de les considérer comme les représentants légitimes et les uniques défenseurs de ses intérêts.

Enfin, en vertu d'une bulle d'Alexandre VI, datée de 1501, l'autorité du roi était encore absolue, et sa juridiction souveraine dans les affaires ecclésiastiques. La nomination aux évêchés et à tous les bénéfices restait soumise, il est vrai, à la sanction du pape ; mais, d'autre part, aucun bref, aucune bulle ne pouvaient passer en Amérique sans l'approbation royale et l'intermédiaire du Conseil des Indes. Nous verrons plus tard ce grand corps se montrer très-jaloux des prérogatives de la couronne, et n'autoriser le passage des Missionnaires dans les colonies qu'après de longues informations et des formalités minutieuses.

CHAPITRE XIII.

Révolution et Dictature.

PROCLAMATION DE L'INDÉPENDANCE A BUENOS-AYRES. —
EXPÉDITION DE BELGRANO AU PARAGUAY : CONSÉQUENCES DE SA DÉFAITE. —
COMMENCEMENTS DU DOCTEUR FRANÇA.

(1810 — 1811.)

On connaît l'histoire de l'émancipation des colonies hispano-américaines, et toutes les phases de la longue lutte qu'il leur fallut soutenir pour conquérir un affranchissement auquel elles ne semblaient pas préparées, et qu'elles proclamèrent plutôt par instinct que par réflexion. En s'inspirant presque exclusivement de la législation française et de celle des États-Unis, leurs chefs oublièrent trop qu'il est plus facile de copier le texte d'une loi que d'inculquer à un peuple l'esprit sans lequel elle demeure à l'état de lettre morte. Mais les choses ne se passèrent pas de la même manière sur tous les points ; et le Paraguay, tout en secouant le

joug de la métropole, se sépara dès le principe des provinces de la vice-royauté de la Plata, qui devaient se réunir plus tard, à travers les plus douloureuses épreuves, sous le titre de *Confédération Argentine*. Les liens qui l'unissaient à la mère patrie une fois rompus, le Paraguay avait le droit incontestable de se constituer en État indépendant, de s'isoler et de se gouverner à sa guise. Aussi l'histoire, impartiale, fera-t-elle bon marché des sophismes à l'aide desquels les gouverneurs de Buenos-Ayres ont voulu lui dénier un droit imprescriptible, en s'efforçant, à différentes époques, de ramener cette riche contrée dans le giron de leur Confédération imaginaire.

Nous n'avons pas plus l'intention d'écrire l'histoire des causes, soit générales, soit immédiates ou prochaines, de la séparation des colonies hispano-américaines d'avec la métropole, que de faire le récit des événements qui ont précédé ou suivi ce grand acte d'émancipation politique sur les bords du Rio de la Plata. Ces causes et ces événements sont aujourd'hui connus (1). Nous n'en présenterons qu'un court résumé, nécessaire à l'intelligence de ce qui va suivre.

Le lecteur a pu voir (p. 335), au milieu de quelles circonstances critiques s'ouvrait pour l'Espagne le

(1) Voy. TORRENTE, *Historia de la revolucion Hispano-Americana*, t. I; — L. DOMÍNGUEZ, *Historia Argentina*, Buenos-Ayres, 1861; — FERRA, *Bosquejo de nuestra Revolucion hasta la apertura del Congreso nacional*, t. III de l'*Ensayo de la Historia civil del Paraguay*, de la p. 485 à la p. 532; — MACANINS CERVANTES, *Estudios históricos sobre el Rio de la Plata*, in-18, Paris, 1854; — ANGELLIS, *Coleccion de documentos*, III. *Actos capitulares desde el 21 hasta el 25 de mayo de 1810*.

XIX^e siècle. Insensible aux revers et aux désastres qu'elle avait essuyés dans sa lutte avec l'Angleterre, à la suite du traité de Saint-Ildefonso, et cédant aux suggestions de Napoléon, notre fidèle alliée avait de nouveau déclaré la guerre à cette puissance, le 14 décembre 1804.

Les Anglais, cherchant son côté vulnérable, jetèrent les regards sur les régions qu'ils avaient de tous temps convoitées, et dont, en attendant mieux, ils avaient fait le foyer d'une contrebande effrénée. Le 15 juin 1806, ils débarquèrent, au nombre de 1,200, sous les ordres de lord Beresford, sur la plage de *los Quilmes*, à 4 lieues de Buenos-Ayres, dont ils s'emparèrent. Leur triomphe dura peu. Attaqués par les milices Argentines, commandées par le contre-amiral Santiago Liniers y Brémont, Français au service de l'Espagne, ils furent forcés de capituler et d'évacuer la place.

Mais l'orgueil britannique méditait une revanche de cette défaite, et bientôt un renfort de 12,000 hommes permit aux Anglais de prendre Maldonado et Montevideo, et d'attaquer une seconde fois, mais encore sans succès, Buenos-Ayres. De nouveau Liniers, auquel ses grands services avaient valu la vice-royauté à la place du marquis de Sobremonte, conserva à l'Espagne la riche capitale de ses possessions Argentines. Les Anglais furent décimés dans les rues de l'héroïque cité, et le général Whitelock, pour sauver la vie de ses soldats échappés à tous les engins de destruction suggérés par le patriotisme, fut obligé de consentir

à la restitution des places dont l'Angleterre s'était emparée dans le bassin de la Plata.

Pendant que les créoles, abandonnés à eux-mêmes, luttaienent avec leurs seules ressources et leur courage, la mère patrie se trouvait aux prises avec l'invasion étrangère, et la famille royale, divisée par les plus tristes passions du cœur humain, était tombée au pouvoir et à la discrétion du conquérant qui dictait alors ses volontés à l'Europe obéissante ou vaincue. Le procès de l'Escorial, les scènes scandaleuses de la renonciation d'Aranjuez, et plus tard l'abdication arrachée à Ferdinand VII, à Bayonne, suivie de son internement à Valençay; enfin, l'entrée des soldats français dans la Péninsule; tous ces événements eurent leur contre-coup en Amérique : ils y produisirent une émotion douloureuse, en provoquant l'explosion de sentiments communs, et firent naître presque aussitôt des aspirations opposées.

Si le désir à peu près général de repousser la domination d'un prince étranger et imposé par la force, n'avait pas permis d'accueillir, le 13 août 1809, l'envoyé du nouveau roi Joseph, l'accord cessait d'être unanime lorsqu'il s'agissait des résolutions ultérieures. Quelques esprits-lettrés, imbus des idées du xviii^e siècle que la révolution française venait d'ériger en dogmes, et séduits par l'exemple des États-Unis; des ambitieux en plus grand nombre, désireux de prendre part aux emplois publics et aux honneurs dont la politique coloniale avait eu le tort, impardonnable à leurs yeux, de les avoir presque toujours éloignés,

rêvaient déjà l'affranchissement de leur patrie, et la substitution du gouvernement républicain au pouvoir absolu de la royauté : mais ce parti, qui devait se recruter dans toutes les classes de la société et grossir d'heure en heure, ne comprenait, dès le début, qu'une imperceptible minorité, car la masse de la population avait conservé le respect le plus profond pour la personne du souverain, et la plus grande déférence pour son autorité.

Cependant, la gloire et les services éminents de Liniers n'avaient pu l'absoudre de son origine aux yeux de la junta de Séville, qui lui donna pour successeur Baltasar Hidalgo de Cisneros y Latorre : c'était entre ses mains que la puissance de l'Espagne allait succomber.

Mais abrégeons. Cisneros, esprit faible et irrésolu, aux prises avec d'inextricables difficultés, sans espoir de secours du côté de l'Espagne, alors au pouvoir des armées françaises; effrayé, d'autre part, par les dispositions de plus en plus manifestes de ses administrés aux idées d'indépendance et de liberté, Cisneros, convoqua la Municipalité et les citoyens principaux de la ville en assemblée générale (*Cabildo abierto*). C'était le 22 mai 1810. Après bien des pourparlers, des négociations, des délibérations confuses et tumultueuses, une junta fut formée, et le vice-roi mis à sa tête en qualité de président (24 mai). Mais au foyer des révolutions les imaginations s'échauffent et s'enflamment, et les événements se précipitent. Dès le lendemain 25, Cisneros avait résigné ses fonctions; une

nouvelle junta, composée de huit membres, était instituée sous la présidence de Cornelio de Saavedra, qui prit le titre de *Presidente vocal y Comandante general de armas*.

Buenos-Ayres, où le système centralisateur de la métropole comptait ses agents, ses défenseurs et ses partisans les plus zélés, venait de conquérir en quelques jours l'indépendance et la liberté. Cette révolution pacifique s'était accomplie sans coup férir, et n'avait pas versé une goutte de sang. Ajoutons qu'à l'encontre de ce qui allait se passer sur d'autres points du Nouveau Monde, l'Espagne, replacée par les événements sous l'absolutisme du roi Ferdinand VII, ne tenta jamais de ressaisir, par la force, le pouvoir qui venait de lui échapper.

A peine installée, la *junta provisional gubernativa de la capital*, qui ne devait pas subir les épreuves de celles de Mexico (9 août 1808), et de la Paz (15 juin 1809), se hâta de travailler à l'affranchissement des autres provinces, et décida l'envoi de troupes chargées de la double mission de déposer les représentants du gouvernement colonial, et de faire reconnaître son autorité, qu'elle prétendait, dès lors, substituer à celle qu'elle venait d'abattre.

Le Paraguay avait accueilli avec indifférence la nouvelle des événements que nous racontons : ils lui avaient été notifiés officiellement par un envoyé paraguayen, très-impopulaire dans son pays. Placé sous la tutelle d'une autorité douce et paternelle, étranger par son isolement, sa pauvreté, et par l'état

d'ignorance de ses habitants, aux mobiles et aux aspirations qui dirigeaient les Porteños, il n'éprouvait en rien le besoin de changer de condition, en tentant l'épreuve toujours dangereuse et redoutable d'une révolution. On va voir comment s'est accomplie la chute de la puissance royale dans un pays qui ne devait pas tarder à la regretter.

Ce fut au mois d'octobre 1810, que la junte de Buenos-Ayres résolut de déposer le gouverneur de la province restée fidèle à la cause de la monarchie, et de la soumettre à son autorité. Dans ce but, elle mit en campagne un millier de soldats qui, sous les ordres de Manuel Belgrano, traversèrent le Paraná et s'avancèrent jusqu'au village de Paraguay, à 45 lieues de l'Assomption. Le général Argentin rencontra là une armée beaucoup plus nombreuse que la sienne, car elle comptait plus de six mille hommes, mais presque tous recrutés dans les milices, sans organisation, mal armés, et n'ayant à opposer à l'artillerie ennemie que des *lazos* et des *bolas*. L'action s'engagea (19 janvier 1811); au premier choc, le gouverneur, cédant aux conseils perfides de son entourage, s'enfuit dans la montagne, et l'armée qu'il commandait fut mise en déroute. Belgrano s'empara du collège de Paraguay, et ne songea pas à poursuivre les fuyards. Ceux-ci, ralliés par leurs officiers et soutenus par les deux ailes de l'armée restées intactes, revinrent à la charge, firent de nombreux prisonniers et l'obligèrent à se retirer avec le reste de ses troupes à Taquary, sur les bords du Paraná, où il se maintint durant un mois,

en attendant le secours qu'il avait demandé à Buenos-Ayres.

Ce secours ne parut pas. Cerné de nouveau dans ses positions, le général Argentin fut contraint de capituler et d'évacuer la province (12 mars 1842). Mais cette expédition, malgré son insuccès, devait porter ses fruits quelques mois plus tard. Dans les conférences qui précédèrent et qui suivirent la capitulation, Belgrano et ses officiers, pleins d'enthousiasme pour la cause qu'ils avaient embrassée, doués d'une facilité d'élocution assez ordinaire aux peuples de la Plata, s'efforcèrent de détacher les Paraguayos d'un gouvernement dont ils n'eurent pas de peine à leur démontrer l'organisation défectueuse et les abus trop réels.

Ils y réussirent au delà de leurs espérances. Dans la nuit du 14 au 15 mai, des officiers se rendirent à la caserne voisine du palais du gouverneur, haranguèrent les miliciens peu nombreux qui s'y trouvaient, et, après avoir pris quelques précautions pour assurer le succès de leur entreprise, décidèrent la formation d'une junte. On élut trois personnes, parmi lesquelles figurait le docteur Francia qui, retiré depuis un an à la campagne, dans les environs de la ville, y vivait dans l'ignorance la plus entière des événements qui se préparaient. Autour du gouverneur Velazco, les avis étaient partagés ; mais personne ne se leva pour défendre une autorité qui avait perdu tout prestige depuis la bataille de Paraguay, et n'était plus que l'instrument docile des volontés de la Municipalité. Velazco n'essaya, d'ailleurs, aucune insulte, et l'in-

tercession de l'évêque obtint sans peine toute garantie pour sa personne de la part des conjurés, qui consentirent même à son entrée dans le triumvirat. Le troisième membre se nommait Juan Zevallos.

L'histoire du Paraguay, depuis sa sortie des mains de l'Espagne, n'est autre que celle de l'étrange personnage qui eut l'art de maintenir son pays durant trente années sous le joug du plus capricieux despotisme. Il convient donc de parler de l'origine et du caractère de l'homme que sa politique égoïste et cruelle place au rang des fléaux de l'humanité (1).

Le docteur D. José Gaspar Rodriguez de Francia, était né vers 1757. Son père, originaire du Brésil, vint au Paraguay comme colon, appelé par le gouverneur Jaime Sanjust, lorsque la cour de Madrid voulut faire concurrence au Portugal, en introduisant dans sa colonie la fabrication du tabac noir. Garcia Rodriguez França, avant de répondre à l'appel des autorités espagnoles, avait-il émigré une première fois de France en Portugal, et de là dans les possessions transocéaniques de sa nouvelle patrie? Son nom semblerait autoriser jusqu'à un certain point cette supposition, sur laquelle s'appuyait, sans doute, le Dictateur, pour prétendre que le sang qui coulait dans ses veines était un sang français. Mais rien ne justifie cette prétention

(1) Nous extrayons ce qui va suivre de l'article *FRANCIA*, publié par nous dans la *Biographie universelle* (Michaud), t. XIV, Paris, 1856, in-4°. On trouvera dans ce travail, sur la nationalité et les commencements du héros de la révolution, des détails qui ne nous ont pas paru d'un intérêt assez général pour pouvoir trouver place ici. Voyez aussi plus haut, *PARTIE ÉCONOMIQUE*, chap. V, p. 65; et chap. XIV, p. 186-191.

puérile, que semblent admettre les docteurs Rengger et Longchamp, historiens impartiaux d'une administration dont ils ont été les victimes (1). Quoiqu'il en soit, destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, ou condamné, pour nous servir de ses expressions, à étudier la théologie, seule carrière qui pût en ce temps-là valoir aux créoles quelque considération, le jeune José Gaspar, après avoir reçu une instruction très-élémentaire dans les écoles de l'Assomption, partit pour Cordova, siège d'une université justement célèbre, dirigée par les Franciscains depuis l'expulsion des Jésuites. A la suite de fortes études au collège de Montserrat, il obtint le grade de docteur en droit canon; et renonçant à prendre les ordres pour lesquels il ne se sentait qu'une vocation médiocre, il revint à l'Assomption, où on lui donna une chaire de théologie. Il l'abandonna bientôt, et prit le parti de se faire homme de loi, car il n'y avait pas d'avocats pro-

(1) RENGGER ET LONGCHAMP, *Essai historique sur la révolution du Paraguay et le gouvernement dictatorial du docteur Francia*, in-8°, Paris, 1837. Ce livre, écrit avec beaucoup de méthode et de clarté, a le premier dévoilé les mystères de la sombre domination du terrible docteur, et laisse peu de chose à dire à ses biographes. Au Paraguay même, nous avons entendu plus d'une fois rendre hommage à la modération de ses jugements et à son incontestable véracité. Un ouvrage dont les éléments, en l'absence de pièces officielles, étaient si difficiles à réunir, devait, malgré le mérite des auteurs, contenir quelques inexactitudes. Toutefois, celles qui sont reprochées à l'*Essai historique* n'ont trait qu'à des détails sans importance; elles ont été relevées par le docteur Somellera, un des auteurs de la Révolution. On trouvera ces rectifications à la suite de l'édition espagnole du livre de MM. Rengger et Longchamp, publiée dans la *Biblioteca* du journal *el Comercio del Plata*, Montevideo, 1846, t. III, p. 207-223. Nous en avons tenu compte, en prenant d'ailleurs pour guide la narration si consciencieuse des deux voyageurs suisses.

prement dits au Paraguay, où tous les procès se terminaient par transaction, par suite des obstacles presque insurmontables et des coûteuses lenteurs qu'il fallait affronter pour paraître devant une cour supérieure. Versé dans l'étude de la jurisprudence et des lois, habile, doué du talent de la parole et d'un désintéressement dont il ne s'est départi à aucune époque de sa longue carrière, Francia ne tarda pas à acquérir une grande réputation dans un pays où les hommes de savoir étaient rares, et à mériter l'estime, sinon l'affection, de ses concitoyens. D'une nature ardente et passionnée, quoique vivant dans la retraite, il faisait marcher de front le travail du cabinet, les affaires et les plaisirs, car il aimait le jeu et les femmes. De 1803 à 1808, il fut élu successivement membre de la Municipalité (*Cabildo*), procureur syndic et premier alcade de la ville. Aussi, lorsque quelques années plus tard le cri d'Indépendance trouva un écho jusque dans la province méditerranée du Paraguay, et que le moment de constituer un gouvernement après la déposition de Velazco fut arrivé, la place du docteur Francia se trouva-t-elle marquée d'avance dans ses conseils. Cette place, il n'eut pas besoin de la prendre, on la lui offrit (1).

(1) Ce fut le docteur Somellera (*Biblioteca del Comercio del Plata*, t. III, p. 214), assesseur lettré du gouverneur de la province, et l'un des principaux conjurés, qui mit en avant le nom de Francia lors de la formation de la première junte. Cette ouverture fut tout d'abord assez mal accueillie par les officiers, qui reprochaient au docteur de ne pas être favorable à la révolution. Mais leur opposition tomba devant l'intervention du P. Caballero, religieux très-estimé de l'ordre des Franciscains,

Achevons le récit des événements. L'ex-gouverneur Velazco ne fit pas longtemps partie du triumvirat auquel on l'avait appelé par déférence pour l'autorité dont il fut le dernier représentant. Un mois à peine s'était écoulé, lorsque Francia et Zevallos se défirent d'un collègue auquel ses précédents devaient imposer en toutes choses des opinions fort opposées aux leurs. Jeté en prison, il y mourut après de longues années de captivité. Désormais plus libre de ses actes, le triumvirat qui dès le principe et à l'imitation de ce qui s'était fait dans le Rio de la Plata, avait gouverné au nom de Ferdinand, se hâta de proclamer l'indépendance du Paraguay, et de convoquer un congrès (1).

et oncle de Francia. « Je réponds sur ma tête, dit-il à l'assesseur, des opinions de mon neveu Gaspard. »

(1) Nous avons cru devoir rappeler tous ces faits, d'ailleurs peu connus, pour montrer les erreurs commises par certains historiens. Après avoir raconté que le Dictateur commença par étudier la jurisprudence dans l'université de Santiago, qu'il y prit ses grades et plaida comme avocat devant l'Audience du Chili, les frères Robertson (auteurs de *Francia's reign of terror*, 1 vol., et de *Letters on Paraguay*, 2 vol.), en font un général qui dépose le gouverneur et envoie une armée contre Belgrano, sous les ordres de son parent Yegros. Ils montrent ensuite le général Argentin vaincu par ce chef, qui lui permet généreusement de se retirer à Buenos-Ayres. Mais jamais Francia n'a vu la cime des Andes, et nous avons dit qu'il était resté tout à fait étranger aux événements militaires qui signalèrent l'invasion des troupes Argentines. Retiré dans sa maison d'Ibiray, il n'en sortit que le 15 mai au matin, sur une lettre du docteur Somellera, après la chute du pouvoir royal, et pour avoir part à ses dénouilles.

CHAPITRE XIV.

INSTALLATION D'UNE JUNTE. —
NÉGOCIATIONS ET DÉMÊLÉS AVEC BUENOS-AYRES. — NOMINATION DE
DEUX CONSULS. — FRANCIA EST FAIT DICTATEUR.

(1811 - 1820.)

Au mois de juin 1814, le congrès s'assembla, et après avoir donné son approbation — ainsi qu'il est d'usage en tout temps et par tous pays — aux actes du triumvirat, il décréta la formation d'une junte (*junta gubernativa*) composée de cinq membres, sous la présidence de D. Fulgencio Yegros, commandant de la milice de Quiquio. A la nouvelle des événements, ce riche créole était accouru de la Mission d'Itapua, où il était resté en observation, à la tête de 200 hommes, après la retraite des troupes Argentines, pour garder le passage du fleuve. Francia fit tout naturellement partie de cete administration (1).

(1) Voici la composition de la junte : Fulgencio Yegros, président ; le commandant Juan Pedro Caballero, Francia, et un ecclésiastique nommé

Par sa capacité et l'étendue de ses connaissances, le Docteur ne tarda pas à prendre un grand ascendant sur des collègues sans instruction, qui ne voyaient dans le pouvoir qu'un moyen de satisfaire leur vanité, leurs caprices et leurs passions. L'*Essai historique* de Rengger retrace fidèlement les vices de ce gouvernement auquel Francia, qui en était l'âme, s'efforçait en vain d'imprimer une meilleure direction. A plusieurs reprises il protesta contre le désordre, en se retirant à la campagne, d'où ses collègues, incapables de se passer de conseils pour l'expédition des affaires les plus simples, ne tardaient pas à le rappeler par des concessions et des promesses de réforme aussitôt oubliées.

A cette époque d'anarchie, un événement tragique eut lieu, dans lequel le docteur en théologie, soit par humanité, soit plutôt par politique, remplit un rôle qui lui valut l'approbation des gens de bien. Le 29 septembre 1811, au matin, une tentative de contre-révolution éclata, fomentée, ainsi que cela s'est vu plus d'une fois, par le parti contraire. Des soldats et quelques prisonniers qu'ils avaient délivrés s'attelèrent à des pièces de canon, et guidés par des officiers Argentins, se réunirent sur la place du palais aux cris de : *Vive le roi ! Vive notre gouverneur ! Meurent les traîtres !* Quelques

Bogarin, conseillers ; Fernando Mora, secrétaire avec voix délibérative (*vocal secretario*). Nous recueillons ces noms au bas d'une dépêche signée de tous les membres de la junte et adressée à l'administrateur de la Mission franciscaine de Caazapa. Cet ordre, qui porte la date du 2 août 1811, est relatif à l'envoi d'une charrette destinée à transporter de l'Assomption les effets (*el equipage*) du curé (*doctrinero*) de la Réduction de Népomucène.

curieux accourent au bruit et sont arrêtés par les auteurs mêmes de cette sanglante comédie, qui en fusillent deux sur l'heure et obligent les autres à passer sous le gibet auquel ils ont suspendu les corps de leurs victimes. Le docteur Francia, en apprenant ces exécutions, avait quitté sa retraite et avait arrêté l'effusion du sang. A sa demande, les prisonniers furent enfermés pour un temps indéterminé, mais ils purent recouvrer la liberté en payant des sommes considérables à l'État et aux familles des principaux fonctionnaires. Les ennemis du futur dictateur crurent voir dans cette tentative malheureuse une trame ourdie par lui, dans le but de frapper le parti espagnol et de satisfaire son goût pour les supplices. Il faut en convenir, cette accusation ne repose pas sur des preuves assez positives pour qu'on doive ajouter ce crime à tant d'autres. Francia avait appris à connaître, au milieu des événements de la Révolution, la faiblesse des royalistes, et il était trop habile pour laisser voir avant le temps des dispositions qui lui eussent fermé l'accès du pouvoir qu'il convoitait.

Mais l'heure où il allait se révéler approchait. Un gouvernement composé d'éléments aussi hétérogènes ne pouvait durer. La junte comprit elle-même la nécessité de mettre un terme à l'anarchie au sein de laquelle elle se débattait : elle décréta la convocation d'un second congrès.

L'Assemblée ouvrit ses séances le 4^{er} octobre 1813 ; séances d'une étrange confusion, car les députés, au nombre de mille, recrutés parmi les hommes les plus ignorants du pays, étaient incapables de se former par

eux-mêmes une opinion sur la nature et les prérogatives du gouvernement qu'ils avaient mission de fonder. Mais dociles aux conseils des meneurs, ils décidèrent l'établissement d'une république, et remplacèrent la junta par deux consuls investis de l'autorité absolue, avec le titre (*tratamiento*) d'*Excellence*, le rang et les honneurs de *Brigadier* : ils étaient nommés pour un an. Une seconde fois le choix du congrès se porta sur Fulgencio Yegros et sur Francia. On avait préparé pour les nouveaux magistrats deux chaises curules pompeusement appelées, l'une siège de César, et l'autre siège de Pompée. En entrant en fonctions, Francia prit la première et laissa la seconde à son collègue, qui put voir tout d'abord le sort qu'il lui réservait. Sous ce régime, qui dans un pays tel que le Paraguay pouvait passer pour régulier, les affaires suivirent une marche plus conforme aux lois et aux traditions. Une secrétairerie d'État fut instituée ; on chercha à mettre de l'ordre dans les finances et à donner une meilleure organisation à l'armée. Afin de ruiner l'influence politique des Espagnols, un décret les frappa de mort civile, en leur interdisant de se marier avec des femmes blanches (mars 1814).

Nous n'avons pas voulu interrompre le récit des événements au milieu desquels s'est accompli l'affranchissement de la province ; il faut maintenant revenir en arrière et dire quelques mots des relations de la nouvelle république avec la junta suprême du Rio de la Plata.

On l'a vu, à peine installée, cette junta lui avait

transmis officiellement la nouvelle des événements du 25 mai, et son agent, d'origine paraguayenne, mal famé dans son propre pays, avait échappé par la fuite à la prison dont le préserva seule la résistance du gouverneur Velazco à de lâches conseils. Ce procédé hostile, qui laissait voir clairement une désapprobation formelle du nouvel ordre de choses, fut immédiatement suivi de la malencontreuse expédition de Belgrano. Mais si le Paraguay, promptement converti aux idées que le général Argentin prétendait imposer par la force, avait, après son départ, proclamé son indépendance, ce n'était pas avec la pensée de reconnaître l'antique suprématie de la ville qui se regardait comme héritière des droits abolis de la vice-royauté. Le premier congrès avait formulé cette déclaration, transmise à la junta de Buenos-Ayres dès le 20 juillet 1811, et celle-ci parut l'accepter dans sa réponse du 28 août suivant; car, renonçant à employer la force, elle se hâta d'y renvoyer, avec une mission toute pacifique cette fois, le général Manuel Belgrano et le docteur Vicente Echeverria. Après de courtes négociations, les plénipotentiaires Argentins célébrèrent avec le Paraguay, le 12 octobre 1811, un traité dans lequel son indépendance est explicitement reconnue en ces termes :

« Art. 5 et dernier. *En vertu de l'état d'indépendance dans lequel reste la province du Paraguay, vis-à-vis de celle de Buenos-Ayres, conformément aux conventions contenues dans la réponse officielle précitée du 28 août dernier, la junta sus-nommée ne mettra aucun*

obstacle à l'accomplissement et à l'exécution des délibérations prises par la junta générale du pays en conformité des déclarations du présent traité (1)... »

Les bons rapports cimentés par cette convention ne devaient pas durer. Le Portugal craignait pour sa colonie du Brésil la contagion des principes qui venaient de triompher sur les bords de la Plata, et il avait manifesté l'intention de faire valoir les droits éventuels de la princesse Charlotte. Des troupes s'approchèrent des frontières du Paraguay, sous le commandement du général D. Diego de Souza, prêtes à soutenir la cause de la royauté, tandis que d'autres forces menaçaient le fort d'Olympo, dont elles ne tardèrent pas à s'emparer (juin 1812). Inquiétée par ces mouvements, et peu rassurée sur les dispositions de la population travaillée par les partisans du régime déchu, la junta s'adressa au gouvernement de Buenos-Ayres, et lui exposant sa situation critique, elle lui demanda des armes et des munitions, en vertu des dispositions de l'article 5 que nous venons de citer (27 octobre 1811). Cette requête, d'abord bien accueillie, ne reçut qu'un commencement de satisfaction; et bientôt la junta Argentine sollicitait elle-même à plusieurs reprises, du Paraguay, un secours de mille hommes armés (2), pour aider à la délivrance de Montevideo. Ce fut le tour au Paraguay de

(1) Cet acte important forme, pour ainsi dire, la base du droit public paraguayen vis-à-vis de la Confédération Argentine. On en trouvera le texte complet aux *Notes et Pièces justificatives*.

(2) Dépêches (*oficios*) des 7, 13 janvier, 5 mars et 13 mai 1812.

refuser, et Buenos-Ayres parut se contenter des motifs de ce refus longuement déduits dans la réponse du 19 mars 1842. Le traité conclu avec l'envoyé du prince-Régent de Portugal, D. João Rademacher, le 9 juillet, en mettant fin aux hostilités, enlevait tout intérêt à cette question de secours; mais la lecture attentive de la correspondance échangée à cette occasion entre les deux pays, et les événements qui l'ont suivie, ne permettent pas de douter des rancunes profondes et des ressentiments que cette politique d'abstention et d'isolement laissa dans l'esprit des hommes d'État Argentins. Francia s'en était déclaré l'ardent promoteur, car elle servait admirablement ses instincts. Commandée par les circonstances du moment, elle devint plus tard l'expression de l'égoïsme profond du despote, et la règle invariable de sa conduite.

Cependant l'époque de la réunion du congrès qui devait proroger les pouvoirs consulaires approchait, et Francia n'était pas homme à partager l'autorité suprême avec personne, moins encore avec un collègue qui, lors de l'arrivée des commissaires de la Confédération, avait exprimé le désir de voir le Paraguay se liguer avec elle; désir dont il lui tint compte, sans doute, lorsqu'il le fit fusiller à quelques années de là. Réunie le 3 mai 1844, l'assemblée, à l'instigation du premier consul, prit la résolution de remettre les destinées du pays aux mains d'un seul magistrat; puis, s'inspirant de ce qui s'était fait à Rome, elle s'arrêta à l'idée d'une dictature, comme au seul moyen de sauver la république menacée du dehors. Francia eut alors

l'habileté de faire différer l'élection, espérant obtenir de la lassitude de pauvres gens, impatients de retourner à leur charrue, des votes qui dès le premier jour ne lui étaient pas favorables; ensuite, ayant fait cerner au moment décisif, par une garde d'honneur composée d'hommes dévoués, l'église dans laquelle les députés délibéraient, il fut nommé, à une grande majorité, *Dictateur* pour trois ans, avec un traitement de 9,000 piastres : il ne voulut en accepter que le tiers.

A peine investi d'un titre et de prérogatives dont ceux-là mêmes qui les avaient conférés étaient loin de comprendre la signification et l'étendue redoutables, Francia s'établit dans l'antique résidence des gouverneurs, qu'il isola en élargissant les rues qui l'entouraient. Cet édifice, bâti par les Jésuites, est un des plus considérables de la ville; on y arrive par une galerie couverte, élevée de quelques marches au-dessus d'une large place d'où la vue découvre les deux rives du fleuve et les *llanos* du Grand-Chaco. Pendant cette magistrature temporaire, Francia, en politique habile, eut l'art de se contenir et de ne pas se montrer tel qu'il devait paraître plus tard, lorsqu'il fut délivré de la crainte des caprices toujours inquiétants du scrutin. Il commença par réformer sa vie privée; et renonçant aux plaisirs, il afficha dans ses mœurs une austérité cénobitique qui ne s'est jamais démentie : ensuite, convaincu que l'indépendance de l'État qu'il voulait fonder, que l'existence de son propre pouvoir exigeaient la mise sur pied d'une force militaire imposante et dévouée à sa personne, il donna tous ses soins

à l'organisation de l'armée. Il congédia les officiers et les commandants des districts qu'il jugea suspects pour appartenir à des familles honorables, ou comme exerçant sur les troupes une trop grande influence, en les remplaçant par des hommes de la plus basse origine, mais qui, n'ayant rien à attendre, devaient s'attacher à lui comme au seul auteur de leur fortune inespérée. Soumises à une discipline sévère, tant qu'elles étaient sous les armes, hors de là ces troupes, qu'il faisait manœuvrer lui-même, ne connaissaient aucun frein, et les habitants enduraient de leur part mille vexations sans oser se plaindre au maître, qui avait trop besoin de ses soldats pour ne pas fermer les yeux sur leurs excès.

Il s'appliquait aussi à augmenter son matériel de guerre et ses munitions. Sans être ouvertement hostiles, ses rapports avec les provinces voisines étaient tels, qu'il pouvait craindre à chaque instant une attaque; et il n'ignorait pas que, le cas échéant, les voies ouvertes à ses approvisionnements seraient fermées : aussi ne permettait-il qu'aux négociants qui lui apportaient de la poudre et des armes de faire des cargaisons de retour. A l'aide de ces autorisations (*licencias*), il put se procurer aisément ce qui lui était nécessaire.

Au milieu de ces soins, il ne perdait pas de vue l'heure de l'expiration de ses pouvoirs, et préparait sa réélection. Il avait rempli de ses créatures l'administration et les justices de paix, et s'était arrogé la nomination des municipalités et des alcades, qui, de défenseurs

des intérêts des villes, devinrent aussitôt les instruments serviles de son despotisme. Tous ces changements ne s'étaient opérés que peu à peu : à cette époque, Francia gardait encore quelques ménagements dans l'expression de sa volonté suprême et dans l'exécution de ses ordres ; mais, lorsqu'il fut parvenu à se faire nommer *Dictateur perpétuel*, il se donna carrière, et fit peser sur son malheureux pays le joug de la tyrannie la plus odieuse. Ce fut au mois de mai 1817 qu'une nouvelle assemblée, exclusivement composée de ses partisans, le confirma dans l'exercice de ses fonctions redoutables (1).

Francia ne reçut pas l'investiture de la puissance absolue, conférée à vie cette fois, sans quelques timides et silencieuses protestations qui se traduisirent en caricatures affichées pendant la nuit aux carrefours de la ville. Toujours juge dans sa propre cause, le Dictateur fit jeter en prison les auteurs de ces insultes, qu'il n'était pas homme à dédaigner. Son caractère soupçonneux et vindicatif le poussait peu à peu à de nouvelles rigueurs. S'il persécutait de préférence les hommes qui lui portaient ombrage par leur éducation ou leur fortune, il avait aussi l'œil ouvert sur la populace et cherchait des victimes dans toutes les classes de la société : les unes allaient grossir incessamment le nombre des prisonniers, et il envoyait les autres peupler la colonie de Tevego, lieu de déporta-

(1) Il s'intitulait *Dictateur suprême et perpétuel de la république du Paraguay*, et ne daignait ouvrir que les lettres sur lesquelles ce titre-là se trouvait précédé de celui d'*Excellence*.

tion qu'il avait fondé sur la frontière N. du Paraguay pour arrêter les incursions des Indiens sauvages. Bientôt le despote, s'identifiant avec l'État, déclare traître à la patrie quiconque osera résister à ses ordres : alors la critique la plus légère de son gouvernement, une parole innocente, mais mal interprétée, sont punies d'un arrêt de mort immédiatement exécuté. Un Espagnol, mécontent de ce qu'il avait converti le couvent de San-Francisco en caserne, osa dire que les Franciscains étaient partis, mais que le tour du Dictateur viendrait bientôt. Ce propos étant revenu à ses oreilles, il se fit amener le coupable : « J'ignore, lui dit-il, quand je partirai ; mais ce que je sais, c'est que tu partiras avant moi. » Le lendemain il le fit fusiller, et confisqua tous ses biens. Cette exécution, bientôt suivie d'une autre, inaugura le régime de terreur qu'il maintint impitoyablement jusqu'à sa mort. Déjà, sans doute, il croyait son autorité assez solidement assise pour pouvoir perdre sans danger tout souvenir de la réponse qu'il avait faite, quelques années auparavant, à ceux qui lui conseillaient d'envoyer ses ennemis à l'échafaud : « Dieu, avait-il répondu, leur a donné la vie ; seul il peut la leur ôter ; pour moi, il me suffit de les empêcher de mal faire. »

Mais détournons pour un moment les yeux de sa politique intérieure, et voyons-le à l'œuvre dans ses rapports avec ses voisins. Partisan décidé de la révolution hispano-américaine, notre héros s'était attaché à séparer, dès le principe, la cause de son pays de celle des autres provinces de la vice-royauté. C'est

que, s'il redoutait l'influence de la métropole, il ne craignait pas moins l'ambition et les intrigues du gouvernement de Buenos-Ayres, qui avait cherché à plusieurs reprises à se créer des partisans au Paraguay, pour l'attirer dans la ligne commune, ou, à parler vrai, dans le but de le soumettre à sa domination. Mais Francia avait pressenti ces manœuvres et s'était appliqué de bonne heure à les déjouer. Au temps de la première junte et sous le consulat, alors qu'il partageait le pouvoir avec d'autres, il avait fait repousser par ses collègues les ouvertures des commissaires de la république Argentine, et s'était constamment refusé à fournir des secours aux armées qui combattaient pour la cause de l'Indépendance. Devenu plus tard maître absolu, il alla plus loin; et le gouverneur de Buenos-Ayres l'ayant invité, en 1824, à se faire représenter au congrès qui devait décider de la réunion en un État fédératif de toutes les provinces de la Plata, le Dictateur, pour toute réponse, fit mettre en prison le porteur des dépêches. Quant à l'envoyé lui-même, le docteur D. Juan Garcia de Cosio, informé de ses dispositions, il avait jugé prudent de s'arrêter à Corrientes, d'où il l'avait informé de l'objet de sa mission. Bien lui en prit, car Francia détestait cordialement « les Athéniens de Buenos-Ayres, révolutionnaires aimables, mais vains, indisciplinés, volages, ennemis de tout frein, et qui menaient la révolte par toute l'Amérique, sans être capables de fonder aucun gouvernement. »

On le comprend, de pareils procédés n'étaient pas

de nature à rendre très-amicales à son égard les dispositions des provinces, qui plus d'une fois se vengèrent en rançonnant, et même en confisquant les navires qui lui portaient des armes. Ces représailles l'exaspéraient, et il s'efforçait aussitôt d'y répondre. Le 10 octobre 1818, des chaloupes canonnières parurent devant la ville de Corrientes pour brûler ses navires, et tirer vengeance des vexations que plusieurs négociants paraguayens y avaient essuyées, et des déprédations qu'on leur avait fait subir. Cette attaque, mal dirigée, n'eut aucun résultat; et la flottille s'étant retirée, les hostilités cessèrent : mais en même temps toutes relations avec le dehors furent interdites, toute exportation prohibée, et jusqu'au mois d'avril suivant, il ne laissa sortir personne de sa république.

Il faut en convenir, il put justifier plus d'une fois ces mesures arbitraires, en s'appuyant sur l'état d'anarchie qui dévorait les contrées voisines, et en mettant en parallèle la tranquillité profonde dont jouissait sa patrie, qui servait alors de refuge à de nombreuses familles chassées de la leur par la guerre civile. Là, du moins, on ne connaissait ni l'assassinat, ni le vol, grâce à la vigilance des magistrats et à de sévères répressions. Ce contraste devint encore plus frappant, lorsque le général Artigas, chef de brigands de l'espèce la plus redoutable, car ils avaient la politique pour masque et pour prétexte, après avoir ravagé la Banda-Oriental et attaqué Buenos-Ayres, eut lancé ses hordes dévastatrices à travers les Missions de

l'Entré-Rios et la province de Corrientes. Le foyer de l'incendie qu'elles allumaient sur leur passage s'était peu à peu rapproché du Paraguay et menaçait ses frontières. Déjà ses troupes avaient repassé le Paraná, lorsque le *très-haut Protecteur de l'Amérique du Sud, le Patriarche des peuples libres*, fut à son tour réduit à y chercher un asile. La discorde avait éclaté dans son camp; délaissé par la fortune, battu et poursuivi par Ramirez, son lieutenant, l'auteur de ces cruautés inouïes trouva un refuge au Paraguay (septembre 1820). Toutefois, Francia, jugeant qu'il était au-dessous de sa dignité d'admettre en sa présence un homme perdu de crimes, refusa de le voir; mais voulant respecter, comme il le disait lui-même, les droits sacrés de l'hospitalité envers un ennemi, il l'interna dans le village de Curuguaty, dont le commandant reçut l'ordre de lui fournir des secours bientôt supprimés par raison d'économie. Artigas passa dans cette retraite de longues années qu'il consacra à des travaux agricoles. Après la mort du Dictateur, on lui permit de se fixer dans les environs de l'Assomption. C'est là que nous l'avons retrouvé, vivant, ainsi qu'il le disait lui-même, des aumônes du président Lopez, logé à Ibiray, dans une de ses maisons; encore droit et vigoureux malgré son grand âge. C'est là qu'il s'est éteint en 1850 (1).

(1) Voy. dans l'*Atlas* le portrait dessiné d'après nature, de ce chef de partisans que ses cruautés ont rendu célèbre, et dont nous reparlerons plus longuement dans la IV^e PARTIE de cet ouvrage.

CHAPITRE XV.

FRANCIA (suite). — CONSPIRATION CONTRE SA PERSONNE ;

SA JUSTICE : EXÉCUTIONS. —

SA CONDUITE A L'ÉGARD DES ÉTRANGERS.

(1820-1830.)

Au milieu de ses démêlés avec Artigas, dont il redoutait, à bon droit, l'implacable audace, de plus sérieuses inquiétudes assiégeaient l'esprit soupçonneux de Francia. Un complot avait été ourdi contre lui, et l'exécution en avait été remise au vendredi saint de l'année 1820. On devait se débarrasser du tyran et de ses principaux séides, faire main basse, comme toujours, sur leurs emplois, et replacer le Paraguay sous la domination de Buenos-Ayres. Trahis par un des leurs, les conjurés, et à leur tête Fulgencio Yegros, l'ancien consul, furent saisis et emprisonnés. Le Dictateur se contenta de confisquer leurs biens, et différa sa vengeance.

Mais une circonstance survint bientôt, qui le déterminait à la précipiter, et à donner un exemple terrible de sa justice. Ramirez, devenu maître de l'Entre-Rios, avait voulu nouer des relations avec le Paraguay, et, dans ce but, il y avait envoyé des officiers porteurs de protestations amicales. Francia accueillit cette ambassade à sa manière, en faisant mettre au cachot les émissaires du vainqueur d'Artigas. Furieux à cette nouvelle, Ramirez résolut de l'attaquer ; et pour assurer le succès de l'invasion qu'il méditait, il chercha à se ménager des intelligences parmi les principales familles du pays, mécontentes d'un gouvernement qui les éloignait des affaires et choisissait ses employés dans les rangs de la populace.

« Une lettre adressée secrètement à D. Fulgencio Yegros, dont il ignorait l'arrestation, tomba par la maladresse du porteur entre les mains du Dictateur. Quoiqu'il ne l'ait montrée à personne, il paraît, d'après ce qu'il en disait et d'après l'effet qu'elle produisit sur lui, que des propositions de soulèvement y étaient contenues. Se voyant donc à la veille d'être attaqué du dehors, il se décida, pour prévenir tout mouvement à l'intérieur, à se défaire des conjurés qu'il tenait toujours aux fers. Il commença par faire fusiller le porteur de la lettre et interroger les prisonniers ; puis, ne pouvant en obtenir aucun aveu, il les fit mettre à la question. Par ce moyen on découvrit de nouveaux complices qui, à leur tour, en dénoncèrent d'autres... L'enquête qu'on fit subir aux prisonniers eut lieu ainsi qu'il suit. Le Dictateur donnait chaque jour une

série de questions écrites à son premier secrétaire, portant le nom de *fiel de fecho*. Celui-ci allait les adresser au prévenu en présence d'un officier et d'un greffier, et reportait aussitôt les réponses au Dictateur, qui, s'il ne les trouvait pas suffisantes, faisait transférer le prisonnier à la *chambre de la vérité*, comme il nommait le lieu où l'on appliquait la question. Là on lui assenait, avec une corde faite de lanières de cuir, cent à deux cents coups sur le dos ; puis on recommençait l'interrogatoire. Cette opération se répétait quelquefois tous les deux jours sur le même individu, jusqu'à ce que les réponses satisfissent le Dictateur. Elles étaient alors signées par le prisonnier. Quelques-uns de ces malheureux reçurent ainsi à différentes reprises jusqu'à cinq cents coups ; cependant il s'en est trouvé dont on n'a jamais pu tirer aucun aveu, et un domestique à qui on voulait arracher une dénonciation contre ses maîtres, succomba à ce traitement sans proférer une parole. Dès que l'enquête était terminée, on procédait à l'exécution, et l'on fusillait les prévenus qui en avaient été l'objet par quatre ou huit à la fois. Quoique accablés par les souffrances qu'ils avaient endurées, ils moururent tous avec le plus grand courage, et quelques-uns aux cris de *Vive la patrie !* On vit même un jeune homme, nommé Montiel, qui n'avait pas été frappé à mort, se relever pour commander une nouvelle décharge. Un seul d'entre eux, D. Juan Pedro Caballero, prit le parti de se soustraire à la torture et au dernier supplice, en se donnant la mort. On trouva sur un des murs de son cachot ces

mots tracés avec du charbon : *Je sais que le suicide est contraire à la loi de Dieu et à celle des hommes, mais ce n'est pas de mon sang que doit se repaître le tyran de ma patrie !* L'exécution faite, les corps restaient étendus, dans la position où la mort les avait laissés, devant l'habitation du Dictateur. Le soir seulement il était permis aux parents de les faire enlever, et de dérober ces cadavres, dont l'excessive chaleur du climat avait déjà commencé la putréfaction, à la voracité des vautours qui avaient plané sur eux toute la journée...

« Dans ces exécutions, comme dans toutes celles qui se firent plus tard, le Dictateur délivrait lui-même les cartouches nécessaires ; sa méfiance était telle, qu'il n'en confiait à la troupe que ce qu'exigeait la garde des postes les plus importants, tels que les prisons et le magasin à poudre. Il était en même temps si avare de ses munitions, qu'il ne commandait que trois hommes pour une exécution ; en sorte que plus d'une fois les victimes furent achevées à coups de baïonnette. Cependant il était le témoin de ces scènes d'horreur, les exécutions se faisant toujours sous ses fenêtres et souvent en sa présence. Ces scènes se répétèrent presque tous les deux mois jusqu'au milieu de l'année 1822, qu'une quarantaine de victimes avaient péri de cette manière. Je dois dire que le Dictateur fit grâce de la vie à plusieurs individus qui avaient eu connaissance du complot sans y prendre une part active ; mais il les laissa languir dans les prisons d'État, ce qui était les faire mourir tous les jours.

Il traita de même la femme d'un des conjurés, qui, après l'arrestation de son mari, avait pris la résolution de renouer les trames rompues de la conspiration. Quoique découverte et mise aux fers, elle répétait encore journellement : *Si j'avais mille vies à perdre, je les risquerais toutes pour la destruction de ce monstre* (1). »

Malgré le soin qu'avait eu Francia de prêter aux conspirateurs des desseins de nature à faire l'impression la plus vive sur ses satellites, qui rendirent grâces à sa vigilance de les avoir préservés d'un aussi grand danger, il imagina de pallier, par une étrange compensation, l'expiation terrible qu'il infligeait aux créoles, en frappant du même coup le parti espagnol. Alors il rendit ce décret : « Attendu qu'il devient de plus en plus urgent de prévenir les effets de l'influence pernicieuse, de l'opposition folle et des injustes suggestions des Espagnols d'Europe; afin de consolider le bon ordre, la tranquillité et la sécurité générales, j'ordonne que lesdits Espagnols qui habitent l'intérieur de la ville se rassemblent sur la place de la Révolution dans le délai de deux heures après la promulgation de ce décret. Le délai sera de six heures pour les individus éloignés d'une lieue : faute de quoi, ils seront immédiatement passés par les armes. »

A peine réunis sur la place, ces malheureux furent saisis, et entassés au nombre de plus de trois cents dans d'étroites prisons, plus redoutables que les Plombs

(1) RENGGER ET LONGCHAMP, *Essai historique*, pp. 62, 92 et suiv.

de Venise, d'où ils ne sortirent, dix-huit mois après, qu'en payant 150,000 piastres. Cette rançon leur fut imposée sous le prétexte de subvenir aux frais d'une expédition destinée à protéger le commerce et la navigation du Paraná. Mais la tranquillité était alors rétablie dans les provinces riveraines du fleuve, et le port de l'Assomption resta fermé comme auparavant. Le Dictateur n'avait cherché qu'un moyen de consommer la ruine d'une classe sinon riche, du moins plus aisée que les autres, et à ce titre-là plus dangereuse à ses yeux. Cet ordre sanguinaire (*bando*) parut au mois de juin 1821, et voici à quel propos : parce qu'un pauvre maçon, chargé de travaux pour le compte de l'État, avait détourné le ruisseau d'une rue habitée presque exclusivement par des Espagnols. Quant au coupable, il devait porter la peine de sa faute : il fut fusillé.

La découverte de la conspiration tramée contre sa personne inspira au farouche Docteur la crainte d'être assassiné dans les rues étroites et bordées d'arbres de sa capitale, et lui suggéra l'idée de la rebâtir sur un plan plus régulier. Sans tarder il se mit à l'œuvre, et procéda, comme toujours, de la façon la plus despotique. Aidé d'un maçon, dont il avait fait son ingénieur, et sans plan arrêté, sans études préalables des mouvements du sol, il tirait des lignes qui se coupaient à angle droit, en faisait jalonner le tracé, et intimait aux propriétaires des maisons condamnées l'ordre de les abattre immédiatement et de les rebâtir dans l'alignement qu'il avait adopté. Mais le premier tracé était ra-

rement définitif; et après bien des tâtonnements, il arrivait d'ordinaire que les malheureux habitants devaient reconstruire ce qu'ils avaient démoli, ou démolir leurs nouvelles constructions. « En un mot, dit le docteur Rengger, la masse des décombres était telle, qu'au bout de quatre ans la capitale du Paraguay offrait l'aspect d'une ville qui aurait souffert un bombardement de quelques mois. » D'indemnités le lecteur peut bien croire qu'il était rarement question.

Cependant, au milieu de l'exécution de plans si mal conçus et de bévues qu'il faisait payer si cher, Francia n'oubliait pas ses ennemis. Chaque jour, des aveux arrachés par la torture plaçaient sous sa main de nouvelles victimes. Son imagination troublée lui montrait sans cesse des assassins dans ceux qui tentaient de l'approcher. Son accès devenait de plus en plus difficile, et pour être admis en sa présence, il fallait se soumettre à un cérémonial qui témoignait hautement de sa défiance profonde et de ses terreurs. Dès qu'il paraissait dans les rues désertes de la ville, précédé de ses batteurs d'estrade, on fermait précipitamment les portes et les fenêtres, et malheur à celui qui, n'ayant pas eu le temps de fuir ou de se cacher, se rencontrait sur son passage! Il était sabré sans miséricorde ou allait pourrir en prison.

Une autorité aussi soupçonneuse devait altérer en même temps le caractère des malheureux qu'elle opprimait. Si la torture avait arraché quelques aveux, plus souvent encore elle avait provoqué d'injustes accusations : sous ses étreintes, on avait vu les membres d'une

même famille se dénoncer entre eux. L'espionnage et la délation, largement organisés, enveloppaient les habitants et les poursuivaient jusqu'au sein du foyer domestique. Dès lors toute confiance fut détruite; toutes les relations cessèrent : chacun s'isola, dans la crainte qu'une parole innocente, mais interprétée par la haine, n'armât contre soi un bras toujours prêt à frapper. « C'est ainsi qu'une femme, jalouse de son amant, l'accusa d'avoir proféré des paroles offensantes pour le Dictateur. Celui-ci, sans autres preuves, le condamna à cent coups de bâton : mais l'accusé, indigné de l'outrage qui l'attendait, demanda à être plutôt fusillé; ce qui fut exécuté sur-le-champ. » (*Essai historique*, p. 104.)

Lorsqu'un homme était jeté dans une de ces horribles prisons que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de décrire, rarement il parvenait à connaître le motif de son arrestation, et personne ne le connaissait mieux que lui. Quant à la durée de la peine, elle était toujours illimitée : ou le prisonnier mourait dans les fers, ou, après de longues années de cruelles souffrances, Francia l'envoyait à la mort : c'était sa manière de faire place à d'autres. Pendant ce temps-là la famille de la victime était comme frappée d'anathème; le vide se faisait autour d'elle : on la fuyait pour ne pas attirer sur sa tête les soupçons ou la colère du despote. La même terreur profonde régnait dans les campagnes, où ses agents commettaient les plus grands excès et se vengeaient par d'odieuses vexations de leurs bassesses envers lui. Francia n'ignorait rien,

et tolérait ces actes arbitraires qui étaient comme le gage de leur fidélité.

Tant que les contrées limitrophes du Paraguay avaient été en proie à l'anarchie et à la guerre civile, le Dictateur avait cherché, nous l'avons vu, à justifier sa séquestration par la nécessité de le préserver des maux trop réels qu'elles traînent à leur suite; mais il vint un temps où, soit épuisement, soit désir momentané de conciliation, les partis firent trêve à leurs querelles et se soumirent à des gouvernements à peu près réguliers. Alors il craignit, en rétablissant les communications, de permettre une comparaison entre l'ordre tel qu'il l'entendait chez lui, et celui qui régnait au dehors. Il fut donc obligé de recourir à d'autres prétextes pour expliquer l'incommunicabilité qu'il avait érigée en système.

Dès longtemps, il s'était appliqué à donner aux créoles une opinion ridiculement exagérée de la fertilité de leur terre et de l'importance d'un pauvre pays qu'il leur représentait, en toute occasion, comme l'objet des ardentés convoitises de Buenos-Ayres et de l'Europe. L'arrivée des étrangers qui tentèrent d'y pénétrer dans un but commercial ou scientifique, quoiqu'en petit nombre, vint entretenir les illusions qu'il avait fait naître et qu'il avait intérêt à répandre. Pour la masse de la population, le monde finissait aux confins de la république; elle ne voyait rien au delà. D'ailleurs, en évinçant les hommes instruits de toute position influente, en confiant les fonctions publiques à des individus de la plus humble origine, il satisfaisait

cet instinct de vanité blessée de la populace contre les classes supérieures; aussi s'attachait-elle en séide à un pouvoir qui servait ses rancunes et choisissait ses agents parmi elle.

Déjà nous avons eu occasion de le dire (1), à tous ces motifs, si l'on ajoute que la doctrine de l'obéissance absolue pratiquée pendant trois siècles au Paraguay n'avait pas eu le temps de faire naufrage dans le rapide passage du régime colonial à cet étrange républicanisme; si l'on tient compte de l'effroi que produisaient des exécutions aussi multipliées, faites avec mystère et toujours sans jugement; si l'on admet enfin une sorte de vénération superstitieuse que le Dictateur inspirait par l'austérité de ses mœurs, la simplicité de ses habitudes et son désintéressement personnel, par une réputation de grand savoir et quelques connaissances astronomiques, dont l'application avait propagé la croyance qu'il lisait dans les astres et qu'il était quelque peu sorcier; on comprendra comment le peuple, loin de s'en prendre à lui de sa misère et de l'attribuer à l'isolement du pays et à la ruine du commerce, n'en accusait que les révolutions incessantes des provinces voisines, et les intrigues des gouvernements étrangers. Chaque fois que les journaux de la Plata faisaient mention de nouveaux troubles, il ne manquait jamais de les donner à lire à ses affidés, avec ordre de colporter ces mauvaises nouvelles. Alors, loin de le maudire, on rendait grâces au *Père de la patrie*, qui savait la pré-

(1) Voy. t. I, PREMIÈRE PARTIE, chap. XXIX, p. 394.

server d'aussi grands désordres ! De ce qu'il retenait ainsi captive toute une population, on pourrait supposer que l'entrée du Paraguay était interdite comme la sortie : mais non, elle demeura libre, parce que les nouveaux venus, aussitôt placés sous l'active surveillance d'une police ombrageuse, devenaient suivant l'occasion, entre ses mains, un moyen d'établir des relations avec les puissances étrangères, ou des otages en cas d'hostilités. Parmi les voyageurs qu'il prit au piège de la sorte et qu'il garda pendant un temps plus ou moins long, quelques-uns jusqu'à sa mort, les premiers avaient été attirés par l'appât d'opérations commerciales qui procuraient de grands bénéfices ; mais d'autres s'étaient laissé entraîner par un mobile tout différent, par l'amour de la science et le désir d'explorer une région lointaine presque ignorée des naturalistes, malgré les remarquables travaux d'Azara : tels furent les docteurs Rengger et Longchamp, les premiers en date, qui ont fait connaître dans leur *Essai historique sur la Révolution du Paraguay* les circonstances pleines d'intérêt d'un internement de six années, de 1819 à 1825.

Sans vouloir la raconter une seconde fois (1), nous dirons encore quelques mots d'une arrestation dont le monde savant s'est ému, arrestation que rien ne justifiait, et dans laquelle le Dictateur se montra, comme

(1) Je renvoie le lecteur aux détails que j'ai donnés sur M. Bonpland, t. I, INTRODUCTION, p. XLIV, et à la *Bibliographie* dans laquelle on trouvera des extraits d'une *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, lue à l'Assemblée générale de la Société de Géographie du 22 avril 1853.

toujours, sans égard pour le mérite et d'une violence inouïe. Je veux parler de celle de M. Aimé Bonpland, le compagnon de voyage de M. de Humboldt. Moins heureux que les médecins suisses, l'ancien intendant de l'impératrice Joséphine passa dix ans de sa vie dans une séquestration que de hautes influences furent impuissantes à faire cesser.

A la chute de l'empire, M. Bonpland était reparti pour le Nouveau-Monde. Après un assez long séjour à Buenos-Ayres, il s'était décidé à entreprendre un second voyage à travers les régions centrales du Sud-Amérique. Alors remontant le Paraná, il avait atteint les anciennes Missions, et se trouvait sur un territoire contesté par le Paraguay à la république Argentine. Le savant botaniste ne l'ignorait pas; aussi s'était-il empressé d'écrire au docteur Francia, en l'informant de sa présence sur ce point, et en lui donnant les explications les plus satisfaisantes sur son intention d'y fabriquer du Maté, à l'aide des Indiens qu'il avait engagés à son service. Mais celui-ci, furieux à l'idée d'une concurrence dans le commerce dont il voulait à tout prix s'assurer le riche monopole, envoya aussitôt quatre cents hommes qui traversèrent le fleuve pendant la nuit, et massacrèrent une partie des serviteurs surpris et désarmés de M. Bonpland, qui reçut lui-même, au milieu de cette agression sauvage, un coup de sabre à la tête. Cette horrible scène se passait le 3 décembre 1821. Deux jours après, on l'entraînait, les fers aux pieds, dans le pays inhospitalier destiné à lui servir de prison. Interné dans l'ancienne Mission de Santa-Maria,

l'ami de Humboldt y vécut de longues années des seules ressources qu'il savait se créer avec une industrieuse persévérance, vénéré des habitants qu'il aidait de ses conseils comme médecin et comme agronome. Enfin, le 2 février 1834, il reçut l'avis que Son Excellence *le Suprême* le laissait libre de sortir du Paraguay : ainsi finissait, pour M. Bonpland, une captivité sans motifs, qui avait brisé sa carrière et lui coûtait sa fortune.

Mais tous les prisonniers du terrible Docteur ne supportèrent pas avec autant de résignation les ennuis profonds de leur isolement. Quelques-uns succombèrent à la nostalgie ou au suicide ; d'autres cherchèrent à s'échapper d'une contrée maudite, où l'abattement des âmes, un silence de mort et des transes continues, rendaient l'existence insupportable. Mais ces tentatives échouèrent presque toutes, et les malheureux fugitifs les payèrent de leur tête. Sans la crainte des répétitions (1), je dirais que la configuration du Paraguay facilite singulièrement l'application de l'exclusivisme systématique imaginé par Francia. Borné à l'E., au S. et à l'O. par deux rivières larges et profondes, l'espèce de delta qu'il représente, confine par sa frontière N. à l'empire brésilien, auquel on ne peut arriver qu'en traversant des forêts immenses et encore inconnues ; du côté de l'O., le fleuve qui le sépare du Grand-Chaco était gardé par une ligne de blockhaus, d'où partaient des pirogues armées qui croi-

(1) Voy. t. I, chap. XII, p. 135, et chap. XXVII, p. 367.

saient nuit et jour pour prévenir les incursions des sauvages et s'opposer à toute tentative d'évasion. A ces obstacles presque insurmontables, il faut ajouter l'active surveillance exercée par les Payaguàs, tribu d'Indiens nomades qui vivent sur les eaux du Rio-Paraguay, et que le Dictateur avait su attacher au service de sa politique.

A l'intérieur, les communications n'étaient ni plus autorisées, ni plus faciles : il fallait, pour voyager d'un district à l'autre, se soumettre à des formalités minutieuses, inquisitoriales, qui entravaient jusqu'à ces relations journalières entre les habitants d'un même pays, sans lesquelles toute civilisation s'éteint.

L'existence de ces obstacles naturels à toute agression venant du dehors, encore augmentés par des précautions minutieuses ; la haute opinion qu'il avait de sa personne et une confiance excessive dans les forces dont il disposait, l'assuraient de l'impunité et entretenaient sa sécurité ; aussi se regardait-il comme dispensé de procédés vis-à-vis des agents consulaires ou diplomatiques avec lesquels le hasard et les circonstances le mirent en rapport à de longs intervalles.

Dans les premiers mois de 1825, M. Woodbine Parish, consul de S. M. B. à Buenos-Ayres, lui fit part du traité de commerce conclu entre l'Angleterre et la Confédération Argentine le 2 février de cette année ; traité qui était le prix de la bienveillance partielle de cette puissance pour les anciennes colonies de l'Espagne. Sensible à la communication d'un acte qui entraînait comme conséquence la reconnaissance des nouvelles

républiques Sud-américaines, au nombre desquelles il rangeait le singulier État qu'il avait fondé, le Dictateur répondit à la lettre, et laissa sortir du Paraguay les Anglais qu'il y tenait enfermés. Mais plus tard, enhardi par le succès de cette démarche, le même agent voulut la renouveler, et lui écrivit pour solliciter la mise en liberté de M. Bonpland. Cette fois, Francia se contenta de changer l'enveloppe de la lettre, et de la renvoyer avec cette adresse laconique et peu polie : « A Parish, consul anglais à Buenos-Ayres (1). »

Il garda moins de ménagements vis-à-vis du représentant du Portugal. Nous avons dit ailleurs (2), que dans le but d'ouvrir un débouché aux productions du pays, il avait noué des relations commerciales avec cette dernière puissance, dont la politique à l'égard des provinces hispano-américaines, était, à cette époque, tout aussi hostile que la sienne. Le cabinet de Rio de Janeiro répondit à ces avances en accréditant auprès de lui comme consul, en 1825, M. Antonio Manoel Corrêa da Camara, qui n'y fit qu'un séjour de quatre à cinq mois, pendant lequel on ne lui épargna pas les mauvais procédés (3). Revenu de nouveau, en 1827, avec le titre de ministre, porteur de présents à l'aide desquels il espérait obtenir, cette fois, du despote un meilleur accueil, on ne lui permit

(1) RINGGER ET LONGCHAMP, *Ouv. cit.*, chap. XVI, p. 163.

(2) PARTIE ÉCONOMIQUE, chap. XIV, p. 187.

(3) Il fut obligé de restituer 700 piastres qu'il avait reçues pour ses dépenses de voyage; le Dictateur les confisqua, et punit l'imprudent négociant qui les avait fournies d'une amende de 2,000 piastres (un peu plus de 10,000 francs).

pas, dit-on, de continuer sa route vers l'Assomption ; et ses présents, offerts par l'entremise du subdélégué des Missions, Ortellado, furent repoussés. Contraint de rester à Itapua, sur la frontière, il y vécut pendant quatre mois, enfermé dans une chambre hermétiquement close, en partie murée, éclairée par des lumières, et ne recevant jamais personne. Son secrétaire faillit succomber à ce singulier régime. A sa sortie du Paraguay, on fouilla ses malles, sur les bords du fleuve, de la façon la plus humiliante (1).

(1) M. Corrêa da Camara, Brésilien, parti de Rio pour le Portugal, était entré à l'école de Metz et avait servi la France sous l'Empire. A son retour dans sa patrie, il avait été nommé conseiller d'État, consul, puis enfin ministre au Paraguay. Je l'ai retrouvé à Porto-Alègre, chargé de dresser la statistique de la province de Rio-Grande du Sud, par le comte de Caxias, président, qui lui pardonna de s'être enrôlé pendant plusieurs années sous le drapeau républicain de Bento Gonzales.

CHAPITRE XVI.

FRANCIA (suite). — SES DERNIÈRES ANNÉES; SA MORT. — SON PORTRAIT. —
CONSÉQUENCES DE SON SYSTÈME POLITIQUE.

(1830-1840.)

C'était moins dans l'intérêt de ses sujets que dans le sien, je veux dire dans l'intérêt de l'État, que Francia avait cherché les moyens d'écouler les productions du pays. Je l'ai montré en maints passages de cette *Histoire*, achetant à vil prix, des simples particuliers, le maté, le tabac, les bois de construction, et revendant fort cher toutes ces denrées aux provinces voisines, ou les échangeant contre les objets manufacturés de l'Europe, à des conditions ruineuses pour les négociants étrangers.

Devenu le principal, sinon l'unique trafiquant du Paraguay, le Dictateur ne négligea rien pour assurer de beaux bénéfices à l'État, dont il gérait le patrimoine en bon père de famille. Ce patrimoine, en de pareilles

main, avait pris d'effrayantes proportions. Juge de tous les procès, arbitre de toutes les fortunes, imposant au moindre prétexte des amendes énormes qu'il fallait acquitter sans retard, sous peine de la vie, confisquant les biens du clergé et des communautés religieuses, faisant main basse sur les richesses laborieusement amassées par les Jésuites dans leurs Missions (1), il était parvenu en peu de temps à rendre l'État propriétaire de terrains immenses et très-propres à l'élevage des animaux domestiques. Alors il conçut le projet de créer des fermes (*estancias*), où les bestiaux et les chevaux se multipliant à l'infini, devinrent une source nouvelle et féconde de revenus. Outre les cuirs, objets d'échange importants, il trouvait dans ces établissements un moyen économique de nourrir et de monter son armée. Nous l'avons dit, il s'était constitué le fournisseur privilégié du marché de sa capitale, et ne souffrait aucune concurrence de la part des autres propriétaires, auxquels il ne permettait de vendre leur bétail qu'après l'écoulement du sien. Enfin, il ouvrit successivement deux magasins, gérés par un fonctionnaire spécial (*alguazil mayor*), dans lesquels il faisait débiter à des prix excessifs les marchandises d'Europe d'un usage habituel. Il aurait pu ramasser ainsi en peu de temps tout le numéraire en circulation, car la disette des objets de première nécessité était telle parfois, que la foule assiégeait les portes de ses boutiques et qu'il fallait envoyer de la troupe pour la contenir. Le Dictateur avait soin d'ail-

(1) Il prit jusqu'au damas des tentures et des ornements sacerdotaux pour en habiller ses soldats.

leurs de s'informer des prix de la place et donnait l'ordre de ne livrer à chaque individu qu'une quantité déterminée d'un article, afin d'empêcher les autres marchands de la ville d'en acheter la totalité pour la revendre plus cher. C'est ainsi, par exemple, qu'il n'a jamais été délivré que pour deux réaux de papier à une seule personne. On commençait la distribution par les enfants des écoles, on arrivait aux militaires, et on la finissait, s'il y avait lieu, par les simples particuliers.

Jaloux de toute influence, ennemi-né de toute autorité qui ne relevait pas directement de la sienne, l'homme étrange dont nous esquissons la vie ne pouvait pas respecter l'influence et reconnaître l'autorité du clergé; aussi s'attachait-il de bonne heure à les battre en brèche. On le voit, dès le commencement de sa dictature, interdire les cérémonies nocturnes comme favorisant les complots, et supprimer un grand nombre de jours fériés comme invitant à la paresse; plus tard, il sécularise les couvents et confisque leurs biens. Le décret de suppression révélait son profond mépris pour les religieux, qui étaient obligés dans leur demande de sécularisation de s'accuser eux-mêmes de tous les vices et de tous les désordres qu'il leur reprochait. Il ne s'en tint pas là : l'évêque avait toujours laissé voir des sentiments hostiles à la Révolution que n'avaient pu modifier ni les exhortations ni les ordres du Dictateur. Celui-ci résolut de s'en venger par des atteintes aux prérogatives épiscopales et des persécutions continues. Bientôt, la raison du malheureux prélat, ébran-

lée par les scènes effroyables dont il était chaque jour le témoin, succomba; et de guerre lasse, il consentit à déléguer ses pouvoirs à son vicaire général, une des créatures du despote, qui, désormais investi d'une autorité absolue, quoique indirecte, sur les choses spirituelles, se déclara chef de l'Église et la gouverna selon son bon plaisir. Alors il ferma le collège de théologie fondé en 1783. En agissant ainsi avait-il pour but, comme il le prétendit plus tard, de détruire une pépinière de demi-savants que l'incapacité de l'évêque ne permettait pas d'ordonner, et qui, trop fiers pour redevenir agriculteurs, préféreraient se faire avocats sans cause ou mauvais écrivains? ou considérait-il l'ignorance comme la base la plus solide de son gouvernement? L'indifférence qu'il professa toujours à l'égard des écoles primaires et le peu de soin qu'il prit de l'instruction publique, autorisent assez cette dernière interprétation d'une mesure qu'il crut justifier par ces paroles pompeuses : « Minerve doit dormir lorsque Mars veille. » Il avait dit aux docteurs Rengger et Longchamp, lors de leur arrivée : « Professez la religion que vous voudrez; soyez chrétiens, juifs ou musulmans, mais ne soyez pas athées. » S'il ne le devint pas lui-même, il paraît du moins certain qu'il resta dans la suite étranger à tout culte extérieur, et qu'il ne laissait échapper aucune occasion de s'élever contre l'Église et de décrier ses ministres. Des paroles il ne tarda pas à passer aux actes. Deux moines s'étaient permis quelques critiques sur son administration; Francia les fit mettre au cachot en ordonnant de leur raser

la tête et de les revêtir de jaquettes jaunes, « afin de les dépouiller de leur auréole. »

Sous ce niveleur impitoyable, toute inégalité avait disparu. Mais s'il repoussait soigneusement l'influence des personnes étrangères à son gouvernement, ce n'était pas pour admettre les observations de ses principaux employés. Il ne prenait conseil que de lui ; et, comme il avait tout absorbé, police, finances, guerre, haute et basse justice, et que dans toutes les branches d'administration il s'arrêtait aux détails les plus minutieux, il n'avait ni conseillers ni ministres. Un secrétaire (*fiel de fechos, actuário*) recevait les pétitions et écrivait chaque jour sous sa dictée ses décisions souveraines dans les affaires les plus insignifiantes, les moins dignes de l'attention d'un homme d'État (1). Le temps n'a pas encore effacé le souvenir des vexations diaboliques par lesquelles ce scribe insolent se vengeait de la dureté et des violences de son maître, sur les malheureux obligés d'avoir recours à lui. L'histoire conservera son nom ; il se nommait Patiños. Il était métis ;

(1) Nous avons sous les yeux la requête d'un habitant de Villa-Rica qui sollicite comme une grâce l'autorisation d'y vendre à prix d'argent, ou par voie d'échange, quelques mesures de blé et d'orge, ou de conduire ces denrées sur le marché de l'Assomption. L'autorisation fut accordée, et la pièce porte la signature de Francia. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que ses ordres lui étaient fidèlement renvoyés, avec la mention de leur exécution en marge, et qu'il avait soin de les détruire lui-même ; aussi est-il fort difficile de trouver un autographe du Dictateur, ou seulement un acte revêtu de sa signature. Nous possédons deux lignes écrites de sa main au bas d'une lettre adressée aux consuls par le commandant du district de Bobi, qui leur expédie deux fusils restés en son pouvoir. L'accusé de réception est libellé en ces termes solennels : *Quedan recibidos y agregados al armamento de la Patria.*

la couleur de sa peau et l'ensemble de sa personne décelaient cette humble origine. D'abord employé dans la ville d'Yquamandiyu, Policarpo Patiños en fut rappelé pour cause de malversation. Le Dictateur lui pardonna et le nomma inspecteur de la douane; en 1826 il en fit son secrétaire. Habile et dissimulé, le métis sut amasser quelque fortune sans éveiller les soupçons du chef redoutable dont il pénétrait les intentions avec une rare sagacité. Il va sans dire que Patiños s'appliquait à singer ses manières et à exprimer sur toutes choses son opinion. Comme lui, il s'était adonné à la lecture; et il choisissait, étrange contraste, parmi les auteurs modernes, ceux qui professaient, en religion comme en politique, les opinions les plus libérales. Un autre personnage était admis dans l'intimité quotidienne du despote : c'était son barbier, mulâtre ivrogne et mal vêtu, espèce de confident et de gazette officielle, avec lequel il causait volontiers lorsqu'il voulait mettre le public au courant de ses projets. Entre ses mains une imprimerie eût été, on peut le supposer, chose inutile et superflue : cependant, s'il devait se soucier médiocrement de la presse, il ne dédaignait pas, à l'occasion, de prendre la plume pour défendre sa politique aux yeux de l'Europe et de l'Amérique. Piqué au vif par la publication de l'*Essai historique*, il tenta d'en réfuter les écrasantes révélations. Il écrivit alors de sa main un long article qu'il adressa à un journal de Buenos-Ayres. *Le style, c'est l'homme* : l'article du Dictateur n'est, on le devine, qu'un amas de grossières injures dirigées contre l'au-

teur de ce livre estimable. Voici un curieux échantillon de cette prose de carrefour : « Le Suisse Rengger était un traître venu au Paraguay pour faire une guerre sourde aux patriotes américains en les empoisonnant. Ce factieux conspirait avec les Espagnols contre le gouvernement, qui ne voulut jamais lui permettre (*sic*) d'y rester comme médecin et de s'y marier, préférant le chasser du pays que de le faire pendre comme assassin... Son *Essai historique* devrait s'appeler plutôt *Essai de mensonges sur la Révolution*... Lorsque cet homme perfide, athée et faussaire s'embarqua, la foule qui le suivit jusqu'au vaisseau ne cessait de crier : *Adieu, médecine ! adieu, poison ! nous voilà délivrés de tes drogues maudites !* » (*El Lucero*, n° du 24 août 1830.)

Les années, en s'accumulant sur la tête de Francia, furent impuissantes à calmer les accès de son humeur fantasque et ses excentricités sanguinaires (1); et la

(1) Encore une preuve—une preuve terrible—des craintes qui assiégeaient son imagination troublée dans les derniers instants de sa funeste existence. En 1810, trois habitants de la ville de Curuguaty avaient reçu du commandant, au nom du gouvernement, l'ordre d'aller s'établir avec leurs familles à Salvador, colonie fondée comme Tevego dans le Haut-Paraguay, pour arrêter les incursions des Indiens. Dans une pétition adressée au Dictateur, ces malheureux lui exposèrent très-humblement la longueur et les difficultés du voyage, leur défaut de ressources, et l'impossibilité pour eux de pouvoir vivre dans la nouvelle colonie. L'officier informa le despote de leur résistance à ses ordres, en la présentant comme un indice du désir de révolutionner le pays. Immédiatement l'ordre fut expédié de les envoyer à l'Assomption avec les fers aux pieds, et peu de jours après leur arrivée, on les fusilla sans autre forme de procès.

C'est à eux que s'arrête la liste funèbre des victimes du tyran. Quel est donc le chiffre de ce nécrologe ? Il est impossible de le dire avec une incontestable exactitude. Un voyageur américain (COMMANDER J. PAGE; *La Plata, the Argentine Confederation, and Paraguay*, p. 203), prétend qu'à sa mort on trouva dans ses papiers une liste de cinquante personnes

mort le surprit dans l'exercice d'un despotisme inflexible, après quelques jours de maladie, pendant lesquels il continua de s'occuper seul de l'expédition des affaires. Vainement on le presse de se désigner un successeur, afin de préserver le pays de l'anarchie. A ces instances il se contente de répondre qu'il ne manquera pas d'héritiers. Peu s'en fallut qu'il ne sortit de la vie par un crime. Saisi tout à coup d'un violent accès de colère contre son médecin (*curandero*), il se lève, s'arme d'un sabre, et allait en frapper l'homme de l'art tremblant et déjà résigné, lorsque ses forces le trahissent, et il tombe évanoui. Aux cris du barbier accourt le sergent de garde, qui refuse d'approcher avant d'en avoir reçu l'ordre de sa bouche : « Mais il ne parle plus, dit le mulâtre. — Peu importe, répond le soldat, fidèle observateur de la consigne, s'il revenait, il me punirait d'avoir désobéi. » Enfin, on le porte mourant sur son lit, et le 20 septembre 1840, à neuf heures du matin, il expire à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

On fit à Francia de somptueuses funérailles, au milieu d'un morne silence, interrompu seulement par

fusillées pour cause politique. Mes informations ne m'autorisent pas à affirmer l'existence de ce document, mais elles m'ont conduit à adopter le chiffre de cinquante-deux, comme se rapprochant beaucoup de la vérité, sans compter ceux qui sont morts des suites de mauvais traitements, ou peu à peu dans les affreux cachots dont il faut lire la description dans l'ouvrage du docteur Rengger. Ainsi ce nombre ne donnerait qu'une moyenne de deux par année. Mais avant de faire honneur à Francia d'une apparente modération, il faut se rappeler le chiffre de la population du pays, et l'effroi que produisirent les exécutions si nombreuses des premières années de son règne. En somme, il est permis de croire que les prétextes de se montrer sanguinaire lui ont fait plus souvent défaut que la bonne volonté.

les sanglots de la foule, qui s'était partagé ses vêtements comme des reliques. Il fut inhumé dans l'église de l'Incarnation, et une colonne de granit signala sa dernière demeure à la vénération et au culte de ses nombreux partisans. Il faut le dire, peu de temps après l'anniversaire de ce jour de deuil, le mausolée disparut, et le bruit se répandit que les restes du trop fameux docteur avaient été transportés dans le cimetière de l'église. Une partie de cette nouvelle était vraie ; mais le gouvernement consulaire, l'auteur mystérieux de cette mesure inspirée par la politique, repousse toute idée d'une profanation inutile. Francia repose donc encore à la place que la piété de ses sujets lui avait choisie, mais son tombeau a cessé de porter ombrage à ses successeurs (1).

Le Dictateur était d'une taille moyenne. Nerveux et maigre, il offrait tous les signes qui caractérisent le tempérament bilieux. De beaux yeux noirs enfoncés sous l'orbite et couverts d'épais sourcils, des regards perçants et un front largement développé imprimaient à sa physionomie un remarquable cachet d'intelligence et de pénétration. Admirateur enthousiaste de l'empereur Napoléon, il croyait le copier en montant à cheval en robe de chambre, avec des bas de soie et des souliers à boucles d'or : un tricorne de dimensions fabu-

(1) Sa mémoire avait reçu jusqu'aux honneurs d'un panégyrique, prononcé un mois après sa mort (20 octobre), du haut de la chaire de la cathédrale de l'Assomption. Ce morceau d'éloquence sacrée, traduit de l'espagnol en portugais par M. Gay, curé de San-Borja (Brésil), a été publié dans la *Revista popular* de Rio-de-Janeiro du 1^{er} décembre 1862.

leuses, et qui représentait dans sa pensée le petit chapeau historique, complétait son costume, dont il avait pris le modèle sur une caricature de Nuremberg (1). Malgré ce léger ridicule, le maintien grave et digne de Francia commandait le respect, et son abord était imposant. Fort de cette première impression, il cherchait par une hauteur étudiée à intimider son interlocuteur. Mais s'il rencontrait une contenance ferme et un regard assuré, son ton devenait plus doux ; il causait avec esprit et laissait voir alors des connaissances étendues sur les sujets les plus variés. Sans amis, sans parents auprès de lui, car il congédia bientôt sa sœur sous le prétexte le plus frivole (2) et emprisonna ses neveux, il cherchait des distractions dans l'étude et y consacrait les instants que ne réclamait pas le gouvernement de sa république. Imbu de leurs idées, il faisait ses lectures favorites des philosophes et des encyclopédistes du XVIII^e siècle : ajoutons encore, pour tout dire, qu'à côté de bons ouvrages espagnols, sa bibliothèque renfermait une apologie de Robespierre.

Au milieu de cet isolement, le Dictateur ne restait

(1) Ce chapeau, que nous avons pu acquérir moyennant un prix assez élevé, n'est pas un des objets les moins intéressants de notre *Collection américaine*.

(2) Doña Petrona Francia, beaucoup moins âgée que son frère, lui a survécu. Elle avait tous ses traits, et jamais ressemblance n'a été, m'a-t-on dit souvent, plus parfaite. Il n'existe aucun portrait du Dictateur dessiné d'après nature, ou même de souvenir. Quel audacieux se serait jamais hasardé à le regarder en face ? Je dois donc convenir que celui qui figure dans mon *Atlas*, n'est que la reproduction des traits de doña Petrona, qui m'a fourni sur le costume et les détails de toilette de son frère tous les éclaircissements désirables. Mariano Galvan, son mari, était mort à l'Assomption en février 1847.

pas étranger à la politique de l'Europe. Il recevait des nouvelles et des journaux par les négociants brésiliens d'Itapua, et par la voie de Corrientes où il avait un agent. Son système d'économie sordide permet de supposer qu'il ne dépensait pas de grosses sommes dans cette branche d'administration. Combien il est regrettable qu'un homme doué d'une pareille intelligence, investi d'un pouvoir qui ne connaissait d'autres limites que sa volonté, n'ait pas appliqué d'aussi puissants moyens de faire le bien à l'amélioration matérielle et morale de son pays ! Préoccupé de lui seul, absorbé dans son immense égoïsme, il a tout détruit, il n'a rien fondé. Aucun monument, aucune institution ne recommandent sa mémoire. Il y a plus : Francia a fait école ; et, sous le nom d'*américanisme*, le système dont il est l'inventeur lui a survécu ; ce système, qui consiste à se jouer du droit des gens et de la vie de ses semblables ; à repousser la population, les idées et l'industrie de la vieille Europe, c'est-à-dire les éléments nécessaires, obligés, de la prospérité et de la grandeur futures de l'Amérique.

Mais tant de calamités et le joug si pesant de ce long despotisme ont-ils donc été tout à fait sans compensations dans le passé, et n'en promettent-ils pas de plus grandes dans un avenir plus ou moins rapproché ? Non, sans doute ; et l'impartialité nous impose le devoir de signaler, au milieu de mesures extravagantes, celles qui profiteront un jour au Paraguay. Préservé de la manie contagieuse des révolutions qui désolent depuis un demi-siècle les anciennes colonies de l'Espagne, sa

population a augmenté dans de très-notables proportions; et, obligée de se suffire à elle-même, de tirer du sol tout ce dont elle avait besoin, elle a perfectionné les produits de son industrie. Nous l'avons dit à plusieurs reprises, l'agriculture, à laquelle il imprima une vive impulsion, avait attiré de bonne heure son attention; et ses décrets despotiques, qui modifièrent profondément l'économie rurale, eurent du moins pour résultat inespéré de mettre le pays à l'abri de la disette, conséquence trop fréquente de sécheresses prolongées, et de l'apparition presque périodique de nuées de sauterelles. Nous avons déjà et longuement raconté les procédés à l'aide desquels il avait cherché à développer l'élève du bétail et des chevaux, en luttant contre les conditions peu favorables dans lesquelles se trouve le Paraguay sous le rapport de la production animale. Nous savons que le pays s'était lentement repeuplé, lorsqu'une mesure cruelle, qui causa la ruine de nombreuses familles, vint arrêter l'essor de cette prospérité naissante; je veux parler du remède extravagant imaginé par le Dictateur, pour arrêter les progrès de l'épidémie de *garrapatas* qui décima les troupeaux en 1836, et préserver des atteintes du fléau le bétail appartenant à l'État.

En finissant un récit plein de curieux détails auxquels nous regrettons de ne pouvoir donner place (1), le docteur Rengger interroge l'histoire moderne de la

(1) On trouvera aux *Notes et Pièces justificatives* des extraits du dernier chapitre de l'*Essai historique sur la Révolution du Paraguay*, consacré tout entier à la vie domestique et aux habitudes du Dictateur.

France, et cherche à établir une comparaison entre son héros et la grande figure qui la remplissait il y a soixante ans. L'espace nous manque pour suivre le savant voyageur suisse sur ce terrain. Toutefois, s'il fallait écrire le parallèle de deux hommes qui traversèrent des circonstances analogues sans doute, mais avec un génie et en vue de résultats si différents, nous n'hésiterions pas à prendre pour épigraphe les paroles d'un poète illustre, et nous dirions que l'astucieux inventeur des licences d'Itapua est à l'auteur colossal des décrets de Berlin ce que le tigre est au lion, et le vautour à l'aigle (1).

(1) VICTOR HUGO, *Les Orientales*, Préface, p. 7.

CHAPITRE XVII.

République et Présidence.

ÉVÉNEMENTS QUI SUIVIRENT LA MORT DE FRANCIA. — INSTALLATION D'UNE
JUNTE PROVISOIRE. — NOMINATION DE DEUX CONSULS.

(1840 - 1841.)

Dès que l'altération des traits du Dictateur ne permit plus de douter d'une mort à laquelle on avait peine à croire, les commandants des casernes, secrètement convoqués par le métis Patiños, se réunirent à la douane. Après une courte délibération, se considérant, en l'absence de dispositions testamentaires, comme les héritiers naturels de leur maître, ils résolurent de tenir l'événement caché pendant quelques heures, qu'ils mirent à profit pour opérer des arrestations (1), et doubler la garde de la prison publique qui renfermait alors dans ses étroites cellules près de sept cents détenus de

(1) Au nombre des personnes arrêtées figuraient un neveu du Docteur et trois Français dont on redoutait l'influence sur la population.

toutes conditions. Précautions inutiles, car la nouvelle excita dans le peuple une douleur profonde et d'unanimes regrets. Ils s'étaient, d'ailleurs, constitués séance tenante en *Junta suprême et provisoire de gouvernement* (*Junta suprema gubernativa provisoria*), à l'instigation de l'*actuario*, qui s'était adjugé les fonctions modestes de secrétaire; mais qui, se sachant moins ignorant que ses collègues, se croyait bien appelé à les diriger (1). Sans consulter l'opinion publique, sans égard pour les désirs de la population, la junta se contenta de déclarer qu'elle convoquerait un congrès lorsque le moment en serait venu, et qu'elle le jugerait opportun.

Cependant Patiños, impatient de confisquer à son profit l'autorité souveraine, et d'évincer des collègues dont il méprisait la nullité profonde et l'extrême ignorance, suggéra à l'un d'eux l'idée de proposer sa nomination comme Directeur suprême du Gouvernement. Cette imprudente ambition le perdit; car, aussitôt dénoncé, il fut arrêté sur l'ordre de la junta; et, redoutant de justes représailles et la vengeance de ceux qu'il avait si longtemps persécutés, il se pendit dans sa prison, à la grande joie de tous les habitants (10 octobre 1840). Vers le soir, on l'enterra clandestinement à côté de la cathédrale, et sa tombe fut entourée d'une forte palissade, pour éviter que le peuple, qui l'avait poursuivi de ses malédictions, ne déterrât son corps pendant la nuit. Quelques jours après, les

(1) Voici la composition de cette junta : l'alcade Ortiz, président; les commandants Cañete, Arroyo, Pereyra et Maldonado, membres (*vocales*); Polycarpo Patiños, secrétaire avec droit de suffrage (*con voto*).

enfants de Patiños obtinrent la permission de l'exhumer et de lui donner une sépulture dans les dépendances de leur maison.

Désormais sans direction, ce gouvernement, image du chaos, ne pouvait aller loin. Uniquement occupés de leurs plaisirs, n'ayant nul souci des affaires, les pauvres gens qui le composaient abandonnaient le soin des choses sérieuses à leurs amis. Maîtres du trésor public, ils y puisaient largement pour eux-mêmes et pour leurs partisans. Ces libéralités, dont ils eurent le tort d'exclure les autres officiers et les soldats, en éveillant d'ardentes jalousies, leur suscitèrent de nombreux ennemis. Il faut le dire cependant, s'ils furent incapables, ils se montrèrent humains, et ils rendirent la liberté à un grand nombre de prisonniers d'État et aux personnes que Patiños avait fait arrêter au moment de la mort du Dictateur.

Le 23 janvier 1844, soixante-dix hommes du quartier de la place, commandés par les sergents Duré et Ocampos, se dirigèrent vers le palais du gouvernement où la junta se trouvait réunie en séance, et se saisirent des cinq membres qui la composaient, et de leur conseil, le nommé Salduondo, homme méprisable, mal vu des troupes, mais qui avait su s'arroger la plus grande part dans l'administration des affaires publiques.

Les officiers procédèrent aussitôt à l'installation d'une nouvelle junta, composée de l'*alguazil-mayor* Medina, président, et de deux membres, le nommé Benitez, et le sergent Ocampos; ce dernier faisant fonctions de secrétaire. Cette administration reçut l'injonc-

tion de veiller au maintien de l'ordre, et de convoquer dans le plus bref délai un congrès chargé de fonder un gouvernement définitif.

Ce mandat, la junte n'eut pas le temps de le remplir. A peine comptait-elle quinze jours d'existence, lorsque, le 7 février, la force armée arrêta les trois personnages qui la composaient, et les emprisonna comme ils avaient fait de leurs prédécesseurs, sous prétexte qu'ils différaient outre mesure la convocation de l'Assemblée, et qu'ils avaient excédé leurs pouvoirs en procédant à la nomination d'un alcade de la ville et de quelques autres fonctionnaires. L'auteur de cette nouvelle révolution était un officier nommé Mariano Roque Alonzo, commandant de la caserne San-Francisco, qui s'empara de l'autorité avec le titre de commandant général des troupes (*comandante general de armas*). Il s'adjoignit un secrétaire dans la personne de D. Carlos Antonio Lopez, qui du second rang allait sans tarder passer au premier, et devait avoir l'habileté de s'y maintenir.

On le voit, la population, avec cette indifférence profonde qui fait le fond de son caractère, était restée tout à fait étrangère aux changements que des ambitieux se chargeaient d'opérer en son nom, et pour leur plus grand profit. Tout s'exécutait par l'intervention des troupes casernées dans la ville. A un coup de canon tiré comme signal, les habitants se rassemblaient sur la place du palais, et là on leur faisait connaître la chute du gouvernement acclamé la veille, et l'installation d'un nouveau pouvoir.

Alonzo ne se saisit pas du commandement sans exciter la jalousie de ses collègues, et pendant plusieurs jours la tranquillité publique fut en péril. On procéda, suivant la coutume, à de nouvelles arrestations ; mais les prisonniers, parmi lesquels figurait le père du directeur de la première junte, Salduondo, ne tardèrent pas à être relâchés. En même temps, on instruisit le procès des individus qui avaient composé les administrations précédentes, et on n'oublia pas de les punir de n'avoir pas su défendre le pouvoir qu'ils avaient usurpé. Ils furent exilés pour un temps indéterminé ; les uns dans les postes (*guardias*) du Chaco, les autres dans les villes du Haut-Paraguay. L'ex-président Ortiz reçut pour destination le territoire des Missions qu'il habitait avant sa subite et si courte élévation : on laissa libres les membres de la seconde junte.

On sait déjà que le commandant général de la force armée avait choisi pour secrétaire D. Carlos Antonio Lopez. Nous aurons plus tard l'occasion de faire le portrait de ce personnage, qu'une intelligence au-dessus de la moyenne et des connaissances assez rares dans son pays devaient élever promptement à la première place ; nous dirons ici quelques mots de ses antécédents.

A l'époque où s'accomplissaient les événements que nous racontons, *el ciudadano* (1) Lopez avait environ 44 ans. Après avoir mis à profit autant que faire

(1) *Le citoyen*, titre qu'il se plaisait à prendre dans les actes officiels et publics.

se pouvait les ressources insuffisantes que la ville de l'Assomption offrait en ce temps-là pour l'instruction de la jeunesse, il eut la pensée de se faire homme de loi. Mais redoutant les persécutions du Dictateur, et jouissant d'ailleurs d'une aisance qui pouvait passer au Paraguay pour de la fortune, il se retira de bonne heure dans une ferme assez éloignée qu'il possédait sur les bords du fleuve, près de la ville *del Rosario*. Il s'était allié à une nombreuse et honorable famille de la capitale; et nous le verrons, parvenu au pouvoir, se souvenir des siens, et faire une large part à ses enfants dans la distribution des honneurs et des emplois publics.

Quel fut le motif de son retour à l'Assomption? Je ne l'ai jamais connu; mais l'on peut, sans offenser sa mémoire, supposer qu'il se sentait capable de recueillir en tout ou en partie l'héritage laissé vacant par la mort du Dictateur; et la suite de cette histoire permet bien de croire qu'il en avait le désir.

Quoi qu'il en soit, durant son court séjour dans la caserne de San-Francisco, D. Carlos Lopez se conduisit avec beaucoup d'adresse. Toujours présent, sans relations apparentes avec sa famille, il assistait avec assiduité à toutes les conférences des chefs, hommes d'une rudesse extrême et de l'ignorance la plus profonde; qui se regardant comme investis du droit de disposer des destinées du pays, et imbus des idées de Francia, c'est-à-dire partisans de sa politique d'isolement absolu et de la privation de commerce, nour-

risaient une haine aveugle contre tout ce qui n'était pas Paraguay (1).

Le secrétaire du commandant général eut l'habileté de gagner la confiance de ces serviteurs endurcis du despotisme, tout en s'efforçant de leur donner des idées plus saines et plus rationnelles, et de leur faire adopter le plan du gouvernement qu'il se proposait de fonder, avec l'aide du Congrès qui venait d'être convoqué. Ses amis, de leur côté, ne restaient pas inactifs; et connaissant de longue date l'influence étrange, presque magique de ce nom, ils s'efforçaient d'accréditer parmi les soldats l'opinion que le *défunt* (*el difunto*) l'avait désigné comme son successeur (2). Ils cherchaient

(1) Le docteur Rengger raconte (*Essai*, p. 20) qu'un capitaine des milices de la ville de Iquamandiyu, voulant expliquer à ses soldats la signification du mot *liberté*, ne trouva rien de mieux à leur dire, sinon que c'était la Foi, l'Espérance et la Charité. Voici un mot qui peut faire le pendant de cette définition naïve. En 1834, le Dictateur s'était mis, suivant sa coutume, en hostilités avec ses voisins les habitants de la province de Corrientes, auxquels il n'avait pas épargné les mauvais procédés. Ceux-ci avaient envahi le territoire des Missions de l'Entre-Rios, et se rapprochaient des bords du Paraná. Un jour ils s'avancèrent jusqu'au campement emmurillé connu sous le nom de *Trinchera de los Paraguayos*, d'où ils s'efforçaient de détacher les soldats du gouvernement qui les opprimait.

« Amis, disaient-ils à ces pauvres gens qui se bouchaient les oreilles et ne voulaient rien entendre, écoutez-nous; nous voulons vous faire connaître vos droits d'hommes et de citoyens. » Le soir, en rentrant sous la tente, le commandant du poste répétait avec un sourire de satisfaction dédaigneuse au sergent qui l'accompagnait : « As-tu entendu ces vanrieux (*estos pícaros*)? n'ont-ils pas la sotte prétention de nous apprendre à connaître nos droits? Comme si nous ignorions ceux que nous payons à la douane! »

A quelques jours de là, cette tentative de séduction fut cruellement punie, car trois soldats *correntinos* qui se baignaient dans le fleuve ayant été saisis et envoyés à l'Assomption, ils furent immédiatement passés par les armes.

(2) Plusieurs années après sa mort, c'était ainsi que l'on désignait le Dictateur; et, en prononçant son nom, personne n'oubliait de se découvrir.

ainsi à battre en brèche l'influence et le prestige d'Ortellado, subdélégué des Missions, que le peuple regardait comme destiné à continuer les traditions gouvernementales du Docteur.

Le Congrès, si longtemps attendu, s'ouvrit enfin. Le 12 mars 1844, les 500 députés appelés à le composer se réunirent dans l'église du quartier de San-Francisco, et commencèrent par élire un président. Leur choix, on le devine, ne fut pas long. Investi de cette dignité, le secrétaire du commandant général des troupes monta au fauteuil, et bien pénétré de son rôle, il fit à l'Assemblée la proposition de confier l'autorité suprême à deux consuls, nommés pour trois ans, à l'expiration desquels un nouveau Congrès devait proroger les pouvoirs de ces magistrats, ou adopter une autre forme de gouvernement. Les candidats à ces hautes fonctions se trouvaient désignés d'avance; et les députés nommèrent à l'unanimité premier consul D. Carlos Lopez, l'habile secrétaire du chef de l'armée; et second consul Roque Alonzo, avec un pouvoir et des prérogatives identiques, mais avec un traitement inégal (1).

Cependant l'accord ne fut pas unanime; une voix timide osa s'élever contre cette façon expéditive de constituer un gouvernement. Un député nommé Juan Bautista Rivarola eut le courage de demander la parole. Il exposa qu'il convenait avant toute chose d'établir

(1) L'un devait recevoir un traitement de 4,000 piastres, et l'autre un traitement de 3,000. T. J. PAGE, *La Plata, the Argentine Confederation and Paraguay*, London, 1859, p. 204.

une Constitution... A ce mot, le président l'interrompit, et l'arrêta court. Il fit observer que le moment de donner au pays une Constitution n'était pas encore arrivé; que les circonstances critiques au milieu desquelles il se trouvait, pauvre et dépourvu d'hommes capables et instruits, rendaient nécessaire la création d'un pouvoir assez fort pour maintenir l'ordre et la tranquillité publique. A ce raisonnement qui avait presque les allures d'une menace, l'orateur interdit, troublé, n'osa pas ou ne sut rien répondre. On procéda immédiatement à la signature des actes du Congrès, opération laborieuse sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

En prenant possession de leurs fonctions, les consuls avaient tout à créer dans un pays où tout avait été détruit. Ils se mirent à l'œuvre, et inaugurèrent leur administration par des mesures équitables. Ils ouvrirent les portes du Paraguay aux étrangers qui furent libres d'en sortir. Ils tentèrent de faire cesser son isolement, en établissant des relations avec les provinces voisines : des commissaires envoyés par la province de Corrientes furent bien accueillis, et le 30 juillet 1841 on signa avec eux deux traités, l'un, d'amitié, de commerce et de navigation; le second, de limites.

L'activité prodigieuse du premier consul s'étendait à toutes les branches de l'administration intérieure, et par son assiduité au travail, il s'efforçait de suppléer à l'absence d'un personnel capable de lui venir en aide dans la pratique ou dans l'expédition des affaires. Nous avons dit que Francia, par l'effet d'une monstrueuse

absorption, avait concentré dans sa personne tous les pouvoirs, guerre, finances, affaires ecclésiastiques, haute et basse justice; qu'aucun principe ne servait de règle à ses décisions souveraines; et que tout — la vie et la fortune des citoyens — dépendait de son caprice et de son humeur chagrine.

Aussi jaloux que le Dictateur de ses prérogatives, aussi peu désireux d'en confier l'exercice à des subalternes, le gouvernement consulaire entreprit cependant de mettre un peu d'ordre dans ce chaos, d'opérer des réformes, de fonder quelques institutions utiles, et d'établir certains principes généraux capables de guider ses agents dans les décisions de très-minime importance, qu'il crut pouvoir leur abandonner sans mettre la chose publique en péril.

L'administration de la justice, absorbée ou presque supprimée par le Dictateur « perpétuel, » réclamait une nouvelle organisation. On créa différents degrés de juridiction, on institua des juges de paix, un juge suprême d'appel (*juez superior de apelaciones*), un autre pour les causes criminelles (*juez del crimen*), et un règlement (*Estatuto provisorio de justicia*) déterminait la marche de la procédure, la hiérarchie et les attributions des magistrats. L'adjonction au *juge du crime* de deux citoyens désignés par le sort sur une liste arrêtée d'avance (*hombres buenos*), contient en germe l'institution bienfaisante du jury; malheureusement, cette mesure n'a pu recevoir son exécution que dans un très-petit nombre de localités, faute d'individus capables de remplir ces fonctions délicates.

On mit à la tête de chaque district (*partido*) un juge-commissaire (*juez comisionado*), qui est en même temps chef de la milice (*gefe de milicias ô urbanos*). Ce magistrat connaît des demandes qui n'excèdent pas 400 piastres (*pesos fuertes*). Il est aussi chargé de la police, et prononce directement dans les simples délits ; mais il remet les causes graves au juge du crime avec un procès-verbal (*sumaria*).

Quoique le gouvernement ait aboli, en principe, les anciennes lois coloniales dont l'ensemble porte le nom de *Recopilacion de las leyes de Indias*, ce sont elles dont le texte hérissé d'arguties guide encore les magistrats dans les rares procès que l'ignorance profonde des hommes de loi obscurcit, et dont elle retarde indéfiniment la solution. En matière commerciale, on a adopté le Code de commerce espagnol de 1829.

La police, ce levier puissant, cet instrument favori des gouvernements absolus, ne fut pas négligée. Un chef de police fut institué à l'Assomption, et on libella plusieurs règlements que ce haut fonctionnaire et le capitaine du port lisent aux étrangers à leur arrivée (4).

Les infractions à ces règlements sont punies de

(1) Il n'est pas sans intérêt de transcrire ici quelques-unes de leurs dispositions tracassières.

En tout temps, la circulation dans les rues est interdite une demi-heure après la retraite. Ceux que la nécessité oblige à sortir de leur domicile doivent être porteurs d'une lanterne ;

Les équipages des navires étrangers sont tenus de rentrer à bord au coucher du soleil, à moins d'une permission spéciale délivrée sur la demande du capitaine du bâtiment par les autorités du port ;

Si l'on vient à rencontrer le « Suprême Gouvernement » on s'arrêtera.

fortes amendes, de la prison et des travaux publics en cas de récidive : il faut cependant convenir que plusieurs de leurs prescriptions sont aujourd'hui tombées en désuétude, malgré le soin que prend de loin en loin l'autorité de les faire revivre (4).

le chapeau à la main, en lui faisant face, jusqu'à ce qu'il soit passé (les Paraguayens parlent toujours du pouvoir qui les régit comme d'une personne) ;

Les armes et les munitions doivent être déposées à la police, lors de l'arrivée, pour être reprises au départ, etc., etc.

Voici maintenant la sanction pénale attachée à l'inobservation de quelques articles de ces ordonnances :

Il est défendu de galoper ou d'aller à l'amble dans les rues et de faire monter son cheval sur un trottoir, sous peine de vingt jours de prison. En cas de récidive, le coupable est passible, en outre, d'une amende de 10 piastres fortes (55 francs) ;

Le port d'une arme prohibée est puni de deux mois de travaux publics ; la menace d'une arme de cette nature, de six mois ; s'il y a eu blessure *légère*, le coupable sera condamné à une année de la même peine, etc., etc.

La douceur des mœurs, la docilité de la population, son entière soumission aux moindres ordres des magistrats, facilitent singulièrement le rôle de la police, armée, on vient de le voir, d'un pouvoir redoutable, discrétionnaire, vis-à-vis des délinquants. Les crimes contre les personnes, ceux qui entraînent la peine capitale, sont très-rares au Paraguay. On n'y connaît pas le vol à main armée sur les grands chemins. En revanche, le vol simple, les larcins, y sont fréquents, surtout de la part de la population indienne. Mais jamais de rixes sanglantes, rarement même de tapage nocturne ; l'ordre le plus parfait règne dans les campagnes comme dans les villes, où des rondes fréquentes de soldats de police (*policianos*) veillent à la sécurité des habitants. Pour couper court aux réunions bruyantes, le gouvernement a défendu les réjouissances du carnaval (décrets des 15 février 1844 et 21 février 1846).

Les passe-ports à l'intérieur sont délivrés par les commandants des districts. Prix : 2 réaux. Mais au Président seul appartient la concession des passe-ports à l'extérieur. Leur prix, excessif, est de 2 piastres pour les nationaux, et de 6 piastres pour les étrangers.

(1) Décret du 27 juin 1842, publié de nouveau dans le *Semanario de avisos*, n° 50, juin 1854 ; — Décret du 23 août 1854.

CHAPITRE XVIII.

GOUVERNEMENT CONSULAIRE. — CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE 1843. —
CONGRÈS DE 1844 : LOPEZ EST DONNÉ PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE.
(1841-1844.)

Le soin des réformes impérieusement réclamées par l'état de prostration et d'ancantissement du pays, n'absorbait pas les moments des consuls au point de ne pas permettre à quelques préoccupations de se faire jour dans leur esprit. De ces préoccupations, les unes venaient des rapports tendus et difficiles avec Buenos-Ayres, toujours opposé à la reconnaissance de l'indépendance du Paraguay; les autres leur avaient été léguées par la domination trentenaire de Francia : c'était une partie importante de son héritage; et cette partie, qui certes, n'était pas la plus agréable, il n'avait pas été possible de l'accepter sous bénéfice d'inventaire.

Nous avons longuement raconté le système des confiscations et des amendes imaginé par le tyran, dans

le double but d'ôter à ses ennemis un moyen puissant d'influence, et d'enrichir l'État dont il s'était constitué l'intendant économe, désintéressé, et peu scrupuleux. Lui mort, quelques timides réclamations s'élevèrent, et l'on supposa que ses successeurs chercheraient à réparer, du moins en partie, l'injustice de ses exactions. Aux yeux des deux premières juntas, ce qui avait été trouvé bon à prendre, avait paru bon à garder, mais le gouvernement consulaire ne se montra pas lui-même mieux disposé. Dans ses insignifiantes restitutions, il se borna à accorder de maigres secours aux familles les plus nécessiteuses, aux victimes les plus dignes de compassion. Il rendit quelques maisons qui n'avaient pas été aliénées, et paya de faibles indemnités pour les propriétés rurales déjà annexées aux *estancias* de l'État.

D'un autre côté, les exécuteurs des ordres impitoyables de Francia, que dans l'aveuglement de leur zèle adulateur ils avaient trop souvent dépassés, étaient en butte à des haines profondes. Le gouvernement s'efforçait de contenir l'explosion de ces justes ressentiments, et de prévenir des actes de vengeance trop légitimes.

Ces plaintes et ces réclamations avaient leur contrepartie; et les nombreux partisans du despote n'en étaient que plus assidus dans leur pèlerinage au tombeau du maître vénéré à la mort duquel ils ne voulaient pas croire. Nous avons dit que dans les derniers mois de l'année 1844, les consuls, cédant à un mouvement de jalousie et peut-être aussi aux sollicitations intéressées et aux

rancunes du clergé que le Dictateur avait poursuivi, durant sa vie, de sa haine et de ses dédains, avaient fait disparaître le monument (*la urna sepulcral*) élevé à sa mémoire dans l'église de l'Incarnation. Il faut ajouter que des placards avaient été affichés sur les murs de la maison de sa sœur Petrona; et que les innovations consulaires y étaient violemment critiquées au profit de l'ancien ordre de choses, auquel on n'épargnait ni les éloges ni les regrets, et dont on demandait le retour. Tous ces faits d'une importance médiocre, les motifs que nous avons fait connaître, et le désir d'apaiser des haines et des querelles qui menaçaient de dégénérer en rixes et de compromettre l'ordre public, déterminèrent les successeurs de Francia à défendre de prononcer son nom, et d'en parler, à l'avenir, soit en bien, soit en mal.

A peu près vers le temps où le gouvernement consulaire cherchait à ensevelir sa mémoire dans un oubli profond, il se chargea de prouver à ses partisans qu'il n'avait pas oublié, autant qu'ils se plaisaient à le supposer, les règles de sa justice expéditive et ses procédés impitoyables.

La première junte, on s'en souvient, avait été renversée par un sergent nommé Duré, à la tête de quelques soldats. On déclara publiquement (*por bando publico*) que ce grand citoyen avait bien mérité de la patrie. C'était justice; mais la reconnaissance de ceux qui avaient su tirer profit de sa rébellion s'arrêta là; et Duré, qui convoitait un poste important dans l'administration, auquel la récompense civique ne

parut pas proportionnée à la grandeur de ses services, eut l'imprudence de faire entendre des plaintes qui revinrent aux oreilles des consuls. Aussitôt saisi, et confiné dans le poste de Montes-Claros, une des gardes du Chaco, Duré fut mis aux fers. Ses récriminations n'en continuèrent que plus vives et plus amères; mais bientôt un dénonciateur se chargea d'informer le gouvernement des propos imprudents du prisonnier, et l'ordre vint de le ramener à l'Assomption, où il fut immédiatement fusillé. Instruire le procès du coupable, proportionner la peine au délit, ou se montrer généreux, c'eût été déroger aux traditions inexorables du despotisme.

On le voit, la situation devenait difficile; et les consuls sentirent le besoin de faire sanctionner par un Congrès leurs tentatives encore si incomplètes de réformes. D'ailleurs, une solennelle déclaration de l'indépendance du pays, une affirmation, par ses délégués, de ses droits souverains, devait permettre à ses chefs d'insister avec plus de force et d'autorité auprès des puissances étrangères, dans le but d'obtenir la reconnaissance de son autonomie. C'était en même temps un acte indiscutable à opposer aux récriminations et à l'argumentation spécieuse du général Rosas, gouverneur de Buenos-Ayres, mais, en fait, dictateur et maître absolu des destinées de la Confédération Argentine. Le gouvernement consulaire convoqua donc un Congrès pour le mois de novembre, et la nation, réunie dans ses comices, fut appelée de nouveau à désigner ses représentants.

C'est ici le lieu de rectifier les idées fausses que l'éloignement, les publications officielles et quelques rares écrivains ont accréditées sur les réunions un peu prétentieusement appelées *Congrès*; sur l'élection des députés qui les composent, et sur la nature de leurs travaux.

Lorsque le gouvernement a décidé la convocation d'un Congrès, il expédie un ordre aux juges de paix, en leur faisant connaître le nombre de députés que leur district (*partido*) aura à élire. On procède à la nomination au lieu et au jour fixés; et le chef du district indique les candidats qui lui paraissent les plus capables de remplir les fonctions de députés. Les conditions de l'éligibilité se réduisent à posséder une propriété aussi modeste que possible (*una chacra*), et à savoir bien ou mal signer son nom.

On se tromperait encore en supposant qu'au Paraguay, comme sur d'autres points de l'Amérique, la députation est un but vers lequel court et se précipite une foule avide de candidats, prodigues de promesses oubliées au lendemain de l'élection. Bien loin de là; et voici la raison de cette indifférence en matière électorale: c'est que les trois quarts des députés, ou de ceux qui pourraient le devenir, sont de pauvres campagnards qui n'ont pas de quoi acheter le pantalon, les souliers et la veste (*chaqueta*), indispensables pour pouvoir représenter convenablement la nation paraguayenne. Je laisse de côté les frais d'un voyage souvent fort long, et les dépenses de bouche qu'il faut faire à la ville pour soi et pour sa monture. De

plus, beaucoup d'habitants de l'intérieur du pays ne connaissent pas l'espagnol, seule langue des actes officiels, et je dirais de la tribune, s'il y en avait une. Mais c'est là le moindre des inconvénients que nous venons d'énumérer; car, on va le voir, le rôle des élus se borne à signer; à donner, par leur présence, une sorte de sanction publique aux résolutions prises de longue main par le gouvernement.

Dans ces assemblées qui rappellent assez fidèlement les divans muets de Constantinople, le vote a lieu par assis et levé. Se lever à la voix du président, c'est approuver; demeurer sur son banc, c'est dire non. Mais comme le fauteuil est occupé par un homme investi d'un pouvoir sans limites et qui dispose de la force armée, on croira facilement qu'à l'instant du vote aucun d'eux n'aurait l'audace de rester assis. A peine la lecture des actes soumis à la sanction du *Congrès souverain* est-elle achevée, que déjà tous sont debout (*de pié parados*). Mais ici commencent les difficultés sérieuses, ou, à parler plus exactement, les lenteurs de la délibération; il s'agit de la signature des actes que l'on a votés par acclamation; et telle est la durée de cette formalité laborieuse, qu'il a fallu parfois y consacrer plusieurs jours.

C'est ainsi, nous croyons pouvoir l'affirmer, que les choses se sont passées dans toutes les assemblées, sans excepter même celle du 12 mars 1841; mais l'impartialité nous fait un devoir d'ajouter que, depuis cette époque, on a procédé avec moins de précipitation et des formes plus solennelles. Nous analyserons tout à

l'heure la *Loi qui établit l'administration politique du Paraguay* votée en 1844, et nous verrons que si, en fin de compte, le pouvoir modérateur des délégués de la nation se borne à l'approbation muette des actes du gouvernement, encore faut-il reconnaître qu'on a cherché à sauver un peu les apparences.

Après ce que nous avons dit de la pauvreté des habitants, de leur ignorance et des faibles ressources que devait offrir le pays pour la faire cesser, les détails qu'on vient de lire sur ces parodies législatives, dignes du pinceau d'un Hogarth, ne surprendront personne. La proclamation de l'Indépendance trouva les habitants du Paraguay fort arriérés, et une séquestration trentenaire devait augmenter leur état d'ignorance; mais la conséquence la plus fâcheuse peut-être de l'absolutisme de Francia, c'est d'avoir créé une génération tout entière imbue de ses idées, de son goût pour la politique d'isolement, et de ses opinions en matières économiques. Ces idées, dont l'entretien et la persistance étaient indispensables à la conservation du monstrueux édifice qu'il avait élevé sur la ruine de ses concitoyens, nous les avons fait connaître. Il redisait sans cesse que le Paraguay n'avait nul besoin de commerce, et qu'il était un objet d'envie et de convoitise pour les autres peuples. Or, quelques circonstances parurent confirmer, à une certaine époque, la justesse de ces absurdités économiques et de ces grossières suppositions. Nous voulons parler des prix élevés, presque fabuleux, que dans les premiers temps de son isolement certains produits du pays, tels que le tabac, le maté et les bois de

construction, atteignirent sur le marché de Buenos-Ayres; mais des importations considérables venues du Brésil ne tardèrent pas à combler le déficit, et à ramener ces denrées à leurs prix habituels.

Le 25 novembre 1842, les 400 députés appelés à composer le *Souverain Congrès Général Extraordinaire* se réunirent donc dans l'église de l'Incarnation, sous la présidence de D. Carlos Lopez, premier consul. On sanctionna, séance tenante, l'*Acte d'indépendance de la République*, dans lequel, après un court préambule contenant l'historique de son isolement depuis sa ségrégation d'avec la métropole, et la revendication de ses droits souverains, les représentants de la nation déclarent solennellement : 1° que la république du Paraguay est à jamais une nation libre, indépendante de tout gouvernement étranger; 2° qu'elle ne saurait devenir le patrimoine d'une personne ou d'une famille. Les autres dispositions de cette loi fondamentale imposent aux chefs du pouvoir exécutif, aux fonctionnaires et employés de tout ordre, l'obligation de prêter le serment de maintenir cette déclaration, que les consuls devaient communiquer officiellement aux puissances étrangères et en particulier à la Confédération Argentine, à la charge de rendre compte au prochain Congrès du résultat de leurs démarches.

Le même jour, 25 novembre, l'Assemblée adopta une loi qui consacrait certaines modifications dans le pavillon national et dans le sceau de la République (1);

(1) Voir ci-dessus la description du drapeau paraguayen. PARTIE ÉCONOMIQUE, chap. XII, p. 164, à la note.

et les consuls soumirent à son approbation une loi sur la création d'une monnaie de cuivre (27 novembre); une autre sur l'installation des tribunaux et des juges, et quelques mesures qui modifiaient profondément l'assiette de l'impôt. Je citerai parmi elles le décret du 1^{er} janvier 1842, qui établissait huit classes de papier timbré (*papel sellado*), depuis 2 réaux jusqu'à 9 piastres. Cet impôt, légèrement remanié depuis cette époque par les décrets des 4 janvier 1845, 3 juin 1850 et 1^{er} janvier 1852, est un des plus lourds. La dime, abolie sur le croit du bétail, avait été réduite à 4 pour 100 sur les produits de l'agriculture, et le Dictateur, dans les dernières années de son règne, songeait à supprimer entièrement cette taxe onéreuse et injuste. On l'avait rétablie, mais en abaissant certaines perceptions, et en abolissant quelques droits sur les ventes. Enfin, le gouvernement consulaire rendit compte à l'Assemblée de ses efforts en faveur de l'instruction publique. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet si digne de la sollicitude et des soins du pouvoir dans un pays où tout était à créer. On fonda quelques écoles primaires; et en l'absence de maîtres instruits, il fallut se contenter de pauvres gens plus ou moins capables d'enseigner les éléments de la lecture, de l'écriture, du calcul et de l'instruction religieuse. A l'Assomption, sous le titre pompeux d'*Académie littéraire*, on avait institué deux chaires : l'une, presque universelle, comprenait les belles-lettres, la littérature, l'histoire, la jurisprudence, et même la grammaire espagnole : elle avait été confiée au directeur de cette Académie, José

Joaquin Palacios, qui, accueilli sur une réputation de grand savoir, et bientôt nommé député au Congrès de 1842, fut obligé de quitter le Paraguay, après avoir donné des preuves d'extravagance et presque de folie. La seconde chaire (latinité et philosophie) était remplie par le *padre* Antonio Maiz, prêtre estimable à tous égards, destiné à devenir évêque auxiliaire.

Dix-huit mois se passèrent encore, pendant lesquels les consuls avançaient d'un pas mesuré, presque timide, dans la voie des réformes. On parlait beaucoup de progrès, de commerce, du désir de nouer des relations avec les puissances étrangères; mais, en réalité, tout se bornait à des paroles, à des déclarations, à des promesses, dont il était permis de suspecter un peu la sincérité. L'accès du pays restait interdit aux étrangers, ou du moins il était entouré de formalités et de mesures restrictives qui équivalaient à une véritable prohibition.

Les agents diplomatiques eux-mêmes ne recevaient pas un meilleur accueil; et un envoyé de l'Angleterre, M. Gordon, était congédié sous le prétexte le plus futile. La sortie des nationaux n'était ni plus souvent autorisée, ni plus facile. A cette vieille politique d'isolement, à des craintes persistantes d'envahissement des idées plus libérales du dehors dont l'administration consulaire avait hérité, venaient se joindre le retentissement des hostilités sourdes avec le gouverneur omnipotent de Buenos-Ayres, et la solution vainement attendue et toujours contestée de cette question pendante depuis tant d'années, la reconnaissance

par la Confédération de l'indépendance d'une ancienne province de la vice-royauté qu'elle remplaçait.

Quatre années s'étaient donc écoulées depuis la mort de Francia, et la condition des Paraguayos ne s'était pas sensiblement améliorée. D'un côté, c'était toujours une absence complète de toutes garanties, et la même soumission aveugle; de l'autre, la même autorité despotique et ombrageuse. Mais l'heure de l'expiration des pouvoirs consulaires, conférés pour trois ans, approchait; et il appartenait à un nouveau Congrès ou de les proroger, ou de modifier encore une fois la forme du gouvernement. On sait déjà que ce fut à ce dernier parti que s'arrêtèrent les représentants de la nation.

Cependant, le partage toujours difficile de l'autorité souveraine, l'exercice parallèle de droits égaux, n'avait pas été suivi du malaise habituel, des tiraillements que l'on pouvait à bon droit redouter, et qui dégénèrent trop souvent en conflits. Le second consul, Mariano Roque Alonzo, était un de ces militaires sans instruction, vieilli dans les casernes, comme tous les officiers que le défiant Dictateur maintenait à la tête de ses troupes : mais en même temps il était sans ambition, d'un caractère droit et facile; et se rendant justice, il avait, dès le début, reconnu la supériorité de son collègue. Placé au second rang par le vote du Congrès, il n'avait jamais rêvé d'en sortir et de s'élever au premier.

Le 13 mars 1844, l'Assemblée chargée de prononcer sur les excellences assez contestables, d'ailleurs, de ce gouvernement à deux, ouvrit ses séances, et D. Carlos

Antonio Lopez reçut de nouveau l'honneur de les présider. La pratique des affaires, les secrètes et irrésistibles inspirations de l'ambition lui avaient sans doute donné cette conviction, qu'un président ferait mieux que deux consuls, car il avait élaboré dans le silence du cabinet une loi fondamentale, dont il se hâta de donner lecture aux députés, sous ce titre : *Loi qui établit l'administration politique de la République du Paraguay* (1).

Cette Constitution, que son étendue ne nous permet pas de reproduire, mais dont on peut lire quelques extraits aux *Pièces justificatives*, réglemente ce qui concerne la haute administration du pays, la législation, le pouvoir exécutif, l'élection des députés, la nomination du président de la République, ses prérogatives et ses attributions; les ministres et le conseil d'État. Des dispositions générales font suite à cette loi organique, sur laquelle il nous paraît intéressant de présenter quelques observations.

En temps ordinaire, le Congrès national, composé de 200 députés qui doivent être propriétaires et de la plus grande capacité et patriotisme possibles (*ciudadanos de las mejores capacidades y patriotismo*), se réunit tous les cinq ans, à compter du 15 mars de cette année (1844). Il se choisit un président, un secrétaire; et le président désigne, à son tour, des commissions chargées de l'examen des lois soumises à ses délibérations. Au Congrès appartient le droit de nommer le

(1) *Ley que establece la administracion politica de la Republica del Paraguay, y demas que en ella se contiene.*

président de la République, de déclarer la guerre, de fixer le budget de l'État, d'approuver le compte de ses dépenses, d'établir la valeur de la monnaie, etc., etc.

Le pouvoir du Président qui doit avoir 45 ans, posséder un capital propre de 8,000 piastres (44,000 fr.), et offrir des garanties de moralité et de capacité (*capacidad, honradez y patriotismo conocidos, buena conducta moral, etc.*), est extraordinaire dans le cas d'invasion, de commotion intérieure, *et toutes les fois que cela est nécessaire pour maintenir l'ordre et la tranquillité publique* (tit. VII, art. 4^{re}). Cette disposition dit assez que l'autorité de ce magistrat est sans bornes, puisqu'en l'absence d'un Congrès quinquennal, il reste le seul juge des cas où le maintien de l'ordre exige qu'elle devienne *extraordinaire*. On retrouve cette faculté discrétionnaire dans la plupart des Constitutions Sud-américaines (1).

En tout temps, l'étendue des attributions présidentielles est immense. Ce sont celles de la souveraineté la plus entière ; ou, à parler vrai, de l'absolutisme le plus complet : il deviendrait oiseux de les énumérer. Chef des forces de terre et de la marine, le premier magistrat en fixe le chiffre, nomme et révoque les employés et les fonctionnaires de tout ordre, car les grades militaires ne sont eux-mêmes que des emplois de pure commission (*de pura comision*). Il est le juge spécial

(1) Ces pouvoirs extraordinaires se nomment sur les bords du Rio de la Plata, *Suma del poder publico*; et le général Rosas ne consentait jamais à gouverner sans eux : son obstination finissait toujours par les arracher à la docilité craintive de la *Salle des Représentants*.

(*privativo*) des causes réservées par le statut de l'administration de la justice (art. 18). Enfin, il a des ministres dont il détermine les attributions et le traitement, qu'il nomme et révoque à son gré, simples commis qui ne peuvent donner aucun ordre sans son avis et son consentement préalables (tit. VIII, art. 3).

On voit donc, en dernière analyse, que si le titre I^{er} de cette loi constitutive pose en principe l'existence des trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, établit entre eux la séparation généralement admise et fixe leurs attributions; toutes ces dispositions réglementaires sont purement fictives, éphémères, puisqu'elles restent à la merci d'un homme légalement autorisé à en suspendre l'effet selon son bon plaisir.

Le pouvoir discrétionnaire conféré par l'art. 1^{er} du tit. VII, rendait inutile un chapitre intitulé : *Droits des Citoyens* : cependant la loi s'est occupée d'eux.

Elle les oblige à prêter serment d'obéissance au chef de l'État lors de son entrée en fonctions;

Elle leur concède la faculté de sortir librement de la République, en emportant la valeur de leurs propriétés en produits du pays;

Elle leur reconnaît le droit de présenter des doléances au *Gouvernement suprême de la Nation*; enfin, elle n'oublie pas de prononcer la peine de mort contre les coupables ou les complices d'attentats à l'indépendance du Paraguay, ou au pacte fondamental (tit. X, art. 1, 3, 4 et 13).

Pour le lecteur surpris de ne pas rencontrer une seule fois dans cette Constitution *républicaine* le

mot *liberté*, nous ajouterons que la religion catholique, apostolique et romaine est reconnue seule religion de l'État (tit. IV, art. 3); que la répression des délits de presse, comme celle des délits et des crimes politiques, soustraite à la justice ordinaire, est abandonnée à la discrétion du pouvoir exécutif, et que nul ne peut établir une imprimerie sans son autorisation et un cautionnement préalable de 2,000 piastres : voilà pour la liberté des cultes et celle de la presse. On a fait tout aussi bon marché des autres.

Encore un mot. Nous avons signalé l'apposition de la signature des députés sur les actes du Congrès comme une opération laborieuse. Le législateur s'est préoccupé de sa durée; et l'article 2 du titre V nous mettra à l'abri du reproche de nous être montré trop sévère dans nos appréciations. Il dispose que la signature de l'acte contenant nomination du Président ne retardera en rien sa prise de possession : on a voulu éviter toute cause d'interrègne.

La loi fondamentale dont nous venons de présenter une courte analyse fut votée le 13 mars. D'autres la suivirent, parmi lesquelles celle qui établit les degrés de la juridiction ecclésiastique (*Ley que establece los grados del foro eclesiastico*). Le lendemain, 14, on procéda à la nomination du premier magistrat du pays, dont on venait d'édifier précipitamment le pouvoir irresponsable sur des bases sans limites, en donnant la sanction de la légalité et des conditions de stabilité à un régime odieux que l'on pouvait espérer de voir disparaître avec le despote qui l'avait inauguré. Ce

régime cessait ainsi d'être l'œuvre d'un individu, le résultat de circonstances exceptionnelles, pour passer à l'état de fait permanent et définitif.

Le premier consul D. Carlos Lopez, fut élu par acclamation président de la République pour dix années, avec un traitement de 8,000 piastres, le titre d'*Excellence*, l'uniforme, les prérogatives et les honneurs de capitaine-général, le droit de se choisir des aides de camp et de s'entourer d'une garde dont l'effectif pouvait s'élever à 75 hommes.

Quant à son collègue Alonzo, il rentra sans regrets dans la vie privée, où nous ne pensons pas qu'il ait reçu des témoignages fréquents de la gratitude de celui dont il avait fait la fortune politique. La reconnaissance n'est pas devenue une vertu plus commune dans les républiques hispano-américaines que dans celles de la Grèce antique.

CHAPITRE XIX.

**LE PRÉSIDENT LOPEZ ; SON PORTRAIT. — SA POLITIQUE EXTÉRIEURE :
CONFLITS AVEC LES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.**

(1844-1892.)

Pendant de longues années encore, l'influence personnelle des gouvernants prévaudra contre les institutions et les lois, dans les États Sud-américains régis par des Constitutions plus ou moins libérales, mais toujours éphémères, et qui, « avec des dehors démocratiques, servent de masques aux plus effroyables appétits. » Si cette proposition, que j'ai eu l'occasion d'énoncer au début (1), n'est pas contestée, que dire des pays soumis au régime du bon plaisir, que gouverne une autorité absolue, sans contre-poids, échappant à la fois au contrôle d'une assemblée parlementaire et à celui de l'opinion publique? Aussi, avant

(1) T. I, INTRODUCTION, p. xxii.

de présenter le double tableau de la politique étrangère et de l'administration intérieure du Paraguay, convient-il d'achever le portrait de l'homme qui présidait alors à ses destinées. On retrouvera nécessairement en toutes choses l'influence des principes et du caractère, le reflet des préjugés d'un chef que son pouvoir dictatorial, sans limites, dispense de dire « l'État, c'est moi » : on ne le voit que trop.

J'ai eu, à plusieurs reprises, l'honneur d'approcher D. Carlos Antonio Lopez ; et sous l'influence d'impressions et de souvenirs tout récents, j'en ai tracé le portrait qu'on va lire : je l'extraits de mon *Journal de voyage* :

« Le Président touche à la cinquantaine. A cet âge encore peu avancé, une obésité précoce déforme ses traits, et alourdit sa démarche. Une taille moyenne, son front médiocrement élevé, des joues larges, un peu pendantes, une abondante chevelure, des sourcils habituellement contractés, ses lèvres minces, plissées par un sourire habituel, l'éloignent du type espagnol, et dénotent en même temps l'homme satisfait de lui-même, qui commande avec hauteur, et dont la volonté fait loi pour ceux qui l'approchent. Il parle avec facilité et beaucoup ; mais il parle par sentences, et en orateur peu habitué à être contredit.

« Parvenu au rang suprême au milieu de la vie, à un âge où la pratique des affaires et la triste expérience des hommes ont détruit bien des illusions généreuses, il semble avant tout dominé par un amour excessif du pouvoir, par le souci de le perpétuer dans sa

personne ou dans les siens. A juger, sans trop de sévérité, certains actes de sa politique, on serait tenté de croire qu'il fait passer l'intérêt de sa famille avant celui de son pays.

« Le président Lopez ne manque pas d'instruction ; mais cette instruction, puisée dans les livres, et que n'ont contrôlée ni la fréquentation d'hommes instruits, ni l'habitude du monde, l'entraîne à des appréciations exagérées, trop absolues, presque injustes.

« Le défaut de relations sociales, en le conduisant à s'attacher à la lettre plutôt qu'à l'esprit des livres nombreux qu'il a lus, l'a privé du même coup de cette politesse de formes et de manières, dont l'absence, toujours choquante, devient impardonnable chez les dépositaires de l'autorité souveraine. D. Carlos Lopez, habitué à voir ses administrés plier, ou pour mieux dire, ramper à sa voix, affranchi de toute contrainte, a dû paraître étrange, presque grossier, à des diplomates et à des voyageurs façonnés au langage policé de la société européenne (1). »

(1) Quoique je tiens à éviter le reproche de me montrer injuste ou passionné, je n'ai pas voulu adoucir les traits de cette esquisse, tracée sous l'influence de souvenirs que le temps n'avait pas altérés. A ceux qui m'accuseraient de les avoir accentués trop vigoureusement, je pourrais répondre par les appréciations beaucoup plus sévères de voyageurs qui ont approché mon modèle, et d'écrivains qui ont eu à juger les actes de son administration ; je me contenterai des suivantes : « ... His authority is despotic and unquestioned. He talks much, and well... He is rather defiant of the laws of nations... He is highly intelligent, well read... He is also an accomplished, but, as I afterwards discovered, unscrupulous diplomatist. » TH. J. PAGE, *Ouv. cit.*, p. 117. « ... Il suo sguardo è intelligente e astuto... Se cerchi di determinare la formola morale di quest'uomo la trovi in pochi momenti. Mettivi l'astuzia, un certo grado d'ingegno, molta

Héritier des maximes égoïstes de Francia, de celles-là surtout qui pouvaient l'affermir dans l'exercice de ses hautes prérogatives, D. Carlos se déclara comme son modèle l'ardent champion de l'indépendance du Paraguay. En cela, il servait du même coup les aspirations irréfléchies de ses concitoyens, ses instincts de domination, et il sauvegardait les intérêts de sa famille, presque aussi chers à son cœur que ceux de son pouvoir.

L'acte de la déclaration de l'Indépendance, voté par le congrès de 1842, devint donc le point de départ de la politique extérieure du futur président. Forts de ce vote, les deux consuls le portèrent sans retard à la connaissance des gouvernements étrangers; mais, grâce à la lenteur des communications, aux résolutions prudentes, calculées, souvent tardives, des chancelleries, ce fut le président qui recueillit les fruits de la démarche consulaire.

attività e moltissima avarizia, della lascivia e dell' egoismo, e poi poni a tutto questo l'esponente di un potere senza limiti... » MANTEGAZZA, *Lettere Mediche*, Milano, 1858, in-8°, p. 251. « ... Rien n'égale la diplomatie subtile et tortueuse du président paraguayen. Il affecte de parler bas pour se réserver le droit de se démentir, en disant qu'on ne l'a pas entendu. » *Annuaire de la Revue des Deux-Mondes*, 1857-1858, p. 865. « ... Le président Lopez est tout-puissant : sa volonté est la seule loi. C'est un homme de 60 ans environ, d'une grosseur démesurée, d'une taille moyenne. Sa tête, d'une forme particulière, étroite par le haut, porte le caractère de l'asiatique. » T^M. PICARD, lieutenant de vaisseau, *Rapport* (officiel) dans la *Revue coloniale*, octobre 1855, p. 497.

Que serait-ce donc si je voulais citer les écrits de ceux qui ont eu à se plaindre de ses procédés et de sa justice ?

Carta primera de D. LUCIANO RECALDE, in-8° ; Buenos-Ayres, 1857 ;

Simple historia de la ex-colonia francesa en el Paraguay, por un Francés bien informado ; julio de 1856, in-8°. Etc., etc.

Loin de se rendre au vœu si explicitement formulé par l'Assemblée paraguayenne, le gouverneur « chargé de la direction des relations extérieures de la Confédération Argentine » répondit, le 26 avril 1843, par un refus catégorique à la communication de cet acte qui lui avait été faite dès le 28 décembre. Le fils aîné du premier consul, encore enfant, avait été envoyé à Buenos-Ayres en même temps que deux agents officiellement accrédités. Cette ambassade, accueillie avec de grandes prévenances, ne rapporta aucune concession de la part du tout-puissant gouverneur, irrité de la conclusion du traité de 1841 avec la province de Corrientes, alors en révolte ouverte contre son autorité. Comme condition première à toute relation commerciale et à la libre navigation des fleuves, il avait exigé la rentrée de la *province* au sein de la Confédération.

Bientôt l'échange de nombreuses notes diplomatiques, des récriminations plus nombreuses encore et plus acerbes, contenues dans les feuilles officielles des deux gouvernements, le mécontentement du général Rosas, surexcité par la reconnaissance de l'indépendance du Paraguay, notifiée par le Brésil au mois de septembre 1844 (1), provoquèrent le décret du 8 janvier 1845 qui prohibait absolument la navigation fluviale au pavillon paraguayen, au mépris des principes libéraux et équitables consacrés par le Congrès de Vienne (2), et frappait de complète interdiction tout commerce avec la province séparatiste, même sous

(1) *Protestation* du Ministre Argent n à Rio, du 21 février 1845.

(2) *Actes* des 24 mars et 9 juin 1815 art. 11, 96, et 108 à 117.

pavillon étranger. Ce décret fut encore confirmé par le manifeste du 22 mars suivant, dans lequel, revenant sur ses déclarations antérieures, Rosas affirmait de nouveau, dans les termes les plus absolus, qu'aucun accommodement avec elle n'était possible tant qu'elle resterait isolée de la famille Argentine. Bientôt, à l'appui de ces menaces, il interdisait aux produits d'origine paraguayenne l'entrée des provinces de la Confédération et celle du territoire Oriental occupé par le général Oribe; en étendant cette prohibition aux denrées exportées par la voie d'Itapua (1). Le reste de l'année s'écoula en échange de notes, je veux dire de récriminations diplomatiques. Plus tard, on en vint aux invectives et aux injures, et le président Lopez, hors de lui, lança un très-long manifeste, dans lequel, après avoir tracé l'historique des rapports du pays avec Buenos-Ayres depuis la chute du régime colonial, de son isolement, de ses tentatives multipliées et toujours vaines en vue d'arriver à un arrangement amiable; condensant dans un court résumé tous les griefs de la nation « contre son ennemi le plus acharné, » il invoque la Providence, prend le monde entier à témoin de la justice de sa cause, et finit par déclarer « au Dictateur de la Confédération, une guerre juste et sainte (2). »

En prenant cette résolution un peu téméraire, car elle pouvait entraîner des conséquences incalculables

(1) Décrets des 16 avril, 14 août et 27 septembre 1845.

(2) *Manifesto* du 4 décembre 1845. Dans le journal *El Paraguay Independiente*, n° 31.

pour son pays et surtout pour l'existence de son pouvoir, D. Carlos comptait bien s'appuyer sur la province de Corrientes, toujours soulevée contre le gouverneur Rosas. C'était une sentinelle avancée, une avant-garde qu'il était grandement de son intérêt de ne pas laisser écraser; car une fois replacée sous la domination de Buenos-Ayres, aucun obstacle ne pouvait s'opposer à une invasion du territoire par des troupes victorieuses. En conséquence, une division paraguayenne franchit le Paraná vers la fin de décembre pour rallier l'armée Correntine, que commandait le général Paz, entouré d'officiers Argentins accourus sous les ordres de ce vétéran des guerres de l'Indépendance. Trois mois après, Paz, abreuvé de dégoûts, en butte aux sourdes intrigues du gouverneur de la province insurgée qui avait émis la prétention de donner le commandement des troupes à son frère Juan Madariaga, quittait son armée, et, suivi de ses principaux officiers, cherchait un refuge au Paraguay (1). Des événements imprévus et qui sont restés inexplicables avaient surgi. Juan Madariaga, fait prisonnier dans un combat d'avant-postes (4 février 1846), avait été rendu presque immédiatement à la liberté par le général Urquiza. Lui-même s'était mis en pleine retraite dans la matinée du 13, franchissait de nouveau le Rio-Corrientes, et ramenait précipitamment son armée dans ses cantonnements de la

(1) Après un court séjour dans les environs de la ville de l'Assomption, le général Paz reçut du Président les moyens de se rendre au Brésil, où je l'ai retrouvé. Revenu à Buenos-Ayres, après la chute de Rosas, il y est mort dans les derniers mois de 1854.

province d'Entre-Rios. Au milieu de cette confusion, comment démêler la vérité et asseoir un jugement ? Si dans les sociétés régulièrement constituées il n'est pas toujours aisé d'expliquer la conduite des hommes politiques, cela devient impossible dans un pays où les changements de front, d'opinion, de drapeau, sont incessants ; où les conversions sont aussi subites que difficiles à définir les causes qui divisent les partis.

Abandonnée, par la démission du général Paz, à toute l'inexpérience de son très-jeune chef, le *coronel-mayor* Francisco Solano Lopez, menacée dans ses positions par la brusque défection de ses alliés, l'armée du Paraguay repassa le Paraná et reprit ses quartiers sur la rive droite. Alors, le président Lopez lui adressa une proclamation, dans laquelle il qualifie de « fuite » la retraite inopinée de l'ennemi, et ne manque pas de l'attribuer à la terreur inspirée par ses soldats à ceux du général rosiste. Nous voudrions pouvoir tenir pour vrai ce langage hyperbolique, et admettre une explication si bien faite pour flatter l'amour-propre national ; mais il faut avant tout rechercher la vérité, et il me paraît démontré que jamais le gouverneur de Buenos-Ayres n'avait eu l'intention de faire envahir le territoire de la République. Les instructions données à son lieutenant les 27 février et 12 mars 1846, et rappelées dans le *Message aux Représentants* du 27 décembre 1847, ne laissent pas de place au doute. Ces idées de modération étaient-elles sincères, ou imposées par la crainte d'une intervention armée du Brésil en faveur du Paraguay ? Les rapports

entre les deux gouvernements, si tendus à cette époque, par suite de la reconnaissance du nouvel État, l'existence des griefs qui portèrent le cabinet impérial à faire alliance avec Urquiza, alliance qui eut pour résultat considérable la chute du despote Argentin, autorisent assurément une supposition de nature à amoindrir la portée de l'interprétation élogieuse du président Lopez. Cette chute enlève, d'ailleurs, beaucoup d'intérêt au récit des phases de la lutte, tantôt sourde, tantôt ouverte, dont nous racontons les principaux épisodes; il faut l'abréger.

Les troupes rentrées sur le territoire paraguayen, à la suite du général Paz, furent établies de nouveau au *paso de la Patria*, et le campement *del Cerrito* prit le nom de *Villa de Victoria* (1). Après ce facile triomphe, acheté au prix de la vie de quatre soldats fusillés pour cause de mécontentement et d'insubordination, la guerre de plume continue, toujours vive et acharnée, dans les publications officielles des deux gouvernements ennemis. La violence du caractère de D. Carlos se fait jour dans les articles qu'il écrit quotidiennement contre Rosas. De part et d'autre, on épuise le vocabulaire des apostrophes et des injures : nous ferons grâce au lecteur de cette polémique de carrefour.

Cependant, les États-Unis, décidés à intervenir entre les deux partis, avaient offert leurs bons offices dans le but d'arriver à une transaction. On sait qu'à cette époque le cabinet de Washington se posait déjà en

(1) *El Paraguay Independiente* du 7 novembre 1846, n° 69.

médiateur dans toutes les questions américaines, et élevait la prétention d'empêcher les puissances de l'Europe de poursuivre vis-à-vis des républiques du Nouveau-Monde le redressement de leurs griefs (1). Un agent, M. Édouard Hopkins, se présenta à l'Assomption en novembre 1845. Il avait pris la voie du Brésil. Cette tentative de conciliation échoua devant le refus du général Rosas de recevoir M. Hopkins à son retour du Paraguay.

Peu de temps après, M. Brent, ministre de l'Union à Buenos-Ayres, offrait à son tour sa médiation : son fils et M. J. Graham, consul à la même résidence, arrivèrent à l'Assomption au mois d'août 1846. Cette seconde démarche, infructueuse comme la première, se transforma en une opération commerciale qui procura, dit-on, de très-beaux bénéfices aux négociateurs (2).

Nous ne trouvons aucun incident à signaler dans le cours de l'année 1847. Le Président s'isole de plus en plus, et refuse d'entrer dans une nouvelle ligue avec les quatre frères Madariaga dont il avait raison de se défier, mais auxquels, suivant sa coutume, il n'épargne pas les apostrophes injurieuses. Bientôt la bataille de Vence, gagnée par les forces rosistes (27 novembre

(1) Vers le même temps, cette médiation proposée dans nos différends avec le général Rosas fut hautement repoussée par MM. Daffaudis et Gore Ouseley, agents de l'intervention Anglo-française dans la Plata. *Note de M. Ouseley au Ministre Argentin* du 27 juin 1845.

(2) L'historique de ces interminables négociations nous entraînerait au delà des bornes d'une *Histoire générale*. Toutes les pièces en ont été publiées dans le journal *El Paraguay Independiente*, 1846, n^{os} 62 à 65.

1847), replace la province de Corrientes sous la domination de Buenos-Ayres, et le Paraguay se trouve serré de plus près par son ennemi. Dix-huit mois s'écoulent; alors son chef irascible publie un autre manifeste, et fait occuper le territoire des Missions du département de Candelaria, dont le gouverneur Rosas lui avait, à plusieurs reprises, contesté la propriété (1). L'invasion s'étendit jusqu'au *paso* de l'*Hormiguero*, sur la rive droite de l'Uruguay, frontière du Brésil. Les soldats paraguayens, aux ordres du général Solano Lopez, ne rencontrèrent aucune force ennemie; mais ils s'emparèrent de nombreux troupeaux, en maltraitant les habitants inoffensifs qui voulaient défendre leurs foyers.

Les précautions prises sur les frontières du pays en vue de conjurer toute tentative d'invasion de la part du général Urquiza, allaient devenir inutiles; car le futur président de la république Argentine songeait déjà à désertar la cause qu'il avait si puissamment servie, et à combattre le despote dont il avait jusqu'alors aveuglément exécuté les ordres. Au mois d'avril 1851, il leva l'étendard de la révolte et unit les troupes Entre-Rianes à celles du Brésil (2). Nous ne pourrions, sans sortir des bornes de notre sujet, raconter les épisodes de cette levée de boucliers. On

(1) *Manifiesto* du 10 juin 1849; dans *El Paraguayo Independiente*, n° 84; — *Mensaje* du général Rosas à la *Sala de los Representantes* du 27 décembre 1847.

(2) *Circulaire aux Gouverneurs des provinces*: San José, 5 avril 1851; — *Conventions* des 29 mai et 21 novembre (même année) entre le Brésil, la république Orientale de l'Uruguay, et les provinces d'Entre-Rios et de Corrientes. La teneur de ces traités fut portée à la connaissance du gouvernement du Paraguay, avec invitation d'entrer dans la ligne commune.

sait qu'après une courte campagne, D. Juan Manuel de Rosas, battu à Monte Caseros, le 3 février 1852, et contraint de fuir, s'embarqua pour l'Angleterre.

Le président Lopez ne tarda pas à recueillir les fruits d'une victoire qui ne lui avait rien coûté. Un envoyé de la Confédération, M. Santiago Derqui, reconnut l'indépendance du Paraguay le 15 juillet suivant, et le même jour, il signa un traité qui ne fut ratifié, en partie, que plusieurs années après (4 juin 1856). Le Congrès fédéral rejeta la clause relative à la fixation des frontières entre les deux pays, et le règlement des limites a été ajourné, d'un commun accord, par l'article 24 du traité du 29 juillet 1856 (1). Ainsi s'éteignit une hostilité qui datait de l'Indépendance; mais, malgré des témoignages d'estime réciproques et quelques procédés de bon voisinage que nous raconterons, on ne saurait affirmer que tous les hommes d'État Argentins aient à jamais renoncé à l'espoir de replacer la province émancipée sous le drapeau de la Confédération.

(1) Les ratifications en ont été échangées le 6 novembre suivant.

CHAPITRE XX.

**POLITIQUE EXTÉRIEURE DU PRÉSIDENT LOPEZ (suite). — CONFLITS AVEC
LE BRÉSIL ET LES ÉTATS-UNIS.**

(1844-1862.)

Les relations avec les autres républiques d'origine espagnole n'ont offert aucun incident qui mérite une mention. La république Orientale de l'Uruguay, celles de Venezuela, du Chili, s'empressèrent, à l'exemple de la Bolivie, d'envoyer leur adhésion à l'acte qui affirmait de nouveau l'existence politique du Paraguay. Mais avant de parler des rapports de D. Carlos Lopez avec les puissances de l'Europe, nous devons faire brièvement l'historique de ses démêlés avec le Brésil et les États-Unis, démêlés que la force eût tranchés, si, mieux avisé, il n'eût cédé à leurs menaces, et fait droit à de justes réclamations.

On a vu (p. 381), que les relations de Francia avec l'empire Sud-américain étaient demeurées sur un pied

assez satisfaisant, à part les étranges procédés vis-à-vis de son représentant que nous avons racontés. A la mort du Dictateur, le Brésil se mit en quête de renseignements sur les ressources du pays, sur la navigation du Rio-Paraguay, et à deux reprises le président de la province de Mato-Grosso expédia le capitaine Leverger dans le but de faire l'hydrographie du fleuve jusqu'à son embouchure (1). Le gouvernement impérial répondit à la notification de la déclaration du *Congrès Extraordinaire* de 1842, par l'envoi d'un agent chargé de reconnaître l'indépendance du Paraguay et de négocier un traité. Un habile diplomate s'acquitta de cette double tâche (2). La nouvelle République fut reconnue solennellement le 14 septembre 1844; et un mois après, on signa un traité d'amitié, de commerce et de limites, dans lequel le traité du 1^{er} octobre 1777 avait été pris pour base de la délimitation des deux pays, mais qui n'obtint pas la ratification du cabinet brésilien. Insensible à cet échec, M. Antonio Pimenta Bueno ne tarda pas à acquérir par son habileté et sa souplesse une grande influence sur l'esprit ombrageux et défiant du président Lopez; et cette influence, il sut la faire tourner à l'adoption de plusieurs mesures libérales : tâche laborieuse et pleine d'écueils, car les journaux de Buenos-Ayres n'épargnaient pas l'ironie et les sarcasmes à D. Carlos, dont ils s'efforçaient d'éveiller la susceptibilité, en lui re-

(1) Voy. t. I, INTRODUCTION, p. LI, des détails sur les explorations de cet habile officier.

(2) N. Pimenta Bueno. T. I, INTRODUCTION, pp. L LI.

prochant d'avoir perdu toute initiative et de s'être mis à la remorque d'une puissance étrangère.

M. Pimenta Bueno quitta l'Assomption en février 1847. Ses successeurs, moins souples ou moins habiles, cessèrent d'avoir place dans les conseils du Président. On raconte même que M. Pereira Leal, l'un d'eux, eut avec lui des altercations dans lesquelles des démentis formels furent échangés de part et d'autre dans les termes les plus outrageants (1), et qui furent suivies de la remise de ses passe-ports.

Les rapports officiels cessèrent; le Brésil, mécontent de la politique sans franchise du Paraguay, et décidé à tirer satisfaction de ses griefs, expédia une division navale sous le commandement de l'amiral D. Pedro Ferreira de Oliveira, chargé en même temps de pleins pouvoirs diplomatiques. Le 20 février 1855, l'escadre parut à l'embouchure du fleuve (*tres Bocas*); des pourparlers s'engagèrent; l'amiral Oliveira consentit à se séparer de ses vaisseaux et à se rendre à l'Assomption avec un seul bâtiment, pour y traiter de la paix. Le 27 avril, deux *Conventions* furent signées; mais le Brésil rejeta celle qui stipulait le délai d'un an pour la conclusion d'un traité de limites. Il fallut reprendre les négociations plus tard. Cette fois elles aboutirent à un traité d'amitié, de navigation et de commerce, négocié par M. José Bergès, envoyé de la République, et signé à Rio de Janeiro le 6 avril 1856. Une *Convention* portant la

(1) *Notes au Ministre brésilien* des 10 et 12 août 1853.

même date, ajournait à six années la solution de l'éternelle et délicate question des limites entre les deux pays. Jusque-là, les parties contractantes s'engageaient à maintenir le principe de l'*Uti possidetis*. Mais la nécessité de fixer le sens des art. 2 et 18 du traité, relatifs au transit par les fleuves Paraná et Paraguay, fut bientôt reconnue par le Brésil, lésé dans ses intérêts par les règlements de police fiscale décrétés par le président Lopez. En conséquence, M. Maria da Silva Paranhos, qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, avait négocié le traité du 6 avril, se rendit à l'Assomption. Une *Convention fluviale*, signée dans cette ville le 12 février 1858, en même temps qu'un *Protocole* reconnaissant le Rio-Negro comme frontière des deux États sur la rive droite du Paraguay, mit fin à un différend de nature à entraver sérieusement les relations commerciales des provinces centrales de l'empire.

A peu près vers le temps où la République faisait droit aux réclamations du Brésil, appuyées par une escadre de 22 bâtiments, elle s'était mise en rupture ouverte avec les États-Unis, dont les démonstrations hostiles amenèrent à leur tour le gouvernement paraguayen à composition; car ce n'est pas tout à fait sans raison que les ennemis de D. Carlos lui ont reproché de se montrer peu traitable, hautain et provoquant dans ses rapports avec les agents étrangers, isolés dans son pays; mais souple et facile dès qu'il sait leur langage soutenu par la force.

Lorsque M. E. Hopkins, agent « spécial » des États-

Unis, écrivit officiellement, le 10 novembre 1845, au Président pour lui offrir la médiation de son gouvernement dans ses démêlés avec le général Rosas, tout en lui exprimant les vives sympathies de l'Union américaine, il s'était borné à lui promettre la reconnaissance prochaine de l'Indépendance de son pays. Dans les communications postérieures de M. Brent (on a vu plus haut leur insuccès), il n'est plus question de cette reconnaissance, dont l'annonce seule était de nature à rendre toute négociation impossible avec le gouverneur que le cabinet de Washington soutenait alors énergiquement dans sa politique de résistance aux justes réclamations de la France et de l'Angleterre. Cependant, sensible à la démarche du ministre américain, D. Carlos Lopez avait, par un décret du 15 septembre 1846, rapporté sa déclaration de guerre du 4 décembre précédent, et rétabli les relations entre les deux pays sur le pied où elles étaient auparavant.

La chute du général Rosas, en février 1852, rendit toute liberté d'action au président des États-Unis. Il en profita pour signer, le 4 mars 1853, un traité qui ne fut pas ratifié par suite des modifications que le Sénat de Washington avait introduites dans sa teneur; mais comme l'indépendance du Paraguay y était explicitement reconnue, M. E. Hopkins fut envoyé de nouveau à l'Assomption, cette fois en qualité de consul. En quelques mois, M. Hopkins était parvenu à établir de vastes ateliers pour la fabrication des cigares, à fonder une « Compagnie de navigation des États-Unis et du Paraguay, » lorsque la mésintelligence vint

arrêter l'essor d'entreprises qui promettaient de devenir très-profitables au pays. Mécontent de quelques propos prêtés à cet agent ; jaloux, dit-on, de la prospérité des établissements qu'il avait fondés, le gouvernement lui retira l'*exequatur*, et demanda son remplacement.

Un incident d'une autre nature, et beaucoup plus grave, vint bientôt compliquer la situation. En même temps qu'il avait reconnu l'existence du nouvel État, le président Fillmore avait chargé une commission scientifique de l'exploration des rivières du demi-continent austral. L'expédition embarquée sur le « *Water Witch*, » avait pour chef M. J. Page, lieutenant de vaisseau. Bien accueilli lors de son arrivée à l'Assomption, le bâtiment effectuait la reconnaissance du Rio-Paraná, sous les ordres du lieutenant Jeffers, lorsque parvenu en face du fort de Itapirú, situé sur la rive droite du fleuve, près du *paso de la Patria*, il reçut du commandant l'injonction de rebrousser chemin. Le capitaine n'ayant pas obtempéré à cet ordre, les batteries du fort ouvrirent le feu. Le timonier fut tué à son poste, et deux matelots furent grièvement blessés (1^{er} février 1855). Trop faible pour repousser avec avantage cette attaque imprévue, le *Water Witch* revint au mouillage de Corrientes, et M. Page porta sans tarder cette grave insulte à la connaissance de son gouvernement (1).

1) Tous les détails de cet incident ont été racontés dans l'ouvrage plusieurs fois cité : *la Plata, the Argentine Confederation and Paraguay*, pp. 263 à 318, et *Appendix*, pp. 592-593.

Pressé par l'opinion publique et par celle du parlement, le cabinet de Washington se décida à demander satisfaction de ces griefs. Au commencement de 1859, une escadre, sous les ordres du commodore Schubrick, mouillait dans les eaux de Buenos-Ayres, prête à appuyer de ses canons les réclamations qu'un commissaire extraordinaire, M. Bowlin, avait été chargé de porter au Paraguay. Mû par un louable esprit de conciliation, le général Urquiza, président de la république Argentine, s'empessa de s'y rendre et d'offrir sa médiation. Grâce à son influence, grâce à celle des navires ancrés dans la Plata, les négociations marchèrent rapidement. Un traité d'amitié, de commerce et de navigation, destiné à remplacer celui de 1853, fut signé le 4 février 1859; et par une *Convention spéciale*, portant la même date, il fut stipulé que des commissaires nommés par les deux gouvernements se réuniraient à Washington dans le délai d'une année, pour discuter les réclamations de la Compagnie dirigée par le consul Nord-américain, et fixer le chiffre d'une indemnité, s'il y avait lieu. L'impartialité nous fait un devoir d'ajouter que la commission mixte, instituée par les art. 1^{er} et 2 de la *Convention spéciale*, repoussa, d'un commun accord, les réclamations non fondées de la « Compagnie de navigation » qui n'avait jamais eu qu'une existence nominale.

CHAPITRE XXI.

POLITIQUE EXTÉRIEURE DU PRÉSIDENT LOPEZ (suite et fin) —
DÉMÊLÉS AVEC LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

(1844-1882:)

A cette époque, D. Carlos Lopez semblait n'échapper à un embarras que pour retomber dans un autre; et son existence politique ne se manifestait que par des querelles successives avec tous les pays. Après l'Amérique, l'Europe; après le Brésil et les États-Unis, la France et l'Angleterre.

Le docteur Francia avait vu, non sans crainte pour l'existence des républiques espagnoles, notre intervention en faveur de Ferdinand VII, en 1823. Loin de tenir compte au gouvernement de la Restauration de l'impossibilité pour lui de concourir à la dépossession d'un prince de la maison de Bourbon, et du décret du 9 février 1824 obtenu par ses instances, traité qui, en concédant la liberté du commerce, allait devenir

le point de départ de l'émigration dans la Plata, il se plaisait à mettre en parallèle la conduite de l'Angleterre. Mais si cette puissance, après avoir appuyé de ses ardentes sympathies l'insurrection des colonies, avait pris en mains la défense de leur cause au Congrès de Vérone, et s'était hâtée de reconnaître leur indépendance, le traité du 2 février 1825 l'avait payé de sa bienveillance par de grands avantages commerciaux (1). Les dispositions hostiles du despote se modifièrent — il est au moins permis de le supposer — à l'annonce de la reconnaissance de leur indépendance décidée le 16 décembre 1830, par le gouvernement issu de la Révolution de juillet (2).

A la mort du Dictateur, la France, après le Brésil et en même temps que l'Angleterre, chercha à acquérir quelques notions sur une contrée qu'une longue ségrégation semblait avoir rayée de la carte du globe. Au mois de mai 1842, M. Guizot décida l'envoi d'une Mission au Paraguay (3). Ce projet échoua, pour-quoi ? Très-probablement devant la crainte de mécon-

(1) CHATEAUBRIAND a fait l'histoire de la politique de la Restauration avec l'Amérique espagnole. Voy. *Congrès de Vérone*, t. I, chap. XVI et XVII, pp. 62-66; et t. II, chap. IX-XV, pp. 183-210, 214-218 et 242-293.

(2) Des hommes politiques et d'habiles diplomates ont reproché à ce gouvernement, que l'on a beaucoup calomnié, la reconnaissance *spontanée* et *gratuite* des républiques espagnoles vis-à-vis de celles il ne stipulait aucun avantage pour notre commerce. Mais, au lendemain d'une révolution, au milieu de l'effervescence des esprits et d'insurmontables difficultés intérieures, sous la pression de l'opinion publique et des Chambres, était-il possible de refuser la reconnaissance de ces républiques, à un gouvernement issu comme elles du triomphe du principe de l'insurrection ? Je ne le pense pas.

(3) M. d'Archa, l'un des membres de la Mission, quelques années plus tard des suites d'une fièvre intermittente et de chagrin.

tenter le général Rosas par une démarche qui pouvait conduire à la reconnaissance de la république américaine, reconnaissance contre laquelle on était assuré d'avance de l'entendre protester. D'ailleurs, l'homme d'État qui dirigeait à cette époque le département des Affaires étrangères, absorbé par les luttes parlementaires, et préoccupé avant tout de la politique intérieure, ne prêtait, malgré son immense supériorité, qu'une attention distraite aux questions internationales. Il cherchait à fuir celles-là surtout, qui par leur nature pouvaient amener des complications, commander des décisions énergiques, ou léser les intérêts commerciaux d'une puissance voisine avec laquelle on tenait par-dessus toute chose à bien vivre.

A défaut d'informations d'origine purement diplomatique, la Commission scientifique dirigée par M. de Castelnau se présenta au fort d'Olimpo, au mois de février 1845, et demanda l'autorisation d'explorer le pays. Cette autorisation lui fut refusée, et l'intrépide voyageur a publié les termes de cet étrange refus. A tout prendre, il était préférable aux indignes procédés du Dictateur envers Soria, fait prisonnier dans des circonstances analogues (1).

Cependant l'intervention armée de la France dans le Rio de la Plata, bientôt suivie du combat d'Obligado

(1) Voy. *Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud, Partie historique*, t. II, p. 454. — D. Pablo Soria, agent principal d'une compagnie qui s'était constituée pour explorer le Rio-Bermejo, étant entré le 12 août 1826, dans les eaux du Paraguay, après cinquante-sept jours de navigation, fut retenu prisonnier à Nembucú, pendant cinq ans. Son matériel, barque, canots, munitions, et ses papiers, tout fut confisqué.

(20 novembre 1845), et de l'arrivée dans les eaux de l'Assomption du vapeur « Fulton » ayant à bord les chefs de l'escadre alliée, exerça la plus heureuse influence sur les dispositions du Président, et nous valut les sympathies de son pays. L'auteur du présent livre en a recueilli les fruits, car il obtint la permission refusée aux instances de M. de Castelnau. Nous avons aussi quelques raisons de croire que le comte Walewski envoyé dans la Plata en remplacement de M. Defaudis, pour terminer nos longs différends avec le général Rosas, avait reçu pour instructions de se rendre, la paix une fois faite, à l'Assomption. On sait que cette nouvelle tentative de conciliation échoua comme celles qui l'avaient précédée. Six mois se passèrent, une révolution éclata, et la question de la reconnaissance du Paraguay disparut emportée par des événements d'une toute autre gravité. Le calme revenu dans les esprits, le gouvernement français reprit l'étude des questions internationales; et, en 1852, peu de mois après la chute de Rosas, une Mission ayant pour chef M. de Saint-Georges, se rendit dans la Plata, et bientôt après au Paraguay, avec lequel elle négocia le traité de commerce du 4 mars 1853. A la fin de la même année, le général Solano Lopez, fils aîné du Président, vint en Europe, en qualité de ministre plénipotentiaire, accompagné de son jeune frère et d'une suite nombreuse de secrétaires et d'officiers.

Il reçut au Brésil, à Londres, à Florence, à Turin, à Rome, et surtout en France, l'accueil le plus sympathique, et des distinctions incomplètement justi-

fiées par ses mérites (1). Cependant, de ce voyage effectué sous les auspices les plus flatteurs, devaient surgir des difficultés qui prirent toutes les proportions d'une rupture ouverte.

La vue d'un monde tout nouveau pour lui, le contact d'une société dont il n'avait aucune idée et qui étalait incessamment à ses regards les produits merveilleux de son industrie, entraînèrent le général S. Lopez à des projets d'émigration et de colonisation qu'il s'occupa de réaliser sans l'autorisation préalable de son père. Alors, il conclut avec une maison de Bordeaux un traité en vertu duquel 440 colons des deux sexes et de tout âge, furent acheminés en deux convois vers le Paraguay. La nouvelle de l'arrivée prochaine des hôtes qu'il n'attendait pas, provoqua, dit-on, de la part du Président, l'explosion d'un vif mécontentement ; mais obligé de faire honneur aux engagements contractés en son nom par son fils, il parut s'exécuter de bonne grâce. En conséquence, le 14 mai 1855, il rendit un décret qui établissait sous le nom de Nouvelle-Bordeaux (*Nueva-Burdeos*), en souvenir de son origine, une colonie sur le territoire du Grand-Chaco, dans le parage nommé *el Cerrito*, déjà occupé par un blockhaus et une petite garnison. L'église fut placée sous l'invocation de San-Francisco Solano, patron du jeune général (2).

(1) A son retour, le général Lopez put étaler aux regards ébahis de ses compatriotes les glorieux insignes de commandeur des ordres du Christ, des SS. Maurice et Lazare et de la Légion d'honneur.

(2) Voy. des extraits du décret présidentiel aux *Notes et Pièces justificatives*.

Nous ne saurions, on le comprend, faire l'historique d'une tentative qui échoua devant des causes assez faciles à prévoir. Le choix peu convenable de l'emplacement exposé à de fréquentes inondations, éloigné de la ville plutôt par la difficulté des communications que par la distance, la conduite malveillante des chefs de la colonie, la brutalité des soldats chargés de sa défense, une réglementation qui enlevait aux colons toute initiative et toute liberté; enfin, l'exécution incomplète des engagements pris par l'État dans le décret constitutif du 14 mai, tout sembla se conjurer contre le succès de cette malheureuse entreprise. Quelques émigrants, mourant de faim, réduits au désespoir, tentèrent de s'évader, et de quitter un lieu où ils ne trouvaient plus à vivre. Des soldats lancés à leur poursuite, en tuèrent deux; un troisième fut puni de son évasion par le plus indigne traitement. Dix-sept avaient été arrêtés, mis aux fers, et rayés des rôles de la colonie. Pour prévenir de nouvelles tentatives du même genre, le Président — j'hésite à le dire — ne recula pas devant des menaces de mort. Heureusement, la fermeté du consul de France, M. de Brayer, fut à la hauteur de la situation, et devant ses représentations énergiques et menaçantes il fallut s'arrêter dans des actes arbitraires et de violence incroyable (1). Notre gouvernement s'émut de ces faits; la voix officielle du *Moniteur* annonça que la délivrance des passe-ports pour le Para-

calives; — et t. I, APPENDICE, pp. 434-437, des détails sur le *Cuartel del Cerrito*, autour duquel furent groupés les émigrants français.

(1) *Protestation* du 2 mars 1856, renouvelée le 10.

guay était suspendue. En même temps, le ministre des Affaires étrangères expédiait à notre représentant une *Note*, qui fut remise le 12 mai 1856 au président Lopez, dans laquelle ses prétentions et sa conduite étaient blâmées dans les termes les plus formels. Il est permis de supposer que les nécessités d'une guerre lointaine et coûteuse ne permirent pas l'emploi, à cette époque, de moyens plus énergiques, c'est-à-dire plus efficaces. Aussi bien, ces protestations catégoriques et ce blâme ne restèrent pas sans effet ; et D. Carlos, après avoir annoncé hautement l'intention de condamner les ex-colons français aux travaux forcés dans les chantiers de l'État pour se couvrir des frais de leur passage et de ses avances, prit le parti plus équitable de renoncer à ses réclamations exorbitantes, et de leur permettre de sortir d'un pays où ils n'avaient trouvé que la misère et d'incessantes persécutions. Mais dans le décret du 13 juin 1856, qui consacrait cette décision plus humaine, le Président n'oublia pas de faire preuve de la violence habituelle de son style, tout en prenant le monde à témoin de ses généreux procédés ; et de déverser sur nos malheureux compatriotes un blâme immérité dans les termes les plus injurieux (1). Lorsque M. Lefebvre de Bécourt présenta, au commencement de 1859, ses lettres de créance, en sa double qualité de ministre plénipotentiaire près de la Confédération Argentine et de la république para-

(1) Il les appelle « mendiants », et leur reproche de vivre comme de frelons aux dépens du travail d'autrui (*grupo de zanganos gravosos a la sociedad con sus demandas de limosnas para vivir*), etc...

guayenne, il trouva nos différends en voie d'arrangement. La France avait obtenu une indemnité pour la victime des mauvais traitements des chefs de la colonie.

L'Angleterre, toujours à la recherche de nouveaux débouchés pour son industrie, voulut connaître les ressources que pouvait offrir le marché du Paraguay, la nature et l'importance de ses productions. Dès 1842, elle y envoyait un agent, M. Gordon, accompagné d'un naturaliste et d'un secrétaire. Instruit des affreux ravages que la petite vérole exerce périodiquement dans le pays, M. Gordon entreprit de propager la vaccine à l'aide du virus qu'il avait apporté. Une famille fut inoculée par les soins d'un individu assez mal famé, qui faisait profession d'exercer la médecine. Il n'eut pas le temps de renouveler cet essai, car le gouvernement consulaire, aussitôt informé de ce qui se passait, fit jeter l'homme de l'art en prison avec les fers aux pieds, et séquestra la famille vaccinée dans une caserne. M. Gordon, justement offensé de procédés aussi extraordinaires, et atteint par ces châtimens dont il était la cause, s'en plaignit hautement. A ses lettres, aux reproches qu'il adressa de vive voix, les consuls répondirent que le moment de propager la vaccine ne leur paraissait pas opportun; que ce préservatif était depuis longtemps en leur pouvoir sans qu'ils eussent jugé à propos jusqu'alors d'en faire usage; que d'ailleurs rien ne leur garantissait la qualité du virus qu'il avait apporté, etc... Bref, comme argument sans réplique à ses récriminations, et pour prévenir des rapports de nature à l'entraîner dans une voie où il n'était pas dis-

posé à s'engager, le gouvernement congédia l'envoyé britannique, en lui assignant un jour pour son départ. Au jour fixé, M. Gordon dut fréter un bâtiment pour Buenos-Ayres, à un prix excessif; et comme le vent était contraire, il alla passer la nuit dans le Grand-Chaco, en face de la ville (1). Ces incroyables procédés, ces défiances d'un autre âge, ne paraissent pas avoir éveillé, à cette époque, les susceptibilités de l'ombrageuse Angleterre.

A quelques années de là, au milieu des phases de l'intervention Anglo-française dans la Plata (2), le ministre de S. M. B. reconnaît l'indépendance du Paraguay. Mais cette reconnaissance, purement platonique, à laquelle le baron Deffaudis ne jugea à propos de s'associer, resta sans effet. L'Angleterre comme la France attendit la chute de Rosas pour établir des relations officielles avec la République. On a lu plus haut (p. 196), les circonstances de la signature du traité négocié par les soins du capitaine C. Hotham, en 1853.

Nous l'avons dit, la durée de cette convention, d'une teneur identique pour toutes les puissances, avait été limitée à six années. Au mois de juin 1858, M. Christie, ministre d'Angleterre, se présenta avec la mission d'en renouveler les stipulations. L'insuccès de sa démarche, dont il serait sans intérêt de raconter les nombreux

(1) Le lendemain du départ du diplomate, on rendit à la liberté le médecin et la famille chez laquelle l'inoculation du cowpox avait parfaitement réussi.

(2) Note de M. Gore Ouseley au président Lopez, du 7 mars 1846, publiée dans *El Paraguay Independiente* du 23 mai, n° 53.

incidents, fut le point de départ des griefs dont le cabinet de Londres se crut obligé de tirer satisfaction à l'aide des procédés sommaires qui lui sont habituels, mais dont on se sent moins disposé à blâmer l'emploi lorsqu'ils s'adressent à une politique pleine de réticences et de faux-fuyants.

Au mécontentement de M. Christie, à son brusque départ, vint s'ajouter un autre grief. Un étranger, dont on pourrait encore contester la nationalité, même après l'interminable discussion à laquelle elle a donné lieu, M. Santiago Canstatt, avait fait plusieurs voyages à l'Assomption; il s'y présenta de nouveau au mois de juin 1858, avec un passe-port anglais. Accusé d'un complot contre la vie du chef de l'État, il fut arrêté le 18 février suivant, avec douze autres personnes. Aussitôt, réclamations du consul, M. Henderson, qui, loin d'obtenir l'élargissement du prisonnier et une indemnité pour son incarcération, ne put pas même communiquer avec lui. Après trois jours concédés pour tout délai, le représentant de l'Angleterre amène son pavillon, demande ses passe-ports, et quitte le pays sans emporter de réponse du Président, qui lui fait connaître l'intention de porter *directement* les faits à la connaissance du cabinet anglais. Ses explications ne devaient pas être accueillies; et sans préjuger en rien leur nature, sans vouloir porter un jugement sur la conduite impérieuse de M. Henderson, il faut louer lord Russell d'avoir refusé de les entendre. Cette prétention de D. Carlos Lopez, le général Rosas l'avait eue avant lui, et elle lui avait réussi. Elle tend à devenir

la règle habituelle de la diplomatie américaine. Dès que le représentant d'une puissance étrangère résiste à des exigences insoutenables, ou veut élever la voix en faveur de ses nationaux, le chef de la plus petite république refuse d'entrer en pourparlers avec lui, sous prétexte qu'il outre-passe ses instructions; et exprime hautement l'intention de ne traiter qu'avec son gouvernement. S'engager dans une pareille voie, ce serait enlever toute autorité morale aux agents, et les déconsidérer aux yeux de leurs nationaux et des habitants du pays dans lequel ils sont accrédités. On va voir comment l'Angleterre accueillit cette ouverture.

Dans les derniers mois de 1859, le général Francisco Solano Lopez s'était rendu dans la Plata, comme médiateur entre la république Argentine et la province de Buenos-Ayres constituée en État indépendant. Le Paraguay rendait ainsi au général Urquiza le service qu'il en avait reçu lors de ses démêlés avec l'Union américaine. Le 29 novembre, sa mission heureusement terminée, le jeune général s'était embarqué sur le « Tacuari » pour retourner à l'Assomption. A peine son bâtiment avait-il levé l'ancre, que deux vapeurs de l'escadre anglaise, le « Buzzard » et le « Grapper, » lui donnèrent la chasse; et, pour éviter d'être capturé ou coulé bas, il dut revenir précipitamment au mouillage. Un procédé aussi insolite, cette attaque préméditée, sans déclaration de guerre préalable, dans les eaux d'une puissance neutre, constituait une offense grave pour la Confédération. Elle donna lieu à des plaintes amères de la part du négociateur, qui fut contraint

d'abandonner son bâtiment et de prendre la voie de terre (1).

Cependant l'instruction du procès de Canstatt et consorts avait suivi son cours devant la justice ordinaire du pays; un jugement intervint (2 janvier 1860). Des accusés, cinq furent condamnés à mort, les autres à quatre années d'emprisonnement. Compris dans les premiers, Canstatt fut gracié et expulsé immédiatement; deux subirent la peine capitale (2). Cette solution, dont le Président faisait honneur à sa clémence, ne mettait pas fin au conflit. Restaient, d'une part, la demande d'indemnité présentée par le consul Henderson; et, d'autre part, la satisfaction réclamée pour les procédés britanniques et l'attaque de l'amiral Lushington. Le chargé d'Affaires paraguayen, repoussé par le cabinet de Londres, réussit à intéresser à sa cause les avocats de la couronne d'Angleterre et les organes principaux de la presse. Après de longues négociations, l'incident est entré en voie d'arrangement, grâce à une indemnité accordée aux instances de M. Thorntou, ministre à Buenos-Ayres (1862).

La question de nationalité soulevée dans ce conflit, et vivement débattue de part et d'autre, a une réelle importance; elle constitue un écueil qui compromet très-souvent la nature de nos rapports avec les États américains, et contre lequel viennent échouer le caractère et les procédés conciliants de nos agents.

(1) *Dépêche adressée au Ministre de la Confédération Argentine.* Paraná, 18 décembre 1859.

(2) Les deux frères Teodoro et Gregorio Decoud.

Nous allons en dire quelques mots, en terminant l'examen de la politique extérieure du Paraguay.

Le lecteur connaît les dispositions de la loi française. Aux termes de l'article 9 du Code Napoléon, l'enfant né en France de parents étrangers pourra, dans l'année qui suivra l'époque de sa majorité, réclamer la qualité de Français, en accomplissant certaines formalités. Mais à la suite des dispositions facultatives de l'art. 9, viennent les termes absolus du paragraphe 4^{er} de l'art. 10, ainsi conçu : « Tout enfant né d'un Français, en pays étranger, est Français. »

Dès la première année de sa présidence, D. Carlos Lopez édicta un « règlement » destiné à faire connaître les conditions auxquelles les étrangers pouvaient obtenir des lettres de naturalisation et « l'importante qualité de citoyen paraguayen. » Quelques mois plus tard, parut un second décret, lequel fixait leurs privilèges d'après les principes généralement admis par les puissances de l'Europe (1).

Jusque-là tout était bien ; mais il ne paraît pas que cet appel ait été entendu : peu d'étrangers se sont montrés désireux de « jouir des droits civils et politiques réservés aux nationaux. » Ils ont préféré renoncer aux bénéfices que procure le commerce de détail, aux acquisitions de biens-fonds, aux exceptions contenues dans la loi sur l'usage du papier timbré, etc., et rester citoyens du pays où ils étaient nés. Alors le gouverne-

(1) Décret du 2 décembre 1844 ; — Décret du 20 mai 1845. Voy. *Notes et Pièces justificatives*.

ment a prétendu imposer la qualité « importante » que l'on ne s'empressait pas de solliciter comme une faveur; et un décret du 10 juillet 1856, approuvé par le Congrès national le 16 mars suivant, a déclaré citoyens paraguayens « les enfants nés sur le territoire de la République de parents étrangers non employés au service de leur gouvernement. » Aux termes de l'art. 3 de cette loi, les fils des étrangers mariés dans le pays ne peuvent être immatriculés dans le consulat de leur nation.

La prétention d'imposer aux enfants la nationalité du pays où ils naissent, n'est pas chose nouvelle; mais jamais les puissances de l'Europe n'ont voulu l'admettre. De tout temps elle a fait l'objet d'énergiques réclamations de la part de la France, de l'Angleterre et de l'Espagne vis-à-vis du Brésil et de la Confédération Argentine. L'état politique des républiques espagnoles n'est pas de nature à modifier leur manière de voir. Les guerres civiles au milieu desquelles elles se débattent depuis un demi-siècle, créent à leurs sujets une obligation permanente de service militaire et des charges onéreuses auxquelles on comprend que les étrangers cherchent à se soustraire, en invoquant le droit des gens et les traités. Le remède à cet état de choses, le meilleur moyen d'appeler l'émigration, serait d'assurer la vie et la fortune des habitants par des lois, et, mieux encore, par la pratique; d'attacher à la qualité de citoyen américain des immunités et des privilèges de nature à la rendre l'objet de l'ambition et de l'envie des Européens. Prétendre

l'imposer, c'est faire fausse route et s'éloigner du but que l'on se propose d'atteindre.

En vain voudrait-on objecter l'exemple du Brésil. Aux termes de la loi du 10 septembre 1860, qui modifie profondément l'art. 6 de sa Constitution, les enfants nés d'étrangers résidant dans l'empire, sans que ce soit au service de leur pays, conservent leur nationalité jusqu'à la majorité; à cette époque, ils jouissent des droits de citoyens brésiliens. Malgré la différence profonde qui sépare la législation du Brésil des dispositions consacrées par le décret présidentiel du 10 juillet 1856, il est, à coup sûr, regrettable que l'Assemblée Générale Législative ait repoussé l'adoption de la doctrine française, proposée et soutenue au Sénat par M. Pimenta Bueno. Mais à cette différence, il convient d'ajouter que le Brésil possède une Constitution des plus libérales, qu'il est régi par des lois à l'abri desquelles la liberté, les biens et la vie de ses habitants peuvent braver le despotisme et l'arbitraire. En est-il de même au Paraguay?

Il y a plus : veut-on savoir quelles conséquences pourrait entraîner l'adoption de la doctrine du président Lopez émise au lendemain du licenciement des émigrants français, et comme en représailles de l'insuccès de sa tentative de colonisation? Un négociant étranger, déjà marié, arrive au Paraguay; il y réside pendant quelques années : un enfant lui naît; le voilà citoyen paraguayen. Le père veut quitter le pays, rien ne l'en empêche; mais il en est autrement de l'enfant. S'il est difficile d'entrer au Paraguay, il est beaucoup

plus difficile d'en sortir, malgré le dispositif de l'art. 4, tit. X, de la loi fondamentale, et si le Président s'oppose à l'exercice d'un droit imprescriptible, qui prendra soin de l'enfant? que deviendront les droits du père (1)? Poser une pareille question, c'est la résoudre; et l'on se demande comment les puissances européennes pourraient admettre la proscription de la liberté d'aller et de venir qui nous paraît inhérente à la condition de l'homme, et placée hors des atteintes du caprice et de l'arbitraire. Personne assurément ne les blâmerait de mettre, au besoin, au service d'une cause aussi juste tous les moyens d'influence dont elles disposent.

(1) Six habitants qui avaient obtenu la permission de sortir du pays avec le convoi placé sous la protection des marines de France et d'Angleterre, en 1846, n'étant pas rentrés après un délai jugé suffisant pour la conclusion de leurs affaires, furent déclarés déserteurs et rebelles. Cet acte de proscription, nous le croyons, ne s'est pas renouvelé. L'ouverture des ports au pavillon étranger, les relations qui en ont été la conséquence, et la présence des agents accrédités auprès de lui, avaient entraîné le président Lopez dans des voies plus libérales.

CHAPITRE XXII.

LE PRÉSIDENT LOPEZ (suite et fin). — ADMINISTRATION INTÉRIEURE :
CRÉATIONS ET RÉFORMES. — SA MORT.

(1844 - 1862.)

En vertu des dispositions de la loi fondamentale du 13 mars 1844, les représentants de la nation se réunirent au mois de mai 1849. Le 30, D. Carlos Lopez leur rendit compte de la première période de sa magistrature. La plus grande partie de ce long *Message* est consacrée aux questions de politique étrangère et à l'historique des rapports hostiles de la République avec le Dictateur de Buenos-Ayres (1). Ce que nous avons dit plus haut de leur gravité, justifie de reste la place importante qu'elles occupent dans la communication officielle.

(1) *Mensaje del Excmo Señor Presidente de la Republica del Paraguay a la Representación nacional del año 1849.* Asuncion : imprenta de la Republica. Br. in-8° de 31 p.

Le Président examine ensuite la situation intérieure du pays; il vante la prospérité de ses finances et loue le zèle et le désintéressement des employés des différents services; enfin il passe une revue complète des améliorations obtenues par ses soins. Nous ne le suivrons pas dans cette longue énumération. Nous avons, dans le cours de cette *Histoire*, signalé les mesures principales dues à l'initiative présidentielle; les autres, intéressantes seulement pour le pays qu'elles concernent, n'auraient aucune importance aux yeux de nos lecteurs. Nous devons nous borner à exposer les actes principaux de sa politique intérieure, et l'ensemble de son administration.

L'hostilité permanente du Paraguay avec D. Juan Manuel de Rosas, sa politique agressive et pleine d'ombrages à l'égard du Brésil, des États-Unis et des puissances de l'Europe, imposèrent de bonne heure à son Président l'obligation de mettre sur pied une force respectable. Deux décrets des 26 août 1845 et 27 avril 1848 déterminent le nombre des régiments destinés à composer la première ligne de l'armée (*primera linea*); la hiérarchie des chefs; l'uniforme des différentes armes, les grades et les insignes des officiers. On s'occupa aussi de la solde. J'ai dit (t. I, p. 399) que cette solde était très-minime (1); et, pendant plusieurs années, les simples soldats ne recevaient que

(1) Un colonel touchera 34 piastres (*pesos fuertes*, ou 187 francs) par mois, et un sous-lieutenant 20 piastres (soit 110 francs). Nous laissons de côté les grades intermédiaires. (*El Paraguay Independiente*, n° 19 et 79). Une moitié de cette faible paye est acquittée en argent; l'autre moitié en nature et en marchandises.

la nourriture et l'habillement; nourriture presque toujours insuffisante, qui consiste dans des rations de viande maigre tirée des fermes de l'État, et des distributions de farine de manioc et de maté. Cette insuffisance, jointe à l'abus des fruits à peine mûrs, détermine de sérieuses maladies épidémiques qui déciment presque périodiquement l'armée. La dysenterie est la plus commune et la plus redoutable.

Des circonstances que son gouvernement semble prendre plaisir à prolonger, obligent donc le Paraguay à entretenir un état militaire hors de toutes proportions avec ses ressources. Sans doute, ce qui précède explique comment ses finances peuvent y faire face; mais l'inconvénient le plus sérieux de ces armements exagérés et permanents, c'est d'enlever à l'agriculture des bras dont l'absence contribue autant que les sécheresses prolongées et les ravages des insectes à la médiocrité des récoltes, et à la cherté, chaque jour croissante, de toutes les denrées. Ici, d'ailleurs, reparait le pouvoir absolu, sans limites, du chef de l'État. Le recrutement de l'armée est laissé à sa discrétion. Tous les hommes, même mariés, sont aptes à servir. Ils restent sous les drapeaux tant que leur présence y est jugée nécessaire; ils y retournent à la première réquisition des autorités.

On a calculé qu'en 1859, le Paraguay avait mis sur pied 25,000 hommes. Ce chiffre comprenait la masse de la population en état de porter les armes (1).

(1) En appliquant à ce calcul la proportion assez rationnelle de 1 soldat

Nous avons dit ailleurs (t. I, p. 400) les qualités qui distinguent le soldat paraguayen ; mais il lui manque la tournure martiale et l'entrain. Il manœuvre mécaniquement. Les officiers, d'une instruction militaire très-incomplète, vivent avec leurs soldats et de la même vie. De ces rapports continuels naît une familiarité qui, en effaçant les distinctions hiérarchiques, nuit à la considération du grade et au service.

À côté de cette armée régulière, le gouvernement a mis sur pied des Milices ou Gardes Nationales organisées par compagnies de 60 à 120 hommes, commandées par des officiers, et placées sous les ordres des *jueces comisionados*. Enfin, sous le nom de Gardes Auxiliaires (*Guardias Auxiliares*), il enrôla tous les hommes de 16 à 55 ans, auxquels leur extrême pauvreté fermait les rangs de la garde nationale (1). La nation entière se trouvait ainsi enrégimentée. Si elles n'ont jamais reçu l'organisation complète que leur assignait le décret d'institution, ces milices, toujours prêtes à marcher au premier signal, rendent à l'État, comme l'armée, des services de toute nature. Elles fournissent des postes aux frontières et aux passages de certaines rivières, conduisent les troupeaux, travaillent aux routes, aux ponts, à la récolte du maté, à l'exploitation des bois ; s'acquittent, en un mot, avec zèle, de toutes

par 25 habitants, on arrive au chiffre de 625,000 âmes, lequel ne s'éloigne pas sensiblement de celui que nous avons indiqué dans notre statistique de la population (t. I, p. 379).

(1) Pour être garde national il faut posséder 60 piastres fortes de revenu annuel (330 francs), à un titre quelconque, ou les tirer de son industrie. Décrets des 26 août et 1^{er} septembre 1845.

les corvées qui leur sont imposées incessamment au nom de la Patrie. Or, pendant que ces hommes abandonnent ainsi leurs champs et le soin de leurs intérêts, ils ne reçoivent aucune solde; l'État se contente de les nourrir comme ses troupes régulières.

Mais il fallait armer toutes ces forces; et, pour y parvenir, D. Carlos Lopez fit sans hésiter une exception à ses habitudes de parcimonie. Des maisons de commerce de Montevideo lui livrèrent des quantités considérables d'armes et de munitions. Il enrôla des officiers, quelques médecins, et jusqu'à des maîtres de musique militaire; l'hygiène des troupes, dont jamais gouvernement hispano-américain ne s'était soucié, évoilla son attention et provoqua sa sollicitude.

Après avoir tiré du dehors les approvisionnements que des besoins impérieux ne permettaient pas de différer, le Président s'est occupé de la fondation d'établissements capables de fournir à l'avenir à la consommation de ses troupes. La fabrication de la poudre, la fonte des canons, des boulets et des projectiles creux; la confection des armes blanches, celle des lances surtout, reçurent une vive impulsion.

Enfin, le plus précieux des métaux, le fer, dont la découverte avait échappé aux investigations d'Azara, avait été rencontré sur le sol de la République; et, en 1854, le gouvernement décréta l'établissement d'une fonderie dans le voisinage et à 28 kilomètres du village d'Ibicuy.

Les vastes forêts de ce canton fournissent en abondance des bois, qui, convertis en charbon, servent au

traitement des minerais de fer oligiste de Quiquio, de Caapucu, et du fer oxydulé de San-Miguel (1). L'établissement ne possède pas de machine à vapeur; une chute d'eau artificielle imprime le mouvement dans les opérations préliminaires de l'extraction, le cassage, le bocardage de la roche, etc. On a préféré la méthode des hauts fourneaux à la méthode *française* ou *catalane*. La fonte ainsi obtenue est de très-bonne qualité. Une partie est transportée en charrettes à l'arsenal de l'Assomption; on utilise l'autre sur les lieux mêmes dans des ateliers construits sur le modèle de ceux de l'Europe. Le produit de l'usine était déjà de 22,512 piastres en 1858; mais on peut prédire qu'il prendra un accroissement notable, lorsqu'elle sera reliée par un embranchement au chemin de fer de Villa-Rica.

Nous venons de parler de l'arsenal de l'Assomption. Au temps du Dictateur, on désignait ainsi quelques masures (*ranchos*) situées près du port, où de pauvres ouvriers s'occupaient, moyennant un maigre salaire, de la réparation de l'armement des troupes, et de l'entretien du matériel de guerre. En 1855, le président Lopez ordonna l'érection d'un arsenal de constructions militaires et navales, véritablement digne de ce nom. Des bâtiments solides, spacieux, assez vastes pour pouvoir loger les différents services d'un établissement de cette nature; les ateliers de fonderie, d'ajustage et de montage, la scierie, les tours, etc..., furent élevés sur

(1) Les minerais de Quiquio et de Caapucu contiennent 45 p. 100 environ de fer; le minerai de San-Miguel, moins riche, n'en renferme que 32 p. 100. Voy. t. I, chap. VIII, pp. 81-84.

le versant de la colline qui domine le port, et que surmonte la poudrière. Le directeur, les ingénieurs, les maîtres et la plupart des contre-maîtres sont Anglais. C'est aussi l'Angleterre qui a fourni la machine fixe et les machines mobiles de l'établissement. Plusieurs navires d'un assez fort tonnage sont déjà sortis de ces chantiers; ils ont reçu des moteurs tirés de l'Europe. La marine du Paraguay possédait, à la fin de 1864, onze bâtiments de guerre à vapeur, parmi lesquels le *Tacuari*, construit à Londres, en 1854, et sur lequel revint d'Europe le général S. Lopez, le *Rio-Blanco* et le *Rio-Negro*, sont des navires de grandes dimensions et bons marcheurs. En attendant qu'ils servent exclusivement à la défense du pays, le gouvernement les emploie à un service plus lucratif. Ils transportent incessamment des cargaisons de maté et de bois de construction, les voyageurs et les correspondances, à Buenos-Ayres, d'où ils rapportent les objets manufacturés de l'Europe, sur lesquels l'État réalise de gros bénéfices. On comprend combien la lutte du commerce indigène contre une concurrence servie par des moyens aussi puissants doit être inégale.

Mais il ne suffisait pas d'organiser des éléments de résistance au cœur du pays; et l'œil vigilant de D. Carlos Lopez était ouvert sur les frontières qu'il s'occupait de mettre à l'abri de toute attaque, soit du côté des Indiens, soit de la part des forces régulières et disciplinées d'une puissance étrangère. Après avoir complété le système de défense établi par le Dictateur sur la frontière Nord, par la création de nou-

veaux blockhaus sur la rive gauche de l'Apa, il songea à prévenir les attaques des hordes du Grand-Chaco, à l'aide de postes échelonnés de 2 lieues en 2 lieues sur le Rio-Paraguay, et communiquant entre eux, de jour et de nuit, avec des pirogues armées. Cette active surveillance rend presque impossibles les surprises et les incursions si fréquentes autrefois et si désastreuses de ces Indiens, que contiennent d'un autre côté les gardes postées aux extrêmes limites du territoire occupé par les émigrants français, territoire compris aujourd'hui dans le département de *Villa Occidental*.

Les moyens de défense élevés en vue de l'attaque d'une force navale, consistent presque exclusivement dans le camp retranché d'Humaità. La situation de cet établissement militaire lui donne une réelle importance, tandis que les quatre batteries qui commandent l'approche du port de l'Assomption (l'une d'elles est casematée), ne sont réellement propres qu'à tirer des salves en un jour de gala, ou à rendre les saluts des navires étrangers.

A une petite distance de son embouchure (6 lieues environ), et par 27° 4' de latitude, le Rio-Paraguay fait un brusque détour qui a reçu le nom de *Vuelta de Humaità*. En ce point, le lit du fleuve, très-rétréci, n'a pas plus de 200 mètres. La profondeur plus considérable de ses eaux permet aux navires d'un fort tonnage d'accoster la rive gauche, coupée à pic, et mise par son élévation à l'abri des plus fortes crues. Sur cette rive (*barranca*), et dans toute l'étendue de

la *Vuelta* (environ 4,500 mètres), on a construit une série de batteries, les unes casematées, les autres à barbette et non fermées à la gorge, reliées entre elles par une palissade gabionnée et percée d'embrasures destinées à recevoir des pièces volantes. Ces défenses, auxquelles le gouvernement attache une importance peut-être exagérée, en face des puissants moyens de destruction et de résistance que possèdent les navires cuirassés, reçoivent tous les jours une plus grande extension et de nouveaux armements. On peut porter à cent le nombre des pièces de canon qui garnissent les batteries : quelques-unes, de 80, viennent d'Angleterre. Sur le second plan et dans l'enceinte circonscrite par les fortifications, on a élevé de nombreux bâtiments, destinés à loger les différents services d'une armée entière, le quartier général, les parcs, les magasins, l'hôpital, etc. (1). Enfin, une église a été édifiée sous l'invocation de Saint-Charles Borromée, et sa consécration par l'évêque (1^{er} janvier 1861) fut l'occasion de grandes fêtes, et de revues passées par le président de la République en personne. On avait réuni pour cette circonstance solennelle, s'il faut en croire un chroniqueur officiel, 42,000 hommes des trois armes.

Nous l'avons déjà dit, le gouvernement paraguayen ne se relâche de son extrême parcimonie, et ne puise

(1) Nous devons à l'obligeance d'un voyageur bien connu, le docteur *Martin de Moussy*, qui a visité Humaità en 1858, quelques-uns des renseignements inédits qu'on vient de lire. L'ensemble des fortifications a été relevé fort habilement, au passage, par M. *Mouchez*, capitaine de frégate, commandant le vapeur de guerre français le « *Bisson*. »

dans ses coffres que pour les dépenses improductives de son état militaire et de ses armements. Cependant, après l'établissement du chemin de fer de Villa-Rica, dont nous avons assez longuement parlé pour n'avoir pas à y revenir (voy. p. 474), il faut enregistrer encore l'érection de la cathédrale sur l'emplacement de l'ancienne, l'achèvement du *Cabildo*, la construction d'un théâtre, celle d'un quai de déchargement sur le port de la ville de l'Assomption et de plusieurs ponts sur les routes principales, et la fondation de quelques églises. Il ne faut pas oublier, toutefois, que l'exécution de ces travaux retombe presque entièrement à la charge des habitants du voisinage, toujours soumis à l'obligation coloniale des *auxilios*, c'est-à-dire obligés de se mettre à la disposition des autorités et de travailler à leur première réquisition, sans recevoir ni salaire ni nourriture ; tâche comparable à la *corvée* encore existante chez les Fellahs de l'Égypte, qui se renouvelle souvent, et qu'ils remplissent non-seulement sans murmurer, mais, chose étrange, presque avec plaisir ; tant est complète leur abnégation lorsqu'il s'agit du service de l'État !

Nous avons raconté (p. 446) les encouragements donnés par l'administration consulaire au développement de l'instruction publique. Grâce à l'arrivée de deux Jésuites espagnols, au mois de juin 1843, on put ajouter une chaire de mathématiques aux deux classes déjà consacrées à l'enseignement secondaire des lettres. Bientôt survinrent deux autres missionnaires, ce qui permit d'ouvrir un cours de morale pour les jeunes

gens destinés à entrer dans les ordres, et l'on conçut le projet de fonder un collège. Le court séjour des Jésuites, qui furent congédiés en mars 1846, arrêta dès le début ces heureuses tentatives, déjà compromises par l'étrange conduite du directeur de l'*Académie littéraire*, Joaquin Palacios, et par la promotion du P. Antonio Maiz à l'épiscopat (1). Le gouvernement a cherché, dans ces dernières années, à faire revivre l'*Académie* sous le titre de *Instituto de Enseñanza* ; et un certain nombre de jeunes gens ont été envoyés en Europe pour y faire leur éducation. Enfin, on a fondé une maison d'éducation pour les jeunes filles qui porte le nom de *Collège de Marie* (*Colegio de Maria*).

Chaque district possède une école où les enfants apprennent à lire et à écrire. Malheureusement, l'ignorance des maîtres maintient l'instruction primaire dans les plus étroites limites. L'école publique de l'Assomption et celles des villes principales reçoivent un faible subside de l'État ; mais partout ailleurs, les instituteurs n'ont pour vivre qu'une rétribution mensuelle assez irrégulièrement payée par les parents. Cette rétribution est de 4 réal par mois (65 centimes). La pauvreté générale est le plus grand obstacle à l'accroissement du nombre des élèves. En 1856, l'administration prescrivit un recensement des enfants qui fréquentaient les écoles primaires, et le journal officiel

(1) Nous reviendrons plus loin (IV^e PARTIE, *Histoire et Architecture des Missions*), sur les incidents qui signalèrent le séjour à l'Assomption des PP. Jésuites, et sur les causes de leur brusque départ.

en fit connaître le résultat. Ce tableau, indicatif du nombre des écoles, donne un total de 16,753 élèves, qui, d'après la proportion généralement adoptée aux États-Unis, représentent le douzième de la population mâle. Il convient de faire observer que les garçons seuls vont à l'école. Or, en faisant ici l'application des calculs d'Azara sur la proportion des sexes, on trouve que le nombre des filles, du même âge, privées de toute instruction, s'élèverait à 18,041. Le gouvernement, nous le disons à sa louange, s'efforce de répandre les bienfaits de l'instruction; et, par une circulaire du mois de mars 1861, que l'on croirait copiée sur le projet de loi élaboré par M. Carnot, en 1848, le ministre de l'intérieur enjoint aux juges de paix de rechercher les enfants de 7 à 10 ans qui, par négligence de leurs parents ou tuteurs, s'abstiennent de fréquenter les écoles subventionnées par l'État; d'en dresser la liste, et de veiller à ce qu'ils ne puissent se dispenser de les suivre sans de justes motifs, ou sans posséder des connaissances élémentaires suffisantes : et dans ce cas, ils doivent s'assurer par eux-mêmes de leur étendue (1). Voilà donc l'instruction primaire devenue obligatoire et gratuite au Paraguay, dont le gouvernement — étrange contraste — ne recule pas devant l'application des théories les plus libérales des réformateurs modernes (2). Que cette mesure constitue

(1) *El Semanario de avisos y conocimientos utiles*. N° des 28 février 1857 et 2 mars 1861; — Renseignements fournis par M. A. de Brossard, consul de France (inédits).

(2) JULES SIMON, *l'École*, Paris, 1861.

une nouvelle atteinte à la liberté et aux droits de la famille, il serait difficile de le nier ; mais il faut convenir aussi qu'elle assure les intérêts tout aussi précieux de l'enfant ; et lorsque l'arbitraire, auquel nous ne ménageons pas la critique, s'attaque à l'ignorance et doit conduire l'homme dans les voies de la civilisation et du progrès, nous n'avons plus le courage de le blâmer.

Les utiles mesures relatives à l'instruction publique que nous passons en revue, avaient été précédées de l'établissement d'une imprimerie à l'Assomption. L'isolement, la paix profonde et mystérieuse, ou, pour mieux dire, le silence de mort au milieu duquel gouvernait Francia, rendaient inutile ce puissant moyen de communication avec son peuple ; mais de bonne heure les consuls sentirent le besoin de donner de la publicité à leurs actes, de défendre leur politique, tout en attaquant celle de leurs voisins. Cette presse, consacrée d'abord à la publication des lois et des résolutions de la Représentation nationale, devait servir bientôt à l'impression d'un journal dont le premier numéro parut le 26 avril 1845, sous ce titre : *El Paraguayo Independiente* (1). Sa mission principale était de défendre l'indépendance du pays contre les

(1) Cette feuille hebdomadaire paraissait le samedi, mais irrégulièrement. Elle ne recevait ni abonnements, ni annonces. L'imprimerie de l'État vendait chaque numéro un *real* (65 centimes). Quelques années après, *El Paraguayo Independiente* se transforma, changea son titre, pour s'appeler *El Semanario de avisos y conocimientos utiles*. Alors sa rédaction devint plus variée. Il publia des feuilletons, et reçut des annonces : mais il conserva le même mode de distribution et le même prix élevé.

sophismes et les arguties de la presse Argentine. Le Président était le rédacteur principal, sinon unique, de ce recueil officiel dont la violente polémique, s'épanchant en phrases injurieuses et provoquantes, décelait assez la haute origine. Quelques livres élémentaires à l'usage des écoles, ou destinés à propager l'instruction militaire parmi les troupes, sortirent de bonne heure de l'imprimerie, en même temps qu'une édition d'une histoire très-estimée des régions platéennes (1).

Jusqu'ici j'ai cherché à présenter l'ensemble de l'administration du président Lopez, sans m'attacher à l'ordre chronologique. Il faut maintenant revenir de quelques années en arrière, et parler des circonstances de ses réélections successives.

Au mois de mars 1854, les pouvoirs de D. Carlos expiraient. Le 4, il ouvrit la session du Congrès quinquennal par la lecture d'un *Message* très-habilement écrit, dans lequel il retraçait l'histoire du Paraguay depuis la dissolution de la législature de 1849. Mais s'il s'étendait avec complaisance sur l'état prospère du pays, loin de s'en attribuer le mérite, il le reportait modestement tout entier sur ses représentants, et il en faisait honneur à leur sagesse et à leur patriotisme. A la suite de cette communication, dont l'effet fut immense, il avait été réélu par acclamation pour une nouvelle période de dix années. Cependant, sur son refus d'accepter le pouvoir pour une aussi longue échéance, et sur ses instances répétées, on

(1) *Historia Argentina*, par RUY DIAZ DE GUZMAN : nous avons cité cet ouvrage à plusieurs reprises.

l'avait nommé Président pour trois ans seulement (1). Le 14 mars 1857, à l'expiration de cette période triennale, un Congrès s'assembla avec l'intention de proroger encore l'exercice de ses pouvoirs. Voici en quels termes l'auteur anonyme d'une publication très-connue raconte les curieux incidents du scrutin :

« Un Congrès extraordinaire s'est réuni à l'Assomption, au mois de mars 1857, pour donner un chef au Paraguay; et alors s'est déroulée une comédie passablement bizarre, dont les trois personnages sont le Congrès, le président Lopez, et son fils le général Francisco Solano, le pays comptant pour peu de chose en ces sortes d'affaires. Le Président a manifesté tout d'abord la ferme et invariable intention de se démettre du pouvoir. Il n'a pas moins été réélu, d'une voix unanime, par l'Assemblée; mais cette unanimité n'a pu le décider, et il a persisté, plus que jamais, dans ses projets de retraite; il a donc décliné la mission qui lui était de nouveau confiée. Le Congrès était bien obligé, dès-lors, de tourner ses regards d'un autre côté, et il ne croyait pouvoir mieux répondre au vœu secret du Président qu'en se tournant vers son fils, dont l'élection semblait être la conséquence des dernières modifications constitutionnelles. Le général Solano Lopez a été

(1) Un député fit alors la motion de le proclamer empereur, en rendant la couronne héréditaire dans sa famille. Mais il déclina cet honneur souverain; et M. T. J. Page, qui relate l'incident, le fait suivre des réflexions suivantes : « He is *de facto* emperor, and the succession is probably secured to his son. The struggles of the revolution are perhaps not forgotten, and impérial or royal titles might alarm even the simple Paraguayans. » *La Plata, the Argentine Confederation, etc.*, p. 242.

nommé, toujours à l'unanimité. Qu'arrivait-il cependant ? M. Solano Lopez se rejetait sur son inexpérience ; et connaissant mieux peut-être que tout autre le fond des choses, il s'est soustrait à l'honneur et à la charge du pouvoir, de sorte que l'Assemblée s'est trouvée un moment ballottée entre le père et le fils, sans pouvoir mettre la main sur un président. Le Congrès est allé de l'un à l'autre, nommant tour à tour les deux candidats (1)... » Après un quatrième vote, D. Carlos déferant aux vœux persistants de la Représentation nationale, consentit à se charger du fardeau des affaires pour une nouvelle période de sept années.

D. Carlos Lopez avait présidé pendant vingt ans aux destinées de son pays. Il avait traversé de rudes épreuves, et lutté opiniâtrément pour lui donner l'indépendance, ce qui, jusqu'à ce jour, n'a pas été synonyme de richesse et moins encore de liberté. Pendant cette longue succession de labeurs et de soucis, tout le poids du gouvernement était retombé sur un seul homme, trop jaloux de ses hautes prérogatives pour admettre quelqu'un à en partager le fardeau et les honneurs.

Retenu par la docilité d'un peuple enfant et ses instincts de domination dans la voie toujours fausse et gênée de l'arbitraire, le président Lopez avait deviné plutôt qu'appris les maximes sûres de Machiavel. De bonne heure il les avait mises en pratique. Il s'était montré méfiant ; il avait encouragé l'espionnage et la

(1) *Annuaire de la Revue des Deux-Mondes*, année 1856-1857, p. 866.

délation, si largement organisés par son prédécesseur ; mais pour « faire le niveau, » il n'avait eu besoin « ni d'écraser ce qui s'élève, ni de décapiter ce qui est haut. »

Un travail ininterrompu de cabinet, des habitudes sédentaires, en activant le développement d'une excessive obésité, rendaient tout exercice difficile et pénible. Depuis longtemps sa santé, visiblement altérée, lui commandait le repos et un éloignement des affaires, dont il reconnaissait déjà l'opportunité dans son message de 1849. Mais si cette vie de labeur excessif, incessamment dirigé vers les plus infimes minuties de l'administration, accélérât le progrès d'infirmités incurables, le repos, plus terrible encore, eût abrégé ses jours ; car il était, comme Francia, de ces hommes dont parle Plutarque, « tourmentés de la fureur d'être le premier et le plus puissant. » Peu à peu ses forces diminuaient ; le malade dont la remarquable intelligence avait conservé toute sa lucidité, ne se faisait plus illusion sur sa fin prochaine. Il comprit que le moment de disposer de sa succession politique était arrivé, et le 15 août 1862, en vertu des pouvoirs qu'il tenait de la loi du 3 novembre 1856 (art. 5), il nomma, par un acte secret (*pliego de reserva*), vice-président de la République le brigadier général Francisco Solano Lopez, son fils aîné, avec l'obligation de convoquer immédiatement un Congrès chargé de l'élection d'un nouveau titulaire (*presidente propietario*). Cette loi de 1856, il n'est pas inutile de le faire remarquer, avait dérogré à la Constitution du pays, d'après laquelle, en cas de

maladie, d'absence, de démission ou de mort du chef de l'État, le juge supérieur d'Appel devait exercer les fonctions de la vice-présidence pendant l'interrègne. Enfin, le mercredi 10 septembre 1862, au matin, le président Lopez mourut : il avait 65 ans. Il fut inhumé, en grande pompe, au pied de l'autel de l'église de Trinidad bâtie par ses soins.

D. Carlos emportait avec lui les regrets de sa famille. Sa vie privée avait été irréprochable ; et jamais monarque d'antique dynastie ne fit plus pour les siens. Il avait placé, en 1846, son fils aîné, un tout jeune homme de 19 ans, à la tête des troupes ; il en avait fait son ministre de la guerre et de la marine, son *alter ego*, et l'avait désigné pour recueillir sa succession. Docile à ses suggestions, le Congrès de 1854 revisa les conditions de l'éligibilité à la présidence, en abaissant à trente-trois ans l'âge fixé par la Constitution à quarante-cinq ; et personne ne s'était mépris sur le but de cette réforme. Deux ans plus tard, on vient de le voir, une dérogation formelle à l'art. 5, tit. IV, de la loi organique l'avait investi du droit de lui déléguer la vice-présidence. Ajoutons que le vote du Congrès, que le général convoqua en vertu des nouveaux pouvoirs qu'il recevait, répondit à la sollicitude paternelle en le nommant, tout d'une voix, président de la République (16 octobre 1862). Le second fils de D. Carlos (D. Venancio), poussé dans la carrière militaire, était arrivé promptement au grade de *coronel-mayor*, commandant de la place de l'Assomption. Avant de se rendre

maître de l'armée, le Président avait su attacher au service de sa cause les influences toutes-puissantes d'un autre ordre. Un de ses premiers actes avait été de proposer au pape Grégoire XVI, pour l'évêché de l'Assomption, son frère D. Basilio Lopez, moine Franciscain, prélat instruit, mais mal élevé, et de mauvaises habitudes. Il lui avait donné pour coadjuteur D. Marcos Antonio Majz, évêque *in partibus infidelium*, prêtre modeste, d'une conduite exemplaire, longtemps persécuté par Francia, et qui jouissait dans son pays d'une considération méritée. Les deux prélats furent consacrés, en 1845, à Cuyaba, chef-lieu de la province brésilienne de Mato-Grosso (1).

Les regrets sincères d'une famille, partagés par la masse de la population, ne trouvèrent pas d'écho dans tous les cœurs. Des esprits, en petit nombre, plus éclairés, las d'un pouvoir arbitraire, égoïste au premier chef, qui dans ses défiances traditionnelles tenait tout un peuple en tutelle, attendaient une politique et des mesures plus libérales, l'application, en un mot, des principes empruntés à l'Europe par le général Francisco Solano, son successeur désigné par l'opinion. Quelques familles avaient ressenti le poids de l'autorité capricieuse que la mort venait de ravir. Les unes avaient

(1) L'évêque auxiliaire mourut le 15 mai 1848 dans la ville d'Oliveira, sous le poids des fatigues d'une longue tournée pastorale. Nous reviendrons dans la IV^e PARTIE de cet ouvrage (*Histoire et Architecture des Missions*), sur le clergé paraguayen et sur les mesures dont il a été l'objet de la part du Président.

été exilées à de longues distances dans l'intérieur du pays, soit pour avoir ouvert leur maison à des agents étrangers tombés en disgrâce ; soit comme accusées de propos interprétés par une délation toujours active, ou simplement coupables d'une réserve jugée hostile. Mais d'autres avaient souffert de plus cruelles atteintes. Si le Président avait voulu faire montre de clémence en laissant la justice ordinaire suivre son cours dans le jugement de Santiago Canstatt et de ses coaccusés, il avait, dans une autre circonstance, usé sans miséricorde des pouvoirs dictatoriaux, du droit de vie et de mort que concède, en certains cas, la Constitution. Au mois d'août 1846, au milieu du jour, un jeune homme, nommé Espinola, est brusquement arraché de son domicile et conduit à la douane. On appelle à la hâte un prêtre ; en même temps arrive une charrette traînée par deux bœufs et suivie de quelques soldats en armes. Le prisonnier subit un court interrogatoire et le signe. On lui permet de s'entretenir pendant quelques instants avec son confesseur, puis on le conduit au milieu de la place du Palais où on le fusille. Ensuite, la charrette reçoit le corps du supplicié qu'aucun voile ne déroberait aux regards de la population consternée, et s'achemine au pas lent de l'attelage vers le cimetière de Recoletas, à travers la rue la plus fréquentée de la ville, en passant sous les fenêtres du représentant du Brésil : il était alors trois heures de l'après-midi.

De quel crime s'était donc rendu coupable ce malheureux, et quelle nécessité d'une justice inexorable et foudroyante ? Témoin de cet horrible drame, j'ai vain-

ment cherché à le savoir. Je me contenterai donc de rapporter les explications que l'on a données de cet acte inqualifiable.

Aux yeux de ceux qui s'efforçaient de justifier le Président, le sergent Espinola, déjà soupçonné de complicité dans une mutinerie, lors de la campagne de Corrientes, était coupable d'avoir déchiré et foulé aux pieds un ordre portant la signature du « Suprême Gouvernement. » Mais d'après la version la plus accréditée, ce malheureux avait fait une déclaration à la douane pour l'exportation d'une certaine quantité de rhum sur une feuille de papier d'un timbre insuffisant. On lui en fit l'observation ; et il avait déchiré sa demande comme inutile, en exprimant l'intention de la recommencer. Cette action toute naturelle, accomplie peut-être avec un mouvement d'humeur et de colère, fut rapportée au chef de l'État, défigurée sans doute par une indigne délation. On vient de voir de quel châtement prompt et terrible elle fut punie. Ce jour-là, les dociles habitants du Paraguay se crurent revenus au beau temps de la domination sanglante et mystérieuse du Dictateur. Personne, est-il besoin de le dire ? n'eut la hardiesse de parler de cette exécution ; le journal resta muet ; et aujourd'hui encore, le voile qui en couvre la cause n'est pas encore levé. Après l'accusation de félonie lancée contre les négociants partis en 1846, dans le convoi protégé par l'escadre Anglo-française, et les sanglantes conséquences que cette imputation pouvait entraîner ; après les menaces de mort édictées contre les colons de la Nouvelle-Bordeaux, il est désirable que

la lumière se fasse en cette ténébreuse affaire, et que la mémoire de D. Carlos Lopez sorte pure du reproche de cruauté que ne lui épargnent pas ceux qui l'accusent d'avoir marché, en plus d'une circonstance, sur les traces de Francia. Pour nous, écrivain impartial, nous ne devons pas omettre un de ces actes qui justifient si complètement les paroles suivantes du doyen Funes : « *Estos hechos no deberian manchar la Historia, si no ensenasen hasta que punto el abuso del poder puede degradar la dignidad del hombre.* »

Ici, nous nous séparons du président Lopez, avec l'intention de revenir encore sur sa politique : il nous reste à présenter un tableau de l'état du Paraguay au moment de sa mort, et à exposer les conséquences du décret du 7 octobre 1848, qui a détruit les derniers vestiges des Missions des Jésuites. Mais nous devons auparavant faire l'historique de la fondation, des progrès et de la décadence de ces Établissements, si fameux dans les annales Sud-américaines du Catholicisme.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

TABLE DES MATIÈRES

SECONDE PARTIE.

AGRICULTURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

CHAPITRE I. — État de l'agriculture sous la domination espagnole et depuis l'Indépendance.	1
CHAPITRE II. — État de l'agriculture sous la domination espagnole et depuis l'Indépendance (suite). — Nature du sol arable. — Insectes nuisibles aux récoltes.	13
CHAPITRE III. — Agriculture (suite). — Cultures industrielles : du maté.	23
CHAPITRE IV. — Cultures industrielles. — Du maté : propriétés, usages et commerce.	37
CHAPITRE V. — Cultures industrielles (suite). — Du tabac. . .	58
CHAPITRE VI. — Agriculture (suite). — Produits agricoles. .	83
CHAPITRE VII. — Agriculture : produits agricoles (suite et fin). — Horticulture. — Fruits exotiques et indigènes.	98
CHAPITRE VIII. — Produits végétaux naturels. — Des bois de construction : exploitation et commerce.	115

CHAPITRE IX. — Produits végétaux naturels (fin). — Plantes économiques : textiles, oléagineuses et médicinales.	125
CHAPITRE X. — Industrie pastorale. — Elève du bétail. — Organisation d'une ferme de l'État.	137
CHAPITRE XI. — Préparation, tannage et commerce des cuirs. — Autres produits du règne animal.	148
CHAPITRE XII. — De l'Industrie sous la domination espagnole ; son état actuel. — Arts mécaniques.	157
CHAPITRE XIII. — Voies de communication et de transport. — Poids et mesures. — Monnaies.	166
CHAPITRE XIV. — Du commerce du Paraguay avec la Métropole et les provinces voisines. — Importations et exportations avant l'Indépendance et sous la dictature de Francia.	178
CHAPITRE XV. — Exportations et importations (suite et fin). — Traités avec les gouvernements étrangers. — De l'avenir des relations commerciales du Paraguay.	195

TROISIÈME PARTIE.

HISTOIRE GÉNÉRALE DU PARAGUAY.

CHAPITRE I. — Domination espagnole. — Premières expéditions au Rio de la Plata. — Solis et Gaboto. — Découverte du Paraguay (1508-1527).	211
--	-----

TABLE DES MATIÈRES.

III

CHAPITRE II. — Découverte du Paraguay (suite). — Alexis Garcia et Gaboto (1525-1530).	222
CHAPITRE III. — Expéditions suivantes : progrès de la conquête. — Fondation de la ville de l'Assomption (1530-1540).	232
CHAPITRE IV. — Gouvernement de Nuñez Cabeza de Vaca (1540-1544).	242
CHAPITRE V. — Second gouvernement de Martinez de Irala. — Ses expéditions au Pérou. — Querelles intestines. — Arrivée à l'Assomption du premier évêque du Paraguay (1544-1555).	250
CHAPITRE VI. — Second gouvernement d'Irala. — Sa mort. — Ses ordonnances concernant les Indiens (1555-1557).	260
CHAPITRE VII. — Successeurs d'Irala. — Caceres et Juan de Garay. — Fondation de Buenos-Ayres (1557-1575).	269
CHAPITRE VIII. — Hernando de Saavedra. — Division de la province du Paraguay (1585-1620).	282
CHAPITRE IX. — Depuis le démembrement de la province jusqu'à l'administration d'Alonzo Sarmiento (1620-1659).	291
CHAPITRE X. — Depuis l'administration d'Alonzo Sarmiento jusqu'à la mort d'Antequera y Castro (1659-1726).	303
CHAPITRE XI. — Nouveaux troubles au Paraguay. — Zavala pacifie la province : sa mort. — Création de la vice-royauté de Buenos-Ayres (1726-1776).	317
CHAPITRE XII. — Depuis la mort de Zavala jusqu'à l'Indépendance. — Vice-royauté de Buenos-Ayres (1735-1811).	327
CHAPITRE XIII. — Révolution et Dictature. — Proclamation de l'Indépendance à Buenos-Ayres. — Expédition de Belgrano au Paraguay : conséquences de sa défaite. — Commencements du docteur Francia (1810-1811).	341

CHAPITRE XIV. — Installation d'une junte. — Négociations et démêlés avec Buenos-Ayres. — Nomination de deux consuls. — Francia est fait dictateur (1811-1820).	353
CHAPITRE XV. — Francia (suite). — Conspiration contre sa personne; sa justice : exécutions. — Sa conduite à l'égard des étrangers (1820-1830).	367
CHAPITRE XVI. — Francia (suite). — Ses dernières années; sa mort. — Son portrait. — Conséquences de son système politique (1830-1840).	383
CHAPITRE XVII. — République et Présidence. — Événements qui suivirent la mort du Dictateur. — Installation d'une junte. — Nomination de deux consuls (1840-1841). . .	396
CHAPITRE XVIII. — Gouvernement consulaire. — Congrès extraordinaire de 1842. — Congrès de 1844 : Lopez est élu président de la République (1841-1844).	408
CHAPITRE XIX. — Le président Lopez; son portrait. — Sa politique extérieure : conflits avec les puissances étrangères (1844-1862).	424
CHAPITRE XX. — Politique extérieure du président Lopez (suite). — Conflits avec le Brésil et les États-Unis (1844-1862).	436
CHAPITRE XXI. — Politique extérieure du président Lopez (suite). — Démêlés avec la France et l'Angleterre (1844-1862).	443
CHAPITRE XXII. — Le président Lopez (suite et fin). — Administration intérieure : créations et réformes. — Sa mort (1844-1862).	459

L'HISTOIRE PHYSIQUE, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE DU PARAGUAY
ET DES ÉTABLISSEMENTS DES JÉSUITES se compose de :

DEUX VOLUMES de texte, format grand in-8°, de 5 à 600 pages;

D'UN ATLAS contenant 18 planches teintées et deux cartes.

Il a été tiré un petit nombre d'exemplaires sur papier vélin.

L'ATLAS imprimé sur colombier sera publié en 5 livraisons.

Le TEXTE et l'ATLAS se vendent séparément.

